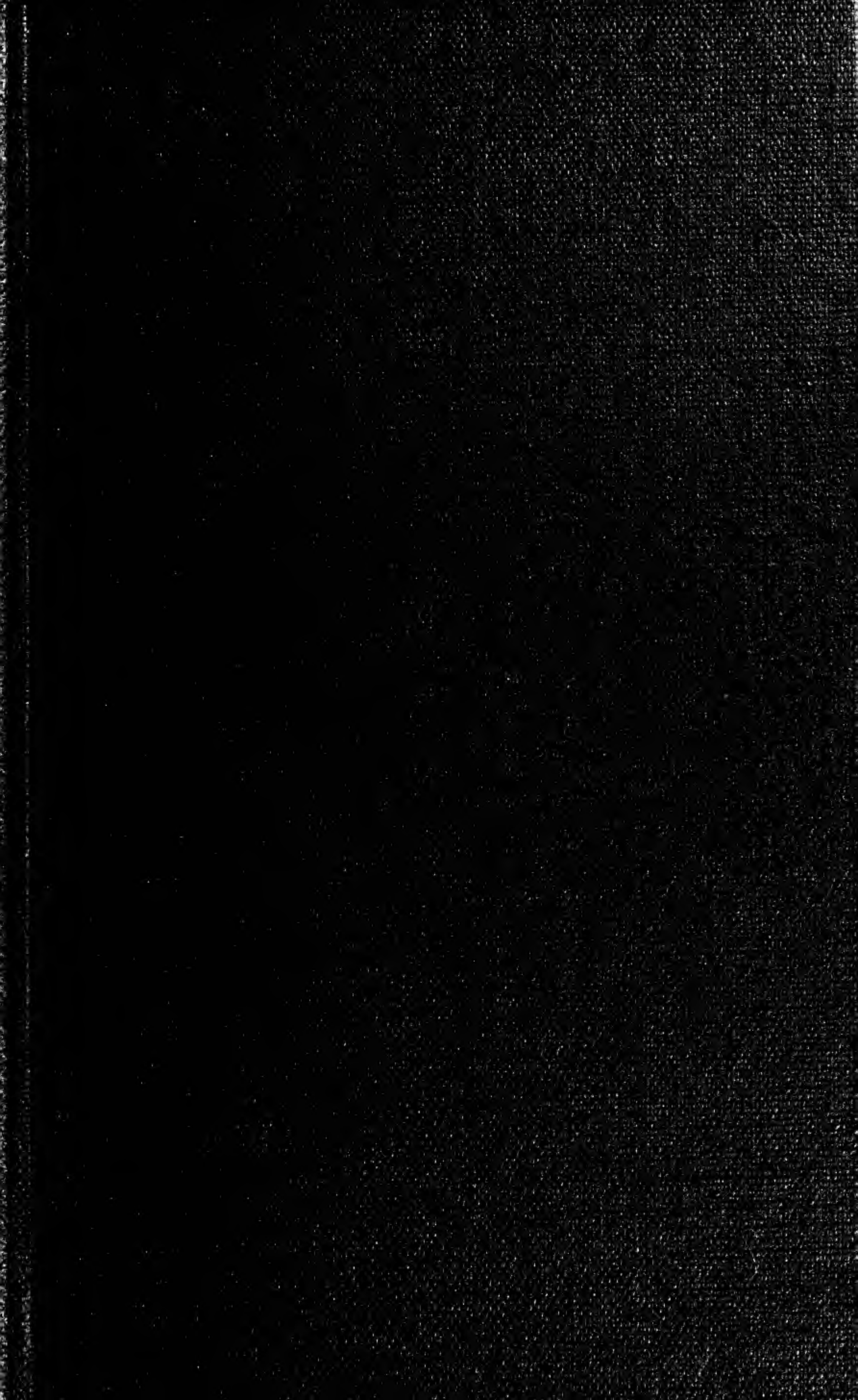


COBLENTZ

ŒUVRES HISTORIQUES DU MÊME AUTEUR

Le cardinal Consalvi, étude diplomatique (Michel Lévy, éditeur).. 1 vol.

Le ministère de M. de Martignac, ouvrage couronné par l'Académie française (Dentu, éditeur)............. 1 vol.

La Terreur blanche de 1815 (Quantin, éditeur)...... 1 vol.

Le procès des ministres de Charles X (Quantin, éditeur).. 1 vol.

Histoire de la Restauration (Hachette et Cie, éditeurs). 1 vol.

Histoire des conspirations royalistes du Midi pendant la Révolution, ouvrage couronné par l'Académie française (Hachette et Cie, éditeurs)...................... 1 vol.

La vérité sur l'essai de restauration monarchique de 1873, épuisé (Dentu, éditeur)......................... 1 vol.

Souvenir de la présidence du maréchal de Mac-Mahon (Dentu, éditeur)....................................... 1 vol.

Mon frère et moi, souvenirs d'enfance et de jeunesse (Plon, éditeur)....................................... 1 vol.

A LA LIBRAIRIE ERNEST KOLB

Histoire de l'émigration : Les Bourbons et la Russie pendant la Révolution française. 1 vol.

Id. Les Émigrés et la seconde coalition.................. 1 vol.

EMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION

COBLENTZ

1789-1793

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

PAR

ERNEST DAUDET

SUIVI DE LETTRES

DU COMTE DE PROVENCE, DU COMTE D'ARTOIS, DE GUSTAVE III
DU COMTE DE CALONNE
DU MARÉCHAL DE CASTRIES, DU BARON DE BRETEUIL

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS

PARIS
ERNEST KOLB, ÉDITEUR
8, RUE SAINT-JOSEPH, 8

AU DOCTEUR

EUGÈNE CHEURLOT

En témoignage d'inoubliable gratitude,

ce livre est dédié

AVERTISSEMENT

On se souviendra peut-être qu'en commençant les travaux historiques auxquels je me suis consacré depuis plusieurs années, je m'étais réservé le droit de procéder par épisodes séparés et de les publier sans tenir compte de leur ordre chronologique. Usant de ce droit, pressé de me servir des documents que j'avais trouvés en Russie, j'ai commencé par la fin, et écrit d'abord les récits des dernières années de la période militante de l'Émigration (1).

Le nouvel ouvrage qu'aujourd'hui je présente au public, consacré à l'épisode initial de cette Émigration, constitue, au contraire, le premier volume de l'histoire que j'ai entrepris de raconter.

(1) Les Bourbons et la Russie. — Les Émigrés et la seconde Coalition. *2 vol. — Paris, Librairie illustrée.*

C'est celui-ci que, désormais, puisqu'il en décrit les débuts, il conviendra de lire avant les autres. Il aura l'avantage de les faire mieux comprendre et d'en mieux faire saisir l'intérêt.

On pourra m'objecter que ce n'est pas celui qu'on attendait et qui avait été annoncé sous ce titre : Les Émigrés et le Dix-huit Fructidor, *sur la couverture des précédents, comme devant les suivre immédiatement. Je dois confesser en effet que celui-là est encore à écrire. Mais, la faute en est aux retards apportés à la communication de documents indispensables, à la difficulté de les réunir, et non à moi. Tandis que je m'appliquais à leur recherche, j'en ai rencontré d'autres qui m'ont permis de reconstituer l'histoire des premiers émigrés à Turin et à Coblentz et, une fois encore, j'ai interverti l'ordre de mes travaux.*

J'ai la prétention de croire que le public n'y perdra rien, puisque j'ai pu de nouveau restituer à l'histoire de mon pays des faits ignorés ou oubliés, et que, sous la réserve de la lacune qui me reste à combler et que j'espère combler un jour, c'est la presque totalité de la triste épopée des émigrés que, grâce à moi, il a maintenant sous les yeux.

Dois-je ajouter que je me suis efforcé d'apporter dans la continuation de ma tâche, l'esprit de vé-

rité et d'impartialité dont j'étais résolu, quand je l'ai entreprise, à ne pas me départir ? Il me semble que c'est une justice que j'ai le droit de me rendre. Mais j'aime mieux attendre sur ce point l'opinion de ceux qui me liront. Si elle est conforme à la mienne, je serai payé de mes efforts.

Pour écrire ce livre, je me suis servi, indépendamment des documents qui m'avaient servi pour les autres et qui s'y trouvent énumérés, des papiers du maréchal de Castries, du marquis de Larouzière et du duc d'Harcourt mis obligeamment à ma disposition par leurs détenteurs, et de deux volumes du copie de lettres de M. de Calonne, retrouvés par le baron Bertrand de Langsdorf qui a bien voulu me les communiquer. On trouvera à la fin du volume les plus intéressants de ces documents.

COBLENTZ

1789-1793

CHAPITRE PREMIER

Le comte d'Artois à Valenciennes. — Les Condé ne font qu'y passer. — Portrait du comte d'Artois. — Sa fuite de Paris. — Les premiers émigrés. — Leurs illusions. — Le comte d'Artois à Bruxelles, puis à Mantoue et de là à Turin. — Accueil que lui et les princes de Condé reçoivent du roi de Sardaigne. — Premières intrigues.

Au mois de juillet 1789, le comte Valentin Eszterhazy commandait au nom du roi Louis XVI la place de Valenciennes. D'origine hongroise, âgé de cinquante ans, successivement colonel de hussards, maréchal de camp et Cordon bleu, ce gentilhomme avait fait sa carrière en France. Il occupait le premier rang parmi ces favoris de Marie-Antoinette, qu'elle avait comblés de ses bienfaits et

qui lui témoignaient leur gratitude par un incessant et passionné dévouement.

Aux premières nouvelles des événements qui marquèrent les débuts de la Révolution, le comte Eszterhazy avait pressenti les périls qui menaçaient la famille royale. Afin d'en mesurer l'étendue et de contribuer à les conjurer, il s'était mis aussitôt en route pour Paris, alléguant la nécessité d'y conduire sa femme et dissimulant sous ce prétexte le véritable objet de son voyage. Il arriva aux portes de la capitale, le 14 juillet, vers le déclin du jour. La Bastille venait d'être prise, la plupart de ses défenseurs d'être massacrés. Un vent d'émeute soufflait sur la ville où régnaient l'émotion, le désordre, de vives alarmes, par suite des tragiques excès auxquels s'étaient livrés les vainqueurs.

C'est par la rumeur publique que le comte Eszterhazy fut mis au courant des irréparables malheurs qui s'étaient accomplis et en présageaient de plus lamentables. Il comprit que son devoir était de retourner sans délai au poste qu'il tenait de la confiance du roi et d'y prévenir, par des mesures de précaution, le contre-coup de tant de passions déchaînées. Se séparant de sa femme qu'il laissa entrer seule dans Paris, il revint aussitôt sur ses pas. Dès le matin du 18 juillet, de retour à Valenciennes, il s'empressait de donner, en y arrivant, les ordres que commandaient les circonstances.

Dans la soirée du même jour, après s'être assuré que le calme régnait parmi les populations soumises à son commandement, il allait se retirer dans sa chambre quand il fut appelé au nom d'un de ses amis, le prince de Chimay, à la poste aux chevaux. Il y courut et se trouva en présence du comte d'Artois qui venait d'arriver. Le prince d'Hénin, le comte de Vaudreuil, le marquis de Blignac, d'autres encore accompagnaient le frère du roi. Eszterhazy reçut de ses mains une lettre de Louis XVI, une autre de la reine mettant les fugitifs sous sa garde jusqu'à ce qu'ils eussent passé la frontière.

Ces lettres lues, il promit au comte d'Artois dévouement et sûreté, lui demanda ses ordres, en lui offrant dans sa propre maison une hospitalité qui fut acceptée avec empressement. Le prince désirait attendre à Valenciennes ses deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, partis de Paris derrière lui et qui devaient arriver le lendemain.

Au moment où, sur l'invitation du comte Eszterhazy, la voiture du comte d'Artois allait se rendre à l'hôtel du Gouvernement, deux berlines ébranlant le pavé sous leurs roues chauffées par une longue route vinrent s'arrêter devant la poste. Elles amenaient les trois Condé, le prince chef de la famille, son fils le duc de Bourbon, son petit-fils le duc d'Enghien. Ils fuyaient eux aussi, suivis d'un petit nombre de courtisans, à ce point affolés que quelque

supplication que leur adressât le gouverneur de Valenciennes pour les retenir au moins durant la nuit, ils refusèrent avec énergie de prolonger leur séjour dans la ville au delà du temps nécessité par le changement de chevaux. Quelques instants après leur arrivée, ils partaient sans que les groupes qui stationnaient autour d'eux, soupçonneux et inquiets, les eussent reconnus. Le comte d'Artois, dont l'incognito n'avait pas été découvert, put alors se rendre chez Eszterhazy.

Le prince avait trente-deux ans. Un portrait du temps le représente vêtu d'un habit gris en soie dont les dentelles flottantes du jabot cachent les revers. Petite est la tête, très aristocratique la physionomie ; il y a de la finesse dans ces yeux bleus qui révèlent sous la grâce voulue de l'expression, plus de sensibilité que de cœur. Avec sa taille svelte, sa tournure agile, ses manières affables, son grand air, le comte d'Artois est séduisant et en même temps dédaigneux et hautain. Il est aisé de comprendre qu'il ait été tout à la fois un des Dons Juans de la cour de France et la bête noire d'une plèbe qui le croyait indifférent à ses maux. C'est bien le type du gentilhomme vaniteux et léger, dont ses contemporains offrent de si nombreux modèles, qui sera tour à tour l'émigré de Coblentz, aveugle et têtu, ne voulant rien voir ni rien apprendre et l'émigré de 1814, n'ayant rien oublié.

Avant de poursuivre ce récit, il convient d'indiquer par suite de quelles circonstances, il se trouvait à Valenciennes, le 17 juillet 1789. Trois jours avant, Louis XVI qui le savait désigné aux fureurs populaires, lui avait enjoint de quitter Paris et « de se retirer hors du royaume. » Muni d'un passeport délivré par le général de La Fayette, il était parti à la pointe du jour, après avoir décidé que ses fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, s'éloigneraient par une autre voie que lui, sous la conduite du comte de Sérent leur gouverneur, et le rejoindraient sur la frontière.

Une ordre analogue avait été donné par le roi au prince de Condé, au duc et à la duchesse de Polignac. Condé se l'était fait répéter trois fois avant d'obéir. La duchesse de Polignac avait résisté avec une égale énergie.

— Au nom de l'amitié, s'était écriée la reine, je vous en prie, je vous l'ordonne, partez, quand il en est temps encore.

Il n'avait pas fallu moins que cette émouvante prière pour décider la jeune femme à abandonner la famille royale. Comme elle allait monter en voiture, vers minuit, on lui avait remis un billet de Marie-Antoinette, lui portant de déchirants adieux : « Adieu, la plus tendre des amies. Ce mot est affreux. Mais, il le faut. Voilà l'ordre pour les chevaux. Je n'ai que la force de vous embrasser. »

Durant cette même nuit succédant à la plus tragique des journées, fuyaient également ou se préparaient à fuir tous ceux qui, se croyant menacés, avaient pris peur. Sur cette liste des premiers émigrés, à côté des noms obscurs de prêtres et de religieuses, on en relève de plus éclatants : d'Harcourt, Duras, Villequier, Beauvau, Fitz-James, Mortemart, Cambis, Lauzun, de Lage, de Ginestous, gentilshommes appartenant aux plus illustres familles du royaume, femmes belles et élégantes, la plus brillante parure de la cour de France, s'en allant les uns en Angleterre, les autres en Allemagne ou dans les Pays-Bas.

Il faut y joindre encore la princesse de Lamballe qui se décidait à aller attendre la fin de la tourmente à Spa d'où, pour son malheur, elle devait revenir trop tôt ; le maréchal de Broglie qui, parti de Paris pour se rendre à son commandement de Metz, était empêché par une émeute d'en prendre possession et contraint de se réfugier à l'étranger.

Le nombre de ces fugitifs de la première heure allait se grossir rapidement de tous ceux qu'entraînait leur exemple et à quelques mois de là, la famille royale, victime de leur fuite, qu'avaient provoquée sa bonté et sa faiblesse, se trouver isolée dans Paris, privée de ses plus sûrs défenseurs et abandonnée à ses ennemis.

C'est au cours d'événements dont il ne connais-

sait encore qu'une très minime part que le comte d'Artois avait quitté Paris. Il raconta au comte Eszterhazy ce qu'il en savait, sans lui faire toutefois de la situation du royaume le sombre tableau que l'on pourrait supposer. Bien au contraire, il la présentait sous des couleurs rassurantes. A l'entendre, les péripéties devant lesquelles il fuyait, ne constituaient qu'un accident qui n'aurait pas de suite, un feu de paille destiné à s'éteindre promptement.

— Nous rentrerons dans trois mois, disait-il avec insouciance.

Trois mois! Ainsi s'exprime la conviction des premiers émigrés. Ils ont foi dans l'avenir. Ils se voient revenus avant peu dans leurs foyers. Cette conviction explique pourquoi ils les ont désertés si vite, sans régler leurs affaires les plus urgentes, sans s'assurer des ressources pour vivre dans l'exil au delà de quelques semaines. La certitude d'un prochain retour, c'est la caractéristique de l'Émigration à ses débuts.

Quoique pressé de passer la frontière, le comte d'Artois était tenu d'attendre à Valenciennes la venue de ses fils. Ils arrivèrent le lendemain. Il les laissa se reposer une journée et profita du loisir que leur repos lui donnait pour recevoir quelques-unes de ses amies de Paris, qui se trouvaient dans la ville : la duchesse de Laval, la comtesse de Balbi,

la comtesse de Ménars, madame de Boufflers. Puis, il conféra avec ses courtisans. Il s'agissait de décider en quel lieu il se rendrait.

Eszterhazy conseillait l'Espagne ; le comte d'Artois opinait pour Turin où la cour de son beau-père, Victor-Amédée III, lui offrait un asile. Finalement, il résolut de gagner Bruxelles et d'attendre d'y être pour choisir sa résidence définitive. Il partit le même jour, sous la protection d'une escorte à la tête de laquelle s'était mis Eszterhazy et qui le conduisit à Quiévrain. Le départ de ses fils fut l'objet d'une égale sollicitude et s'accomplit sans accidents.

Tel est, brièvement raconté, l'épisode initial de l'Émigration. Cette émigration, nous la verrons bientôt s'étendre. Les tragédies qui vont se succéder dans Paris et accroître la terreur seront la cause de son extension.

Elle s'accélérait déjà dans les provinces touchant aux frontières méridionales. Abandonnant leurs châteaux menacés, de nobles familles de Provence et du Dauphiné se réfugiaient à Chambéry et à Nice. Celles qui allaient vers Nice trouvaient le long du Var, pour les protéger contre les brigands, des troupes que le roi de Sardaigne avait envoyées à leur rencontre. Celles qui passaient en Savoie sollicitaient de ce prince des secours analogues. Toutes ces contrées étaient en feu. L'incendie rapidement se propageait.

Bientôt, ce sera la déclaration des Droits de l'homme qui viendra augmenter le péril public et sanctionner, selon l'expression de l'historien Sybel, les violations de la justice et de l'équité. Les paysans traqueront leurs anciens maîtres au nom du saint devoir de l'insurrection. Lorsqu'après le 4 août, on leur demandera de payer les taxes maintenues ce jour-là, ils s'y refuseront sous prétexte qu'elles sont incompatibles avec la détresse générale.

Le 6 octobre suivant, l'invasion de Versailles imprimera au flot de l'émigration une impulsion nouvelle. Parmi les fugitifs, figurera le duc d'Orléans. C'est alors que le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, écrira officiellement, sans qu'on puisse savoir si son langage est sincère ou s'il n'a d'autre but que de flatter l'opinion victorieuse : « Ces émigrations ne peuvent qu'affliger ceux qui, ayant confiance dans la volonté paternelle du roi et le dévouement de son ministère, pensent que, quelles que soient les calamités actuelles, on ne devrait pas abandonner la patrie, mais concourir plutôt par des exhortations, des bons conseils et des sacrifices au retour de la prospérité dont on ne peut qu'éloigner le terme par un découragement aussi marqué qui ne peut faire que le plus fâcheux effet chez les étrangers et nuire à notre considération (1). »

(1) Montmorin au baron de Choiseul, ministre de France à Turin, 7 octobre 1789. — Archives des Affaires étrangères.

En quittant Valenciennes, le comte d'Artois s'était dirigé vers Bruxelles. Il y arriva dans les derniers jours de juillet. Cette ville n'était pas encore, ainsi qu'elle le devint plus tard, un rendez-vous d'émigrés (1). L'archiduchesse Marie-Christine, sœur de l'Empereur Joseph II, mariée au duc de Saxe-Teschen y résidait, au nom de ce souverain, comme gouvernante des Pays-Bas. Après avoir reçu la visite du comte d'Artois, elle en manda la nouvelle à son frère. L'Empereur répondit sur-le-champ qu'il ne pouvait autoriser le séjour des princes français à Bruxelles. Il ne voulait pas, en laissant se créer aux portes de la France un foyer de conspirateurs, justifier les griefs que le gouvernement royal ne manquerait pas de lui imputer. Il ordonnait donc à sa sœur d'inviter le comte d'Artois à s'éloigner, et s'il ne le pouvait sur-le-champ, à se fixer jusqu'à son départ au château de Læcken avec un seul domestique, à y vivre incognito après avoir pris l'engagement de n'y recevoir personne.

(1) C'est par erreur que l'historien Forneron, dans ses études sur l'Émigration, malheureusement interrompues par sa mort, a prétendu le contraire. Il dit qu'à Bruxelles se réunirent d'abord les émigrés les plus riches, et il indique que ce fut dès 1789. Il cite même, à l'appui de son dire, une phrase du journal de Fersen : « Je fus à la comédie. J'y trouvai tous les Français qui y sont d'ordinaire, moins les femmes. » Mais cette phrase est extraite d'une lettre qui porte la date du 11 août 1792, et non de 1789.

Ces instructions rigoureuses, communiquées au prince, le décidèrent à quitter la Belgique et à se rendre à Turin, bien qu'il ignorât, si son beau-père l'y verrait sans déplaisir Il lui écrivit afin de lui annoncer sa venue et confia sa lettre à son aide de camp, le baron de Castelnau, qui devait lui rapporter la réponse à Mantoue où il allait l'attendre. Puis, il gagna l'Italie par l'Allemagne et la Suisse, voyageant à petites journées, faisant le long de sa route de fréquents arrêts, notamment à Gümlingen près de Berne, où il passa trois semaines, en ayant soin, là comme ailleurs, de laisser ignorer qui il était.

Le 4 septembre, Castelnau était à Turin. Depuis plusieurs jours, le roi de Sardaigne possédait une lettre de sa fille, la comtesse d'Artois, restée à Paris, qui lui demandait l'autorisation de se fixer près de lui. Avant de répondre, Victor-Amédée avait voulu s'assurer de l'adhésion de Louis XVI à ce projet. Cette adhésion était acquise d'avance. N'était-ce pas le roi de France qui avait engagé son frère à s'établir à Turin, jusqu'à la fin des troubles? Quant à la comtesse d'Artois, « il ne pouvait qu'approuver qu'elle se réunît à son mari et à ses enfants et la laisser maîtresse de faire ce que lui dicterait son cœur. »

Après ces pourparlers, il fut permis aux princes français de venir en Piémont. Castelnau partit aussitôt pour en porter la nouvelle au comte d'Ar-

tois, tandis que le roi de Sardaigne, étant installé pour toute la durée de l'été dans sa résidence de Moncalieri, louait à proximité du château trois confortables maisons pour y loger son gendre, sa fille, ses petits-fils et leur suite.

Ce fut seulement à la mi-septembre que le comte d'Artois arriva à Moncalieri. Le roi et les princes ses fils le reçurent à la descente de son carrosse avec les témoignages de la plus tendre affection et le conduisirent chez sa sœur, la princesse de Piémont, celle que son embonpoint avait fait surnommer « Gros Madame ». Après les épanchements de famille, il reçut le ministre de France, Choiseul, qui lui présenta le corps diplomatique. Les jours suivants, arrivèrent successivement et furent accueillis avec une égale bonne grâce la comtesse d'Artois, le duc d'Angoulême, le duc de Berry, les trois Condé, la princesse Louise de Condé, le prince de Monaco et une nombreuse suite dont faisaient partie le marquis et la marquise d'Autichamp, le comte du Cayla, le comte de Choiseul-Meun, le comte d'Espinchal, le chevalier de Virieu.

Tous les jours, le ministre de France rendait compte à Montmorin des faits et gestes des augustes personnages. On connaît par ses rapports leur conduite et leurs intentions. « Le comte d'Artois restera à Turin et s'y occupera des intérêts de son frère. Les Condé iront, à ce qu'on croit, voyager

en Italie... Il y a de nombreuses réunions de famille à la cour, chez le duc et la duchesse de Chablais, installés à leur château d'Aglaé, chez le prince et la princesse de Piémont, chez le duc d'Aoste; il y a aussi des parties de chasse... Les Condé se sont établis dans un hôtel de Turin. Le comte d'Artois s'y rend de Moncalieri, va leur demander à dîner sans façon. »

Le 26 septembre, Choiseul écrit que les princes de Condé dînent chez lui ce jour-là. « Le comte d'Artois avait promis de venir. Mais il s'est excusé, étant trop occupé par ses affaires de finances avec M. de Bonnières, l'intendant de sa maison. » Que d'âpres préoccupations révèlent ces trois lignes! Les affaires de finances sont déjà le plus cuisant souci de l'exil qui commence, une terrible plaie qui vient de s'ouvrir et va se creuser de jour en jour. Dès ce premier moment, il faut suffire à l'entretien d'une suite de quatre vingt-deux personnes, car la suite du comte d'Artois compte quatre-vingt-deux personnes, comme celle des Condé en compte quarante-cinq.

Les jours s'écoulent ainsi. Le 7 octobre, les Condé partent pour Gênes. « Leur voyage ne doit pas se prolonger au-delà d'une semaine. » Ils sont décidés à passer l'hiver à Turin. « Ils y ont fait venir leurs chevaux. Ils ont loué pour neuf mois, à raison de trois mille six cents francs par mois, une maison

qui communique par le jardin avec celle que doit habiter le comte d'Artois, quand la cour de Piémont rentrera dans la capitale, après le séjour d'été à Moncalieri. » Ils ne tardent pas à y retourner. Ils y sont quand arrive la comtesse de Polastron. Cette jeune femme est adorée du comte d'Artois. Il souffre d'être contraint de vivre éloigné d'elle. Elle vient passer quelques semaines auprès de lui. (1)

A la mi-octobre, Choiseul annonce à Paris la présence, à Turin, de nouveaux émigrés : le duc de Laval et ses fils, le comte de Bonneval, la Fare, premier président des États de Provence, le marquis de Montesson, le duc et la duchesse de Polignac, qui se rendent à Rome, la comtesse Diane de Polignac, la vicomtesse de Vaudreuil, l'abbé de Balivière, la Comtesse de Brionne, amie du maréchal de Castries, mère du prince de Lambesc et de la princesse de Carignan, qui repart pour Paris, à peine débarquée, afin de s'y dévouer au salut de son fils, compromis dans les événements, la duchesse de Brissac, qui se rend à Nice pour sa santé et beaucoup d'autres Français de toutes les classes.

Cette cohue aristocratique devient bientôt si

(1) Elle mourut à Londres le 27 mars 1804. Sa mort fut le signal de la conversion du comte d'Artois qui, dès ce jour, tomba dans la dévotion.

nombreuse, que la cour de Sardaigne s'en inquiète. Le ministre de France aimerait mieux que les émigrés allassent à Rome ou ailleurs, où on ne pourrait, vu l'éloignement, les soupçonner de former des projets contre leur pays. « Je ne peux voir qu'avec peine une réunion qui échauffe les esprits, même à Turin, et qui peut faire sensation en France comme ici. » Il leur ouvre toutefois sa maison, les y accueille avec courtoisie, leur donne à dîner. « Jusqu'à présent j'en suis quitte pour de la fatigue et de la dépense... Vous pouvez imaginer en général leurs principes. » Choiseul est un gentilhomme dévoué au roi. Mais, il ne peut s'associer au langage qu'il entend, approuver les projets que l'on commence à fomenter contre la France et dont imprudemment on parle tout haut.

CHAPITRE II

Incertitude des projets des émigrés. — Les premiers conseils de Calonne. — État de l'Europe et dispositions des Cours. — Le roi de Sardaigne inquiet des intrigues des princes. — Tentatives à Vienne et à Berlin. — Elles échouent. — Agitations du Midi. — L'argent commence à manquer. — Les dissentiments de la famille royale. — Griefs des émigrés contre le roi et la reine et contre Monsieur. — Les lettres du prince de Condé. — Défiances de la Cour de France envers les émigrés. — Un manifeste intempestif.

Ces projets étaient encore bien vagues. Ils consistaient à agir sur l'opinion, à solliciter les cours d'Europe, à leur demander aide et secours au nom de la solidarité qui doit régner entre les trônes et par-dessus tout, à former une légion de nobles, qui se jetterait en France et irait, l'épée à la main, reconquérir le royaume que la Révolution arrachait au roi par morceaux.

Entre ces plans divers, c'est le dernier qui plaisait surtout au comte d'Artois et au prince de

Condé. Calonne l'avait conçu et suggéré (1). Emigré lui aussi, il s'était d'abord rendu à Londres, où son mariage avec une Anglaise lui permettait de se fixer. Puis, il était venu passer quelques jours à Turin. Là, il avait conseillé la formation d'une armée de gentilshommes, destinée à devenir le noyau de celles que ne pouvaient manquer de lancer plus tard contre la Révolution les puissances coalisées. L'idée étant trouvée sublime, on s'était empressé de l'exécuter. Par les soins de quelques agents dévoués, (2) un appel avait été envoyé à la noblesse

(1) Calonne avait alors cinquante-sept ans. Il venait d'épouser mademoiselle de Harvelay. Elle lui apportait une immense fortune qu'il mit au service des princes et dont une partie fut dévorée en quelques mois.

(2) Il y a lieu de citer entre eux et au premier rang, le marquis de La Queuille et le marquis de Larouzière.

La Queuille était un gentilhomme passionnément dévoué à la famille royale. Tant qu'elle fut libre de le recevoir, il resta dans Paris. En janvier 1791, il émigra et s'établit à Bruxelles, d'où il continua à envoyer au comte d'Artois des nouvelles de France.

Larouzière appartenait à une ancienne famille d'Auvergne. En 1789, il fut un des douze commissaires chargés par la noblesse de la sénéchaussée de Riom de rédiger les cahiers d'instruction aux députés et envoyé ensuite aux États généraux. Mais, il donna bientôt sa démission, émigra en Savoie, et, de là, exerça une action considérable sur les événements du Dauphiné, de Provence et du Vivarais. Ultérieurement, il fut chargé d'aller représenter les princes à la Diète de Ratisbonne. Rentré en France en 1802, il fut arrêté le 23 décembre 1803, comme conspirateur, jeté au Temple, d'où il

française pour l'inviter à émigrer et à s'enrôler sous les ordres des princes. Par malheur, cet appel, pas plus que ceux qu'on adressait aux troupes, ne fut entendu. Le moment n'était pas encore venu où tout gentilhomme devait émigrer et aller s'enrôler dans les armées royales, sous peine de se déshonorer. C'est seulement un peu plus tard, lorsque les princes s'installèrent, le comte de Provence et le comte d'Artois à Coblentz, les trois Condé à Worms, que les enrôlemements devinrent assez nombreux pour fournir deux corps, comptant en tout plus de vingt mille hommes.

Quant aux proclamations parties de Turin, elles restèrent sans effet. Il n'arriva qu'une centaine de nobles disposés à servir. On les éparpilla tant bien que mal aux environs de la ville, faute de pouvoir profiter sur-le-champ de leur bonne volonté. Ils ne firent que grossir le nombre des oisifs français.

Restaient les démarches à faire auprès des cours. On ne savait, dans l'ignorance où l'on était des dispositions de celles-ci, comment entreprendre ces démarches. Tout portait à croire que l'Europe voyait avec inquiétude le mouvement révolutionnaire se développer. Mais, il n'apparaissait pas au

fut transféré en 1808 à Vincennes. En 1809, il fut mis en liberté, grâce au dévouement de sa fille. Il mourut en 1814. Je dois à son petit-fils la communication de ses papiers.

même degré qu'elle fût disposée à prendre les armes pour le combattre.

En Russie, l'Impératrice Catherine édictait des mesures rigoureuses à l'effet de prévenir l'accès dans ses États de la fermentation qui désolait la France et la livrait à de troublantes convulsions. On n'insérait dans les papiers publics de Saint-Pétersbourg que de courts extraits de ceux qui apportaient des nouvelles de Paris. Il était interdit de parler politique, partout où la parole pouvait trouver des échos. Un avocat français ayant commis l'imprudence de s'ériger en déclamateur, venait d'être enfermé dans une maison de correction et durement châtié. On avait mis en surveillance d'autres individus. La garde impériale était comblée de soins et d'adulations, comme si Catherine eut compté sur elle pour la défendre contre les idées venues de France. Mais, en dépit de ces témoignages d'une haine ardente pour les doctrines nouvelles, la grande impératrice ne songeait pas encore à lutter à main armée, préoccupée surtout par la guerre contre les Turcs, dans laquelle elle était engagée, et par les événements de Pologne, qui captivaient son attention, comme ils captivaient l'attention de la Prusse et de l'Autriche.

A Vienne, l'Empereur Joseph II, le vieux Kaunitz son ministre, caressaient trop d'ambitions au succès desquelles la neutralité de la France était

nécessaire pour qu'ils fussent disposés à intervenir dans les affaires intérieures de celle-ci. Ils souhaitaient même l'aggravation de ces difficultés, avec l'espoir qu'en s'aggravant, elles empêcheraient le gouvernement royal de contrarier les plans impériaux. Joseph II avait besoin d'une France affaiblie. « La Révolution lui parut singulièrement opportune (1). » Ce fut aussi la politique de son successeur Léopold. L'un et l'autre se montrèrent complaisants pour la Révolution, tant qu'elle ne se dressa pas comme une menace contre les trônes. Quand ils se décidèrent à marcher à elle pour la contenir, ce fut toujours avec l'arrière-pensée de ne pas laisser rétablir en France un pouvoir fort. Ils sacrifièrent à ces desseins jusqu'à la vie de l'archiduchesse d'Autriche, la reine Marie-Antoinette, sœur de l'un et tante de l'autre. Leurs préoccupations égoïstes étaient déjà vieilles en 1789, au moment où le comte d'Artois, réfugié à Turin, s'apprêtait à recourir aux bons offices de l'Empereur.

La Prusse n'était pas mieux disposée pour la France. Le souverain licencieux et débauché qui régnait sur elle, Frédéric-Guillaume II, ne se conduisait que d'après les vues du comte de Herzberg,

(1) Albert Sorel : *L'Europe et la Révolution française*, vol. I, page 454.

son ministre. Celui-ci l'avait intéressé à la réalisation d'un plan politique, qui consistait à tenir l'Autriche en respect et à se servir contre elle de la Pologne où la Prusse comptait trouver plus tard les éléments d'une extension de territoire. En de telles conditions, il n'y avait ni temps ni lieu pour s'occuper de la révolution qui venait d'éclater en France. Et puis, il fallait, avant de la juger, voir ce qu'elle deviendrait. Un peu plus tard, quand la Prusse la croira dangereuse, elle entrera dans la coalition. Elle y entrera avec l'espoir de recueillir, en argent ou en territoire, le prix de son concours. Puis, dès 1795, lorsque la Révolution menacera de promener à travers l'Europe ses drapeaux victorieux, lorsqu'il faudra se mesurer avec elle, la Prusse renoncera à courir l'aventure d'une guerre, dont l'issue est douteuse ; elle désertera la coalition pour faire la paix avec la France. Ce n'est donc pas de ce côté que les Bourbons pouvaient attendre un appui.

En Angleterre, William Pitt, depuis six ans, dirigeait le gouvernement. Il s'employait avec passion à relever le prestige de la couronne, dès longtemps compromis, les finances nationales en détresse, la prospérité quasi détruite par des guerres à peine terminées. Son pouvoir, peu à peu, s'était fortifié. Lui-même dominait le roi, conduisait l'opinion, exerçait en Europe une action décisive, toutes

les fois qu'il voulait s'y appliquer. Il avait trop exclusivement en vue les intérêts de son pays pour ne pas rechercher, dès cet instant, quels avantages il pourrait retirer de la Révolution et pour se mettre en route pour elle ou contre elle avant de s'être sûrement orienté. Sa conviction n'était pas faite encore. Mais, il nourrissait déjà l'ardent désir de donner à l'Angleterre où les traditions de vieille haine contre la France survivaient au passé, des occasions de revanche et le moyen d'accroître sa grandeur coloniale comme sa suprématie sur les mers et de les lui donner aux dépens de l'adversaire.

L'accueil fait aux émigrés, les secours qu'on leur prodigua ne sauraient être considérés comme des témoignages de sympathie, adressés à la France, mais bien plutôt comme des mesures de prudence adoptées en prévision des solutions que produirait l'avenir. William Pitt fut longtemps à se prononcer. Ce n'est qu'en 1793, que sa politique prit corps, que son ardeur contre la Révolution se manifesta. L'Angleterre devint alors la plus intraitable ennemie de la France, ou plutôt du régime nouveau qui s'y fondait. Mais, en 1789, ces sentiments n'existaient encore qu'à l'état vague. Les Bourbons ne pouvaient pas plus faire fond sur l'Angleterre que sur l'Autriche et la Russie.

En Italie, ils n'étaient fondés à espérer un appui que des gouvernements, les peuples ayant accueilli

avec enthousiasme les idées nouvelles desquelles ils attendaient la délivrance. Et encore, entre ces gouvernements, n'en était-il que deux qui fussent disposés, et non sans arrière-pensée, à être de quelque secours : la Sardaigne parce que deux de ses princesses avaient épousé les frères du roi Louis XVI; les États de Naples, parce que des Bourbons y régnaient.

De l'Espagne où régnaient aussi des Bourbons, et en vertu du pacte de famille, ceux de France pouvaient espérer beaucoup, espérer d'autant plus que le vieux fanatisme espagnol accru par l'influence ecclésiastique renaissante sous le règne de Charles IV, après s'être affaiblie sous celui de Charles III, contribuait à rendre les populations hostiles au mouvement révolutionnaire. Mais, l'imbécile roi d'Espagne, sa femme l'extravagante Marie-Louise, l'amant de celle-ci, l'ambitieux Godoï, devenu plus tard prince de la Paix, livraient ce pays à tous les hasards, à tous les périls créés par la bêtise de l'un, les ardeurs et l'orgueil des autres. Sous ce pouvoir mobile et débile, l'Espagne fut tantôt l'ennemie de la Révolution, tantôt sa complaisante. Elle ne se retrouva résolue que plus tard, sous l'Empire, pour résister à l'invasion. Les espérances que le comte d'Artois fondait sur elle furent de courte durée.

Il n'était qu'un souverain qui, dès ce moment, se déclarât avec spontanéité contre la Révolution et

pour la maison de Bourbon. C'était le roi de Suède, Gustave III. Son successeur devait suivre son exemple et son amitié devenir une des rares joies de l'exil de Louis XVIII. Mais, la Suède était petite et faible. Son dévouement, quel qu'il fût, ne pouvait tenir lieu de secours effectifs.

Cet état de l'Europe ne se révélait encore qu'imparfaitement au comte d'Arlois et à ses conseillers, alors qu'ils étudiaient la direction à imprimer aux démarches qu'ils voulaient tenter près des puissances. Mais, ce qu'ils en savaient les rendait incertains et indécis. D'autre part, entre le roi resté à Paris, et les princes émigrés s'élevaient des nuages provoqués par les inquiétudes que causaient aux Tuileries les plans inconnus du comte d'Artois, son désir non équivoque d'avoir sa politique à lui, de marcher à son gré sans tenir compte de ce qui se passait en France, la confiance qu'il témoignait au prince de Condé, la faveur qu'il accordait à Calonne.

A la cour même de son beau-père, il commençait à se ressentir des effets du mécontentement de Louis XVI. Le roi de Sardaigne ne cachait pas le déplaisir que lui causaient les intrigues nouées par son gendre et le prince de Condé. Ces agitations incessantes, ces réunions d'émigrés chaque jour plus bruyantes et plus nombreuses, les efforts qu'ils faisaient auprès des cours éveillaient ses alar-

mes. Il craignait, en tolérant ces menées séditieuses, de déplaire au gouvernement français. Aussi, tenait-il les princes sous une rigoureuse surveillance à laquelle ils ne parvenaient à se dérober que grâce à des prodiges d'habileté. Très inquiet, il armait sa frontière, du côté de la Savoie, en maugréant contre ces émigrés qui mettaient en péril la sûreté de ses États.

C'est à la cour de Vienne qu'avait été faite, en octobre, la première tentative du comte d'Artois. Le silence des documents ne permet pas d'en préciser la forme. On peut supposer que l'agent, en cette circonstance, fut le duc de Polignac, venu en Autriche, après avoir conduit et installé sa femme à Rome. Quels qu'eussent été d'ailleurs la forme de la démarche et le négociateur, elle échoua piteusement, s'il faut en croire ce billet du prince de Condé au marquis de Larouzière, daté de Turin le 7 novembre 1789 : « La réponse de l'Empereur arrive ; elle est affreuse, repoussante, insultante même et nous le sentons vivement ; ne perdez pas courage. Nous allons tâter de la Prusse. »

Calonne toujours crédule parlait avec conviction des favorables dispositions de cette puissance comme de celles de l'Angleterre. Il laissait entendre qu'il avait reçu de Berlin l'assurance d'une intervention efficace sous la condition de « quelques sacrifices sur les frontières. » Il ne disait pas lesquels.

Mais, un prêt de quatre cent mille francs que le roi Frédéric-Guillaume semblait prêt à faire au comte d'Artois donnait à ses assertions un certain fondement. On tata donc de la Prusse. Il ne parut pas qu'on dût y être plus heureux que près de l'Empereur. Le comte d'Artois se demandait s'il ne quitterait pas Turin d'où il était impuissant à agir. Il se décida cependant à y rester jusqu'à la fin de l'hiver qui commençait. Ce qui l'y détermina, c'est que là, il pouvait mieux que d'ailleurs veiller aux affaires de France, intriguer sur les frontières méridionales, dans le Dauphiné, dans le Languedoc, en Provence.

Dans ces contrées, les royalistes s'agitaient, notamment à Nîmes,' sous l'impulsion d'un agent très énergique, Froment, et dans le Vivarais où d'ardents conspirateurs jetaient les bases de la confédération de Jalès (1). Malheureusement, l'argent manquait au prince. Les ressources qu'il avait emportées de Paris, celles qu'il s'était procurées s'épuisaient. Les négociations ouvertes pour en obtenir de nouvelles marchaient lentement ou échouaient comme celle, par exemple, qui avait pour but d'emprunter le trésor de la Grande Chartreuse et de quelques riches abbayes. La détresse commençait, non encore aussi douloureuse qu'elle

(1) Voir mon *Histoire des conspirations royalistes du Midi pendant la Révolution* (Hachette, éditeur).

le devint plus tard, mais gênante et telle qu'elle paralysait l'exécution des projets naissants.

Le roi de Piémont voulait bien donner à son gendre le vivre et le couvert, mais de l'argent pour fomenter des soulèvements contre la France, non. C'eut été trop dangereux. Les prêteurs étaient rares. Ceux qu'on attirait à Turin, dont on s'efforçait d'échauffer le zèle, exigeaient une caution. Où la trouver? Du roi de France, il n'y avait rien à attendre. Quels que fussent ses sentiments, demeurés malgré tout contradictoires, ceux qu'il trahissait étaient hostiles à son frère dont il critiquait les entreprises et méprisait l'entourage, cet entourage égoïste qui arrachait à Condé lui-même cet aveu : « Il faut être juste ; ce n'est pas trop la faute du comte d'Artois s'il n'est pas mieux entouré. Les gentilshommes des provinces ne viennent pas se rallier à nous, Vassé même veut s'en aller (1). »

Ce blâme de son frère irritait le comte d'Artois. « Le comte d'Artois, écrivait encore Condé, excédé de toutes les lettres qu'il reçoit de sa sœur, du roi, de la reine, vient d'écrire pour protester et demander à agir. Sa lettre est faite, mais, non envoyée, d'une force, d'une éloquence, d'une noblesse... (2) » Ces efforts demeuraient vains. Comment Louis XVI

(1) Condé à Larouzière, 12 décembre 1789.

(2) Condé à Larouzière, 11 décembre 1789.

eût-il été bien disposé pour son cadet quand il considérait avec quelle étourderie celui se jetait dans les aventures les plus périlleuses, en parlait à tort et à travers, sans mesure, donnant l'exemple d'une indiscrétion qui s'exerçait à la fois sur les affaires les plus importantes et sur les plus futiles, livrait aux rues de Turin tous les secrets de la politique des émigrés et les envoyait à Paris, rendus plus compromettants par les circonstances au milieu desquelles ils étaient dévoilés et propagés ? Comment eût-il été disposé à venir en aide à ce frère turbulent et brouillon, quand il savait de quelles calomnies abominables, de quelles sévérités outrées la reine et lui étaient l'objet parmi les courtisans réunis en Piémont ?

Les dissentiments de la famille royale s'accusaient ainsi de plus en plus. Le comte d'Artois et Condé en voulaient au roi, à la reine, à Monsieur ; au roi, parce qu'il refusait l'autorisation d'agir, bien qu'on lui eut déclaré qu'on agirait sans lui ; à la reine, parce qu'elle ne manifestait que défiance pour leur politique et à propos de laquelle, désireux de connaître son état d'esprit, l'un d'eux recommandait au baron de Flachslanden, de s'appliquer « à la pénétrer sans cependant jamais se mettre à portée de recevoir ou d'être chargé d'envoyer une défense d'agir » ; à Monsieur que les nouvelles de Paris montraient, flattant le populace, chantant les

louanges de la Révolution et promettant de ne pas émigrer (1).

De plus en plus excités contre le nouveau régime, avides de revanche, irrités de voir qu'à Paris, on repoussait leurs avis et on contrecarrait leurs efforts, le comte d'Artois et le prince de Condé avaient pris à tâche de blâmer toutes les résolutions de la cour, d'en affaiblir les effets par leurs incessantes cri-

(1) Ce fut surtout à l'occasion de l'affaire du marquis de Favras et de la démarche de Monsieur auprès de la municipalité de Paris, à laquelle il le présenta, « non comme prince, mais comme citoyen », que se déchaîna la fureur des émigrés.

Le 6 janvier 1790, Condé écrivait à Larouzière : « Je crois que vous allez frémir de rage comme le comte d'Artois et moi, en lisant ce que je vous envoie. Est-il possible que le sang des Bourbons s'avilisse à ce point et qu'il coule dans les veines d'un homme, si c'en est un, qui se permet une démarche évidemment dictée par la peur et par la bassesse. Vous n'avez pas idée de l'explosion de courage, de noblesse et d'indignation que cette lecture a produite sur le comte d'Artois. Nous n'avons pas été en reste, et rien ne nous a plus confirmés dans nos indispensables résolutions. »

Et le 9 janvier : « Toutes nos lettres d'hier ne nous parlent que de l'indignation générale que produit dans les deux partis la démarche de Monsieur. Il est dans la boue au point qu'il y en a qui disent qu'il ne serait pas étonnant qu'il fût obligé de se sauver. Le peuple fouillait le lendemain toutes les voitures qui sortaient du Luxembourg pour voir si Monsieur ne se sauvait pas en cachette. Il n'y a que les enragés de l'assemblée qui aient été chez lui au jour de l'an. Tous les bons gentilshommes, jusqu'au chevalier de Crussol, ont cru devoir marquer leur indignation en n'y allant pas. »

tiques. De son côté, sous l'influence de la reine, le roi se prononçait avec une énergie chaque jour plus marquée contre la politique de son frère. De là, récriminations, colères, reproches amers.

Les lettres de Condé jettent sur ces conflits permanents le plus triste jour, sans en éclairer cependant tous les motifs. Elles révèlent ce qu'on pensait à Turin de la conduite de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le mépris qu'inspiraient aux émigrés les hésitations, les incertitudes, les angoisses des malheureux souverains dont la captivité, décorée de pompeuses formules légales, devenait de jour en jour plus rigoureuse. On ne leur tenait compte ni des difficultés accumulées autour d'eux, ni des dangers sans cesse accrus, qui les menaçaient. Il est aisé d'être héroïque quand on ne court aucun péril. C'est ce qu'à Turin, on ne comprenait pas ou on feignait de ne pas comprendre. Le comte d'Artois et le prince de Condé oubliaient que le roi n'était pas libre et qu'eux-mêmes étaient en sûreté. Cet oubli donnait à leur langage un caractère véritablement odieux d'injustice et de lâcheté.

Quand, à la fin de 1789, la famille royale semble disposée à se confier à La Fayette, Condé écrit à Larouzière, qu'il faut s'attacher à perdre le général et le remplacer à la tête de la garde nationale par M. de Vioménil « l'homme qui nous convient le

mieux. » Il ajoute : « Je trouve La Fayette cent fois plus dangereux que Mirabeau, que sa scélératesse plus généralement connue finira toujours par abattre... Qu'on se mette bien dans l'idée qu'il n'y a qu'une seule chose à faire, c'est de réunir tous les moyens, tous les efforts pour dissoudre l'Assemblée Nationale en continuant la résistance et en fomentant la division dans son sein et parmi ses satellites. »

Au mois de décembre, le comte d'Artois avait envoyé à son frère un long exposé de sa conduite à Turin et de ses premières démarches. La réponse qui lui fut faite était meilleure qu'il ne l'attendait. Mais, même en témoignant son contentement, il ne pouvait se défendre d'arrière-pensées et de réticences. Condé, à qui il les confiait, les répétait en ces termes, le 20 janvier, à son fidèle Larouzière :

« Embrassons-nous, mon cher Larouzière, comme nous avons fait dans notre petit conseil, dimanche dernier, en recevant la réponse du roi. « *Je suis extrêmement sensible, mon cher frère, à tout ce que vous m'apprenez ; j'approuve tout ce que vous avez fait. Continuez vis-à-vis des provinces la marche que vous avez suivie jusqu'à présent*. Il dit après, à la vérité, de rester tranquille. Outre que cela ne s'accorde pas trop et que ce n'est point un ordre, le comte d'Artois va y répondre très longuement et très fortement pour le convaincre, qu'il ne

peut attendre de soulagement que de nous. Nous n'insisterons pas pour avoir une autorisation plus décidée : 1° parce que celle-là nous suffit ; 2° parce qu'il ne faut pas risquer un moment d'humeur qui pourrait amener un changement d'avis. Pas un seul mot de la reine, ni de madame Élisabeth non plus. Cependant, la reine était présente à la lecture. Madame Élisabeth, cependant, dit un mot, par lequel il est clair qu'elle s'est méfiée. » Et à propos de madame Élisabeth, Condé ajoute : « Sa lettre est parfaite. Vous en jugerez par ce mot. Après avoir gémi sur l'apathie dans laquelle le roi et la reine vivent à Paris, elle dit : *Ne vous découragez pas, mon frère, et secourez-les malgré eux.* »

Les secourir, c'est bien ce que voulait le comte d'Artois. Mais, éloigné de Paris, trop aveugle pour voir la marche rapide de la Révolution, les périls que courait la famille royale déjà prisonnière aux Tuileries, tiraillée entre les factions, menacée par les uns, mal conseillée par les autres, impuissante à prendre un parti, il cherchait à lui venir en aide par des moyens qu'elle ne pouvait approuver, parce qu'ils compromettaient sa sûreté. Aussi, le poussait-elle, sans cesse, à patienter, à attendre pour agir les instructions et les ordres du roi. « Le comte d'Artois a reçu une lettre de la reine qui dit qu'il faut attendre la fin de l'Assemblée, ce qui n'a pas le sens commun, et qui blâme fortement la conduite de

Monsieur. Il y a aussi une autre lettre du roi où sont ces mots : *Nous ne ferons rien dont vous puissiez avoir à rougir.* Mais, peut-on y compter ? Toutes les lettres disent qu'on va le faire aller à l'Assemblée Nationale. Jusqu'à présent, il s'y refuse. Mais, je parierais que cela finira par là. »

Cette lettre est du 23 janvier. Le 27 février, Condé écrit encore : « Le comte d'Artois a reçu par une occasion une lettre du roi et de la reine. Celle du roi est d'une faiblesse au delà de ce que vous pouvez croire. Il a l'air de craindre son frère. Il lui cite le peu de succès de ses démarches en Dauphiné comme une preuve qu'il n'y a rien à faire nulle part. Celle de la reine est encore plus forte en faiblesse. Après toutes les mauvaises raisons que vous pouvez imaginer, elle lui demande le sacrifice de toute idée de contre-révolution. Voilà la femme que La Queuille et tant d'autres présentent comme un modèle d'énergie... Le comte d'Artois va travailler à une lettre dans laquelle il repoussera cette faiblesse avec la plus grande vigueur et fera entendre qu'il a de grands moyens. Mais, il ne les confiera pas. Cela serait trop dangereux à cause du confident La Fayette. »

Et le 3 mars : « Ah ! qu'on croie bien qu'il n'y a malheureusement que faiblesse là-bas et que la seule force est et ne peut être qu'ici. C'est malgré eux qu'il faudra les sauver. Que La Queuille per-

suade à la reine que nous ne sommes ni des enfants ni des étourdis. Nous réunirons la prudence au courage... La reine veut toujours juger le comte d'Artois comme il y a dix ans ; mais ce n'est plus cela, Dieu merci ! »

Hélas ! contrairement à ce que disait Condé, c'était toujours la même chose. A ce moment comme plus tard, à Turin comme à Coblentz, dans l'exil comme sur le trône, le comte d'Artois demeura le personnage présomptueux et vain qu'il avait été à la cour de Marie-Antoinette, ne croyant qu'en sa propre sagesse, ignorant de son temps, des transformations de son pays, facilement accessible à toutes les illusions, dédaigneux des conseils d'autrui, convaincu que le suprême honneur consiste à ne jamais changer (1).

(1) A ce dernier point de vue, il faut lire la réponse suivante, qu'il fit à une lettre du bailli de Crussol qui, de Chambéry où il surveillait les mouvements du Midi, lui avait écrit pour lui demander s'il prêterait serment à la Constitution que préparait l'Assemblée : « J'ai reçu votre lettre du 19, mon cher bailli, et si je ne m'armais d'une patience peut-être exagérée, je vous prouverais d'une manière un peu ferme et un peu claire que vous êtes loin de me connaître... Moi composer ! avec le but où l'on va ! Bailli, je te regarde toujours comme mon ami. Eh bien! connais-moi donc. Labourer la terre, gagner mon pain à la sueur de mon front, périr enfin, fût-ce de misère, voilà ce que je préférerai toujours à un accommodement quelconque. Je n'en veux, je n'en écouterai même aucun. Ah! bailli, c'est vous qui m'avez écrit une pa-

Pendant la première partie de l'année 1790, ce n'est de la part du prince de Condé, écho fidèle de la pensée du comte d'Artois, que critiques, récriminations, bravades. A l'idée que le roi acceptera la Constitution qu'élabore l'Assemblée Nationale, qu'il jurera d'y obéir et de l'observer, les deux princes sont consternés. Ils écrivent à Bouillé qui commande à Nancy, pour lui proposer de faire évader le roi « avant qu'il soit réduit à cette dure extrémité. » La réponse de Bouillé arrive. « Elle est affreuse, dans le genre de celle de la reine. Il regarde la Constitution comme faite et la contre-révolution comme impossible. » De là à accuser Bouillé de trahir, d'être gagné par La Fayette, il n'y a qu'un pas. Ce général est dénoncé comme suspect à son ami le prince Henri de Prusse et ne trouve d'autre défenseur que le comte de Vaudreuil. (1)

Et du même coup, les princes apprennent que Mirabeau et le comte de Mercy ont des conférences secrètes dans le but de soustraire le roi et

reille chose ! Je l'avoue, j'en ai pleuré tout seul. Mais, je vous le pardonne et ne vous en aime pas moins. Rappelez-vous qui vous êtes, qui je suis, et parlez à votre ami un langage qu'il puisse écouter. Si mon honneur était caché sous la foudre, j'irais l'exciter à tomber sur moi. »

» 27 janvier 1790, *Papiers du maréchal de Castries.* »

(1) Voir la correspondance de Vaudreuil avec le comte d'Artois, publiée par M. Louis Pingaud (Plon Nourrit et Cie).

la reine au sort qui les menace. Condé ne se contient plus : « La reine veut bien être sauvée, pourvu que ce soit par tout autre que par nous, je n'ai cessé de le dire. » Le 10 mars, le comte d'Artois écrit à son frère pour le détourner de négocier. Et Condé de dire à Larouzière : « Ils sont perdus s'ils négocient avec leurs bourreaux. On leur fera céder beaucoup plus qu'ils ne doivent. Tous leurs vrais serviteurs leur demandent à genoux ou d'autoriser ou de laisser faire les princes qu'on sait être en bon train... On assure que le duc d'Orléans arrive à Paris. Cela me paraît bien fâcheux. Il y aura un massacre affreux à Paris, et La Fayette et lui tirailleront le roi. L'un des deux le sauvera peut-être. Quels sauveurs ! et qu'ils seront dangereux pour le prétendu sauvé ! »

La Fayette, Mirabeau, Tollendal, Mounier, tous ceux qui cherchent avec plus ou moins d'habileté à préserver les jours de la famille royale, à créer un état possible entre le roi et la Révolution, et, dans ce grand branlebas, à réserver quelques lambeaux du pouvoir royal, ceux-là sont les bêtes noires des émigrés, des personnages exécrés. « Qu'ils fassent et disent toutes les sottises qu'ils voudront. Nous ne pouvons les en empêcher. Ces gens-là ne nous reviendront jamais, surtout tant que M. Necker vivra, parce qu'ils espèrent toujours. » Et parlant de ces constitutionnels, de ces « monarchiens » pour

qui les émigrés nourrissent encore plus de haine que pour les révolutionnaires, Condé ajoute : « Ce parti mitoyen sera peut-être celui qui nous barrera le plus, car les enragés périront des accès multipliés de leur rage. »

Mais, le comte d'Artois a beau se remuer, protester, adjurer, écrire de longues et « fortes » lettres, conseiller au roi de signer une protestation contre les décrets de l'Assemblée, il ne parvient pas à se faire écouter. Le roi refuse de protester ; il finit même par ne plus répondre que brièvement à des avis qu'il désapprouve. Le 31 mars, les princes reçoivent à Turin, en reponse à leur mémoire de quinze pages, « une lettre d'une page. » On n'y parle point de la protestation. On ne la renvoie ni signée ni non signée.

De son côté, Madame Élisabeth, qui semble avoir avec son frère d'Artois des vues communes et qui s'attache à le renseigner sur ce qui se passe aux Tuileries, mande qu'il n'y faut compter sur aucune force, sur aucune énergie. « On ne songe qu'à avoir la vie sauve. Si vous agissez, attendez-vous à un désaveu public. » La reine a dit au marquis de la Queuille qu'on ne cessait de commettre des fautes à Turin. Le comte d'Artois est choqué par ce langage : « Jamais ces gens-là n'ont été, ne sont, ni ne seront servis avec plus de courage et de prudence que par nous. Il est affreux et décourageant

que l'on accuse nos agents d'indiscrétion. Que La Queuille proteste. Qu'il se défie de la séduction des grâces. Il ne s'agit pas d'être courtisan, mais de parler avec force. »

La Queuille s'ingénie à exécuter le mandat dont on l'a chargé. Il ne parvient pas à convaincre la reine. Elle ne s'applique qu'à lui démontrer l'absurdité et le danger des idées du comité de Turin, dont elle désire cependant qu'on ménage l'amour-propre. C'est le moment où elle écrit à Mercy : « L'extravagance de Turin est à son comble. Il n'est pas même sûr qu'on nous écoute davantage. Mais comme notre sûreté et peut-être notre vie en dépendent, il faut tenter tous les moyens jusqu'à la fin (1). »

Cette défiance de la reine pour le Comité de Turin et pour son chef, la plupart des royalistes raisonnables restés à Paris la partagent. A la fin de mars, il y a eu chez le duc de Liancourt une réunion de cinquante-deux personnes pour aviser au moyen de sauver l'État. On est tombé d'accord sur la nécessité de nommer un lieutenant général du royaume. Quelques voix sont allées à Monsieur, le plus grand nombre au duc d'Orléans et à La Fayette, pas une au comte d'Artois. Il est indigné de ce trait d'in-

(1) La reine à Mercy, le 26 juillet 1790. — Recueil Feuillet de Conches.

gratitude, indigné aussi d'être de la part de son frère et de sa belle-sœur l'objet de préventions injurieuses et tout à coup, il cesse de correspondre avec eux, uniquement préoccupé de sauver la couronne « malgré eux. » Et cependant un de ses amis les plus chers, Vaudreuil, lui écrit : « Les servir malgré eux est impossible ou alors vous seriez un rebelle et responsable de tous les crimes que ces efforts feraient commettre. » Mais, qu'importe au Comte d'Artois. Il ne cède pas ; il veut agir et faire parler de lui.

Quant à Condé, il n'est pas en reste d'agitations et d'intrigues. En juillet 1790, il publie un manifeste. « Depuis un an, j'ai quitté ma patrie, dit-il ; je dois exposer aux yeux de l'Europe les motifs qui m'ont forcé d'en sortir. Le peuple Français est égaré par des factieux ; mais il ouvrira les yeux, ce peuple bon, il rougira des crimes que l'intrigue et l'ambition de ses chefs lui ont fait commettre. Il relèvera de ses propres mains le trône de ses rois, ou je m'ensevelirai sous les ruines de la monarchie. La noblesse est sacrée ; c'est la cause de tous les princes, de tous les gentilshommes que je défends ; ils se réuniront sous l'étendard glorieux que je déploierai à leur tête. Oui, j'irai, malgré l'horreur que doit naturellement inspirer à un descendant de saint Louis, l'idée de tremper son épée dans le sang des Français, j'irai à la tête de la noblesse de toutes

les nations et suivi de tous les sujets fidèles à leur roi, qui se réuniront sous nos drapeaux, j'irai tenter de délivrer ce monarque infortuné. »

Le morceau était éloquent. On dit que la reine en avait été satisfaite. Mais Fersen le trouva intempestif. Ce fut aussi l'avis du comte Eszterhazy qui formula son opinion en ces termes : « Je crains bien que M. le prince de Condé n'ait pas l'adresse de Guillaume Tell et qu'il ne frappe à la tête, sans abattre la pomme. »

CHAPITRE III

Piétinement sur place. — Attitude dédaigneuse des cours. — Manœuvres à l'intérieur. — Les illusions se fortifient. — Mort de l'Empereur Joseph II et avènement de Léopold. — Progrès de la Révolution. — Hostilité prononcée de Marie-Antoinette contre les émigrés. — Difficulté d'assurer le salut de la famille royale. — Calonne s'installe à Turin et prend la direction de l'Émigration. — Louis XVI lui oppose Breteuil. — Le comte d'Artois se rend à Venise. — Il demande une entrevue à l'Empereur d'Autriche. — Elle lui est refusée, malgré les efforts de Calonne. — La diète de Ratisbonne. — L'Autriche et la Prusse songent à s'occuper des affaires de France. — Intervention du marquis de Bombelles auprès de l'Empereur.

Le temps s'écoulait en ces pénibles querelles. Les affaires de l'Émigration n'avaient pas fait un pas. Les efforts tentés pour soulever le Dauphiné menaçaient d'échouer. Soit que l'argent manquât, soit que les idées nouvelles trouvassent dans cette province plus de partisans que de contradicteurs, les tentatives avortaient l'une après l'autre. Les princes, au lieu d'ouvrir les yeux, au lieu de comprendre

qu'ils faisaient fausse route en vantant aux populations l'ancien régime, accusaient les autorités royales du Dauphiné de ne pas les seconder et même de les trahir en révélant à Paris leurs intrigues.

Leurs démarches auprès des cours n'étaient pas couronnées de plus de succès. Depuis plusieurs mois, parallèlement à la correspondance qu'il entretenait avec Paris, le comte d'Artois avait ouvert diverses négociations, à l'effet d'obtenir des secours. Il était parvenu, on ne sait comment, à arracher à son beau-père, le roi de Sardaigne, la promesse de douze mille hommes, si le roi d'Espagne se déclarait en faveur des Bourbons de France. M. de Vassé venait de partir pour Madrid afin d'y solliciter un concours auquel était subordonné celui du Piémont. D'autre part, on avait envoyé un agent dans les Flandres pour tirer parti des circonstances favorables qu'y pouvait faire naître le soulèvement de ces contrées résolues à secouer le joug de l'Autriche. D'autres émissaires allaient à Berlin, à Vienne, à Londres, sans mandat déterminé. On leur recommandait d'observer les événements, de signaler tous ceux qu'ils jugeraient susceptibles de servir la cause des émigrés.

On acceptait tous les services, tous les dévouements, toutes les bonnes volontés. Dans le Languedoc, on avait Froment, homme d'initiative et

d'énergie, mais intrigant, brouillon, capable d'insurger les populations et non de concentrer leurs efforts vers un but précis et déterminé (1). Rebourguil, un autre énergumène parcourait le Rouergue et le Quercy. Un major d'artillerie, échappé de Toulon, était envoyé en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine, pour se rendre compte de l'esprit des troupes « et notamment de l'artillerie. » A Valence on essayait de séduire le commandant militaire, M. de Graisin. On se plaignait de l'indifférence de la Normandie, du mauvais vouloir des députés de la Guyenne à Paris. « On voudrait qu'ils se souvinssent que nous existons et communiquent leurs résolutions. » Partout où se manifestait un symptôme de dégoût pour les idées nouvelles, à Montbrison, « où la population refusait de reconnaître les décrets de l'Assemblée, » à Brest où « trois géné-

(1) Il avait pris part aux troubles de Nîmes. Les deux extraits suivants donneront une idée de l'influence qu'il avait su prendre à Turin : « Dites à Froment que son conseil pour le pape va être suivi. Mais je doute du succès. Le cardinal de Bernis, non seulement n'osera pas le demander, mais même s'y opposera. » Il s'agissait d'obtenir un bref ordonnant des prières publiques pour le roi. Et encore : « Recommandez à Froment de veiller à sa sûreté personnelle, car, indépendamment de l'intérêt que nous prenons à lui (cela est extraordinaire, mais cela est vrai), le sort de l'État tient peut-être à cette tête-là. » Froment ne réalisa aucune des espérances qu'on avait fondées sur lui. Deux ans après, on le retrouve en Russie, sollicitant en vain et très humblement, des secours pécuniaires.

raux venaient de rétracter leurs serments de fidélité au régime révolutionnaire », dans le Vivarais et dans le Gévaudan « où les royalistes s'organisaient pour la résistance » on envoyait des émissaires à l'effet de recueillir des adhésions au parti des émigrés.

On essayait en même temps d'agir sur les parlements et sur le clergé. Aux parlements, on demandait des arrêts revendiquant la mise en vigueur des lois protectrices de la couronne ; au clergé, une active propagande par la chaire. Si, quelque part, un sermon royaliste était prononcé, on l'imprimait à plusieurs milliers d'exemplaires et on l'expédiait dans les provinces.

Sur la foi de deux gentilshommes provençaux arrivés à Turin, MM. de Castellane et de Villeneuve, on se leurrait de l'espoir que la Provence se déclarerait quand on voudrait et fournirait de douze à quinze millions pour payer les frais d'une insurrection. On accueillait comme paroles d'Evangile les lettres d'un certain abbé de Vaugelas qui, venu à Lyon pour y prêcher le carême, se disait en état de faire élire le général d'Autichamp, fidèle ami des princes, commandant des gardes nationales du Dauphiné. On discutait les moyens d'agir sur les garnisons. On racontait avec complaisance que celle de Soissons, composée du régiment d'Armagnac, était prête à marcher sur Paris pour enlever le roi

et le conduire à Lyon avec ses gardes du corps, après qu'il aurait protesté contre les actes et les décisions de l'Assemblée nationale.

Enfin, on se préoccupait de l'attitude de M. de Durfort, commandant de Grenoble. (1) On s'efforçait de savoir, si, dans le cas où les princes entreraient à main armée dans le royaume, il se déclarerait pour eux : « Il faut lui faire sentir la nullité des ordres quelconques de la part du roi, attendu sa captivité. » Pour toute réponse, M. de Durfort donnait à entendre qu'avant de songer à entrer en France, il fallait réunir des troupes et qu'on n'en avait pas.

Tels étaient les passe-temps des émigrés de Turin. Mais leur agitation demeurait stérile, car si les idées ne manquaient pas, les moyens de les

(1) « Nous avons la certitude qu'on a mis sous les yeux du roi un mémoire très violent contre le roi de Sardaigne et contre nous, et qu'il a été présenté au nom de M. de Durfort, commandant de Grenoble. Je ne puis le croire capable de cette infamie. Nous allons nous en éclairer positivement. Le mémoire a été présenté par M. de Ladevèze, qui l'a signé de la part de M. de Durfort. Il n'a fait aucun effet sur le roi. » (Condé à Larouzière, 23 janvier 1790.)

Le mémoire fut renvoyé au comte d'Artois par le roi. C'était une attaque en règle contre la petite cour de Turin, la légèreté de sa conduite, la frivolité de ses propos. On y répétait les calomnies propagées sur le roi et sur la reine. Le roi écrivit à cette occasion au comte d'Artois qu'il ne croyait pas à ces accusations. Le comte d'Artois, furieux, fit demander à M. de Durfort s'il était l'auteur du mémoire. M. de Durfort répondit négativement.

mettre en œuvre faisaient défaut. Si désorganisé que fût le gouvernement de Paris, c'était un gouvernement avec sa puissance et ses éléments d'action, contre lequel ne pouvait rien la poignée de paladins réunis en Piémont, qu'aucun État de l'Europe ne voulait écouter, le roi de France ayant fait déclarer dans toutes les capitales qu'il ne reconnaissait à personne, même à son frère, le droit de s'entremettre pour lui sans ses ordres (1). Bientôt même, il fallait abandonner l'espoir qu'on avait un moment fondé sur l'Espagne dont le roi de Sardaigne, un soir, à la veillée de famille expliquait d'un mot l'abstention, en disant ironiquement : « Mon frère d'Espagne n'a pas le sou. »

Alors, éclatait le dépit que causait au comte d'Artois son impuissance non seulement à sauver le roi, mais encore à empêcher qu'il fût sauvé par d'autres. « Nous savons que La Fayette a montré à la reine une lettre du général Schederer (Autrichien) qui commande à Liège, par laquelle il lui offre secours. Si cette lettre n'est pas supposée par La Fayette, elle est aussi mauvaise qu'extraordinaire. » C'est Condé qui parle ainsi le 14 avril. Le 17, son langage est pire encore : « Vous savez

(1) Jusqu'à la mort de Louis XVI, ses ambassadeurs auprès des cours étrangères restèrent à leur poste, quoiqu'ils y fussent, notamment, après l'arrestation de Varenne, l'objet d'une défaveur marquée.

comment s'est conduit le Bouillé. Aussi, je n'ai rien à vous dire sur ce que vous avez à mander à La Queuille à cet égard. Je crois bien que son ambition se tournerait à sauver le roi. Mais, par de nouvelles notions qui nous sont encore parvenues, nous avons lieu de penser qu'il croit La Fayette dans cette intention et qu'il est en correspondance avec lui. C'est ce qu'il y a de pis. M. de Castries croit aussi La Fayette retourné. Si le roi se sauve par ce moyen, il ne fera que changer de prison et tout sera perdu sans ressources. »

Alors aussi, commençaient les amers découragements, accrus par les lamentables nouvelles qu'apportaient de Paris les émigrés, toujours plus nombreux (1), par les acrimonieuses remontrances du

(1) En juillet 1790, le ministre de France signale au département des Affaires étrangères comme nouvellement arrivés à Turin les princes de Tarente et de Rohan Guémenée, les marquis de Barentin, d'Escars, de Courtemanche, de Miran, de Ferronnière, de Turpin, de Montesson; le comte et la comtesse de Vintimille, les comtes de Vérac, de Lévis, de Grammont, de Polignac, de Gourville, de Flotte, de Faucigny, le vicomte de Mirabeau, le vicomte de Berthier, le baron du Faucon, le baron d'Ailhaud, le chevalier de Lafargue, le chevalier de Bouglars, le chevalier de la Trémoïlle, M. Ferrand, conseiller au Parlement de Paris, M. de la Tresne, avocat général à celui de Toulouse, puis, pêle-mêle, sans titres, des magistrats, des officiers, des membres de l'Assemblée nationale : MM. de Lévignac, de Palarin, de Vernègues, Walsh de Séran, Pelletier de Morfontaine, de Roux de la Fare, de Pennetier de

roi de Sardaigne, qui prenait alarme de ce flot grossissant de fugitifs, dont les projets, les plaintes, les exigences choquaient ses sujets (1), menaçaient

La Roque, de Beaune, de Colard, de Guilleragues, de Capdeville, de Lally-Tollendal, de Montmorency, de la Rochelambert, de Maussion, de Suffren.

Ce n'était plus le temps où on n'osait émigrer. L'émigration maintenant devenait à la mode. Ne pas partir, c'eût été se déshonorer. A la liste qui précède, il faut ajouter celle des émigrés arrivés antérieurement ainsi que les familles réfugiées à Nice, à Chambéry, à Montmeillan, et que le roi de Sardaigne était obligé de faire protéger contre les populations qui leur reprochaient de provoquer par leur présence la hausse des objets de première nécessité et voulaient les chasser.

A la fin de sa dépêche, le ministre de France, après avoir exposé qu'il donnait aux nouveaux venus, chaque semaine, des dîners de vingt-cinq et trente couverts, ajoutait : « Ma position et mes devoirs deviennent chaque jour plus difficiles. Il serait à desirer que le roi voulût bien me faire connaître d'une manière positive ses vues et me donnât personnellement des ordres précis. » A remarquer qu'il n'est ici question que des émigrés de Piémont, de Nice et de Savoie.

(1) A Turin, les émigrés n'avaient pas su se faire aimer, et surtout Condé. Lorsqu'à la suite du comte d'Artois, ils partirent, ce fut par toute la ville et même à la cour, une explosion de joie. Le départ, arrêté en principe, dès le mois de décembre 1789, fut hâté par deux duels entre officiers, dans l'un desquels il y eut mort d'homme. Choiseul racontait que les princes avaient obligé des magistrats et des financiers à endosser l'uniforme militaire : « On en a bien ri, écrivait-il, et ces désœuvrés ont rempli la ville de leur désœuvrement et de leurs querelles. »

d'attirer sur ses États les représailles de la France (1).

Les réveils d'espérances propres à faire trêve à ces découragements, devenaient de plus en plus rares. Il n'est que trop facile de les énumérer. Un jour, c'était l'arrivée de députés auvergnats conduits par les comtes de Fargues et de Bosredon, qui venaient offrir au comte d'Artois les services de quatre cents gentilshommes de leur pays (2) ; un autre jour, des chevaliers de Malte se déclarant prêts à se ranger sous les ordres du prince (3). Puis, on annonçait comme imminent un soulèvement à Lyon, Condé soufflait au comte d'Artois de se mettre à la tête des gardes nationales pour marcher sur cette

(1) Au mois de juillet, il y eut à Nice une panique. On annonçait que des bandes marseillaises marchaient sur la ville pour y massacrer les Français qui s'y trouvaient.

(2) Ce fut l'origine de ce que l'on a appelé la coalition d'Auvergne. Cette coalition fournit à l'armée des princes un corps de plusieurs centaines d'hommes montés et équipés à leurs frais et qui, sous les ordres d'un lieutenant général et de deux maréchaux de camp, fit la campagne de 1792. Ce corps fut licencié après la retraite de Brunswick.

(3) Ils envoyèrent au comte d'Artois l'un d'eux, le chevalier de Ligondès. Il demanda en leur nom que les chevaliers de Malte de nationalité française fussent autorisés à servir dans les rangs de la noblesse rassemblée pour la défense du roi. Il fut fait droit à leur requête. Il en arriva un assez grand nombre qui servirent honorablement dans l'armée des princes et dans l'armée de Condé.

ville. Ce projet restait à l'étude jusqu'au moment où, en décembre, il était dénoncé à l'assemblée nationale. Enfin, le 20 juin, éclatait à l'improviste la nouvelle de la mort de l'Empereur Joseph II. On le savait hostile à la France en général, aux émigrés en particulier. On attendait mieux de son successeur Léopold, et si faible que fût cet espoir, il ouvrait cependant une perspective heureuse sur l'avenir.

Il y avait un an que le comte d'Artois était à Turin. Pendant cette année, il s'était dépensé en démarches humiliantes auprès des cours, il avait dilapidé des ressources précieuses sans arriver à aucun résultat. C'est à son frère, c'est aux royalistes restés en France qu'il faisait remonter la responsabilité de ses échecs, tandis qu'il méritait seul d'en porter le fardeau (1).

Il était seul coupable, coupable d'avoir voulu, en dépit de son inexpérience et de son incapacité, se faire une politique à lui, malgré son frère et contre son frère, coupable de n'avoir su ni la formuler, ni donner à ses efforts une direction unique, précise et raisonnée, coupable surtout d'avoir, par ses folles tentatives, ses imprudences, ses propos inconsidérés, ébranlé cette monarchie dont il se disait le

(1) « Il s'est tant bercé, il m'a tant bercé d'illusions que j'ai perdu une grande partie de ma confiance. » C'est le fidèle Vaudreuil qui laisse échapper cet aveu. — Voir sa correspondance.

défenseur, en excitant contre elle la plupart de ceux qu'indignait et exaltait sa propre conduite.

Pendant ce temps, la Révolution avait marché à grandes enjambées. D'étape en étape, à travers des journées sanglantes, elle était arrivée à ce point d'avoir annihilé le pouvoir royal et fait le roi prisonnier dans son palais. Autour de ce malheureux prince s'agitaient d'intrépides dévouements (1).

(1) Il est assez difficile d'établir la liste complète des personnages qui, jusqu'au 21 janvier, se dévouèrent à la famille royale et au péril de leur vie, de près ou de loin, restèrent en communication avec elle. Les plus connus sont : le lieutenant général, marquis de Bouillé, l'auteur du projet de fuite qui vint échouer à Varennes, le comte Axel de Fersen, grand seigneur suédois, familier de la cour aux jours heureux, et que les malheurs du roi et de la reine ne firent qu'attacher davantage à eux, le comte de Mercy-Argenteau, le compatriote et l'ami de Marie-Antoinette, Jean de Simolin, ministre de Russie à Paris, le baron de Breteuil, le comte de Durfort, le marquis de Bombelles, le baron de Gilliers, M. de Bonnières, le comte Eszterhazy, le général de Jarjayes, le baron de Flanschlanden, le comte d'Agoult, le chevalier de Coigny, le baron de Goguelat, l'Anglais Crawford et enfin le marquis de Bonnay, officier des gardes du corps et député à l'Assemblée nationale qui, jusqu'au 20 juin 1791, refusa de quitter le service du roi et d'émigrer et se fit donner l'ordre de ne pas déserter son poste, afin de se mettre en état de mieux résister aux obsessions du comte d'Artois qui l'appelait auprès de lui.

On ne saurait énumérer les services de ces loyaux gentilshommes, leurs allées et venues, les négociations mystérieuses auxquelles ils furent mêlés, les périls que couraient ceux

Mais, ils ne pouvaient plus rien. Le mouvement révolutionnaire avait échappé aux imprudents qui s'en étaient emparés en favorisant ses débuts, avec l'espoir de le maîtriser à leur gré. Ils étaient maintenant dépassés, emportés eux-mêmes, devenus suspects aux yeux des nouveaux maîtres de la France.

Louis XVI, Marie-Antoinette plus encore que lui, voyaient clairement le péril qui montait autour d'eux. Ils pressentaient, qu'avant peu, leur couronne et leur vie seraient directement menacées. Mais, ils avaient la conviction que si leur situation déjà si compromise pouvait l'être encore d'une manière plus irréparable, c'était par l'intervention des émigrés.

Sybell dit avec raison que la reine ne voulait pas triompher par eux, d'abord parce qu'elle ne croyait pas à la possibilité de rétablir l'ancien ré-

d'entre eux qui portaient hors de France les communications de Louis XVI et lui rapportaient les lettres de ses agents.

Il en est d'autres plus obscurs et que leur dévouement n'a pas sauvés de l'oubli; tel l'avocat Fernand Christin, mort en 1830, à Saint-Pétersbourg, dans les papiers duquel ont été retrouvées quelques notes sur les émigrés, notamment celle-ci : « J'ai passé les premières années de l'Émigration dans la société et l'intime intérieur des princes, dévoué à leur cause que je croyais si belle et pour laquelle j'ai plusieurs fois exposé ma vie dans des voyages à Paris, aux moments les plus périlleux, pour les faire communiquer sûrement avec Louis XVI. »

gime, dont ils se proclamaient les champions, ensuite, parce qu'à son avis, leur triomphe laisserait le roi dans l'ombre et qu'en tous cas, l'apparence seule d'une alliance avec l'Émigration, anéantirait à jamais toute chance d'une restauration monarchique. Elle ne voyait que deux partis à prendre : fuir en Vendée, dans le Midi ou dans l'Est; ou s'appuyer sur les grandes puissances et surtout sur l'Empereur Léopold, en dehors de toute intervention des émigrés.

Mais, aucune de ces solutions n'était aisée. Tandis qu'aux Tuileries, on croyait l'Europe uniquement occupée de la Révolution, l'Europe continuait à assister indifférente à l'écroulement de la maison de Bourbon. Loin de songer à intervenir pour sauver sa sœur, l'Empereur, guidé par d'égoïstes calculs, se contentait de l'inviter à quitter Paris, ce à quoi elle répondait fièrement : « Mon devoir est de rester où la Providence m'a placée et d'opposer mon corps, s'il le faut, aux couteaux des assassins qui voudraient arriver jusqu'au roi. Je serais indigne du nom de notre mère, qui vous est aussi cher qu'à moi, si le danger me faisait fuir loin du Roi et de mes enfants. » Ainsi, rien à attendre de l'Europe.

Il n'était pas plus facile de fuir, tant devenait rigoureuse la surveillance exercée autour de la famille royale. Vers la fin d'octobre, le roi songea

à rejoindre le marquis de Bouillé, commandant en chef de l'armée de l'Est. Il lui fit communiquer son dessein par d'Agoult, l'évêque de Pamiers. Bouillé répondit que l'entreprise présentait trop de dangers pour qu'il fût d'avis d'y donner suite. « Si elle ne réussit pas, disait-il, elle perdra le roi et la monarchie. » Il préférait engager l'Empereur à faire avancer des troupes sur la frontière, en prenant pour prétexte l'atteinte portée par les décrets de l'Assemblée aux droits des princes allemands possessionnés en Alsace-Lorraine. Lui-même feindrait de vouloir repousser cette agression. Une adresse demanderait que le roi se mît à la tête de l'armée. Cette combinaison l'eût sauvé et lui aurait même permis de jouer le rôle de pacificateur. Mais, hélas ! c'étaient là des plans irréalisables ou d'une exécution laborieuse, sans compter qu'on pouvait toujours craindre qu'à la première démonstration de l'Autriche sur la frontière, l'Assemblée ne traitât la famille royale en otage.

Elle n'était que trop disposée à rendre le roi responsable de la conduite des émigrés, et surtout de celle de son frère, le comte d'Artois. Comme pour justifier cette disposition, un mémoire portant la signature des princes, venait de paraître, et bien qu'ils n'en fussent pas les auteurs, il n'avait pu circuler sous leur nom que parce que le bruit se répandait qu'ils en préparaient un. Ce bruit était

fondé. Depuis le 15 septembre, l'agitation des émigrés de Turin redoublait. De nouveau, on y rêvait de manifestations solennelles, d'éclatantes démarches auprès des cours. Au découragement survenu dans les premiers jours de l'été, succédait une fiévreuse activité. C'est que Calonne était arrivé et prenait, dans les conseils du Comte d'Artois, une situation qui tenait du favori et du premier ministre.

Sans contester son dévouement, on peut dire de Calonne qu'il est l'homme fatal de l'Émigration. Présomptueux et crédule, il croyait à son infaillibilité comme à la toute-puissance de son crédit. A peine installé à Turin, où le roi de Sardaigne, qui redoutait son esprit d'intrigue, fut long à l'admettre, il s'empara de la haute direction des affaires (1). Dans le but de former une coalition, il voulut employer Victor-Amédée. Mais, ce dernier se retranchait plus que jamais dans une prudente neutralité. Aux exhortations de Calonne, qui lui demandait de prendre l'initiative d'une manifestation en faveur

(1) Son installation à Turin donna lieu à de laborieuses négociations : après avoir promis d'y venir, il s'y fit longtemps attendre, si bien que ses amis se demandaient si les Jacobins ne l'avaient pas fait assassiner. Puis, quand il eut fixé la date de son arrivée, il fallut vaincre les répugnances de Victor-Amédée qui redoutait en le recevant, de déplaire à Louis XV Calonne resta plusieurs jours aux environs de Turin avant de pouvoir entrer dans la ville.

du roi de France, il opposait, avec un flegme imperturbable, d'inébranlables refus.

Calonne se lassa bientôt de cette résistance. Il démontra au comte d'Artois que, tant qu'il résiderait à Turin, il n'obtiendrait aucun résultat parce que ses efforts seraient toujours paralysés par le mauvais vouloir de son beau-père. Il l'engageait donc à partir, à se rendre à Vienne, auprès de l'Empereur pour y plaider lui-même sa cause. On touchait alors aux premiers jours de novembre. A cette date, le comte d'Artois, docile aux conseils de Calonne, était résolu à quitter la capitale du Piémont où sa présence et celle du prince de Condé « excitaient trop le zèle des bons Français », et à partir pour Rome. Mais, soudainement, un autre incident surgissait.

Louis XVI, ayant appris l'arrivée de Calonne auprès de son frère, s'était alarmé de ce rapprochement. Afin d'en conjurer les effets, il avait donné de pleins pouvoirs pour traiter avec les gouvernements étrangers, à un autre de ses anciens ministres, au baron de Breteuil, le vieux rival de Calonne, alors réfugié à Soleure en Suisse (1). Ces

(1) Breteuil avait cinquante-huit ans. Ambassadeur à vingt-cinq ans en 1758, il était devenu, en 1783, ministre de la maison du roi et n'avait quitté ce poste qu'en 1789. Il le reprit, mais pour quelques jours seulement, le 12 juillet de la même année. Il émigra à la fin de ce mois et se retira en Suisse, où la confiance du roi alla le chercher.

pouvoirs portent la date du 20 novembre. « J'approuve, était-il dit dans la lettre officielle qui les libellait (1), tout ce que vous ferez pour arriver au but que je me propose, qui est le rétablissement de mon autorité légitime et le bonheur de mes peuples. » C'est ainsi qu'aux efforts réitérés de son frère, le roi répondait par le plus formel désaveu, en déclarant qu'il entendait rester seul maître de ses opérations.

A peine investi de ces pouvoirs, Breteuil se mettait en relations avec Fersen, Mercy et Bouillé pour aviser avec eux aux moyens d'assurer l'évasion de la famille royale. Serait-ce à Metz que le roi se réfugierait? Serait-ce en Vendée? Fallait-il attendre pour tenter le coup que l'Autriche se fût décidée à faire avancer des troupes sur la frontière? Telles étaient les questions qu'il y avait lieu de résoudre. Breteuil les posait à ses correspondants.

En même temps, il écrivait au comte d'Artois. Sans l'éclairer sur le véritable caractère de sa mission, il l'invitait à demeurer tranquille à Turin « jusqu'à ce que les affaires politiques eussent fixé la mesure d'intérêt que l'Europe prendrait aux affaires de France, et à s'occuper, en attendant, des affaires méridionales. » Il donnait, sous cette forme, un aliment à l'activité du prince,

(1) Le texte en est reproduit dans le recueil Feuillet de Conches, t. I, page 390.

tout en l'écartant des négociations diplomatiques où son ingérence ne pouvait que desservir les intérêts de la monarchie.

Cette lettre irrita le comte d'Artois, le prince de Condé et surtout Calonne. Dans la rentrée en scène de Breteuil il pressentait une attaque de la reine contre lui. Il y crut d'autant plus que Breteuil affectait des tons de maître. Cependant, le comte d'Artois sut se contenir. Il se contenta de répondre que, sans avoir reçu d'aucun souverain des engagements positifs, il se croyait en droit de concevoir de grandes espérances. Cette réponse faite, il continua à suivre aveuglément les conseils de Calonne, sans tenir aucun compte des ordres du roi. Secrètement, il se préparait à quitter Turin. Il avait écrit à l'empereur Léopold pour lui demander une entrevue et envoyé sa lettre par un de ses familiers, le baron d'Escars. Puis, brusquement, il se décidait à faire partir Calonne, avec la mission d'appuyer sa requête. Lui-même, résolu à le suivre à peu de jours de distance, confiait ses projets à son beau-père et obtenait de lui une lettre le recommandant aux bonnes grâces de Léopold.

Par malheur, ce dernier avait déjà reçu du roi et de la reine de France, l'instante prière de repousser tout projet les concernant, qui ne serait pas présenté par eux-mêmes. Il était donc résolu à ne

pas se prêter à une entrevue avec le comte d'Artois et le lui écrivit. Mais, quand cette réponse arriva à Turin, le comte d'Artois et le prince de Condé, après avoir lancé contre l'Assemblée nationale un fougueux manifeste, étaient déjà partis, celui-ci pour l'Allemagne où il comptait réunir plus de moyens d'action qu'en Italie ; celui-là pour Venise, afin de s'y trouver en même temps que l'Empereur à qui Calonne était chargé de l'annoncer.

A Venise, les plus pénibles déceptions l'attendaient. Il n'y avait ni lettre impériale, ni nouvelles de Calonne. Il dut y rester très anxieux durant plusieurs jours. Le 26 janvier seulement, un courrier du Turin lui apporta les lettres attendues. Elles étaient désolantes. L'Empereur renonçait au voyage de Venise et refusait de recevoir le frère de Louis XVI. Le prince dut en conclure que la mission de Calonne avait échoué. Et c'était vrai.

Arrivé à Burckerndorf, petit village à quatre lieues de Vienne, Calonne qui voyageait incognito sous le nom de Dommartin, s'y était arrêté. De là, il avait écrit au comte de Cobenzl, ministre des affaires étrangères d'Autriche, pour lui annoncer son arrivée et solliciter de l'Empereur une audience. Quelques heures plus tard, il recevait une réponse négative. Léopold ne voulait s'entretenir ni avec le comte d'Artois, ni avec son représentant, ni main-

tenant, ni plus tard. Les termes de ce refus ne laissaient aucune place à l'espérance d'une décision moins rigoureuse. Calonne, la mort dans l'âme, s'était alors résigné à partir, après avoir envoyé à Cobenzl un long mémoire destiné à l'Empereur et attendu vainement une réponse.

Dans ce mémoire, en date du 20 janvier 1791, se trouvait nettement formulée contre La Fayette l'accusation d'avoir feint de vouloir sauver la famille royale, tandis qu'en réalité, il ne songeait qu'à fortifier son propre pouvoir. « Différer plus longtemps d'agir, disait Calonne, c'est tout perdre ; laisser le roi et la reine dans la situation à laquelle ils s'abandonnent, c'est les laisser périr et les exposer beaucoup plus qu'en les secourant malgré eux. Un secours puissant qui en imposerait aux scélérats et rendrait Paris responsable de la sécurité de la famille royale est le seul préservatif efficace. » Propos inutiles ; l'Autriche ne voulait pas intervenir.

Elle repoussait la sollicitation du comte d'Artois en alléguant la volonté du roi. Mais, elle n'accueillait pas mieux les démarches de Breteuil qui lui parlait au nom du roi, et avec plus de modération et de mesure que Calonne, poursuivait le même but que lui. C'est en pure perte que Breteuil écrivait au comte de Mercy, alors à Bruxelles, afin de lui exposer ses vues ; il n'en obtenait pas de réponse précise. Mercy refusait même de lui envoyer un

chiffre que Breteuil demandait pour rendre plus facile et plus sûre sa correspondance, et il se faisait de ce refus un titre aux bonnes grâces du vieux Kaunitz.

A cette même époque, la reine écrivait à Mercy : « Il paraît que mon frère d'Italie ne sera pas reçu à Vienne. Je le désire fort. Ce voyage ne peut que nous compromettre de toutes façons, puisque celui qui veut l'entreprendre y va sans notre aveu et que tous ses alentours et amis ne cessent de dire des horreurs de moi. » Ainsi, les infortunes de la famille royale, loin de cimenter l'union de ses membres, ne faisaient qu'accroître et envenimer leurs dissensions. Ces dissensions elles-mêmes avaient pour effet de les affaiblir auprès de ceux dont ils sollicitaient le secours. Elles permettent de dire que jusqu'à sa mort, le roi n'eut pas de pire ennemi que les émigrés et qu'ils furent les principaux auteurs de ses maux.

Après l'avortement de la mission de Calonne, le comte d'Artois, loin de presser son retour à Turin, résolut d'attendre à Venise son envoyé. Peut-être, aussi, espérait-il, malgré tout, que l'Empereur, dont le voyage en Italie n'était qu'ajourné, se départirait de sa rigueur et consentirait à se rencontrer avec lui. Ainsi qu'on le verra bientôt, l'événement devait lui donner raison.

Presqu'au même moment, une affaire d'une autre

nature sollicitait son attention. La Diète germanique était réunie à Ratisbonne. Les princes allemands possessionnés en Alsace-Lorraine et lésés dans leurs droits par les résolutions du gouvernement Français, venaient de porter leurs griefs devant elle. (1) Seule, elle pouvait décider, sous quelle forme ils formuleraient leurs réclamations, s'ils demanderaient par les armes, avec l'appui de l'Empereur agissant en tant que prince allemand et chef de la Confédération, à être réintégrés dans leurs anciens privilèges ou s'ils se contenteraient des indemnités que leur offrait l'Assemblée nationale et si, dans le cas où ils se prononceraient pour une démonstration militaire, ils se borneraient à envahir

(1) En conformité des votes émis par l'Assemblée nationale dans la nuit du 4 août 1789, à l'effet d'abolir les privilèges féodaux, un décret du 28 octobre 1790 avait invité le roi à traiter avec les princes étrangers propriétaires de terres en France et qui devaient subir la loi commune. Plusieurs des Électeurs possessionnés en Alsace-Lorraine se refusèrent à céder leurs biens, quoiqu'une indemnité leur eût été offerte. L'Empereur prit fait et cause pour eux et demanda au roi le rappel des lois contraires au traité de Westphalie. Mais il ne fut tenu aucun compte de ces réclamations dont la Diète fut saisie, après que la France les eût repoussées en maintenant ses offres d'indemnité. En décembre 1791, la Diète rendit un « conclusum » énergique, protestant contre la dépossession et contre la faiblesse de ceux qui étaient disposés à y souscrire. Ce débat durait encore quand la guerre éclata. Il en fut non la cause mais le prétexte.

l'Alsace et la Lorraine. Entre ces diverses solutions, les émigrés devaient souhaiter celle qui rendrait la guerre inévitable. Le comte d'Artois crut qu'il serait utile à sa cause d'avoir à Ratisbonne un homme sûr qui pèserait sur les délibérations de la Diète et la disposerait à repousser les propositions conciliatrices de la France. Il désigna pour remplir cette mission le marquis de Larouzière (1). C'est à Inspruck, où ce dernier se trouvait, qu'il reçut l'ordre de partir pour Ratisbonne.

« Le but de la guerre, était-il dit dans ses instructions, étant de réintégrer dans leurs droits, les princes de l'Empire possessionnés en Alsace, le corps germanique pourrait bien se trouver satisfait quand il aurait envahi cette province et ne pas aller plus loin. Il vaudrait donc mieux que les princes de l'Empire donnassent leur contingent en argent et que la Diète, en déclarant la guerre à la France, chargeât l'Empereur de la faire. Ce serait pour l'Empereur sa reprise de possession de l'influence

(1) Voici le texte du libellé de ses pouvoirs. Ce fut le premier acte de ce genre que signa le comte d'Artois : « Vu la captivité de mon frère et des aînés de ma maison, d'après les droits que me donne ma naissance, j'autorise le marquis de Larouzière à traiter en mon nom auprès de la Diète pour la déterminer à toutes les démarches qui pourront concourir au salut de la France et à la délivrance du roi. — Venise, 11 février 1791. » Cet acte constituait une véritable prise de possession du pouvoir royal.

sur la Confédération que la Prusse lui avait enlevée. » Larouzière devait donc pousser la Diète à la guerre et déterminer l'Autriche à en prendre la direction. Il devait aussi provoquer une protestation solennelle contre « l'insolente lettre de Montmorin (1). »

Le comte d'Artois espérait entraîner ainsi l'Allemagne dans une guerre contre la France et la décider, une fois cette guerre commencée, à ne déposer les armes que lorsque le roi aurait recouvré son pouvoir. Mais, pour accomplir une telle tâche, il fallait d'autres moyens d'action que ceux qu'il possédait. D'incorrigibles illusions pouvaient seules lui donner l'espoir d'y réussir.

Larouzière partit pour Ratisbonne. Disons sans tarder qu'il n'y obtint aucun résultat. Le désaccord régnait entre les membres de la Diète. Les uns étaient disposés à accepter les indemnités que leur offrait la France. Les autres, avant de se prononcer, voulaient savoir si l'Empereur les assisterait. D'autres enfin, comme les Électeurs de Trèves et de Mayence, alléguaient qu'ils n'avaient que des droits

(1) Le comte de Montmorin, ministre des Affaires étrangères, en transmettant à l'Assemblée la protestation de l'Empereur contre les décrets, y avait joint une lettre dans laquelle il affirmait que cette protestation n'était qu'une affaire de pure forme et que, loin de vouloir l'appuyer, l'Empereur en avait annulé la teneur par ses explications.

purement diocésains, de la perte desquels on ne pouvait les indemniser avec de l'argent. Entre ces intérêts contradictoires, Larouzière fut impuissant à faire prévaloir le parti que souhaitait le comte d'Artois. La résistance que rencontraient ses idées s'étayait sur le répugnance qu'éprouvait l'Autriche à se lancer dans la guerre et sur ses efforts pour décider la Diète à accueillir les propositions de la France.

Les instructions que l'Empereur envoyait à ses agents se ressentaient de ces dispositions. Il ne se refusait pas d'entrer en campagne. Mais, il aurait voulu n'intervenir que si la guerre civile éclatait dans le royaume. En vain lui démontrait-on que les mécontents étaient trop dispersés, trop surveillés, trop dépourvus de ressources pour combiner une révolte générale, tandis qu'au contraire, ils se soulèveraient le jour où ils seraient assurés de l'appui d'une armée étrangère, il ne voulait rien entendre. Cet entêtement convainquit Larouzière que Léopold cherchait surtout à affaiblir le parti des princes, à aggraver le désordre de la France afin d'être mieux à même de la démembrer. Fondée ou non, cette conviction eut pour effet de le décourager. Durant les deux années qu'il vécut à Ratisbonne, il y fut bien moins un négociateur que le correspondant du comte d'Artois, chargé de lui envoyer des informations.

Parallèlement à cette affaire, le comte d'Artois, par l'intermédiaire du ministre de Suède à Venise, négociait avec le Sultan duquel il sollicitait des secours précuniaires s'élevant à plusieurs millions. Mais, cette tentative n'ayant pas abouti, il se tourna vers la Prusse. Elle consentit à prêter quelqu'argent, mais ajourna toute décision au sujet de la guerre. Ce n'est pas qu'elle persistât dans l'indifférence qu'elle avait d'abord manifestée pour les événements qui se passaient de ce côté du Rhin. Elle commençait au contraire à s'en inquiéter. Un envoyé qu'elle entretenait à Vienne en vue des affaires de Pologne, le colonel Bischoffwerder, dans un projet de traité créant, en prévision de certaines éventualités, une alliance Austro-Prussienne contre la Russie, y avait introduit une clause relative à la France. Par cette clause, les deux cours s'engageaient à prendre le plus tôt possible des dispositions pour rétablir Louis XVI dans son autorité.

Mais, lorsque de cette formule vague et générale, on passait aux détails et on cherchait à la préciser, on ne s'entendait plus. Quand l'Autriche parlait d'adresser au gouvernement français un solennel avertissement, la Prusse répondait, non sans raison, qu'une telle démarche ne pouvait être tentée qu'autant qu'on serait en état de l'appuyer militairement. D'autre part, elle entendait que chacun des contractants s'engageât à renoncer à toute conquête,

si Louis XVI était remis en possession de ses droits et que pour le cas où la restauration échouerait, après que l'Alsace et la Lorraine auraient été conquises, on décidât à qui seraient attribuées ces deux provinces.

C'est au milieu de ces difficultés que s'engageaient des négociations isolées et partielles et qu'elles ne s'engageaient que pour traîner en longueur, paralysées par l'impuissance des uns, l'égoïsme des autres et les craintes que la France inspirait à tous. Cependant, l'opinion se propageait que les chimères des émigrés et les violences Jacobines exposaient l'Europe à de redoutables périls. L'Empereur commençait à s'émouvoir tout en déclarant qu'on ne pouvait rien entreprendre tant que la paix n'aurait pas été conclue entre les Turcs et les Russes.

Désespéré de ces longueurs, le comte d'Artois en attendait à Venise le dénouement, quand il fut averti par le bruit public que ses tantes, Mesdames Victoire et Adélaïde venaient de quitter Paris et se rendaient à Rome par Turin (1). Il partit aussitôt et arriva dans la capitale du Piémont à

(1) Elles partirent le 19 février 1791. Après leur départ, la foule irritée se porta sur le Palais du Luxembourg où habitait le comte de Provence et, après avoir exigé le serment qu'il ne quitterait pas Paris, exigea qu'il allât se fixer aux Tuileries, ce qu'il fit.

temps pour les recevoir (1). Elles ne firent qu'y passer. Après leur départ, il resta quelques jours encore auprès de son beau-père. C'est là qu'il reçut un envoyé de la reine, le comte de Durfort, chargé de le supplier, lui et le prince de Condé, de renoncer à des projets dont la réussite était douteuse « et qui vous exposeraient, disait Marie-Antoinette, sans nous servir. » Mais, il était résolu à ne rien entendre, encouragé à persévérer dans ses projets par une lettre de Calonne.

Arrivé à Venise après son départ, son conseiller lui écrivait que les affaires prenaient une tournure meilleure, que le voyage de l'Empereur en Italie venait d'être fixé au mois d'avril et que s'il se trouvait sur son passage, ce prince ne refuserait pas de le recevoir, qu'il fallait tenter l'impossible pour arriver jusqu'à lui. Le comte d'Artois se mit en route de nouveau. Quelques jours plus tard, il rejoignait Calonne à Venise.

La France était encore représentée dans les États Vénitiens par le marquis de Bombelles (2), un des favoris de la famille royale. Lors du premier séjour du comte d'Artois à Venise, ce diplomate

(1) Il alla à leur rencontre jusqu'à Suze, la cour jusqu'à Rivoli, escortée, dit un rapport officiel, de douze cents carrosses.

(2) Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, devint évêque d'Amiens et aumônier de la duchesse de Berry.

s'était tenu sur la plus grande réserve, en alléguant les ordres du roi. Au retour du prince, il se montra plus empressé et se mit à sa disposition. Il venait justement de recevoir des Tuileries, par l'intermédiaire de Breteuil, des lettres et un mémoire destinés à l'Empereur, qu'on le chargeait d'aller lui remettre. Sans faire au comte d'Artois confidence de ce message, il offrit, au moment de partir, ses bons offices afin d'obtenir de Léopold l'audience refusée jusque-là. Son offre fut acceptée et tandis qu'il se dirigeait sur Mantoue, le comte d'Artois et Calonne se résignaient à demeurer à Venise pour y attendre les effets de sa requête (1) et y passaient agréablement le temps dans les plaisirs du carnaval.

(1) La complaisance de Bombelles donna lieu à un grave incident. N'ayant pas rencontré l'Empereur à Mantoue, il lui écrivit. Sa lettre commençait ainsi : « Sire, je suis arrivé ici avec une double mission pour Votre Majesté. » Le brouillon de cette lettre, oublié par lui dans sa chambre d'hôtel, tomba aux mains d'un neveu de Calonne qui l'envoya à son oncle. Ce dernier en prit prétexte pour dire au comte d'Artois que Bombelles trahissait. Interpellé par le prince, quand il le retrouva, Bombelles, pour se justifier, avoua qu'il avait été chargé par le roi, d'un message.

— Qu'est-ce que le roi, monsieur, dans ce moment-ci? s'écria le comte d'Artois. Il n'est de roi que moi et vous me devez compte de votre conduite.

Bombelles répliqua vertement, se retira et ne revit pas le prince. Il fallait citer cet incident, qui explique pourquoi, quelques mois plus tard, Bombelles ayant reçu du roi et de Breteuil une mission secrète pour Saint-Pétersbourg, le comte

d'Artois en fut si froissé. En quittant Venise, Bombelles se rendit à Naples où il avait été précédemment ambassadeur. Il s'y croyait oublié. Mais la reine Caroline le traita comme s'il eût toujours représenté le roi de France, lui accorda une pension et le retint à sa cour jusqu'au moment où la confiance de Breteuil vint l'y chercher pour l'envoyer en Russie.

L'incident Bombelles agita longtemps l'Émigration et le comte d'Artois fut longtemps à l'oublier. Cependant en 1804, il écrivait à Vaudreuil : « M de Bombelles a pu avoir des torts envers moi. Mais, je ne peux oublier que sa femme était l'amie de ma malheureuse sœur et qu'en mourant, elle m'a recommandé la famille de son ami. »

CHAPITRE IV

Les princes de Condé en Allemagne. — Ils y commencent l'organisation de leur armée. — Leurs préparatifs préoccupent la cour de Vienne. — L'Empereur rebelle à l'idée d'une guerre contre la France. — A Paris, la situation s'aggrave. — La mort de Mirabeau. — Fersen, Bouillé et Breteuil cherchent à soulever l'Europe sans le concours de l'Autriche. — Difficultés que rencontre ce projet. — Le comte d'Artois espère toujours que l'Empereur le recevra. — Bombelles réussit à lui procurer une entrevue avec ce souverain. — Elle a pour effet d'accroître les défiances de Léopold envers les émigrés. — Le comte d'Artois persiste dans ses projets. — Il se rend à Coblentz. — Accueil enthousiaste qui lui est fait par l'Électeur de Trèves. — La famille royale quitte Paris. — Elle est arrêtée à Varennes et ramenée aux Tuileries. — Le comte de Provence se réunit au comte d'Artois. — Ils s'installent à Coblentz, résolus à ne tenir aucun compte des ordres de leur frère.

En quittant Turin, le prince de Condé, son fils et son petit-fils s'étaient rendus en Allemagne. Des bruits de guerre remplissaient tout le pays qui longe le Rhin. On annonçait que l'Assemblée nationale, pour contraindre les princes possessionnés en Al-

sace à accepter les conditions qu'elle leur offrait, allait donner l'ordre aux troupes françaises d'entrer dans les Électorats. La nouvelle était prématurée. Mais, en se propageant, elle avait eu pour effet de décider un grand nombre d'officiers gentilshommes et de soldats, appartenant aux corps en résidence dans les villes frontières, à sortir de France pour se mettre aux ordres des princes(1).

En arrivant en Allemagne, les Condé trouvèrent, dispersés sur les bords du Rhin, près de trois mille de ces déserteurs fournis par les régiments de Berwick et de Dillon, la légion de Saint-Clair et les compagnies rouges. Le 30 août 1791, ils passèrent ces troupes en revue dans la plaine de Neuwied. Là, dans des allocutions enflammées, elles furent invitées à se tenir prêtes à marcher avec l'armée impériale dont on annonçait l'arrivée prochaine. En attendant, on les cantonna dans les environs de Worms où elles devaient recevoir leurs approvisionnements.

Échauffées d'un brûlant enthousiasme, elles avaient hâte d'entrer en France, de marcher sur Paris, afin d'en chasser l'Assemblée nationale et

(1) Des émissaires des princes travaillaient à détacher les troupes de lignes de leur drapeau. Dans sa principauté d'Ettenheim, le cardinal de Rohan faisait ouvertement des levées d'hommes. Il contribua à former la légion dite de Mirabeau.

de délivrer le roi. De la place où elles étaient campées entre la vieille cité germanique et le fleuve, elles apercevaient, se profilant sur l'horizon, les cimes des Vosges qui tenaient toujours présente à leurs yeux la patrie abandonnée et d'où ils n'étaient sortis qu'avec l'espoir d'y rentrer bientôt. Cette vue surexcitait leur ardeur.

Ces mouvements de troupes, à raison de leur caractère provocateur, préoccupaient la cour de Vienne qu'inquiétaient déjà depuis longtemps les allées et venues du comte d'Artois et ses efforts persévérants pour arriver jusqu'à l'Empereur. Celui-ci persistait à ne vouloir pas se rencontrer avec lui. Il lui répugnait d'avoir l'air de favoriser les émigrés, de paraître compter sur leur concours. Sa sœur ne cessait de lui écrire pour le mettre en garde contre eux. Elle lui répétait que leurs menaces irritaient les Français, empêchaient les affaires de prendre une tournure meilleure. A Vienne, Cobenzl disait au marquis de Noailles qui s'y trouvait encore comme ambassadeur de Louis XVI :

— Une pareille entrevue ferait tenir des propos, servirait peut-être les desseins de M. de Calonne en faisant accroire des choses qui ne sont pas, mais ne produirait certainement aucun changement dans les vues de sa Majesté Impériale.

Tout contribuait donc à démontrer que Léopold ne pouvait se résoudre à la guerre. Il la jugeait iné-

vitable ; mais, il l'ajournait sans cesse, soit qu'il voulût attendre d'être poussé à bout, soit qu'il cherchât, avant de l'entreprendre, à s'assurer quelque conquête pour prix de ses efforts ou des échanges de territoire. Les témoignages d'affection qu'il donnait à Marie-Antoinette n'allaient pas au delà des formules écrites. C'est ainsi qu'il avait fait remettre à M. de Montmorin une note déclarant qu'il regarderait comme adressées à lui-même et vengerait les injures faites à sa sœur. Mais, à des menaces de ce genre, plus dangereuses qu'efficaces, se bornait son intervention. Mercy lui-même, longtemps considéré comme l'ami dévoué de la reine, ne déployait plus qu'un zèle modéré, rendu impuissant par les lenteurs de sa cour et par les ordres qui lui enjoignaient de s'en tenir aux services purement personnels, de favoriser toute tentative d'évasion, mais de ne pas aller au delà (1).

A Paris, la situation s'aggravait. Mirabeau venait de mourir. Avec lui, la cour de France perdait un utile appui. Les périls auxquels étaient exposés le

(1) « Je ne sais où La Queuille prend toutes les nouvelles qu'il m'écrit sur le ton de la plus grande assurance. Il croit que M. de Mercy l'a pris pour son confident et moi, je n'en crois rien, quel que soit le ton qu'il prenne avec lui. A en croire sa dernière lettre, nous approchons du dénouement. Ce sera pour moi un beau coup de théâtre, car je ne m'y attends guère. » — Larouzière au prince de Condé. — Ratisbonne, 23 avril 1791.

roi et la reine devenaient plus affreux. Autour d'eux, les dévouements s'égrenaient. Leurs amis s'éloignaient, contraints de fuir. Le 6 mai, Marie-Antoinette écrivait à Mercy : « Vous savez que mon opinion a été, autant que je l'ai pu, la douceur, le temps et l'opinion publique. Mais aujourd'hui, tout est changé. Ou il faut périr ou prendre un parti qui seul nous reste. Nous sommes bien loin de nous aveugler au point de croire que ce parti même n'a pas ses dangers. Mais, s'il faut périr, ce sera au moins avec gloire, en ayant tout fait pour nos devoirs, notre honneur et la religion. »

Le parti dont parlait la reine consistait à fuir. Mais, il ne paraissait réalisable que si l'Empereur faisait avancer douze mille hommes sur la frontière française, entre la Moselle et la Meuse pour protéger les fugitifs. N'osant compter sur l'Autriche, Fersen, Bouillé et Breteuil sollicitaient d'autres puissances, notamment l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Piémont. La Suède n'attendait qu'un signal et de l'argent pour agir (1). L'Espagne avait,

(1) Breteuil reçut à Soleure une lettre du roi de Suède en date du 17 mai. Ce souverain déclarait que la guerre qu'il venait de soutenir contre la Russie, et ses embarras extérieurs l'avaient empêché d'intervenir activement pour le roi que toutes les puissances semblaient abandonner, mais, que la paix avec les Russes étant faite, il offrait sept mille hommes sous ses ordres et des navires. Mais, il exigeait des subsides et ne voulait intervenir que si le roi ne transigeait sur rien.

disait-on, déjà massé des troupes sur les frontières des Pyrénées. Le roi de Sardaigne était prêt à marcher avec dix mille hommes. On croyait pouvoir enfin compter sur les succès. Mais tout le monde reconnaissait qu'à Léopold seul, il convenait de prendre l'initiative du mouvement, que seul, il pouvait fournir des secours pécuniaires. Par malheur, précaires étaient les espérances que son attitude permettait de concevoir. C'eût été une illusion de compter sur lui. Bouillé le confessait à Fersen, dans une lettre en date du 18 avril. Mercy, de son côté, laissait entendre que lorsque le roi aurait quitté Paris, les puissances se prononceraient en sa faveur, mais pas avant.

Le comte d'Artois et Calonne, tenus en défiance, ignoraient ces pourparlers et ces projets. Ils attendaient toujours à Venise la réponse de Bombelles. Elle arriva enfin ; elle était favorable. A la prière de Bombelles qui s'était fait appuyer par Durfort l'envoyé du roi, l'Empereur consentait à recevoir Calonne à Vicence et le comte d'Artois à Mantoue, quelques jours plus tard. Mais, ce n'était pas pour en-

« Tant que le roi est entre les mains des factieux, écrivait-il, des démarches éclatantes de notre amitié augmenteront ses entraves et ses dangers. » Après Varennes, il envoya un mémoire à l'Impératrice de Russie et au roi d'Espagne. Mais, tout le dévouement dont il parlait sans cesse se traduisit en paroles. Il périt assassiné, au moment où, sans doute, il allait passer à l'action.

courager les ardeurs du prince ; c'était au contraire pour les contenir. Il l'avait dit à Bombelles et à Durfort. Il le répéta à Calonne auquel il accorda deux entretiens.

Calonne exposa ses vues. Elles ne différaient de celles de Breteuil que sur un point. Calonne voulait pour le comte d'Artois et les émigrés une part dans l'action qui se préparait. Breteuil, parlant au nom du roi, entendait au contraire que les princes et leurs amis restassent à l'écart des événements. Calonne fit connaître à l'Empereur que le comte d'Artois se disposait à quitter l'Italie pour se rendre à Namur où il serait plus rapproché du théâtre de la guerre, si elle s'engageait.

L'Empereur n'objecta rien à ces projets de déplacement. Il s'efforça seulement de modérer le bouillant conseiller des princes, de lui démontrer que toute tentative de contre-révolution partielle serait dangereuse et qu'on ne pouvait rien entreprendre qu'après l'évasion du roi, sur son instance, d'un commun accord avec l'Espagne, la Sardaigne et l'Empire, après s'être assuré que l'Angleterre et la Prusse ne s'y opposeraient pas. Mais, il ne parvint pas à ébranler la conviction de son interlocuteur. Calonne voulait une action générale immédiate, dût-elle mettre en péril l'existence même du roi et de la reine, cette existence, disait-il, que la faiblesse des puissances étrangères envers la Révolution

n'empêchait pas d'être menacée déjà. On se sépara sans s'être entendu sur aucun point.

L'entrevue de l'Empereur avec le comte d'Artois ne porta pas de meilleurs fruits. Elle eut lieu, le 17 mai, à Mantoue. L'archiduc de Milan présenta le prince français à Léopold. Celui-ci développa longuement les raisons données à Calonne. Il répéta que l'Europe serait réduite à rester immobile tant que le roi serait prisonnier. Le comte d'Artois protesta. Il mit beaucoup de chaleur à prouver qu'en ne faisant rien, on condamnait plus sûrement son frère à périr victime de ses bourreaux qu'en intervenant. Puis, l'Empereur ayant soutenu ses dires, lui-même parut convaincu.

Léopold profita de cette apparente résignation pour lui demander de retourner à Turin et d'y demeurer tranquille. Sur ce point, le comte d'Artois fut intraitable. Le séjour de l'Italie lui était devenu odieux. L'Empereur obtint cependant qu'il n'irait pas à Namur, mais qu'il s'établirait provisoirement à Coblentz où son oncle l'Électeur de Trèves était disposé à l'accueillir et qu'il ne chercherait pas à se rapprocher du prince de Condé. C'était promettre plus qu'il ne voulait tenir. L'Empereur se contenta de cette promesse, et même, comme s'il eût cherché à atténuer ce que son langage avait eu de cruel pour le prince, il lui dit, au moment où ils allaient se séparer, qu'il tenterait de nouveau d'en-

traîner les puissances à agir de concert avec lui. Ce n'était qu'une phrase sans portée. Mais le comte d'Artois en jugea autrement. Il y vit un engagement d'intervenir et plus tard, il se plaignit de ce que cet engagement n'était pas tenu. Une impartialité rigoureuse oblige à reconnaître que l'Empereur avait eu soin de ne s'engager sur rien, se conformant en cela aux désirs de sa sœur qui le suppliait d'attendre, avant de prendre aucune résolution que la famille royale fût sortie de Paris (1).

Le voyage du comte d'Artois à Mantoue, sa visite à l'Empereur constituaient un acte formel de désobéissance à son frère. Ce n'était pas le premier ; ce ne devait pas être le dernier. Déjà, au moment où il se mettait en route pour rejoindre Léopold, il avait reçu de Louis XVI l'ordre de renoncer à toute entreprise et de « s'enfoncer en Allemagne. » Puis, le 23 mai, comme après l'entrevue de Mantoue, il arrivait à Augsbourg, une lettre nouvelle apportée par M. de Bonnières l'invitait officiellement, au su de l'Assemblée nationale, à se garder

(1) Elle le lui demandait encore le 1er juin, en le priant de s'en tenir aux communications de Breteuil et de Bombelles. Elle ajoutait : « Nous n'aurions point de secrets pour le comte d'Artois s'il n'était entouré de M. de Calonne et de M. le prince de Condé dans lesquels nous n'aurons jamais confiance. »

de toute manifestation propre à exciter contre la France les puissances étrangères.

Enfin, un peu plus tard, c'était une communication secrète de Breteuil, expédiée de Soleure, lui promettant que rien ne serait fait sans lui, mais lui enjoignant de ne rien faire sans le roi dont sa conduite imprudente compromettait la sûreté. « Le roi agira quand il en sera temps, ajoutait Breteuil, et quand les intentions de ses alliés pourront être efficaces. » Ces exhortations avaient beau se multiplier, elles n'étaient pas exaucées.

Pour justifier sa résistance, le comte d'Artois objectait que son frère n'étant pas libre, les ordres émanés de lui ne pouvaient être considérés comme l'expression de sa volonté. Ce n'était là qu'un prétexte. Il n'avait pas attendu pour désobéir que la liberté du roi fût devenue illusoire. Depuis longtemps, il ne tenait aucun compte de ses désirs ni de ses avis. Encore à ce moment, malgré les ordres, malgré les prières, en dépit de l'engagement qu'il venait de prendre envers l'Empereur, il était résolu à n'agir qu'à sa guise. La seule marque de déférence qu'il crut devoir donner à son frère consista à lui envoyer de Mantoue, par un agent sûr, le récit de son entrevue avec l'Empereur, récit dans lequel étaient répétées avec une orgueilleuse exagération les assurances de dévouement qui lui avaient été données. Il partit ensuite pour l'Allemagne, après

avoir confié au duc de Polignac le soin de le représenter à Vienne.

Le 22 mai, il était à Augsbourg. Il n'y fit qu'un séjour de vingt-quatre heures. En quittant cette ville, il entreprenait une tournée chez les princes de l'Empire afin de les rallier à l'idée d'une démonstration armée sur le Rhin. Il vit successivement le prince de Spire, l'Électeur de Mayence, le prince de Darmstadt.

Au cours de ce voyage, pressé de renouveler ses ressources épuisées, il envoyait ses diamants en Hollande, afin d'en faire argent, cherchait à contracter divers emprunts. Puis, il mandait auprès de lui le comte Eszterhazy resté à Valenciennes. Enfin, dévoré du besoin d'agir, il envoyait à Bruxelles un de ses familiers, M. de Balainvilliers, ancien intendant du Languedoc, afin de décider le comte de Mercy à lui donner asile avant que les troupes impériales se missent en mouvement, de façon à ce qu'il pût entrer en France derrière elles. Mercy refusait très énergiquement de se prêter à cette lubie, en objectant qu'il n'était pas question de faire avancer des troupes sur la frontière. Déçu dans son espoir, le comte d'Artois se décidait à aller attendre à Coblentz une meilleure occasion de se jeter dans la mêlée qui se préparait.

Le jour même où il partait pour s'y rendre, les communications que de Mantoue, il avait expédiées

à son frère arrivaient à Paris. C'était le 2 juin. Elles trouvèrent le roi poursuivant avec activité, dans le mystère, l'exécution du plan d'évasion combiné par Fersen, Breteuil et Bouillé, avec le concours de Mercy. La fuite dont la date n'était pas encore fixée devait s'effectuer dans le courant du mois. La famille royale ne s'occupait que de ce grand projet. Les nouvelles données par le comte d'Artois, en ce qui concernait les dispositions de l'Empereur, ne parurent pas présenter tout l'intérêt qu'y attachait le prince. Peut être aussi ne les accueillait-on qu'avec incrédulité.

Et puis, on savait aux Tuileries que c'était Calonne qui menait le comte d'Artois et on ne voulait rien devoir à Calonne pas plus qu'aux émigrés, dans la crainte de se mettre sous leur dépendance si on leur laissait « le mérite d'avoir tout fait. » Le roi se décida donc à n'apporter aucun changement dans les préparatifs commencés, se réservant de profiter, lorsqu'il serait en liberté, des intentions bienveillantes des puissances pour réclamer lui-même leur secours. Il se contenta d'envoyer un courrier à l'Empereur pour s'assurer de la vérité des communications du comte d'Artois et pour lui demander de nouveau de porter dix mille hommes sur la frontière afin de protéger sa fuite.

Pendant ce temps, le comte d'Artois se dirigeait à petites journées vers Coblentz, en suivant les bords

du Rhin. Le long de sa route, il traversait des villes déjà remplies d'émigrés. Depuis plusieurs mois, c'est sur l'Allemagne que se portait la partie jeune et active de l'émigration. Tous ceux qui sortaient de France dans le dessein de combattre, par les armes, le régime révolutionnaire, fixaient leur résidence à Francfort, à Cologne, à Mayence, à Worms, à Coblentz, à Bayreuth, à Manheim, partout où ils étaient sûrs de trouver asile, à proximité de la frontière française.

La nouvelle de l'arrivée du prince, produisit parmi eux une violente émotion. Ils se demandaient pour quelle cause il abandonnait la retraite qu'il avait trouvée chez son beau-père, le roi de Sardaigne, pour venir à Coblentz, l'un des points les plus rapprochés de ce qu'on croyait être le théâtre de la future guerre, et par conséquent l'un des plus exposés. Puis, quand on sut que c'est à cause de cela qu'il y venait, l'enthousiasme éclata de toutes parts. Cette installation d'un Bourbon à Coblentz, la formation du camp de Worms excitaient les cervelles. On interprétait ces actes imprudents comme une déclaration comminatoire adressée à l'Assemblée nationale, comme le prologue d'une marche sur Paris (1).

(1) La perspective des conflits qui se préparaient épouvantait les royalistes. Lally-Tollendal écrivait à Burke : « Des torrents de sang inonderont la France, des générations entières

On a vu combien le comte d'Artois, en quittant l'Empereur, était peu disposé à tenir ses promesses. Il en eut bientôt perdu le souvenir, sous l'influence des manifestations que provoquait sa présence aux bords du Rhin. Il ne songeait plus de nouveau qu'à jouer un grand rôle, qu'à se rapprocher de Condé et des gentilshommes rangés sous les ordres de ce prince. Le séjour de Coblentz allait le mettre à portée de les voir à toute heure. C'est avec joie que maintenant, il se rendait dans cette ville où naguère, avant d'avoir apprécié les avantages qu'elle lui offrait, il lui répugnait de se fixer.

Ce n'était pas seulement le voisinage de Condé qui l'attirait là. C'étaient aussi les sentiments bien connus de Clément Venceslas de Saxe, prince-électeur de Trèves qui tenait sa cour à Coblentz. Oncle et fidèle ami du roi de France, ce petit souverain s'ingéniait à faire aux émigrés un accueil bienveillant. Sa maison leur était hospitalière. Son ministre, le baron de Duminique, avait ordre de les aider à se procurer le nécessaire et même le superflu.

Lorsque le 2 juin, Édouard Dillon vint le prévenir

s'effaceront. Je frémis de le dire, mais la plus auguste maison de l'univers, ce trône glorieux dont les branches multiples ombragent encore tant de trônes et tant de peuples sera peut-être desséché jusqu'à ses racines et une tyrannie de fer, une anarchie dégoûtante, un démembrement hideux seront les trois choses entre lesquelles l'Empire français expirera. »

que le comte d'Artois avait formé le dessein de s'installer à Coblentz pour quelques semaines, l'Électeur accueillit cette nouvelle avec une enthousiaste satisfaction. Par ses ordres, une brillante réception fut préparée en l'honneur du frère de Louis XVI. Il fit aménager, pour le loger, le château de Schonbornlurst, situé aux portes de la ville. Les émigrés français furent avertis de l'arrivée prochaine du prince, et invités à s'unir aux populations de l'Électorat, pour lui faire un accueil digne de son rang.

Le comte d'Artois arriva dans la soirée du 15 juin. Sa suite se composait de soixante personnes. Calonne et Conzié, l'évêque d'Arras, y figuraient. L'Électeur avait envoyé au-devant de lui un yacht qui devait le ramener par le Rhin avant le coucher du soleil. Mais, une tempête allongea le voyage. Il était huit heures quand le comte d'Artois débarqua. Sur la rive, il trouva tous les Français résidant à Coblentz, à leur tête le comte de Vergennes, ministre du roi de France et le comte Eszterhazy « le cher housard » comme il l'appelait, arrivé la veille.

Aux dernières lueurs du jour, au bruit des acclamations et des salves d'artillerie, ils le conduisirent jusqu'au palais électoral. Dans la cour d'honneur, entre une double haie que formaient les gardes du corps, il fut reçu par l'Électeur qu'entou-

rait le personnel de sa maison. Après les présentations, on soupa. Le souper terminé, des chaises de poste emmenèrent le prince et sa suite à Schonbornlurst où tout était apprêté pour les recevoir.

Par ses dimensions, le vieux château se prêtait à toutes les nécessités d'une installation difficultueuse. Calonne et les gentilshommes qui accompagnaient le comte d'Artois y furent logés. Madame de Polastron étant arrivée le lendemain, s'établit dans une maison louée pour elle, où le comte d'Artois, dès ce moment, prit l'habitude d'aller la voir quotidiennement, comme il le faisait à Paris, avant l'exil.

Durant la journée suivante, on reçut des nouvelles de l'Empereur propres à refroidir les espoirs que le comte d'Artois, son imagination aidant, avait emportés de son entretien avec lui. Elles étaient envoyées par le duc de Polignac resté à Vienne. « Il ne sait ni dire non, ni faire oui, » écrivait-il. Une fois de plus, on se trouva réduit aux incertitudes. Mais, par suite d'un événement imprévu, le plus grave et le plus décisif de cette période de la Révolution, les pénibles préoccupations nées de ces incertitudes allaient être reléguées au second rang.

Dans la soirée du 23 juin, les princes de Condé étaient venus de Worms à Coblentz pour rendre visite au comte d'Artois. Sans s'arrêter au palais électoral où la cour était rassemblée, ils se firent conduire à Schonbornlurst. Ils conférèrent long-

temps avec leur cousin. Lorsque l'heure avancée interrompit leur conversation, il fut décidé qu'on la reprendrait le lendemain.

Mais, le lendemain, dès l'aube, le comte d'Artois fut réveillé par un courrier venu de Mons, porteur d'une lettre du comte de Provence. Monsieur faisait connaître à son frère que, dans la nuit du 20 au 21, le roi et sa famille avaient quitté Paris, pour se rendre à Metz où M. de Bouillé les attendait. Il ajoutait que lui-même était sorti avec Madame, que tandis qu'elle gagnait Tournay où elle était maintenant saine et sauve, il venait d'arriver heureusement à Mons d'où il allait repartir pour Bruxelles afin d'y recevoir les ordres du roi.

Le comte d'Artois n'était pas encore remis de son émotion, que la nouvelle de l'évasion de Louis XVI parvenait, par d'autres voies, à Coblentz. Elle ne portait rien qui ne fût la vérité. Le complot ourdi par Fersen, Mercy, Bouillé et Breteuil, à l'effet de hâter la délivrance du roi, venait de produire brusquement ses premiers résultats. Les prisonniers des Tuileries étaient en fuite. Grâce au dévouement de son ami le comte d'Avaray, Monsieur avait pu quitter Paris en même temps qu'eux.

Ivre de joie, le comte d'Artois résolut de se rendre à Bruxelles sur-le-champ, pour s'y réunir à ses frères. Accompagné seulement de Calonne et

de l'évêque d'Arras, il se mit en route le même jour, après avoir écrit au roi, tandis que les Condé retournaient à Worms. A Bruxelles, il allait éprouver une amère et cruelle déception. Quand il y arriva, on venait d'apprendre l'arrestation de la famille royale à Varennes et son retour à Paris. C'est le comte de Provence qui lui révéla ce nouveau malheur. Après une longue séparation, les deux frères ne se retrouvaient que pour mêler leurs larmes.

Pendant les jours qui suivirent, ce ne fut, au tour d'eux, qu'affolement et désarroi. L'archiduchesse Marie-Christine pleurait sur sa sœur. Fersen, Mercy, les princes eux-mêmes ne savaient à quel parti s'arrêter. Ils espéraient que l'Empereur allait faire avancer des troupes sur la frontière. Mais l'ordre n'arrivait pas. Malgré les supplications de Monsieur, l'archiduchesse hésitait à y substituer les siens. Il arriva enfin le 4 juillet. C'était déjà trop tard pour qu'il pût être de quelqu'efficacité. Les portes de Paris venaient de se fermer sur le roi et sa famille ; elles ne devaient plus se rouvrir devant eux.

Au cours de ces événements, l'Empereur Léopold était à Padoue. Il y avait appris la fuite du roi. Pour la protéger, il avait envoyé à l'archiduchesse Marie-Christine l'ordre de faire marcher douze mille hommes. Il l'invitait en même temps à s'abste-

nir de toute négociation avec le comte d'Artois. Croyant le roi et la reine en liberté, il ne voulait connaître qu'eux. Mais, après le départ de son courrier, il lui en était arrivé un du prince de Condé, qui lui apportait le récit de l'aventure douloureuse survenue à Varennes. D'abord il avait refusé d'y croire. Puis, il s'était flatté de l'espoir que son beau-frère et sa sœur avaient pu s'enfuir de nouveau et se trouvaient en sûreté à Metz. Enfin, ayant reçu la nouvelle définitive de leur arrestation, il s'était alarmé pour eux et pour lui-même plus encore.

Préoccupé d'abord de la sûreté de ses États, il écrivait de nouveau à l'archiduchesse. Il importait qu'elle prît des mesures pour empêcher les émigrés et surtout le comte d'Artois, de faire « des coups de tête » et l'invitait à s'y appliquer.

Il songeait ensuite au roi et à la reine de France. Prenant l'initiative d'une négociation diplomatique en leur faveur, il adressait une lettre pressante aux rois d'Angleterre, de Prusse, d'Espagne, des Deux-Siciles et de Sardaigne, ainsi qu'à l'Impératrice de Russie. Il les engageait à s'entendre avec lui pour mettre un terme à la Révolution française, en envoyant à l'Assemblée nationale une déclaration commune, propre à produire sur les exaltés une impression salutaire.

Cette démarche devait être appuyée, le cas

échéant, par des mesures de vigueur. Dans sa lettre au roi de Prusse, il agréait la proposition que, jusqu'à ce jour, malgré les efforts de l'envoyé prussien, Bischoffwerder, il avait écartée, celle d'une réunion à Pilnitz, en vue des affaires de Pologne, où seraient traitées incidemment celles de France. Ces déclarations portent la date du 10 juillet 1791. Elles constituent le premier acte d'intervention de l'Autriche entre Louis XVI et la Révolution.

A Bruxelles, l'émoi causé par ces événements était long à s'apaiser. Le nombre des Français accourus au-devant du roi grossissait de jour en jour. L'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas s'inquiétait de leurs allées et venues. Pressée de voir partir les princes, dont la présence causait cette agitation, elle ne les accueillait plus qu'avec froideur. Monsieur s'était mis au lieu et place du comte d'Artois. Celui-ci s'effaçait docilement, abandonnait à son aîné la direction des affaires. Mais il se dépensait en bravades, en propos imprudents, faisait grand bruit de ce qu'il appelait les promesses de l'Empereur, montrait à tout venant une lettre du roi de Suède, proposant de former une ligue contre la Révolution et d'en prendre le commandement. En un mot, il s'agitait si follement, que Monsieur était obligé d'intervenir pour le faire renoncer à toute démarche précipitée.

Calonne, idole des exaltés, s'efforçait de démon-

trer au comte de Provence qu'il était peut-être heureux que le roi eût été empêché de prendre le pouvoir, puisqu'on pouvait tout redouter de sa faiblesse et du mauvais esprit de la reine. Il lui suggérait l'idée de se proclamer régent du royaume. Monsieur se laissait séduire par cette proposition, qui lui semblait répondre aux intentions du roi.

Il venait d'apprendre par Fersen qu'au moment de quitter Paris, le soir du 20 juin, Louis XVI avait manifesté l'intention de renouveler, s'il n'était délivré, les pleins pouvoirs antérieurement donnés par lui à l'aîné de ses frères et qu'il avait ensuite annulés. Ces pouvoirs, s'ils étaient renouvelés, faisaient de leur dispositaire, en remplacement du Roi prisonnier, le véritable dispensateur de l'autorité royale. Monsieur s'en croyait investi déjà. Il parlait et agissait en maître, tandis que, confiants dans son énergie et son habileté, beaucoup de Français commençaient à croire, comme Calonne, que c'était pour un bien qu'en ces circonstances difficiles le roi fût empêché de gouverner (1).

(1) Le lendemain de l'arrestation du roi, un aubergiste de Bruxelles disait à un émigré qui se lamentait sur cet événement :

— Consolez-vous, Monsieur; l'arrestation du roi n'est pas, je crois, un si grand malheur. M. le comte d'Artois avait, ainsi que vous, l'air attristé. Mais, tous les messieurs qui étaient dans la voiture avaient l'air très content.

Il est certain que, parmi les émigrés, il y en eût qui redou-

Dans la pensée de Fersen, les pouvoirs dont s'autorisait Monsieur n'étaient pas encore définitifs. Le 27 juin, il demandait à la reine (1) s'il convenait de les lui octroyer et de le laisser libre de se servir de M. de Calonne ou de lui imposer Breteuil. En réponse à cette demande, l'ordre vint, le 8 juillet, de les renouveler dans la forme où ils avaient été donnés une première fois. Cet ordre les limitait strictement à des négociations avec les souverains étrangers, ayant pour but le rétablissement de la tranquillité dans le royaume, la démonstration des forces ne devant être que secondaire : « Je donne tout pouvoir à mes frères de traiter dans ce sens-là avec qui ils voudront et de choisir les personnes pour employer dans ces moyens politiques. » La reine, négligeant de parler de Calonne, ajoutait : « Il sera important que le baron de Breteuil se réu-

taient que Louis XVI redevînt libre et reprît le pouvoir, convaincus qu'il voudrait l'exercer avec les Constitutionnels, à l'exclusion des partisans de l'ancien régime. C'étaient les mêmes qui, plus tard, appelaient Louis XVIII, réfugié à Mitau « le plus grand Jacobin du royaume. » A Coblentz comme à Bruxelles, ils tenaient le haut du pavé, soutenus par Calonne et cachaient si peu leurs sentiments que, le 10 juillet, un envoyé du roi étant venu à Worms pour porter à Condé l'ordre de renoncer à combattre contre la France, il dut s'enfuir pour se soustraire aux violences des émigrés « très montés contre le roi et contre lui. »

(1) Fersen, malgré la surveillance dont la reine était l'objet, put communiquer avec elle jusqu'au 10 août 1792.

nisse avec les frères du roi et ceux qu'ils choisiront pour cette importante communication. »

Quelques jours plus tard, ces pièces furent remises aux princes à leur arrivée à Coblentz. Mais, ils n'en tinrent aucun compte. C'était toujours entre l'Émigration et Paris le même dissentiment. Le roi et la reine s'opposaient à toute démonstration armée, convaincus qu'elle leur coûterait la vie et qu'il valait mieux attendre que le roi eût acheté sa délivrance par des moyens amiables, notamment en adhérant à la Constitution. Les princes, au contraire, ne voyaient de salut pour la Monarchie que dans l'emploi de la force et ne songeaient qu'à ameuter l'Europe contre la France. Monsieur entendait se substituer à son frère, gouverner pour lui, conserver Calonne qu'à ce même moment il envoyait à Londres solliciter les secours de l'Angleterre ou tout au moins sa neutralité. Il voulait enfin écarter Breteuil. Il lui mandait que ses pouvoirs étaient révoqués et lui ordonnait de venir les lui remettre à Coblentz. Ainsi, dans la pensée des princes, Louis XVI n'était plus qu'un souverain détrôné, malgré lequel il fallait, même au risque de le pousser à l'échafaud, sauver la couronne qu'il ne pouvait plus défendre.

Le 5 juillet, les deux frères étaient à Aix-la-Chapelle, où le roi de Suède passait l'été et leur avait donné rendez-vous. Il leur renouvela les

assurances de son dévouement à Louis XVI et se déclara de nouveau prêt à se mettre à la tête d'une ligue contre la Révolution. Il se plaignit de ce que l'Empereur ne lui avait pas écrit après Varennes, comme aux autres souverains, pour lui demander son concours. Enfin, il fut d'avis que Monsieur devait prendre le titre de régent, afin de parler à l'Europe, dans l'intérêt de son frère, avec plus d'autorité.

Excités déjà par l'accueil du roi et par son langage, les princes le furent plus encore par l'apparition de Bouillé. En proie au plus affreux désespoir, à la suite de l'arrestation du roi, qu'il n'avait pu empêcher, Bouillé manifestait autant d'exaltation que de douleur. Il avait écrit à l'Assemblée nationale une lettre foudroyante et maintenant, il ne parlait que de vengeance.

— Je connais les chemins qui mènent à Paris, s'écriait-il ; j'y guiderai les armées étrangères, et de cette orgueilleuse capitale, il ne restera pas une pierre (1).

L'échec qu'il venait de subir, le dépit de son orgueil blessé, l'inutilité de son dévouement pou-

(1) « Les imprudents ! écrivait-il, ils me traitent de fanfaron ; ils ne savent pas que les coups que j'annonce sont déjà portés, que, dans ce genre, je donne toujours plus que je ne promets, que l'orage est prêt d'éclater sur leur tête et que notre entreprise aura moins l'air d'une guerre que d'une entrée. »

vaient faire comprendre ses propos, sinon les excuser. Mais, ce qui paraîtra moins explicable, c'est la crédulité avec laquelle les écoutèrent les frères de Louis XVI. Bouillé, quoique vaincu, leur parut devoir être invincible si les moyens lui étaient donnés de renouveler sa tentative. Ce fut un motif nouveau pour persévérer dans leurs projets.

Après leur entrevue avec le roi de Suède, les princes avaient pris la route de Coblentz. En passant à Bonn, ils y trouvèrent Breteuil, qui les y attendait. Tout en reconnaissant que les pouvoirs qu'il tenait du roi étaient singulièrement affaiblis par ceux que Louis XVI venait de donner à ses frères, il refusa de s'en dessaisir avant d'avoir reçu les ordres de son souverain. Le sévère et hautain langage de Monsieur ne fit que l'encourager dans sa résistance. Certain qu'il possédait toujours la confiance du roi, il s'éloigna sans avoir cédé. Il ne se trompait pas. Quelques semaines plus tard, un envoyé des Tuileries, M. de Viomésnil, lui apportait un nouveau témoignage de cette confiance, en confirmant expressément le mandat qui faisait de lui l'unique agent royal accrédité auprès des cours étrangères.

Le 7 juillet, les princes arrivaient à Coblentz. La comtesse de Provence, femme de Monsieur, les y avait précédés. Ils furent reçus avec les honneurs prodigués une première fois au comte d'Artois.

Cent officiers français à cheval allèrent à leur rencontre à une lieue de la ville et les ramenèrent à Schonbornlust, où Vergennes et après lui, les émigrés rassemblés à Coblentz, vinrent leur rendre leurs devoirs. Durant dix-huit mois, la cour des princes allait devenir l'âme de l'Émigration et le plus ardent foyer des coalitions formées contre la France.

CHAPITRE V

Les dispositions de la famille royale. — L'Empereur Léopold y conforme les siennes. — Dépit des princes. — Ils se tournent vers l'Impératrice Catherine. — Mépris qu'ils manifestent pour leur frère. — Influence du comte d'Artois sur Monsieur. — Ils organisent un gouvernement et une armée indépendante de celle de Condé. — Jugement de Fersen sur la cour de Coblentz. — Le comte d'Artois se rend à Vienne. — Il obtient l'autorisation d'aller à Pilnitz. — Entrevue de l'Empereur d'Autriche et du roi de Prusse. — Leur déclaration. — Ce qu'en pensent les ministres et les émigrés. — Le comte d'Artois fait partir Eszterhazy pour Saint-Pétersbourg. — Il retourne à Coblentz. — Réponse favorable de Catherine. — Elle exalte les princes jusqu'à leur faire oublier que Louis XVI est encore roi. — Lettres qu'ils lui adressent. — Le baron de Goguelat à Coblentz. — Un trait d'esprit de Monsieur.

Au moment où le comte de Provence et le comte d'Artois venaient s'établir à Coblentz, résolus, comme ils le disaient, à faire de grandes choses, à Paris, la situation politique s'était une fois de plus modifiée. Après l'arrestation de la famille royale à Varennes, quand, rentrée à Paris, elle croyait avoir

tout à redouter du parti jacobin, ce parti, brusquement avait paru s'affaiblir et perdre de son crédit. Les hommes considérés comme exerçant sur les affaires une action puissante, se prononçaient ouvertement pour la conservation de la Monarchie et du roi, pour le rétablissement de l'ordre. L'Assemblée elle-même, semblait disposée à user de son influence pour assurer l'exécution des lois et finir la Révolution.

La reine, influencée par Barnave, se reprenait à espérer. Elle ne croyait pas que de l'état de choses qui s'annonçait, le roi pût tirer toute l'autorité nécessaire à sa couronne. Mais, elle pensait, elle l'écrivait à l'Empereur son frère, que les vœux de la nation étant exaucés, la famille royale serait à l'abri de nouveaux malheurs. En conséquence, elle était plus que jamais d'avis qu'on devait renoncer à l'emploi de la force et ne tenir aucun compte des démarches des émigrés.

Tout le commandait : les dangers auxquels son mari, ses enfants, elle-même étaient exposés, l'exaltation du pays décidé à se défendre s'il était attaqué, la nécessité d'éviter l'effusion du sang qui résulterait d'une conflagration générale, Elle détournait donc son frère de toute idée aggressive. Elle l'engageait même à reconnaître la Constitution dès que le roi l'aurait acceptée. Elle espérait que par cet acte éclatant qui entraînerait toutes les

cours, l'Empereur inspirerait confiance à l'Assemblée, se mettrait à même d'exercer quelqu'influence sur les affaires de la France et de devenir son allié..

L'Empereur ne cherchait que prétextes pour ne rien faire. Les pressants conseils de sa sœur servaient trop bien ses desseins pour qu'il hésitât à les suivre. C'est parce qu'il s'était empressé de s'y conformer que les princes, en arrivant à Coblentz, avaient ressenti l'effet des changements survenus dans ses résolutions, changements qui arrachaient à Polignac ce cri de découragement : « Il ne sait ni dire non, ni faire oui. »

Il répétait maintenant que la guerre pourrait être évitée, qu'avec le temps, l'autorité royale reprendrait racine. Renchérissant sur l'opinion exprimée par Marie-Antoinette, il la poussait à se réconcilier avec les chefs des partis politiques, à se montrer de plus en plus froid pour les émigrés. A ceux qui lui conseillaient quand même une démonstration militaire, il objectait qu'on ne pouvait rien faire sans un accord entre toutes les cours et imputait au mauvais vouloir de quelques-unes d'entre elles la responsabilité des retards qui reculaient sans cesse cet accord.

Enfin, dans ses instructions à ses agents, il leur recommandait de ne rien faire de ce que demandaient les émigrés : « Ils sont bien à plaindre, écrivait-il,

ils ne pensent qu'à leurs idées romanesques, à leurs vengeances, à leurs intérêts personnels. Ils croient que tout le monde doit se sacrifier pour eux et ils sont bien mal entourés. »

Les dispositions que révèle ce langage étaient au rebours de celles des princes. Toujours désireux de lancer contre la France les armées coalisées de l'Europe, enivrés par les propos que leur avait tenus à Aix-la-Chapelle le roi de Suède, par les lettres qu'il leur écrivait pour offrir de se mettre à la tête de la coalition, en jetant sur les côtes de Bretagne et de Normandie seize mille Suédois qu'appuierait un corps russe, ils ne rêvaient qu'entreprises, coups de main et vengeances. Ils envoyaient le baron de Bombelles (1) à l'impératrice

(1) C'était le frère du marquis de Bombelles dont il a été question plus haut. Arrivé très jeune en Russie vers 1787, admis au corps des Cadets, il devint officier et fit la guerre contre les Turcs. En 1791, il se trouvait à Coblentz où il était venu présenter ses hommages aux princes français. A cause de ses relations à la cour de Catherine et sans songer à le rendre solidaire des faits que le comte d'Artois reprochait au marquis de Bombelles, c'est lui qu'ils choisirent pour porter à l'Impératrice le mémoire qui exposait leurs demandes. Ce fut aussi par lui qu'elle leur renvoya sa réponse. Après cette mission, on le perd de vue jusqu'en 1792. De deux lettres de son frère au comte Ostermann, vice-chancelier de Russie, il résulte qu'à cette époque, il était en disgrâce pour une cause ignorée, et que le prince de Nassau, un moment son protecteur, l'avait abandonné. En 1793, dans des circonstances assez obscures, il fut arrêté à l'armée du

Catherine et chargeaient le prince de Nassau-Siégen (1) lié avec elle de seconder les démarches de leur agent.

Ils sollicitaient de cette souveraine un million de roubles afin de prendre à leur solde les troupes des princes allemands, des régiments français et l'armée suédoise. Une partie de ces effectifs devait entrer

prince de Cobourg. Son frère intervint de nouveau pour le défendre et écrivit à Catherine. Sur la supplique qu'elle reçut de lui, elle a écrit de sa main : « Priez l'ambassadeur qu'il nous soit communiqué pourquoi Bombelles a-t-il été arrêté par le prince de Cobourg. Quant à moi, je pense que son frère, le marquis de Bombelles a lui-même usé de ce pauvret pour transmettre des informations au prince de Cobourg. » Les documents sont muets sur la suite de cette affaire.

(1) Né en 1745, dans le duché de Nassau. Sa grand'mère, Charlotte de Mailly-Nesle, est célèbre par ses aventures. Elle avait eu, du vivant de son mari, le duc Emmanuel-Ignace de Nassau, un fils dont elle ne révéla l'existence que lorsqu'elle fut veuve. Le conseil antique de Vienne refusa de reconnaître comme légitime ce fils qui se nommait Maximilien. Il se maria et eut un fils qui, plus heureux que sa grand'mère, obtint du Parlement de Paris la déclaration de légitimité de son père. C'était le personnage dont il est question ici, Othon de Nassau Siégen. Il eut une vie très agitée, fit le tour du monde avec Bougainville, fut officier au service de France et d'Espagne et finalement amiral en Russie, où il obtint la faveur de Catherine. Envoyé par elle auprès des princes, il se fit leur champion et les servit avec dévouement. Il mourut en 1809. Lauzun, le prince de Ligne, madame Vigée-Lebrun parlent de lui dans leurs mémoires.

en Alsace, l'autre débarquer sur quelque plage normande d'où elle marcherait vers Paris, en soulevant le long de sa route, les populations. Ils voulaient, en un mot, faire de Catherine l'âme de la coalition.

A cette coalition, selon eux, tous les princes du continent, à l'exception du roi d'Angleterre, résolu à rester neutre, étaient prêts à s'associer : le roi d'Espagne et les autres souverains issus des Bourbons, parce qu'ils étaient intéressés à ne pas souffrir le renversement du premier trône de leur maison; l'Empereur parce qu'il avait été outragé personnellement par les traitements inouïs, infligés à la reine, sa sœur; le corps germanique parce qu'il suivait l'impulsion de l'Empereur; le roi de Sardaigne parce qu'il était attaché au roi Louis XVI par plus d'un lien; le roi de Prusse parce qu'il en avait fait donner l'assurance aux princes eux-mêmes; les cantons helvétiques et le roi de Suède parce qu'ils s'y étaient effectivement engagés (1).

En comparant ces propos à la réalité, on peut mesurer quelles illusions persistaient à nourrir les frères du roi. Il en fut hélas! de même pendant toute la durée de l'Émigration. Peut-être, après tout ces illusions furent-elles leur force et les ai-

(1) Voir le recueil Feuillet de Conches, la lettre des princes à l'Impératrice, t. II, page 195.

dèrent-elles à supporter avec un courage qui ne saurait être contesté les effroyables infortunes que leur réservait l'exil. Aux premières étapes de leur longue marche sur le sol étranger, ils étaient déjà ce qu'ils furent aux dernières, vingt-trois ans plus tard, en 1814, poussant leurs orgueilleuses exigences jusqu'à vouloir disposer des forces coalisées, nommer les généraux, obliger les souverains à leur porter secours, et à suivre les plans qu'il leur plaisait de suggérer. Ce fut aussi leur attitude vis-à-vis de leur frère jusqu'au jour où sa tête tomba sous le couperet de la guillotine.

Il leur importait peu qu'il désapprouvât leur conduite. Ils s'irritaient de ce qu'ils appelaient sa faiblesse, de la condescendance de la reine envers « les scélérats », épithète sous laquelle ils désignaient également les Monarchiens et les Jacobins. S'ils recevaient une lettre de l'infortuné souverain, leur enjoignant de changer de conduite, de lui laisser l'initiative des mesures à prendre, de renoncer à ameuter l'Europe contre la France, ils traitaient avec mépris cet ordre d'un monarque qui, n'ayant pas su rester libre, « avait perdu le droit de commander ». Ces sentiments, leur entourage les partageait (1), les exprimait avec acrimonie,

(1) Une lettre de Larouzière en date du 30 juillet traduit très exactement la manière de voir des émigrés : « Les Français, dont le patriotisme ne saurait borner ses vues à

avec cette légèreté qui caractérisa les propos et les jugements des émigrés.

Livré à lui-même, le comte de Provence eût été plus disposé que le comte d'Artois à entrer dans les vues de leur frère. L'influence de l'exil, l'excès de ses maux, les crimes de la Terreur finirent par altérer la modération naturelle de son esprit et furent les principales causes de ses fautes. Mais, il y avait dans ce prince l'étoffe d'un politique; devenu roi, il sut le prouver. Il n'eût pas été impossible, au début de l'Émigration, de faire de lui l'arbitre efficace des différends et des conflits qui stérilisaient les efforts des royalistes. Malheureusement, à peine sorti de Paris, il subit l'influence du comte d'Artois. Quand plus tard, il s'y déroba,

quelques années d'une tranquillité qui ne serait qu'illusoire, s'indignent du nouvel ordre de choses qu'on prépare (la Constitution), parce qu'en convenant qu'il y avait en France de nombreux abus à réformer, ils reconnaissent que son gouvernement, le seul qui lui convient, ne comporte point d'alliage. Mais, que pourra le petit nombre contre une multitude égarée qui ne réfléchit jamais et surtout contre cette portion si nombreuse qui, par lassitude de l'état actuel, regardera comme un bienfait tout ce qui aura l'air de l'améliorer. Les puissances qui, sans intérêt pour nous, ne s'émeuvent que par la crainte que le débordement de nos vices n'arrive jusqu'à elles, acquiescent à tout dès qu'elles pourront se livrer à une sécurité dont elles sont si avides que, même aujourd'hui, contre toutes les règles de la prudence et de l'humanité, plusieurs d'entre elles se repaissent d'illusions. » Et Larouzière était un modéré!

ce ne fut pas pour être plus raisonnable que lui. Quoique dès ce moment, on put voir s'élever entre leurs courtisans les germes des rivalités qui éclatèrent après la mort de Louis XVI, le plus jeune exerçait sur l'aîné une action néfaste à laquelle celui-ci cédait avec passivité et comme inconsciemment.

L'affaire de Varennes et l'arrivée de Monsieur avaient accru l'exaltation du comte d'Artois. Avec encore plus de tenacité qu'au commencement de leurs malheurs, il voulait des mesures violentes, une invasion immédiate, des distributions d'argent pour préparer Paris à faire bon accueil aux armées étrangères qui viendraient délivrer le roi. Il parlait toujours, n'écoutait jamais à moins que ce ne fût pour entendre l'éloge de ses opinions et de sa conduite et, loin de trouver bon que le roi se prêtât à des négociations avec l'Assemblée nationale, il ne voyait de remède au mal que dans l'emploi de la force.

Pour organiser cette force, les princes appelaient auprès d'eux le maréchal de Broglie et le maréchal de Castries (1). Ils investissaient l'un des

(1) Le maréchal de Broglie y vint seul et reçut un commandement dans l'armée des princes, après avoir contribué à son organisation. Mal lui en prit, car, quelques semaines plus tard, il était discrédité, tourné en ridicule dans les salons de Coblentz. Le maréchal de Castries, mieux avisé, se mit à

pouvoirs militaires, l'autre des pouvoirs diplomatique. Monsieur, encouragé par le comte d'Artois, persévérait dans l'idée de prendre le titre de régent, que lui avait suggérée Calonne. Le comte d'Artois se demandait s'il n'irait pas à Vienne afin de se faire autoriser par l'Empereur à assister à la conférence de Pilnitz dont la date venait d'être fixée au mois d'août. Enfin, ils consacraient tous leurs soins à former peu à peu, deux armées, l'une à Coblentz sous leurs ordres, l'autre à Worms sous les ordres de Condé (1).

Le 25 juillet, le comte de Fersen arriva à Co-

disposition des princes pour s'occuper de leurs affaires. Mais il voulut rester et resta à Cologne. C'est de là que, pendant longtemps, il fut véritablement leur premier ministre, un précieux intermédiaire entre eux et Breteuil, et remplit le rôle qui, plus tard, fut attribué à Saint-Priest. (Voir mon livre : *Les Bourbons et la Russie.*) Le comte de Provence faisait grand cas de lui et appréciait fort ses qualités, ainsi que le prouve cet extrait d'une lettre qu'il lui écrivait en novembre 1793 : « Si je suis forcé de pencher vers la politique, vous serez Sully. Si, au contraire, je puis montrer que je suis du sang d'Henri IV, vous serez Duguesclin. En un mot, si je marque dans l'histoire, si mon nom est jamais cité, il ne le sera jamais sans le vôtre. » (Papiers manuscrits du maréchal de Castries.)

(1) La première fut licenciée après la retraite de Brunswick ; l'autre survécut longtemps et, après des infortunes sans nombre, fut dissoute en même temps que la seconde coalition. (Voir mes livres : *Les Bourbons et la Russie. — Les Émigrés et la seconde Coalition.*)

blentz. Après Varennes, il s'était rendu à Aix-la-Chapelle où l'attendait son souverain, le roi de Suède. Par son ordre, il était parti sans délai pour Vienne, chargé d'intéresser l'Empereur à l'expédition que méditait son maître et d'obtenir que l'Autriche y prêtât la main (1). C'est en y allant qu'il s'arrêtait à Coblentz pour présenter ses hommages aux frères du roi de France. Il apprit par eux ce qu'il ignorait encore, qu'au lendemain de l'arrestation de Louis XVI, l'Empereur d'Autriche avait fait appel à toutes les cours, sauf à celle de Suède. Cette nouvelle l'attrista. Elle était d'un fâcheux augure pour la commission dont Gustave-Adolphe l'avait chargé. Comme il faisait part de ses craintes aux princes, ceux-ci s'offrirent à seconder ses démarches. Ils écrivirent aussitôt à l'Empereur pour lui demander d'admettre Gustave-Adolphe dans la coalition. Un courrier emporta leurs lettres quelques heures après l'arrivée de Fersen, de façon à le précéder à Vienne. Lui-même, quand il manifesta le dessein de partir sans retard, fut prié d'attendre Calonne qui, de Londres où il ve-

(1) Il offrait seize mille hommes, des navires pour les transporter. Il demandait à l'Autriche de les recevoir dans le port d'Ostende et de lui fournir des subsides. Il avait envoyé Saint-Priest à Catherine, avec laquelle il venait de conclure la paix, pour solliciter d'elle quelques milliers d'hommes destinés à grossir l'effectif de son expédition.

nait de passer quelques jours, avait annoncé son retour prochain.

L'attente de Fersen ne fut pas longue. Le lendemain, 26 juillet, Calonne se présenta dans la soirée chez les princes, encore tout ému d'un accident qui avait failli lui coûter la vie, sa voiture ayant versé dans le Rhin. Il se disait enchanté de son voyage en Angleterre. Ce n'est pas qu'il eût obtenu les secours qu'il était allé solliciter. En réponse à ses demandes, Pitt avait objecté que s'il prenait parti pour les princes, une violente opposition se formerait dans le Parlement contre lui. Mais, il avait promis de rester neutre entre la France et la coalition et cette promesse qu'il se vantait d'avoir arrachée à Pitt, était interprétée par Calonne comme une victoire remportée par son savoir-faire.

Quant à la régence dont Monsieur cherchait à se parer, Calonne prétendait avoir, au cours de son voyage, acquis la certitude qu'elle serait acceptée avec plaisir par les puissances. Effet d'un mirage dont personne, à Coblentz, n'était le jouet au même degré que Calonne, ou mensonge volontaire, cette affirmation ne reposait ni sur la vraisemblance ni sur la réalité. Une fois de plus, le conseiller des princes s'abandonnait à ses illusions. Il n'était pas jusqu'à l'engagement prétendu de l'Angleterre de rester neutre, qui ne fût beaucoup moins positif qu'il ne le disait. Mais les princes avaient confiance

en lui. Ils ajoutèrent foi à ses affirmations. Seul, Fersen ne s'y trompa pas. Au moment de monter en voiture pour se rendre à Vienne, il écrivait : « Calonne parle de certitudes qui me paraissent aussi vagues que celles dont il se berce depuis dix-huit mois. » Et jugeant, avec une égale indépendance et un égal sang-froid, les émigrés de Coblentz il ajoutait : « J'ai trouvé les princes, et surtout Monsieur, très raisonnables. Mais leurs entours ! C'est un foyer d'intrigues abominables où l'intérêt général est toujours sacrifié à l'intérêt particulier. »

A une date ultérieure, l'accusation de Fersen eût été plus juste encore. Mais dès ce moment, il en voyait assez pour prévoir les odieuses intrigues qu'allaient faire naître l'égoïsme et les ardeurs des émigrés. Du reste, quiconque les approchait et les observait froidement parlait d'eux avec la même sévérité. L'Empereur qui avait, il est vrai, intérêt à les noircir, ne cessait de se plaindre de leurs indiscrétions et de leurs exigences : « Ils veulent me mettre en avant, me faire agir, et me faire payer pour tous. Ce n'est pas mon compte... Ni d'eux, ni de leurs alentours on ne peut se servir ni s'y fier, ni les aider. Ils ne cherchent qu'à embarrasser, qu'à compromettre. »

Entre temps, le comte d'Artois, d'accord avec son frère, s'était décidé à aller à Vienne après avoir reconnu qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se

faire admettre aux conférences de Pilnitz qui allaient s'ouvrir. L'un des premiers confidents de ce projet de voyage fut le comte Eszterhazy, que le prince désirait emmener avec lui. On ne lui cacha rien de ce qu'on attendait de cette démarche. Pour ne pas s'exposer à un refus de l'Empereur, le comte d'Artois entendait se rendre à Vienne incognito, sans demander l'autorisation d'y aller, accompagné seulement de Calonne, du capitaine de ses gardes et du comte Eszterhazy. Il comptait en outre se faire appuyer par Bouillé à qui le roi de Prusse, en l'invitant à venir à Pilnitz, offrait un grade dans ses armées et que l'Empereur pressait de faire connaître ses plans déjà communiqués au roi de Suède. Il espérait beaucoup du crédit de ce général alors très en faveur aux cours de Vienne et de Berlin.

Mais, tandis qu'il mettait la dernière main aux préparatifs de son départ, un envoyé de Louis XVI débarquait à Coblentz. C'était le chevalier de Coigny. Il apportait au comte de Provence et au comte d'Artois deux lettres de leur frère, l'une, destinée à être répandue dans le public, les engageant ainsi que les émigrés à rentrer en France; l'autre, expédiée secrètement, invitant Monsieur à ne s'inspirer que de l'intérêt du royaume. La seconde seulement était sincère, car si le roi souhaitait que ses frères ne le compromissent point, il ne

voulait pas, en les rappelant à Paris, les exposer aux dangers qui le menaçaient lui-même. La première n'avait été écrite que pour tromper l'Assemblée nationale et lui faire croire que le roi s'associait à ses vues. Les princes demandèrent à Coigny si leur frère leur ordonnait de rester inactifs. Au lieu de répondre, Coigny les supplia de ne rien faire qui mît en péril la sécurité de la famille royale. Ils ne pensèrent pas que cette sécurité pût être menacée par la course du comte d'Artois à Vienne et son départ fut définitivement résolu.

Il eut lieu le 13 août. En passant à Mayence, les voyageurs y virent chez l'Électeur les trois Condé. Ils apprirent là que la paix venait d'être conclue par l'Autriche avec les Turcs et qu'elle allait l'être par la Russie. Ce double événement parut d'un bon augure pour la négociation qu'on tentait auprès de Léopold.

En entrant dans Vienne, le prince et sa suite furent reçus par le duc de Polignac, le baron de Flachslanden et le comte François d'Escars. Ceux-ci les conduisirent chez l'ambassadeur d'Espagne. Non seulement, ce diplomate avait mis son hôtel à la disposition du comte d'Artois, mais encore, à défaut de l'ambassadeur de France, M. de Noailles, qui ne parut pas, il se chargea conjointement avec Fersen, de demander pour le prince une audience à l'Empereur.

Léopold venait de refuser à Fersen d'intervenir dans l'expédition projetée par le roi de Suède, en alléguant l'impossibilité de prendre une résolution si grave avant de s'être rencontré à Pilnitz avec le roi de Prusse. Il fut très désagréablement surpris en apprenant la présence du comte d'Artois à Vienne. Toutefois, il n'osa refuser de le recevoir. Il s'exécuta donc et non sans bonne grâce. Il invita les nouveaux venus à dîner, les emmena au spectacle, leur témoigna beaucoup de bienveillance, mais, avec une non moindre habileté, se déroba quand ils voulurent le contraindre, par des questions insidieuses, à faire des réponses qui l'auraient engagé. Ce ne fut pas sans peine que le comte d'Artois obtint la permission d'aller à Pilnitz. Malgré ses efforts, on ne lui accorda pas autre chose. Tout se passa en gracieusetés et en politesses.

Il n'en fallut pas davantage, cependant, pour accroître les illusions du prince et de ses amis. En quittant la table impériale, Polignac écrivait à Larouzière : « Ce dîner est sans exemple. Ce qui se passera d'ici au 28 de ce mois, va porter l'épouvante parmi ceux qui jusqu'ici n'ont su régner que par la terreur. L'Empereur a consenti à tout ce que le prince lui a demandé et pour y mettre le sceau, il consent à ce que Monseigneur aille à Pilnitz. Il y verra le roi de Prusse et sera témoin des arrangements faits et signés par les deux souverains relati-

vement à la France. L'Empereur part aujourd'hui et Monseigneur demain. »

Si le crédule et confiant Polignac s'était douté de la réalité, il ne se serait pas hâté de chanter victoire. Le voyage du comte d'Artois avait déplu à l'Empereur, et plus encore à Kaunitz et à Cobenzl. Mal disposés pour la France, convaincus que les affaires de la Monarchie étaient désespérées, ils redoutaient la publicité qu'on ne manquerait pas de donner aux bons procédés dont le comte d'Artois venait d'être l'objet et l'effet qu'ils produiraient à Paris. Ils ne voulaient pas, quelles que dussent être leurs résolutions, paraître avoir agi à la requête des frères de Louis XVI et des émigrés. Ils relevaient avec amertume ce qu'ils appelaient la légèreté du comte d'Artois. Ils ne se montraient pas plus indulgents pour Calonne, critiquaient son étourderie, son langage, ses manières, et loin d'être prêts à agir, ainsi que le supposait Polignac, ils étaient toujours décidés à ne rien céder aux demandes des princes, à se réserver pour l'heure où le roi de France les adjurerait lui-même de le secourir.

Sybell prétend que dans cette entrevue, le comte d'Artois pour pousser l'Empereur à ouvrir les hostilités, alla jusqu'à lui offrir la Lorraine à titre de dédommagement. Il n'y a nulle part dans les documents connus à ce jour, la preuve formelle de cette offre, bien que plus tard, il ait été question d'une

aliénation de territoire. Il est au moins douteux qu'elle ait été faite et certain que l'Empereur la repoussa, comme il repoussa les nombreuses prières du comte d'Artois, bien que celui-ci se fût emporté jusqu'à lui reprocher son implacable égoïsme.

Le 25 août, l'Empereur Léopold et le roi de Prusse se rencontrèrent au château de Pilnitz, résidence des souverains saxons près de Dresde. Le comte d'Artois y vint de son côté le même jour, anxieux et inquiet. Il savait, par le comte Eszterhazy, que les ministres autrichiens regardaient l'affaiblissement de la France comme un grand avantage pour la maison d'Autriche. Il redoutait les effets de leur mauvais vouloir. Cependant l'accueil qu'il reçut, ne révélait que bienveillance et dispositions favorables. On affecta de l'associer à tous les honneurs rendus aux deux souverains. Ils voulurent qu'aux fêtes célébrées en son honneur, dîner, représentation, illuminations, feu d'artifice, bal masqué, il eut sa place à leur coté. Le soir venu, ils le retinrent au château où il passa la nuit ainsi que le comte d'Escars, tandis que les autres personnages de sa suite retournaient coucher à Dresde. Mais, le lendemain, les difficultés commencèrent.

Au cours de ses entretiens avec l'Empereur et avec le roi, le comte d'Artois finit par comprendre qu'il n'obtiendrait rien et que si quelque décision était prise touchant la France, elle le serait sans lui, en

dehors de lui, avec le souci de l'écarter de toute action ultérieure. Calonne qui, de son côté, conférait avec les ministres, ne fut pas plus heureux que son maître. Ceux du roi de Prusse consentirent à l'entretenir officiellement; ceux de l'Empereur s'y refusèrent, disant qu'ils n'avaient pas d'ordre.

Le lendemain seulement, eut lieu une réunion des souverains et de leurs conseillers, à laquelle furent admis le comte d'Artois et Calonne. On devait y rédiger une convention tendant à rétablir la monarchie française. Mais, le projet de déclaration était conçu en termes ambigus et vagues. Le comte d'Artois protesta. Calonne s'indigna, exigea un langage plus net. Il fallait, disait-il, gagner la confiance de Louis XVI et intimider ses oppresseurs. Il conseillait un manifeste signé de tous les Bourbons, énumérant les empiètements de l'Assemblée, annulant ses actes aussi bien que la sanction arrachée au roi par la ruse et la violence. Monsieur serait régent, annoncerait à la nation une coalition européenne et rendrait les habitants de Paris responsables sur leur vie de celle de Louis XVI. L'Autriche reconnaîtrait le régent en le saisissant des réclamations des princes possessionnés en Alsace. Enfin, l'Empereur ferait entrer en France un corps d'armée composé de ses propres troupes, de Prussiens, de Piémontais, d'émigrés, auxquels on joindrait des Suédois, ainsi que plusieurs régiments

qu'offrait de fournir le landgrawe de Hesse-Cassel, et dont la solde serait payée par Léopold.

Le caractère de ces projets, c'est qu'ils mettaient de côté le roi de France et rétablissaient l'ancien régime. Ils furent écartés et non sans humeur. Après avoir examiné et repoussé l'idée qu'émit Cobenlz de réunir un congrès à Aix-la-Chapelle, les négociateurs s'arrêtèrent à l'opinion qu'on ne pouvait rien faire sans connaître celle de toutes les cours. Finalement, on adopta le projet de déclaration qui venait d'être discuté. Les deux souverains le signèrent malgré le dépit du comte d'Artois, vivement et hautement exprimé.

Bien que ce document soit connu, il convient de le citer ici. En voici les termes :

« Sa Majesté l'Empereur et Sa Majesté le roi de Prusse ayant entendu les désirs et représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'Elles regardent la situation où se trouve actuellement Sa Majesté le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé ; qu'en conséquence, elles ne refuseront pas d'employer conjointement avec Leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans la

plus parfaite liberté les bases d'un gouvernement monarchique également convenable au droit des souverains et au bien-être de la nation française. Alors, et dans ce cas, Leurs dites Majestés, l'Empereur et le roi de Prusse sont résolues d'agir promptement, d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. »

Ainsi, le comte d'Artois n'avait pu vaincre la résistance de l'Autriche et de la Prusse. Ces deux puissances refusaient de prendre l'initiative des hostilités contre la nation française. Elles ne voulaient agir que d'accord avec l'Europe. Pour établir cet accord, il fallait des efforts et des délais qui reculaient indéfiniment la solution souhaitée par les princes. Quelque insuffisante que fut cette déclaration, et bien qu'elle n'engageât personne, ceux qui l'avaient rédigée hésitaient à la signer, tant ils la jugeaient inutile et dangereuse.

L'un d'eux dit au moment d'y mettre son nom :

— Voilà une cochonnerie qu'il faudra soutenir. Mais comment et jusqu'à quel point ?

Il est à remarquer que, malgré l'opinion dédaigneuse qu'en avaient ceux qui venaient de la rédiger, qu'en dépit de ce qu'en pensaient le comte d'Artois et Calonne, elle fut considérée en France et

parmi les émigrés comme une menace solennelle des puissances étrangères contre la Révolution. En décrivant les colères et l'effroi qu'elle déchaîna dans Paris, les historiens de ces jours terribles se sont attachés, pour la plupart, à rechercher dans quelle mesure elle contribua à provoquer de nouveaux excès.

C'est aussi comme une menace que l'interprétèrent les émigrés. Le bruit s'étant répandu qu'elle n'avait été faite que par la volonté du roi de Prusse, elle eut pour résultat d'accroître la faveur dont jouissait ce prince parmi les royalistes. L'Émigration, dès ce moment, se porta sur Berlin, convaincue qu'elle y serait mieux reçue qu'à Vienne.

Quant aux hommes politiques dont s'inspiraient ordinairement les princes, quand on leur disait que la déclaration de Pilnitz était peu de chose, ils objectaient que ce peu ne devait pas être dédaigné et valait mieux que rien. Le 8 septembre, le marquis de Larouzière écrivait : « Le seul moyen de porter en avant celui dont les circonstances ont fait dépendre notre sort, était de lui ôter tout moyen de reculer. Si l'on n'a pu fixer positivement l'époque de son activité, il paraît cependant qu'il lui sera moins facile désormais de rester oisif et de paralyser autrui. »

Le jour même où avait été signée la déclaration de Pilnitz, le comte d'Artois prit congé de l'Empe-

reur qui se rendait à Prague et accompagna le roi de Prusse jusqu'à Dresde. Il fit un court arrêt dans cette ville après avoir vu ce prince partir pour Berlin. C'est là qu'il prit une importante résolution et l'exécuta sur-le-champ en envoyant le comte Eszterhazy à Saint-Pétersbourg. Eszterhazy était chargé de faire connaître à l'Impératrice ce qui venait de se passer à Pilnitz et de seconder les démarches confiées au baron de Bombelles, en s'attachant à convaincre Catherine qu'elle était maintenant la dernière ressource de la maison de Bourbon et des émigrés.

En décidant cette mission, en choisissant Eszterhazy pour l'accomplir, le comte d'Artois obéissait aux conseils du prince de Nassau qui était venu le rejoindre à Dresde. Témoin et confident de l'échec que venaient de subir le comte d'Artois et Calonne, il les avait poussés à expédier à l'Impératrice quelqu'un qui marquât un peu et qui fût en état d'obtenir d'elle, en même temps que des secours personnels pour les frères du roi de France, qu'elle exerçât son influence à l'effet de déterminer les souverains à se coaliser. C'est ainsi que le comte Eszterhazy, dont le nom était connu à Saint-Pétersbourg, avait été désigné pour aller unir ses efforts à ceux de Bombelles ou même se substituer à celui-ci, s'il était reconnu au-dessous de la tâche en vue de laquelle il avait été envoyé.

Eszterhazy parti, le comte d'Artois prit la route de Coblentz où l'attendait, impatient et anxieux, Monsieur, comte de Provence. Une fois réunis, les deux frères, quoique déçus dans leurs espérances, par les termes d'une déclaration qui subordonnait l'action militaire qu'ils souhaitaient à l'accord préalable des puissances, étudièrent les moyens de tirer parti de l'entrevue des Pilnitz.

Le résultat de leur étude et de leurs méditations fut une lettre publique adressée à Louis XVI, que le comte d'Artois et Calonne s'étaient chargés de rédiger et qui révélait la plus imprudente exaltation. Dans ce manifeste, ils feignaient de croire que le roi n'avait pas accepté librement la Constitution et que son adhésion avait été extorquée. Partant de là, ils se mettaient en révolte contre ses ordres, annulaient les nominations faites dans l'armée depuis le 14 juillet 1789, ainsi que les décisions émanées de l'autorité royale. Quant à la déclaration de Pilnitz, ils étaient parvenus, en la dénaturant, à la transformer en une déclaration de guerre, destinée à produire des effets immédiats.

Comme ils venaient d'expédier cette lettre, ils en recevaient une de l'Empereur les avertissant que s'ils tenaient un langage contraire aux accords conclus entre l'Autriche et la Prusse, il se verrait forcé de les démentir. Dans les dispositions où se trouvaient les princes, ce dur avertissement ne pouvait que

les déconcerter, en leur prouvant une fois de plus que les puissances sans lesquelles ils ne pouvaient rien entendaient paralyser leurs efforts et entraver leur volonté.

Ils étaient encore sous le coup de la missive impériale, quand le baron de Bombelles qu'ils n'attendaient pas, arriva à Schonbornlust. En réponse aux requêtes qu'on l'avait chargé de présenter, Catherine le renvoyait aux princes porteur d'une somme de deux millions de francs qu'elle leur offrait à titre d'avance, pour faciliter l'exécution de leurs projets (1). En même temps, elle écrivait à Nassau à qui elle communiquait les motifs d'ordre intérieur qui ne lui permettraient pas « d'entrer, dès ce moment, avec activité, dans les affaires de France. » Mais, elle promettait d'aviser au moyen « d'être de la partie » au printemps suivant.

Ce langage et deux millions, c'était plus qu'il n'en fallait pour consoler les princes du mauvais vouloir de l'Empereur Léopold. Ils se consolèrent en effet, enthousiasmés par les favorables dispositions de l'Impératrice, assurés que le comte Eszterhazy saurait en tirer parti et qu'ils en auraient

(1) « Comment refuser de vous assister encore lorsque vous me dites qu'avec ce secours vous délivrerez votre patrie de ses oppresseurs. Mais, aussi, c'est une condition que l'Europe entière attend de vous. » (Catherine aux princes, 1er octobre 1791.)

le profit dans un prochain avenir. Ils y puisèrent aussi la ferme volonté de ne pas plus tenir compte des ordres et des désirs de leur frère que s'il n'existait pas. Une lettre du comte de Provence écrite vers ce temps (1) traduit sous une forme saisissante leurs sentiments ; à ce titre, il convient de la reproduire ici.

« Mon frère, je vous ai écrit ; mais, c'était par la poste et je n'ai rien pu dire. Nous sommes ici deux qui n'en font qu'un : mêmes sentiments, mêmes principes, même ardeur pour vous servir... Si l'on nous parle de la part de ces gens-là (2) nous n'écouterons rien ; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais, nous irons droit notre chemin ; ainsi, si l'on veut que vous nous fassiez dire quelque chose, ne vous gênez pas. Soyez tranquille sur votre sûreté... nous n'existons que pour vous servir ; nous y travaillons avec ardeur et tout va bien. Nos ennemis mêmes ont trop d'intérêt à votre conservation pour commettre un crime inutile et qui achèverait de les perdre. »

Cette lettre est abominable. Elle résume toutes les haines, tous les préjugés, toutes les exigences des émigrés. Pour que leur cause triomphe, ce n'est pas trop de la tête du roi. Ils sont prêts à la

(1) Citée dans les mémoires du baron de Goguelat.
(2) C'est du parti constitutionnel qu'il s'agit.

sacrifier si leur victoire est à ce prix. Quand Louis XVI, au mois de septembre 1791, écrit officiellement à ses frères pour les inviter à revenir auprès de lui. ils lui déclarent qu'ils n'obéiront pas. Si violente est leur réponse rendue publique que la famille royale prisonnière aux Tuileries en est réduite à confesser que les princes la conduisent à la mort. La reine en larmes s'écrie en parlant de Monsieur :

— Caïn! Caïn!

Le roi essaie de réparer les effets de la conduite de ses frères. Il leur envoie un de ses plus dévoués serviteurs, le baron de Goguelat, pour leur rappeler qu'ils doivent cesser de susciter des ennemis à la France, rentrer dans le royaume et reprendre leur place auprès du trône.

Goguelat arrive un soir à Coblentz. Il est conduit auprès des princes par le marquis de Bouillé. La petite cour de Coblentz ressemble à celle d'un puissant monarque « par l'appareil des gardes, des officiers de toutes armes et de nombreux domestiques dont elle était remplie. » Toute cette foule est dans l'enthousiasme sur la nouvelle qu'un congrès va se réunir à Aix-la-Chapelle, que les puissances accréditent des ambassadeurs auprès des princes et que la contre-révolution va triompher.

Goguelat est reçu par Monsieur, lui remet les lettres dont il est porteur et accomplit sa mission.

— Le roi ignore ce qui se passe, répond Monsieur. Qu'il se tranquillise, nous lui répondrons officiellement. Quant à vous, je me flatte qu'après mûre réflexion, vous ne demanderez pas mieux que d'être des nôtres.

— Monseigneur, Votre Altesse me pardonnera; mais, j'ai pris envers Leurs Majestés l'engagement de leur apporter votre réponse.

Et Monsieur réplique d'un ton glacial :

— En ce cas, je viens de vous la faire et rien ne s'oppose plus à votre retour.

C'est ainsi que les princes reçoivent les envoyés du roi et se montrent empressés à suivre ses ordres. Quelquefois, dans ces incidents d'un caractère si dramatique, au-dessus desquels on sent passer un vent de mort, l'esprit caustique de Monsieur jette un trait ironique, puéril et prétentieux. Le 6 décembre, ce prince reçoit de Paris une missive importante. « Louis-Joseph-Stanislas-Xavier, prince Français, lui est-il dit, l'Assemblée Nationale vous requiert, en vertu de la Constitution française, titre III, chapitre II, section III, article 2, de rentrer dans le royaume dans le délai de deux mois, à compter de ce jour, faute de quoi et à l'expiration dudit délai, vous perdrez votre droit éventuel à la régence. »

A cet ordre, Monsieur répond en le parodiant : « Gens de l'Assemblée française se disant natio-

nale, la saine raison vous requiert, en vertu du titre Ier, chap. I, section I. art. I des lois imprescriptibles du sens commun, de rentrer en vous-mêmes dans le délai de deux mois, à compter de ce jour, faute de quoi, après l'expiration dudit délai, vous serez censés avoir abdiqué votre droit à la qualité d'êtres raisonnables et ne serez plus considérés que comme des fous enragés, dignes des Petites Maisons. »

Voilà comment on traite des affaires si graves et qu'on bafoue le gouvernement de la France, sans songer que la famille royale est en otage entre ses mains et que c'est à elle que la Révolution fera expier ces plaisanteries outrageantes.

CHAPITRE VI

L'émigration après Varennes. — Sa physionomie. — Rigueurs de la Révolution contre les émigrés. — Leurs espérances, leurs épreuves, leurs illusions. — Ils exercent tous les métiers. — Détresse générale. — Coblentz. — Le Conseil des princes. — Influence de Calonne. — Rivalités. — Organisation de l'armée des princes et de l'armée de Condé. — Leur misère. — La Bastille à Coblentz. — Suleau et son journal. — La noblesse de cour contre la noblesse de province. — Chronique scandaleuse et propos de salons. — Les maîtresses : Louise de Polatron, madame de Balbi, la princesse de Monaco. — Affluence des émigrés à Coblentz. — Leur présence et leurs propos trompent les princes.

En même temps que se dramatisaient les malheurs de la royauté, le courant de l'émigration devenait irrésistible. Avant l'arrestation du roi à Varennes, on comptait déjà les émigrés par centaines ; après cet événement, ce fut pire ; on les compta par milliers. L'émigration de 1789 avait été une cause, la principale cause des violences jacobines ; celle de 1789 fut un résultat, le résultat de ces violences et des progrès de la Révolution.

Traqués dans leurs demeures, expulsés de leurs

châteaux par l'incendie et le pillage, chassés des villes par l'avènement des forces de la Terreur, nobles, prêtres, bourgeois, artisans ne trouvaient le salut que dans une fuite précipitée. Ils allaient où ils pouvaient, à Londres, à Bruxelles, à Mayence, à Rome, à Venise, à Berne, ailleurs encore. On émigrait par toutes les frontières. Il y avait des émigrés partout. Tous les pays de l'Europe en virent arriver. Il y en eut même aux Etats-Unis, au Canada, en Asie, en Perse, aux Indes, dans le royaume de Siam. Mais, ce fut surtout en Suisse, en Italie, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne qu'ils se rendaient.

Les Électorats des bords du Rhin regorgeaient de Français (1). En Savoie, ils étaient devenus si bruyants et si nombreux que l'Assemblée Nationale songeait à faire entrer dans le pays, pour les dis-

(1) Le 1[er] avril 1792, Vergennes, l'agent français à Coblentz, écrivait à Montmorin : « Il me paraît essentiel que vous soyez informé que, depuis environ quinze jours, les émigrations de la France en Allemagne deviennent très considérables et d'autant plus fâcheuses que la plus grande partie de ces émigrants est composée d'une classe de citoyens très utiles, je veux dire de laboureurs et d'artisans. Soixante personnes à la fois, tant hommes que femmes et enfants, ont passé par cette ville, il y a quatre jours, se dirigeant vers la Hollande. » Le 12 avril, il écrit encore : « Les Français qui sont à Coblentz sont très tranquilles, et non ceux qui se trouvent vers la partie supérieure du Rhin, et à qui on ne cesse d'imputer des projets de contre-révolution. »

perser, le général de Montesquiou. En beaucoup d'endroits, leur présence occasionnait des soulèvements populaires : à Bruxelles, où la foule ameutée leur arrachait les cocardes blanches dont ils se paraient; à Chambéry, où des protestations s'élevaient contre les opinions qu'ils exprimaient; à Nice, à Bonn, à Worms où on leur reprochait de provoquer par leur nombre la hausse du prix des denrées.

Ils formaient aussi des rassemblements sur les frontières de l'Est. Les échos de leurs menaces incessantes arrivaient jusqu'à Paris. Là, on accusait l'Emigration de s'organiser pour la guerre, d'acheter des armes, des munitions, des chevaux, d'enrôler des soldats, d'inonder la France de manifestes et de pamphlets. Et malheureusement, ces accusations étaient fondées.

Devant l'émotion de Paris, l'Assemblée s'irritait de ces menées. Le roi, pour lui complaire, enjoignait à ses frères de venir reprendre leur place auprès de lui. Ils se gardaient d'obéir, convaincus, non sans raison, que Louis XVI, malgré les apparences de son langage, ne souhaitait pas leur retour. Les émigrés mis comme eux en demeure de rentrer en France, imitaient leur résistance. Devant cette révolte, l'Assemblée prenait le parti de sévir.

Elle prononçait la peine de mort contre ceux « qui se rassemblent au delà des frontières. » Elle en estimait le nombre à deux cent mille; elle voulait en

avoir raison. Cette première mesure de rigueur était bientôt accompagnée de plusieurs autres. Etaient déclarés passibles de la peine capitale, après les émigrés, leurs femmes, leurs enfants « s'ils ont plus de dix ans », leurs débiteurs, s'ils commettent l'imprudence d'acquitter leur dette. Des primes étaient accordées aux dénonciateurs ; les biens d'émigrés confisqués, les mariages dissous par l'émigration.

En exerçant ces rigueurs impitoyables, la Révolution n'inventait rien. Elle ne faisait que retourner contre les émigrés les châtiments édictés par Louis XIV contre les protestants après la révocation de l'Edit de Nantes. Mais, pas plus que les protestants, les émigrés ne se laissent intimider par ces menaces. On compte ceux qui se résignent à rentrer. Il en est peu parmi eux qui aient à se louer d'avoir obéi, témoin la princesse de Lamballe. Pour prix de leur docilité, presque tous sont envoyés à l'échafaud. A quelques-uns seulement, l'obéissance porte bonheur, au marquis de Frémeur, par exemple, qui revient en France, que le règlement de la succession de son père y retient et qui doit à cette circonstance de sauver sa fortune et un grand nombre de ses parents (1).

(1) Il était le gendre du marquis de Bouthillier, maréchal de camp, major général de l'armée de Condé, dont les mémoires manuscrits que m'a communiqués sa famille m'ont fourni de précieux renseignements.

Mais pour dix qui rentrent, il en est cent qui sortent, vont s'installer quelque part, assurés que c'est pour trois mois, se refusant à croire que l'exil aura une durée plus longue. Cette illusion engendre d'horribles infortunes. Malheur à quiconque ne s'est pas muni de ressources abondantes. Le délai prévu s'écoulera, l'exil ne cessera pas et la misère viendra, accablante et cruelle, avec son sinistre cortège d'angoisses et de tortures.

En attendant, l'Emigration élégante est à Bruxelles et à Londres; l'Emigration militaire à Coblentz, à Mayence, à Worms; l'Emigration pauvre à Soleure et à Fribourg où l'ont peut vivre à meilleur prix. Dans ces deux dernières villes, se sont réfugiés des députés proscrits, des publicistes, ceux qui voient dans la Révolution autre chose qu'un accident passager, qui en ont étudié les origines, prévu les effets, et en redoutent les suites. Si les princes n'écoutaient que les avis qui leur viennent de là, tout autre serait leur conduite. Mais l'esprit constitutionnel et « monarchien » réside parmi les émigrés de Suisse et cela suffit pour exciter contre eux les défiances de Coblentz.

Bien différente est à Coblentz, à Mayence, et à Worms la physionomie de l'Emigration. Là, viennent ceux qui sont moins soucieux de se mettre à l'abri qu'avides de combattre et de se venger. En

septembre 1792, il n'arrive pas moins de soixante officiers par jour.

« Je trouvai à Coblentz, écrit l'un d'eux (1), un nombre infini d'officiers de tous les grades, d'émigrés de toutes les classes, de tous les rangs, de tous les âges, de tous les sexes. Émigrer était alors une véritable mode. Les fiacres, les carrosses de remise de Paris, les voitures de la cour, connues sous la dénomination de pots de chambre arrivaient journellement à Coblentz. Les femmes galantes de Paris se mettaient aussi de la partie. Elles insultaient ouvertement, leur proposant des quenouilles, les gentilshommes et militaires ne paraissant pas disposés à émigrer. »

Cette population nomade, jetée hors de ses foyers, tumultueuse, encombrante, portant à l'étranger ses passions et ses exigences, espère que, grâce à l'Autriche, ses maux vont finir. Son espoir, tous les émigrés d'Allemagne le partagent. A Bonn, ils vont chaque jour se promener sur les routes pour voir si les armées impériales ne se montrent pas à l'horizon. A Aix-la-Chapelle, ils acclament l'Archiduc Charles qu'ils ont reconnu traversant la ville, et tandis qu'on change ses chevaux, groupés autour de sa voiture, ils l'accablent de leurs bénédictions, bien qu'il affecte de ne parler à

(1) Mémoires inédits du marquis de Bouthillier.

aucun d'eux. A Mayence, ils bravent audacieusement le gouvernement Français dans la personne de son représentant. Ils l'espionnent jusque dans sa maison, mettent ses gens en interdit chez les fournisseurs. La duchesse de Gramont se plaît à ameuter contre lui la coterie des émigrés. Un jour étant en voiture avec mesdames de Guiche, de la Force et de Choiseul, elle s'amuse, de vingt pas en vingt pas, à couper la route au carrosse du diplomate, en chantant le *Ça ira*, histoire de faire montre d'un peu d'impertinence. A Londres, on nourrit d'autres préoccupations. On ne songe qu'à se faire la vie joyeuse. Les Français se donnent entre eux des bals, des soupers, vont presque tous les soirs au théâtre (1).

Il en est de même à Bruxelles où les femmes sont au Parc, chaque après-midi, en grande parure. Aux environs de la ville, s'est fixée la princesse de Vaudémont dans une ferme à elle, dont elle a transformé les granges pour s'y faire un appartement. Les gens de bon ton s'y rassemblent, passent et repassent en allant à Coblentz. Ils apportent des nouvelles, en remportent pour les semer ailleurs. Cette brillante potinière reste ouverte jusqu'au jour où les armées de la République viennent la fermer

(1) Le 21 janvier 1794, l'un d'eux donne un bal. Ce n'est que la fête commencée, que quelqu un fait remarquer que c'est l'anniversaire de la mort du roi

et obligent la princesse à chercher un asile à Hambourg.

C'est le moment où commencent les dures épreuves. « J'ai vu, dit un témoin de ces temps, l'avocat Christin (1), j'ai vu la princesse de Vaudémont, née de Montmorency et veuve d'un prince de Lorraine, vendre des livres à Hambourg sous un nom supposé et recevoir le soir cinq ou six personnes qui, toutes faisaient usage de quelques ressources et gagnaient à peine de quoi vivre au jour le jour. Rien n'était plus aimable que ces soirées. »

Cette histoire est celle de la plupart des nobles émigrés. « A Londres, raconte encore Christin, je trouvai une marquise de Chabannes tenant une école de petites filles, une comtesse de Boisgelin donnant des leçons de piano, à pied, sa robe retroussée dans ses poches et un parapluie à la main, et le soir, ces deux dames se réunissaient chez leur vieil oncle septuagénaire, l'archevêque d'Aix qui, soutenu par ses nièces cédait à de pauvres curés la pension que le gouvernement anglais lui accordait. Ces soirées chez l'archevêque étaient encore une des réunions les plus aimables que j'aie vues. On se faisait à son sort sans récrimination. »

(1) Cette citation et la suivante sont extraites d'une brochure parue récemment en Russie et consacrée à une grande dame russe, la princesse Tourkestanof, dont Christin fut l'ami.

Les récits du temps présentent d'innombrables tableaux du même genre. Les premiers émigrés ont déjà connu d'âpres soucis. Mais, ceux qui se sont expatriés après Varennes sont encore plus misérables. L'espérance qui les soutenait au départ a été brève. Au-delà de la frontière, ils ont trouvé toutes les amertumes, toutes les déceptions, toutes les cruautés de la lutte pour l'existence.

Les bourgeois, les artisans, ceux qui étaient accoutumés au travail et à se contenter de peu, parviennent à se créer des ressources, en reprenant à l'étranger la profession qu'ils exerçaient en France. Les privations qu'ils subissent ne diffèrent guère de celles qu'ils ont supportées dans leur patrie depuis que la Révolution est venue tarir les sources où s'alimentait l'industrie nationale. Pour ceux-là, l'exil est tolérable. Mais, pour les nobles qui n'ont jamais fait œuvre de leurs doigts, c'est le supplice et le martyre d'être contraint de gagner sa vie par le travail.

Ils connaissent toutes les horreurs de la pauvreté. Ils sont réduits, pour ne pas mourir de faim, à entreprendre de dures besognes que, faute d'habitude, ils ne peuvent rendre productives qu'après de laborieux et de longs efforts. Toutes les grandes villes d'Europe sont témoins de ces drames de la misère.

En Angleterre, la charité ou des calculs politi-

ques finiront par en atténuer le caractère douloureux, en organisant des secours au profit des émigrés. Mais, il n'en est pas de même en Allemagne où la présence des frères du roi les a attirés en plus grand nombre qu'ailleurs. On voit les plus grandes dames de l'aristocratie française devenir mercières, parfumeuses, marchandes de modes, exercer encore d'autres métiers.

Dans plusieurs villes, il y a, sur les promenades, des échoppes où elles trônent transformées en marchandes. A Bamberg, une marquise de Guillaume tient un café où la beauté de sa fille attire les consommateurs. La marquise de Lostange vit, dans la même ville, des libéralités d'un ancien domestique. Ailleurs, une marquise de Virieu est couturière, une marquise de Jumilhac lingère, une madame de Lamartinière ravaudeuse, une demoiselle de Saint-Marceau fille de boutique, une madame de Rocheplatte marchande des quatre saisons, une comtesse de Périgord institutrice, une demoiselle de Dorvillers professeur de langues, une demoiselle de la Bretonnière professeur de pianos, une duchesse de Guiche garde-malade, une demoiselle de Saint-Marcel fleuriste.

A Londres, une jeune baronne siège au comptoir d'un restaurant. Une autre vit maritalement avec un coiffeur dont elle tient les comptes. Puis, il y a celles qui exercent des professions moins avoua-

bles, des comédiennes, des chanteuses de café-concert, des marchandes de baisers. A Londres, à Bruxelles, à Rome, à Coblentz même, l'armorial de la galanterie vénale s'enrichit du nom de quelques belles patriciennes.

Les hommes aussi pratiquent tous les métiers. A Hambourg, des prêtres sont colporteurs de chansons et les chantent dans les rues. Le consul de France signale à la police deux portefaix du port, qui déchargent les navires, décorés de la croix de Saint-Louis. Ce sont des gentilhommes français. Par ses soins, il leur est interdit de la porter.

A Erlang, un La Vieuxville est commissionnaire, un Mailly typographe, un Coigneux cordonnier. Partout où il y a des émigrés, les teneurs de livres, les écrivains publics, les porteurs d'eau sont des Français. A Londres, on va entendre des comédiens dont les aïeux ont été aux Croisades. Quelquefois, si cruelle devient la misère qu'elle pousse aux plus affreuses extrémités. Le Comité de salut public recrute parmi les émigrés, les espions qu'il entretient dans plusieurs villes étrangères et souvent les tribunaux locaux ont à juger des friponneries dont des émigrés sont les auteurs. Il en est qui fabriquent de faux assignats. Ils se justifient en disant que Calonne en fait autant (1). Un effroyable dénû-

(1) Il y avait en Angleterre, en Suisse, en Allemagne des fabriques de faux assignats comme en France même et comme

ment peut seul expliquer cette absence de tout sens moral, cet oubli de toute dignité.

Ce qu'il est ce dénûment, quelques fragments de lettres en donnent à peine une idée. « J'ai encore trois louis en tout. Si je savais à qui m'adresser pour vendre des couverts. » — « J'ai vendu les habits dont vous m'avez parlé ainsi que vos culottes. » — « Je suis dans le dénûment le plus absolu. Nous sommes à la veille de manquer de pain, réduits à vivre de son et de pommes de terre. » — « Je n'ai pas d'argent pour acheter du pain. » — « Vos bijoux sont engagés. Impossible de vous envoyer de l'argent autrement. Le juif qui les a donnera encore vingt-cinq louis dessus. » — « Nous sommes, ma femme et moi, dans le dernier besoin. Aidez-nous, je vous en supplie. Envoyez-nous des louis. On ne peut trouver ici à changer des assignats parce qu'ils sont faux, provenant de la fabrique de M. de Calonne. » Ces lettres viennent d'un peu partout. Celles qui partent de l'armée de Condé ne révèlent pas qu'on y est moins malheureux. — « Nous passons quelquefois cinq jours sans avoir de rations. » — « Les logements que nous occupons sont des greniers, des écuries et des étables ;

à Paris. Mais, je dois à la vérité de déclarer que nulle part, je n'ai trouvé la preuve que Calonne eût patronné ou encouragé cette fabrication. Il est au moins probable qu'il en profita le plus qu'il put.

pour matelas une botte de paille et à peine assez de place pour s'étendre. » — « J'ai gardé deux mois la même chemise. Quand elle était trop sale, je me mettais au lit pour la faire laver. » — « Mon cher papa, les princes Français nous avaient promis quatre sous par jour. Ils ne nous les donnent pas. Nous mourons de faim. L'armée manque de tout. » C'est de Verdun où les émigrés se trouvent avec les alliés en marche vers Paris que cette lettre navrante est datée.

Vers ce même temps, Chateaubriand, encore obscur, erre, le soir venu, par les rues de Londres, cherchant à tromper sa faim, en regardant aux devantures des magasins les victuailles exposées ou en respirant les odeurs qui montent des cuisines. « Quand je passais devant les boutiques de boulanger, mon supplice était horrible. Par une rude soirée d'hiver, je restai deux heures planté devant un magasin de fruits secs et de viandes fumées, avalant des yeux tout ce que je voyais ; j'aurais mangé non seulement les comestibles, mais leurs boîtes, paniers et corbeilles. »

Les plus grands ne sont pas à l'abri de cette détresse. Polignac écrit de Vienne, le 2 octobre 1792 : « J'éprouve, ainsi que vous, beaucoup de difficultés pour me procurer de l'argent qui m'est nécessaire pour faire subsister la nombreuse famille que j'ai avec moi. Je suis même obligé de trouver sur mon

crédit qui n'a jamais été considérable ici et qui diminue tous les jours, l'argent que j'ai été obligé de dépenser pour le compte des princes, car, depuis longtemps, ils en manquent entièrement et ne peuvent en donner à personne pour les objets même les plus nécessaires. » Tels sont les principaux traits de cette détresse générale. Elle n'épargne personne et ceux qui, durant les premières années de l'exil, y ont échappé, finissent eux aussi par en être victimes.

C'est vers Coblentz qu'il faut regarder pour juger l'esprit et le caractère de l'Émigration. De septembre 1791 à 1792, cette ville est la capitale des émigrés. Là sont les princes frères du roi, ce qui reste debout du pouvoir royal. Là, sous le regard paternel de leur oncle, l'évêque Électeur de Trèves, se dépense en vaines agitations, durant de longs mois, la société française.

Les princes, on l'a vu, sont installés au château de Schonbornlust. Cette résidence que leur a offerte l'Électeur est vaste, luxueusement meublée. Ils y vivent avec leur petite cour, le prince de Nassau-Siégen, Calonne, Flachslanden, Conzié évêque d'Arras, le maréchal de Broglie, le marquis de Jaucourt, le marquis de Vaudreuil qui forment le conseil de gouvernement. Madame, femme du comte de Provence, occupe une partie du château. Les deux frères et leurs conseillers se sont partagé le reste.

Le conseil se réunit tous les jours. Fréquemment, le baron de Duminique, premier ministre de l'Electorat, vient prendre part aux délibérations que préside Monsieur. On tient ce personnage pour un homme de ressource. On le sait non moins dévoué que son maître à la cause royale. Un peu plus tard, lorsque Catherine accrédite auprès des princes, à titre d'envoyé, le comte de Romanzof, lorsque le roi de Suède envoie auprès d'eux, en la même qualité, le comte d'Oxenstiern, on les admet l'un et l'autre au conseil pour faire honneur à leur souverain. On y admet aussi le chevalier de Bray qui est venu apporter à Coblentz les offres de service des Français engagés dans l'Ordre de Malte (1). En revanche,

(1) On lit dans les notes manuscrites du chevalier de Bray : « Le prince de Nassau est tout entier à la cause des princes. Son sang et sa fortune, il leur offre tout. C'est un homme posé, calme, d'un extérieur extrêmement noble et modeste et tout de feu dans ses résolutions. Romanzof n'est pas autant à la chose que Nassau. Mais il s'y tient par sentiment et relations de personnes. La mort de Potemkim l'a mis en grande faveur à Pétersbourg, où il doit remplacer Markof. On est fort content d'Oxenstiern. Les princes l'aiment et le traitent comme doit l'être le ministre du roi de Suède. On lui communique tout comme à moi-même. »

Oxenstiern arriva à Coblentz le 19 novembre. Sa première visite fut pour Romanzof, la seconde pour les princes, la troisième pour Calonne. Vergennes le présenta à l'Électeur, ce qui donna lieu à une réception à laquelle assistaient huit cents gentilshommes français, qui se retrouvèrent le soir pour lui faire fête à un thé chez le baron de Duminique. Le lende-

le comte de Vergennes n'y est jamais appelé. Le comte de Vergennes est ministre du roi de France, près de l'Électeur. Cela suffit pour que, quoique passionnément attaché aux princes, il soit tenu en suspicion, mis à l'écart et laissé dans l'ignorance des projets qu'on discute (1). Cette défaveur n'est pas méritée, elle constitue même une injustice, car Vergennes, quoique encore en place, partage les griefs et les espérances des émigrés, se fait leur complice en affirmant à Paris qu'à Coblentz, on ne conspire pas « bien que sept à huit cents officiers autour des princes puissent faire croire le contraire. » Sa disgrâce dure jusqu'au jour où son gouvernement le révoque et lui donne M. de Sainte-Croix pour successeur. Ce jour-là seulement, Ver-

main, toute la noblesse française, ayant à sa tête le maréchal de Broglie, alla complimenter Oxenstiern. Mais, c'est surtout à Romanzof qu'on faisait fête. Il était l'envoyé de Catherine au Cercle du Haut-Rhin quand elle le chargea de la représenter auprès des princes. Dès son arrivée, son hôtel ne désemplit pas : « Sa présence est une consolation et un secours, en même temps qu'elle en impose aux autres puissances. »

(1) Vergennes eut le sort commun à tous les envoyés de France. Genêt à Pétersbourg, Noailles à Vienne, Ségur à Berlin, Mackau à Naples, le chevalier de Gaussin à Stockholm tombèrent, au lendemain de Varennes, dans la disgrâce du souverain auprès de qui ils représentaient le roi. Genêt et Gaussin, notamment, reçurent l'ordre de ne plus aller à la cour. Toutefois, les missions diplomatiques ne prirent fin qu'après la mort du roi.

gennes recouvre auprès des princes son crédit perdu.

Dans le conseil, sont discutées les questions politiques, l'organisation militaire, les démarches à faire auprès des souverains, les lettres pour le roi, les marchés à passer, les emprunts à contracter. Là sont nommés les représentants que, faisant acte de souveraineté, les princes, au mépris des ordres de leur frère, accréditent dans les diverses capitales. A la fin de 1791, sont chargés de leurs intérêts, le duc de Polignac à Vienne, le comte Eszterhazy à Saint-Pétersbourg, le duc d'Havré à Madrid, le cardinal de Bernis à Rome, le chevalier de Roll à Berlin, le baron d'Escars à Stockholm, le baron de Talleyrand à Naples, le marquis de Sérent à Turin, le baron de Castelnau à Berne, le marquis de Saint-Simon à Francfort, le marquis de Larouzière à Ratisbonne, le marquis de la Queuille à Bruxelles.

Ce sont là les diplomates de l'émigration, les uns très habiles, les autres incapables, tous assez dévoués pour supporter en silence les avanies auxquelles les expose la fausseté de leur situation, les gouvernements se refusant à entretenir des relations officielles avec eux.

Calonne est à la tête de ce personnel. Inspirateur des princes, il dirige leurs agents. Il conseille, ordonne, morigène au besoin. Il s'est emparé de tous les pouvoirs, s'impose à Monsieur qui n'a qu'une

demi-confiance en lui, mène par le bout du nez le comte d'Artois qui ne voit que par ses yeux et n'entend que par ses oreilles. Grâce à la faiblesse des uns, à la crédulité des autres, Calonne est le grand maître de Coblentz, ministre de la guerre, ministre des affaires étrangères, ministre de la Justice. Tout lui obéit, l'Électeur lui-même et le baron de Duminique, auxquels il se substitue dans le gouvernement de la principauté.

Peu à peu, ils ont abdiqué leur puissance entre ses mains. Prince ecclésiastique, l'Électeur déteste le gouvernement qui a ruiné le clergé et donné à l'Europe de funestes exemples. Pour le flatter, les émigrés se déclarent les défenseurs de la religion catholique. Et cela suffit pour le captiver, pour le rassurer contre les effets du mécontentement de ses sujets qu'épouvante la présence de ces étrangers dont les intrigues les désignent aux colères de la France.

Calonne nomme à tous les emplois. Il tient une volumineuse correspondance avec le dehors et le dedans (1). Il reçoit les rapports que des royalistes ardents adressent de Paris ou du fond des provinces. Présomptueux à l'excès, il ne croit qu'à ce qui s'ac-

(1) Je dois au baron Bertrand de Langsdorf communication de deux volumes du copie de lettres de Calonne, datés de janvier et février 1792. Ces deux in-folios m'ont fourni d'utiles éclaircissements.

corde avec ses désirs et ses espérances. Quiconque en arrivant à Coblentz veut être employé, doit s'adresser à lui, se faire bien venir de lui. Sa protection tient lieu de tous les mérites à ceux sur qui elle tombe. Seule, elle est efficace, comme seul aussi est tout puissant le parti de ses créatures.

Parmi les émigrés, on en juge ainsi. On sait que les princes ne s'aiment pas, qu'ils se dénigrent dans leur société particulière ; que Calonne est l'homme du comte d'Artois, Jaucourt l'homme de Monsieur, que tous deux, par leurs propos, aggravent et accentuent les dissentiments non avoués qui existent entre les frères du roi. Mais, on sait aussi que Jaucourt est sans crédit, que seul Calonne a le pouvoir. Devant lui, le vieux maréchal de Broglie, lui-même, sacrifie son indépendance. Si le maréchal de Castries conserve la sienne, c'est qu'il a refusé de se fixer à Coblentz et vit retiré à Cologne d'où il deviendra bientôt l'intermédiaire officiel entre les princes et le baron de Breteuil, agent du roi.

A côté de Calonne, les hommes influents sont les deux Vaudreuil, le comte, membre du conseil et son cousin le marquis, qui tombe un jour à Coblentz venant de Paris et déclare partout que Louis XVI, malgré les apparences contraires, approuve la conduite de ses frères. C'est aussi le duc de Gramont, chargé avec le maréchal de Broglie, de l'organisation de l'armée. Mgr de Conzié, évêque d'Arras,

jouit également d'un grand crédit. Le baron de Flaschlanden, à qui est confiée une partie de la correspondance diplomatique, n'est qu'un premier commis. Il obéit à Calonne dont la confiance seule lui donne un peu de prestige, après lui avoir fait perdre celle des Tuileries (1).

La plus haute influence appartient aux trois étrangers que les princes ont admis dans leur conseil : le prince de Nassau, le comte de Romanzof et le comte d'Oxenstiern. Le premier doit sa faveur à son dévouement. Dans les jours de détresse financière, on est sûr de trouver sa bourse ouverte. Les deux autres recueillent le fruit des espérances que les émigrés fondent sur le bon vouloir de leurs souverains pour les entreprises des princes.

Dans les circonstances critiques, quand la délibération doit porter sur quelque objet d'importance, on appelle Condé. Condé est à Worms, logé au palais de l'Électeur, avec son fils et son petit-fils. Sa fille, la princesse Louise de Bourbon, sa maîtresse, la princesse de Monaco, sont logées aux entours de la ville. Lui-même a formé un camp. Il y concentre

(1) Il avait été d'abord le confident de la reine et son intermédiaire auprès de l'Empereur. Mais, ayant allégué la nécessité de montrer aux princes les lettres qu'il recevait du roi, il tomba en disgrâce et quitta Paris. On ne lui écrivit plus des Tuileries.

une armée rivale de celle des princes. Il vient fréquemment à Coblentz pour quémander des secours ou apporter des avis. Dans l'entourage de Monsieur et du comte d'Artois, on le tient pour peu confiant et même dissimulé (1). Mais, on prise son jugement. Et puis, en sa qualité de prince du sang, la conformité de ses vues avec celles des frères du roi fortifie l'autorité de ceux-ci.

En résumé, on compte dans Coblentz trois partis : celui de Monsieur, celui du comte d'Artois, celui de Condé. C'est le second qui, par Calonne, dirige tout, est maître de tout. Sur les conseils de Calonne, les princes font revivre la cérémonial de la cour de France, réorganisent la maison du Roi, rétablissent les grandes charges, les pages, les mousquetaires, les chevau-légers, les grenadiers à cheval, les gendarmes, les chevaliers de la couronne, la compagnie de Saint-Louis, celle des gardes de la porte. Les uniformes sont éclatants. Les gentilshommes qui composent le guet des gardes sont montés sur des chevaux à courte queue. Ils portent un costume vert, avec parements, revers et collet cramoisi, galonnés en argent. Le marquis

(1) Lorsqu'il écrivait une lettre importante, il en traçait lui-même, de sa main, le brouillon, et en distribuait ensuite les morceaux à quatre ou cinq secrétaires qui les recopiaient séparément, sans savoir ce qui précédait ou ce qui allait suivre.

du Hallay, le comte de Montboissier, le vicomte de Virieu, le marquis d'Autichamp, le comte de Bussy, le marquis de Vergennes sont à la tête de ces corps d'élite. Le comte d'Avaray et le comte de Damas commandent la maison militaire de Monsieur, le bailli de Crussol et le comte François d'Escars, celle du comte d'Artois.

Au fur et à mesure que ces compagnies se constituent, elles sont mises avec solennité en possession du service qui leur est dévolu. Les princes, entourés de ce que Coblentz renferme de plus brillant, leur présentent les officiers qui doivent les commander. L'armée des princes, celle de Condé, sont formées dans les mêmes conditions. Aucun émigré en état de porter les armes ne peut séjourner à Coblentz, s'il ne se fait inscrire chez le duc de Gramont, en sollicitant un emploi militaire. Il en est de même à Worms, où le marquis de Bouthillier, major-général, reçoit les engagements. Dans ces deux villes, on compte jusqu'à vingt mille hommes enrôlés ou prêts à s'enrôler. Le malheur est que tout le monde veut être officier et personne soldat, bien que les volontaires touchent quarante-cinq livres par mois dans l'infanterie, soixante-quinze dans la cavalerie et qu'on accorde en supplément aux plus pauvres la solde abandonnée par les plus riches. Si l'on cédait à toutes les ambitions, il n'y aurait que des états-majors.

Calonne imagine alors de mettre en vente les grades et de débiter à haut prix les brevets. Il en résulte autour des princes des mesquines jalousies, des basses intrigues, des critiques véhémentes. On accuse Calonne de dépouiller les serviteurs du roi, de repousser les dévouements qui viennent s'offrir, témoins ces gentilshommes réfugiés à Berne, qui demandent des armes et du pain et qu'on renvoie, parce qu'ils ne peuvent payer les emplois qu'ils sollicitent.

Bientôt, ces armées si brillamment organisées cessent de recevoir leur solde. Les princes, à bout de ressources, se trouvent impuissants à leur épargner les angoises de la misère. L'Électeur de Trèves se voit contraint de faire distribuer aux corps cantonnés sur son territoire des rations de pain et de viande. Les infortunés qu'on a leurrés de l'espoir d'une marche prochaine vers la France, piétinent sur place, campés dans la boue, sous le froid et la pluie, mal nourris, mal vêtus, mal chaussés. On leur fait prendre patience en leur annonçant des subsides de l'Impératrice de Russie. Mais, quand ces subsides arrivent, l'emploi en est déjà réglé. L'entretien de la maison des princes et de leurs représentants à l'étranger en absorbe la plus grande part.

Au camp de Worms, la détresse est encore plus affreuse. A la fin de 1791, au commencement de

1792, par le plus rude hiver, les soldats de Condé sont chassés de Worms et de Mayence, réduits à errer dans les margraviats de Bade et dans le Brisgau, repoussés de partout, en proie à de si cruels supplices, que plusieurs cherchent, dans une mort volontaire, la délivrance. Condé écrit à Calonne lettres sur lettres, demande du secours, se plaint d'être oublié. Et Calonne de répondre « au cher Josias » — c'est le nom qu'il donne au prince — pour lui exposer que lui-même est sans le sou et pour l'exhorter à la patience, comme si l'on pouvait patienter quand le pain manque.

Cette accumulation de troupes, leur infortune, leur inaction engendrent bientôt l'indiscipline. Il faut créer une police, interdire le jeu, disperser les réunions bruyantes, réprimer les propos calomnieux. Près de deux cents gentilshommes sont chassés de l'armée ou enfermés dans la forteresse de la Chartreuse et dans les prisons de Coblentz. On dirait que la Bastille n'a été détruite à Paris que pour être rebâtie aux bords du Rhin. Seulement, ici, c'est l'Électeur de Trèves qui délivre les lettres de cachet, à la requête de Calonne, presque sur son ordre.

A Coblentz, la politique est brûlante, acerbe, agressive. Elle tient ses assises au café des Trois-Couronnes, où vient pérorer chaque jour Suleau, le journaliste de l'émigration, l'éditeur du journa

des princes (1), l'oracle des exaltés. Là, dans le bruit des conversations et des querelles, il récite les articles qu'il publiera bientôt dans sa gazette, articles que Calonne est obligé de désavouer, tant sont ardentes et violentes les diatribes qu'ils fulminent contre les gouvernements qui tardent à porter secours.

Les propos du fougueux pamphlétaire trouvent de l'écho parmi ses auditeurs Ceux-ci discutent les chances de la République. Ils sont convaincus que le premier coup de canon emportera ce régime abhorré, ouvrira aux émigrés la route de Paris. Ils ne parlent que de partages et de vengeances. Ils constitueront un ministère et se feront restituer leurs antiques privilèges.

Dans les paroles éclate le mépris des nobles entre eux, l'hostilité sourde de la noblesse de province contre la noblesse de Versailles, des émigrés courtisans contre les émigrés soldats, et par-dessus tout la haine de Coblentz pour les royalistes modérés, les monarchiens, comme on les appelle, qu'on enveloppe dans la même animadversion que les Jacobins. On se répand en atroces calomnies sur eux, sur le roi, sur la reine, sur les personnages de l'entourage des princes.

Le roi a osé se plaindre de ce que ses frères

(1) *Journal de M. Suleau*, rédigé à Coblentz, dédié à toutes les puissances. A Neuwied sur le Rhin et à Paris, 1791.

agissent sans son aveu, ne tiennent aucun compte des dangers qu'il court et cherchent à organiser une régence. La reine a dit qu'elle aimait mieux être la mère d'un roi constitutionnel que la femme d'un roi pourvu d'une tutelle. Ces propos leur sont imputés à crime. On leur reproche de considérer les succès possibles des émigrés comme des chaînes qu'une fois rétabli sur son trône, Louis XVI ne pourrait secouer. Crimes aussi sa condescendance envers l'Assemblée nationale, son dessein d'adhérer à la Constitution. Crimes enfin, les ordres qu'il envoie aux princes et dont ceux-ci ne tiennent aucun compte.

On comprend dans les mêmes anathèmes ceux qui veulent deux Chambres, un roi sans pouvoir, un gouvernement comme en Angleterre. Les auteurs de ces violences ne s'entendent que pour conspuer la Constitution. Dès qu'il s'agit d'étudier un autre système, ils se divisent et justifient ce mot de Mercy : « Pour juger sainement les affaires françaises, il ne faut prêter l'oreille à aucun parti, parce qu'ils sont tous aveuglés par leur intérêt ou leurs passions... Leur plus grand défaut, c'est d'être dans un état de dissolution politique ; ils sont plus exagérés et plus absurdes que les Jacobins. »

L'Empereur, le roi de Prusse, Monsieur, ont leur part dans les amères critiques dont les espions

de Paris recueillent les échos. Les émigrés accusent, non sans raison, l'Empereur de vouloir les perdre : « Il ne serait pas fâché de trouver un prétexte pour démembrer la France, en poussant l'anarchie à son comble. » Au roi de Prusse, ils reprochent de se laisser approcher par des hommes séduisants et dangereux, ces monarchiens aussi criminels que les démagogues ; à Monsieur, ses irrésolutions, celles de ses partisans, leur déférence pour les idées des Tuileries. Jaucourt, le partisan passionné de Monsieur, est pris à partie. Un gentilhomme corse lui jette au visage qu'il n'est qu'un espion aux gages de Paris et s'attire par cette algarade une rigoureuse mise aux arrêts.

C'est encore au café des Trois-Couronnes que s'alimente la chronique scandaleuse. Si l'on exalte Calonne, c'est pour dénigrer Breteuil. On attaque celui-ci jusque dans sa vie privée. On commente la liaison de sa fille, madame de Matignon, avec D'Agoult, l'évêque de Pamiers ; la sienne, avec la sœur du même évêque, le tout émaillé de détails abominables.

Pour être moins bruyants, les propos des salons ne révèlent pas plus de bienveillance. On se réunit chez madame de Calonne, une aimable et richissime anglaise, que son admiration pour l'homme du comte d'Artois a poussée à lui offrir sa fortune et sa main et qui donne des « petits dîners char-

mants (1) » ; chez madame de Caylus ; chez madame d'Antichamp ; ailleurs encore. Chaque jour, ce sont fins repas, thés, concerts, voire représentations, tout comme à Paris. Les personnages admis à ces réunions sont triés sur le volet. Mais, l'éclat de leur nom et de leur rang ne les rend pas plus raisonnables que le commun des émigrés. Ils ont les mêmes préjugés, se leurrent des mêmes espérances, nourrissent les mêmes haines. Ils ne diffèrent d'eux que dans l'expression de leurs sentiments.

En tous ces endroits, on ne fait pas l'opinion ; on la subit. Elle arrive toute faite d'ailleurs, de chez madame de Balbi, la préférée de Monsieur ; de chez madame de Polastron, la favorite du comte d'Artois ; ou enfin de chez la princesse de Monaco, l'ancienne et toujours amie du prince de Condé.

On peut dire d'elles qu'elles sont les trois reines de l'Emigration. Louise de Polastron, née d'Esparbès de Lussan, est une jeune femme douce, simple, modeste, fuyant l'intrigue et aimant le comte d'Artois. Livrée à elle-même, elle ne serait qu'une charmeuse. Mais son entourage l'excite contre madame de Balbi, qui la jalouse. La rivalité des deux maîtresses devient bientôt une des préoccupations des émigrés.

(1) C'est l'expression dont se sert le chevalier de Bray en sortant, le 25 novembre 1791, de chez Calonne où il a dîné en très aimable et très noble compaguie

Madame de Balbi a trente-huit ans. Elle est fille du marquis de Caumont La Force, femme d'un riche Génois, devenu fou, et qu'elle a quitté pour ce motif en juillet 1780. Elle est dame d'atours de la comtesse de Provence, depuis la retraite de la duchesse de Lesparre, dont la survivance lui avait été accordée par Monsieur, et qui donna sa démission à ce propos. On dit qu'elle n'est pour ce prince qu'une amante platonique, et que ses faveurs appartiennent au beau Jaucourt, un homme à femmes, celui-là, dont la main mutilée rappelle l'héroïsme avec lequel il se coupa deux doigts pour sauver l'honneur et la vie de la comtesse de la Châtre. Au contraire de Louise de Polastron, madame de Balbi est intrigante, ambitieuse, avide, mêlée à tout, appliquée à se mêler de tout. Dans le monde qui vit autour d'elle, un homme l'a devinée. C'est Romanzof, l'agent de Catherine. Il a compris quel parti il pourrait tirer de la favorite, quelle influence il pourrait exercer, grâce à elle. Il en a fait son amie et lui doit de devenir l'homme le plus puissant de l'Emigration en Allemagne.

La princesse de Monaco est une Brignole. Elle a conservé, malgré son âge, les restes de la plus magique beauté. Elle est auprès de Condé depuis vingt-deux ans. A la suite d'un duel et d'un procès scandaleux, elle ne l'a plus quitté. Ils ont mis en commun leurs deux existences. Elle le rejoint dans

ses quartiers d'hiver. On dit qu'il l'a épousée (1). Femme légitime ou non, elle est pour lui une compagne dévouée et tendre. Elle l'aide de ses revenus; quand ils sont épuisés, elle vend ses diamants, se sacrifiant à ce point que le duc d'Enghien qui d'abord la voyait avec défiance, finit par concevoir pour elle une filiale affection.

De ces trois « divinités », on les désigne ainsi, une seule exerce sur les émigrés une réelle influence, une influence politique. C'est madame de Balbi. En arrivant à Coblentz, au moment où elle se préparait à le rejoindre à Paris, Monsieur l'a installée dans une maison de plaisance sur la route de Schonbornlust. Elle y passe tout le temps de son séjour à Coblentz, même quand Monsieur et son frère viennent, pendant l'hiver, se loger en ville. Elle y reçoit la plus brillante société « un petit nombre de jeunes jeunes gens bien impertinents, les matadors de la cour et les ministres étrangers. »

Chaque soir, quand elle est rentrée chez elle, en venant de chez Madame, où son service l'a retenue

(1) Tout porte à croire que le mariage n'eût lieu que le 19 décembre 1798. C'est la date donnée par l'almanach de Gotha de 1800. Celui de 1799 avait signalé déjà le fait, mais sans indication d'époque. Dans ses mémoires inédits, le marquis de Bouthillier se dit en situation de supposer que le mariage fut célébré en Pologne, secrètement, alors que l'armée de Condé était à la solde de la Russie.

une partie du jour, elle trouve son salon plein. Elle fait sa toilette devant tout le monde, changeant si vite chemise, bas et robe « que personne ne voit rien. » Monsieur arrive, après avoir laissé son frère à la porte de madame de Polastron. Alors, on soupe. Après le repas, Monsieur s'assied au coin de la cheminée, l'extrémité de sa canne dans son soulier, et se prodigue en bons mots, en anecdotes, en piquantes railleries sur les hommes et sur les événements. Quand il s'est retiré, une partie des assistants se met au jeu, tandis que les autres discutent plus ou moins gravement les problèmes de la politique.

Madame de Polastron qui vit plus renfermée critique « tout cet étalage ». La princesse de Monaco n'est pas plus bienveillante pour le salon de madame de Balbi, quoique le sien soit au même degré un foyer d'intrigues et de tracasseries. Mais les malicieuses remarques de deux des favorites ne peuvent rien contre la troisième. On la sait toute-puissante sur Monsieur et si funeste est son pouvoir que le chevalier de Bray, en le constatant, s'écrie : « Il ne faudrait pas de femmes ici ! » Quant à Calonne, au milieu de ces influences contraires, il se meut à l'aise avec la sérénité d'un dieu qui ne daigne pas regarder à ses pieds.

Indépendamment des émigrés fixés à Coblentz, il en vient un grand nombre qui ne font qu'y passer

et ne s'y arrêtent qu'afin de voir les princes. Il arrive des émissaires de France, des délégués des provinces méridionales, ceux du Dauphiné, de l'Auvergne, des Cévennes et du Languedoc. Ils quémandent des secours pour leurs entreprises, exposent des plans, attendent des ordres. Viennent aussi des envoyés de Louis XVI, chargés de missions officielles ou secrètes. Parmi ces allants et venants, se glissent des espions Jacobins, des Juifs à mine sordide, attirés par l'espoir de surprendre quelque gros secret, ou de vendre des munitions et des armes. A signaler aussi des étrangers qu'anime le désir désintéressé de rendre service, comme le fils d'Edmond Burke, qui vient mettre à la disposition des princes l'appui de son père auprès de William Pitt.

Tout arrivant se préoccupe d'être présenté aux frères du roi. Les audiences, ordinairement, ont lieu le matin, après un premier travail auquel, isolément ou en commun, ils se sont livrés avec Calonne ou tout autre de leurs conseillers, les après-midi et les soirées étant consacrées aux visites chez l'Électeur, aux promenades, dîners, réceptions d'apparat ou à de longues stations chez les maîtresses.

Les princes reçoivent de préférence les voyageurs qui viennent de Paris, les interrogent sur la situation de la famille royale, sur l'état de l'opinion, sur les sentiments de l'Assemblée. Mais il est rare

qu'on leur réponde avec sincérité. Même dans l'exil, on les traite comme des princes en possession de leur puissance. On les trompe, afin de leur plaire. On leur dit que la France est prête à se soulever pour eux. Ils le croient. L'affluence des gentilshommes qui accourent sous leurs drapeaux est bien faite pour encourager leur crédulité et leurs illusions. Ils ne voient pas que les émigrés, appartenant à une caste proscrite ont intérêt, en venant les entourer, à les ménager, à les flatter.

C'est ainsi que de mensonges en mensonges et d'erreurs en erreurs, on les conduit au précipice. Autour d'eux, personne ne comprend la Révolution pas plus qu'ils ne la comprennent eux-mêmes. Telle est la principale cause de leurs fautes.

CHAPITRE VII

Louis XVI et la Constitution. — Ce qu'il en pense et ce qu'il veut. — Irritation des émigrés contre lui. — Projet de congrès, conçu et abandonné. — Eszterhazy à Saint-Pétersbourg. — Catherine parle beaucoup et agit peu. — Angoisses de la Cour de Coblentz. — L'Électeur de Trèves sommé par la France de chasser les émigrés et de dissiper sur-le-champ les rassemblements armés. — Le comte d'Oxenstiern et le comte de Romanzof. — On annonce l'évasion du roi. — Cette nouvelle est démentie. — Les résolutions de la Diète de Ratisbonne ratifiées par l'Empereur. — Révocation et rappel du comte de Vergennes, ministre de France. — Son successeur Bigot de Sainte-Croix. — Léopold désavoue les menées des émigrés. — L'armée des princes se disperse. — Misères de celle de Condé. — Le prince de Nassau est envoyé à Vienne.

Au grand dépit de ses frères, Louis XVI avait ratifié la Constitution et fait part à toutes les puissances des motifs par lesquels il s'était déterminé à l'accepter. Cette constitution, si contraire à ses vues, bouleversait de fond en comble la vieille charte de la France ; elle détruisait tous les privilèges

établis par l'ancien régime ; elle créait des innovations que le roi considérait comme fatales à sa couronne ; elle stipulait enfin au profit de la nation des droits que celle-ci n'avait conquis qu'aux dépens du pouvoir royal. C'était une œuvre réformatrice, mais aussi une œuvre révolutionnaire à laquelle aucun monarque de droit divin n'aurait pu obéir sans la maudire.

Mais, comment s'y dérober ? Cela apparaissant comme impossible, il fallait bien se résigner à la subir. Louis XVI s'y était résigné, non sans conserver l'espoir d'en secouer plus tard le joug et avec la volonté d'en tirer parti, sur-le-champ, pour améliorer sa situation. Quoi qu'il en pensât, il ne pouvait méconnaître que la dure loi qu'on lui imposait lui offrait une chance d'échapper aux violences populaires comme à la tyrannie des émigrés, toujours absolus dans leurs revendications, et à la cruelle nécessité d'appeler à son secours des armes étrangères.

« Chacun blâme quelques articles de la Constitution, écrivait-il à ses frères, et cependant tous espèrent une véritable félicité de l'ensemble de cette même Constitution. Je me suis convaincu qu'en essayant de la renverser, je soulèverais un orage incalculable. Il faut qu'ils en fassent eux-mêmes l'expérience ; alors, ils reconnaîtront promptement leur erreur. Je suis décidé à prolonger une si-

tuation bien pénible pour moi et j'exige de vous que vous appuyiez mes plans avec une entière résignation. Vous avez des motifs nombreux d'irritation; vous avez beaucoup souffert. Mais, moi, ai-je eu d'heureux jours? »

Ce langage qu'il leur tenait dans une lettre secrète exprimait avec sincérité sa pensée. Oui, il voulait l'user promptement, cette charte abominable; oui, il rêvait de l'abolir quand le peuple en serait lassé. Mais, il la préférait encore à la guerre civile, et quand il réclamait de ses frères une obéissance égale à la sienne, quand il les rappelait auprès de lui, quand il adjurait les émigrés de rentrer dans leur patrie, encore qu'il fût permis à ceux-ci de penser qu'il ne leur parlait en ces termes que pour tromper ses geôliers et calmer leurs défiances, il émettait un vœu dont la réalisation lui eût été douce, à la condition cependant qu'il ne restât plus au delà des frontières un seul proscrit et qu'en rentrant tous en masse, ils fissent disparaître la principale cause des colères de la rue.

Mais, les émigrés étaient bien loin de vouloir obéir à ces injonctions. Quelques-uns seulement se décidant à rentrer, ils devenaient, par leur isolement même, les boucs émissaires qui allaient payer pour tous les autres. A Coblentz et à Worms, se nouaient des intrigues nouvelles. Irrités par la faiblesse de leur frère, les princes adressaient à l'é-

tranger des appels plus pressants. Tandis que le roi et la reine, impuissants à pacifier la France, se plaignaient de ces menées, déclaraient que l'entêtement des émigrés paralysait leurs efforts, ceux-ci s'attachaient avec plus d'ardeur à fomenter la guerre étrangère, à déchaîner la guerre civile dont Marie-Antoinette ne cessait de répéter qu'elle perdrait à jamais la Monarchie.

« Ni guerre civile seule, disait Louis XVI, ni guerre civile avec la guerre étrangère, ni une régence qui créerait des conflits entre les princes et l'Assemblée, mais un Congrès formé des représentants des puissances, appuyé sur des forces imposantes, tenant un langage ferme et modéré, déclarant que les souverains ne veulent pas intervenir dans le gouvernement de la France en ce qui ne concerne point les relations de la France avec eux et qu'ils ne veulent traiter qu'avec le roi et avec lui seul. »

Il n'y a pas lieu de rechercher ici si cette politique était sage, si elle était prudente, si elle avait chance d'aboutir. Ce qu'il faut constater, c'est que les princes la répudiaient, la qualifiaient de pusillanime et d'humiliante. C'est l'invasion qu'ils voulaient, l'invasion poussée jusqu'à Paris, leur en frayant la route, chassant l'Assemblée, châtiant les rebelles, rétablissant l'ancien régime dans toute sa pureté.

Et si violentes éclataient alors leurs stériles

revendications que Marie-Antoinette, même aux heures de détresse et de découragement, quand il lui était démontré que l'Europe ne voulait pas porter secours aux Bourbons, persévérait dans la résolution de ne recourir jamais aux émigrés, desquels elle redoutait un « esclavage pire que le premier », préférait courir l'aventure d'une nouvelle tentative d'évasion, et qu'entraînée par l'horreur qu'ils lui inspiraient, elle écrivait à l'Empereur son frère pour désavouer tout ce que le comte d'Artois avait fait et dit à Pilnitz (1).

L'idée d'un Congrès avait un moment occupé les puissances. Mais, ce ne fut que le caprice d'un jour. L'Empereur proposa de composer le Congrès avec les ambassadeurs accrédités à Paris et de le réunir à Aix-la-Chapelle. La Prusse, l'Espagne, la Sardaigne, les Deux-Siciles parurent disposées à s'y faire représenter « à la condition, disait la Prusse, qu'il sera appuyé par une armée. » Le roi de Suède manifesta avec ostentation la volonté d'y

(1) Elle disait le 4 octobre : « Je pense qu'un premier point est de régler la conduite des émigrants. Je peux répondre des frères du roi, mais non de M. de Condé. Les émigrants rentrant en France en armes, tout est perdu. Il serait impossible de persuader que nous ne sommes pas de connivence avec eux. L'existence d'une armée d'émigrants sur la frontière suffit pour entretenir le feu et fournir un aliment aux accusations contre nous. Un congrès faciliterait les moyens de les contenir. »

prendre part. L'Impératrice approuva ces préparatifs tout en alléguant qu'elle n'avait pas de troupes disponibles. Les choses en étaient là, quand brusquement, tout fut suspendu par l'adhésion qu'avait donnée Louis XVI à la Constitution.

L'Empereur Léopold, qui n'était entré dans l'affaire que contraint et forcé, saisit cette occasion d'en sortir. Il déclara que «la crise était finie», que les émigrés devaient retourner en France, ajoutant du même coup qu'il ne pouvait plus être question d'accorder des secours de troupes ou d'argent. Il fit part de ses résolutions aux princes, et leur déclara qu'il ne voulait désormais que favoriser « une marche d'amendement », qui semblait la plus désirable comme la mieux appropriée aux circonstances.

Du fond de sa prison des Tuileries, Louis XVI ne put réclamer contre l'abandon du projet de Congrès. Mais les princes, toujours à la poursuite d'une politique plus active et plus militante, rappelèrent les prétendus engagements pris envers eux à Pilnitz. Ils se plaignirent d'être traités comme des enfants. Léopold fit la sourde oreille, heureux de s'être dérobé une fois de plus à ce qu'on attendait de lui, justifiant le mot de la reine de Naples : « On ne peut rien en faire qu'en le violant. »

On touchait alors à la fin de septembre. De Vienne, Polignac désespéré écrivait : « Tout se ralentit et sera rejeté au printemps si l'Impératrice

Catherine n'intervient pas. » Mais celle-ci, quoique animée pour la cause royale d'un bon vouloir dont elle avait donné des preuves non équivoques, entendait choisir l'heure et le moment d'intervenir par les armes. Après n'avoir songé pendant longtemps qu'aux affaires de Turquie, elle ne songeait maintenant qu'à celles de Pologne dont elle comptait tirer encore un meilleur parti. Prête à favoriser des combinaisons qui ne l'obligeraient pas à combattre, elle allait longtemps encore décliner toute participation aux actions décisives.

Le comte Eszterhazy, étant arrivé à Saint-Pétersbourg, le 14 septembre, reçut d'elle l'accueil le plus bienveillant. Elle lui annonça qu'elle venait d'envoyer aux princes deux millions, lui promit de ne pas s'en tenir là, le mit en présence du comte de Saint-Priest venu dans ses États, comme envoyé du roi de Suède (1), pour plaider la cause de la monarchie française, le recommanda au comte de Cobenzl accrédité près d'elle en qualité d'ambassadeur de l'Empereur d'Autriche, se donna toutes les apparences du plus ardent dévouement, allant jusqu'à ne plus recevoir le chargé d'affaires de France et se prodiguant en bonnes paroles. Mais, elle écarta toutes les demandes qui tendaient à la jeter dans la coalition naissante. Eszterhazy ne fut

(1) Voir pour la mission de Saint-Priest mon livre : *Les Bourbons et la Russie.*

pas plus heureux que Saint-Priest dans ses démarches.

Elle leur objectait sans cesse ses difficultés avec la Pologne et avec les Turcs. Elle voulait finir de ce côté avant de rien entreprendre ailleurs et ajournait ses résolutions au printemps suivant. Mais, alors même qu'elle traînait les choses en longueur, elle le faisait avec tant de bonne grâce et d'habileté que ni l'agent des princes, ni celui du roi de Suède, ni ceux qui vinrent ultérieurement seconder ou continuer leurs efforts ne perdirent jamais l'espoir d'un secours effectif. Telle fut sa tactique pendant plusieurs années.

Les prières éloquentes du comte d'Artois, qui se rendit auprès d'elle après la mort de Louis XVI, ne parvinrent pas à modifier ses résolutions. Lorsqu'elle venait de se décider enfin à prendre les armes, elle mourut, n'ayant rien fait ni pour les Tuileries dont elle blâmait les vues, ni pour les émigrés dont la légèreté ne lui inspirait que mépris et défiance (1). Il suffit d'exposer sa conduite pour faire comprendre combien eurent à souffrir ceux à

(1) Elle le leur fit quelquefois sentir, témoin ce billet, écrit de sa main en novembre 1791 : « Si M. de Calonne continue de faire comme il fait, nous finirons par nous brouiller : 1° Il se sert de mon nom sans ma permission pour emprunter ; 2° Il parle à la cour d'Espagne de transports de troupes, ce que je n'ai jamais dit ni promis. »

qui elle promettait sans cesse plus qu'elle ne voulait tenir.

A Coblentz, l'angoisse est poignante dans ces dernières semaines de l'année 1791. Tout manque à la fois aux princes : l'argent, l'influence, des armes, la confiance de leur frère, la sympathie des populations au milieu desquelles ils vivent. L'Autriche et la Prusse continuent à se jouer d'eux. L'attitude de l'Espagne reste louche. Catherine n'est prodigue que de bons procédés. Quant aux puissances secondaires, qui se disent disposées à les servir, elles déclarent ne pouvoir rien si quelqu'un des grands potentats du Nord ne prend l'initiative de la partie. Dans les réticences avec lesquelles on accueille leurs requêtes, c'est l'influence de la cour des Tuileries que les frères du roi persistent à voir. C'est elle qu'ils accusent d'être la cause de leurs échecs successifs.

Les nouvelles de Paris se font de plus en plus menaçantes. Le 30 septembre, l'Assemblée nationale s'est séparée, sa tâche terminée, après avoir voté la Constitution, reçu le serment du roi et décrété « que tous ceux qui ont protesté contre quelques-unes de ses opérations seront à l'avenir incapables d'aucune espèce de service. » Avec l'esprit qui règne c'est un arrêt de proscription. Les élections ont lieu sous le coup de ces menaces. L'Assemblé Constituante est à peine réunie qu'elle

vote les premières mesures contre les émigrés, la loi qui les frappe de mort.

La situation de la famille royale devient au même moment plus terrible. Le palais des Tuileries où elle réside se transforme en une étroite prison. Ces événements ont à Coblentz des contrecoups affreux. Le 14 novembre, les princes qui, chassés du château de Schonbornlust par l'hiver, se sont installés dans la ville, voient arriver dans leur petite maison le baron de Duminique, ministre de l'Électeur. Il est pâle et tout effaré. Il a reçu du comte de Vergennes représentant du roi Louis XVI une note dans laquelle ce diplomate, par ordre de son gouvernement, se plaint des rassemblements de Coblentz, et invite l'Électeur à les disperser.

Pendant trois jours, les princes, leur oncle qui leur donne asile, leurs conseillers, Vergennes lui-même qui se désespère d'avoir été contraint de leur transmettre cet ordre comminatoire, demeurent irrités et anxieux. Pendant ces trois jours, on discute vingt plans, sans en arrêter aucun. Par malheur, la nouvelle s'est répandue parmi les émigrés où commence à régner une fermentation dangereuse. Ils maudissent leur roi assez faible pour se prêter à des menaces contre ses plus fidèles sujets. Ils fulminent contre l'égoïsme de l'Autriche qui ne porte pas secours à la noblesse de France. Les plus ardents parlent de courir aux frontières, de

tenter un coup de désespoir. Au milieu des groupes qu'ils forment dans les rues, dans les cafés, circulent, mécontents et effrayés, les notables habitants de la ville, qui s'inquiètent des menaces de la France, redoutent une invasion et parlent d'aller exiger de l'Électeur le renvoi de ces Français qui vont attirer sur eux des maux incalculables.

Le 17 novembre, autre événement. Dans la soirée, arrive de Paris un courrier. Il apporte aux princes une lettre de Louis XVI. Il y est dit que c'est uniquement par considération pour eux qu'il a différé de sanctionner le décret sur les émigrés. Il leur ordonne de revenir près de lui. S'ils s'y refusent, ils seront responsables des malheurs qu'une obstination mal placée ne manquerait pas d'entraîner.

Les princes son indignés. Ils s'avisent tout à coup que l'adresse de ce message n'est pas libellée conformément à l'étiquette et aux usages de la cour, qu'ils ne sont pas traités en frères dans le texte de la lettre, mais en étrangers et, sous ces prétextes, ils sont au moment de la refuser, en alléguant qu'elle ne saurait leur être destinée. Sur les instances de Vergennes, ils se décident cependant à la recevoir. Mais, Monsieur fait remarquer qu'il est bien extraordinaire qu'on invite les gentilshommes à rentrer dans le royaume au moment où s'exercent contre ceux qui ne l'ont pas quitté,

à Caen notamment, d'épouvantables violences.

—En écrivant cette lettre, le roi n'était pas libre! s'écrie-t-il, et, nous sommes trop ses fidèles sujets pour obéir à des ordres extorqués par la violence. Voilà ce que nous répondrons.

Cet incident accroît l'exaltation générale. Le lendemain, parvient directement à la chancellerie de l'Électeur de Trèves un office du ministre des Affaires étrangères de France. Ce document confirme la note remise par Vergennes. Il porte que « Sa Majesté voit avec peine les rassemblements qui se font à Coblentz, qu'Elle sait que les émigrés s'arment pour envahir le royaume, que l'Électeur favorise leurs desseins et qu'ils tiennent des propos insultants pour le régime qu'ont choisi les Français. »

Cette fois l'accusation est directe et précise, non moins formelle l'invitation adressée par le roi à l'Électeur de ne pas persévérer dans une conduite « qui donne de l'ombrage » et d'avoir à faire cesser des désordres dont la responsabilité, s'ils se prolongeaient, retomberait sur ceux qui les auraient provoqués ou favorisés. Quelqu'accablante que soit cette injonction, les princes à qui le baron de Duminique s'est hâté d'en donner connaissance, se déclarent résolus à n'y pas céder, si l'Électeur, leur oncle, ne les y contraint pas. La veille, ils étaient moins disposés à la résistance. Mais, ce

jour-là, ils ont appris que le roi de Suède, pour témoigner publiquement de l'intérêt qu'il leur porte, vient d'accréditer auprès d'eux un représentant et que l'Impératrice Catherine est disposée à suivre cet exemple. C'est de ce double événement qu'ils tirent toute leur énergie.

L'envoyé suédois arrive le 20 novembre. C'est le comte d'Oxenstiern. A peine débarqué, il est mandé chez les princes où il trouve le baron de Duminique. On le met au courant de la situation, on sollicite ses conseils et on puise dans sa parole tant de courage qu'à l'issue de l'entretien, le ministre de l'Électeur, par ordre de son maître, répond au gouvernement français sur un ton d'assurance que jamais il n'aurait osé prendre s'il ne se sentait appuyé. Après avoir établi que le roi Louis XVI n'était pas libre quand il a formulé ces accusations mal fondées, il déclare, « qu'il n'existe dans l'Électorat aucun rassemblement armé. Il n'y a que des Français qui ont cherché un asile contre les persécuteurs et à qui le gouvernement de l'Électeur a interdit d'acheter des munitions et des armes de guerre. »

Mensongères sont ces affirmations que démentirait tout voyageur qui a traversé Coblentz et a pu voir, dans les rues, les uniformes bariolés des officiers et soldats de l'armée des princes. On n'en soutient pas moins que les reproches du gouvernement français sont injustes. Mais, cette réponse

partie, l'exaltation qui l'a dictée tombe et fait place au découragement.

On veut cependant retenir les illusions qui s'évanouissent. Le maréchal de Broglie, à la table de la noblesse, va congratuler le comte d'Oxenstiern. L'Électeur donne, en son honneur, une fête féerique. Malgré tout, ces bravades dissimulent mal l'angoisse que chacun ressent, à la veille de nouveaux malheurs en quelque sorte pressentis et auprès desquels ne sont rien ceux qui naguère arrachaient au marquis de La Queuille ce cri de détresse : « Je suis surpris que nous existions. »

Les jours suivants, se succèdent des nouvelles contradictoires. Les lettres de Paris donnent du roi des idées si incohérentes qu'on ne sait qu'en penser. Les unes le représentent comme très satisfait, les autres comme très abattu, et très affligé. On apprend ensuite qu'à Mayence, à Worms, à Spire, partout où il y a des émigrés, les princes de l'Empire ont reçu des notes analogues à celle qui a été adressée à l'Électeur de Trèves. On dit que les émigrés vont être chassés de l'Allemagne.

D'autre part, on raconte qu'après le vote de la loi qui édicte contre eux des châtiments redoutables, le prince de Reuss, ambassadeur de l'Empereur d'Autriche à Berlin, a entretenu les ministres du roi de Prusse d'un projet d'alliance à conclure entre les deux souverains, en vue des affaires de

France. On ajoute, il est vrai, qu'il a tellement insisté sur la nécessité « de s'en tenir à la défense », que les Prussiens sont convaincus qu'après avoir pris l'initiative de cette proposition, l'Autriche, au moment de se décider, reculera.

En toute occasion, promettre d'entreprendre et ne rien faire, telle est bien, en effet, la politique de Kaunitz, le ministre de l'Empereur. Comme ses collègues, il est peu favorable à l'Émigration ; mais, de plus qu'eux, il admire la nouvelle constitution de la France. Il en a appris par cœur les principales dispositions ; il les récite avec emphase à ses visiteurs, en leur déclarant que le roi Louis XVI y a adhéré librement, sans contrainte, et qu'il a eu raison.

Malgré tout, on se reprend à espérer. On reste convaincu que l'Europe cessera d'être indifférente aux démarches comminatoires du pouvoir révolutionnaire, que Léopold ne laissera pas les États de l'Empire sous le coup d'une invasion, qu'il préviendra les desseins des « enragés de Paris » en leur déclarant la guerre.

Puis, brusquement, éclate la nouvelle que le roi a pu sortir de sa capitale. C'est le 22 novembre qu'elle se répand dans Coblentz. D'où vient-elle ? Par qui vient-elle ? Qui l'a apportée ? Nul ne le sait, et plus elle est invraisemblable, plus on y croit. De toutes parts, s'élèvent des cris d'allégresse. Ils re-

doublent quand on annonce que Louis XVI vient directement à Coblentz, escorté par cent mille hommes recrutés dans les garnisons soulevées sur son passage.

L'Électeur donne l'ordre de tirer le canon dès que le roi paraîtra. Les princes sont accourus au palais. Condé arrive de Worms. La ville se pavoise. Aux croisées, apparaissent des drapeaux blancs, quelques-uns fleurdelysés. Les cloches sont en branle. Le soir venu, les maisons sont illuminées, tandis que les émigrés convaincus que leur exil est fini, qu'ils vont rentrer en France derrière leur roi victorieux, s'apprêtent au départ. Mais, le lendemain, des informations plus précises viennent détruire tant de radieuses espérances et démentir le bruit de l'évasion du roi. Fausse était la nouvelle si légèrement accueillie la veille. Quand on n'en peut plus douter, le découragement renaît, plus âpre et plus morne. De nouveau, voici la misère et sa suite d'humiliations et de souffrances ; du même coup, l'animadversion surexcitée des populations qui, à Coblentz, à Worms, à Mayence sont lasses des exigences des émigrés; les injonctions impérieuses du gouvernement français qui réclame leur expulsion. Quelques-uns parlent encore de l'intervention de l'Europe ; la masse n'y croit plus.

D'autres espoirs sont emportés en même temps. En vain, l'agent Froment, arrivé sur ces entre-

faites, apporte un plan pour soulever le Midi ; en vain, il raconte que la Provence, le Languedoc, le Vivarais sont prêts à l'action ; que son frère l'abbé Froment est en Espagne pour obtenir des secours du gouvernement espagnol, qu'il est secondé par le Comte d'Antraigues (1). La foi manque. Bien qu'on accorde dans le conseil des princes de longues heures à l'étude de ces projets, on ne croit pas à leur réussite. Rien ne saurait aboutir sans le concours des puissances et les puissances sont inactives et silencieuses.

L'Empereur, cependant, rompt le silence dans les derniers jours de décembre. C'est pour ratifier le « Conclusum » qu'au mois d'août précédent a voté la Diète de Ratisbonne et pour demander au roi de France la réintégration des princes de l'Em-

(1) C'est lui qui, après avoir quitté la France, avait eu l'idée d'envoyer l'abbé Froment en Espagne. Mais cette mission n'était pas seulement politique. Elle eut surtout pour objet une spéculation sur les vins. Ces choses sont d'ailleurs assez obscures. Ce qu'on en sait, c'est que d'Antraigues, en ce moment, voyageait en Suisse et en Italie comme négociant, sous le nom de Philibert. Il se fixa ensuite à Venise d'où il exerça son influence toute-puissante sur les affaires de l'Émigration jusqu'au jour où Bonaparte, vainqueur en Italie, le fit arrêter. Mais, la captivité de d'Antraigues fut de courte durée. Il y a lieu de penser qu'il fit à Bonaparte les plus complets aveux et que ce fut pour payer ses confidences qu'on le laissa s'évader. Il alla se fixer à Londres où, plus tard, il périt assassiné. Il avait épousé la chanteuse Saint-Huberti.

pire dans tous leurs droits. Il répond ainsi à l'ultimatum qui lui a été adressé de Paris, à la menace qui lui a été faite de marcher sur l'Électorat de Trèves, si les émigrés n'en sont pas expulsés. A la même époque, il écrit au roi de Prusse pour lui proposer une alliance contre l'ennemi commun. Ce souverain accepte, à la condition que la protestation qu'on se propose de lancer ne visera pas la Révolution, mais seulement le cas de violation du territoire allemand.

Cette agitation diplomatique, ces échanges de vues et de notes ne présagent rien de bon pour les émigrés. Tout le monde, peuples et monarques, leur en veut d'avoir appelé la tempête sur le pays Rhénan. On sait que s'ils ne s'éloignent pas, la guerre est inévitable. Cette perspective ameute contre eux les habitants de l'Électorat, parmi lesquels la Révolution compte des adeptes ardents et convaincus.

Le rappel de Vergennes annoncé tout à coup, porte la terreur à son comble. A Paris, on reproche à ce diplomate d'être le complaisant des princes, d'être sans énergie devant eux et d'oublier, en leur présence, qu'il est l'agent du gouvernement Français. On lui donne un successeur qui saura, mieux que lui, faire exécuter la volonté nationale. Vergennes refuse de rentrer en France, écrit au ministre De Lessart qui a succédé à Montmorin une lettre très

digne (1) et se jette parmi les émigrés où est véritablement sa place. Mais, après cette manifestation personnelle, il est obligé de céder son poste à Bigot de Sainte-Croix, la créature des « Monarchiens ».

A peine en fonctions, celui-ci, quoiqu'on ait essayé de l'intimider par des déclarations hostiles, pose nettement ses exigences. Son attitude a ébranlé déjà les résolutions de Coblentz, quand arrive une communication de l'Électeur de Mayence, Frédéric-Charles, baron d'Erthal (2). Il écrit à celui de Trèves que la ville de Worms exige le renvoi d'un millier de Français qui s'y trouvent avec Condé. » Que ferez-vous si pareille requête vous est adressée ? » demande-t-il. Embarrassé pour répondre, l'Électeur de Trèves appelle auprès de lui le prince de Nassau et le comte de Calonne afin de les consulter. Il redoute une invasion révolutionnaire.

— Armez les émigrés, lui répond présomptueusement Nassau, et je réponds de la sûreté de vos États.

(1) On y lit ces mots : « Le langage de l'adulation eût été peut-être plus utile pour moi et plus agréable pour vous. Mais, ce n'est pas en louant un gouvernement penché vers sa ruine qu'on parvient à le sauver. »

(2) Il avait été élu le 18 juillet 1774 et ne fut ordonné prêtre qu'à cette époque, à l'âge de soixante ans. Il avait comme coadjuteur le prince de Dalberg, qui servit plus tard Napoléon Ier.

Mais Dalberg s'était entièrement consacré au gouvernement d'Erfurt.

Mais le pauvre petit souverain n'ose courir cette aventure sans savoir si l'Empereur le soutiendra. Il écrit à Léopold, lui fait part de ses perplexités : « Faites cesser le sujet des inquiétudes de la France, réplique l'empereur, et je prendrai parti pour vous. » Sous le coup de cette lettre, l'Électeur est épouvanté. Ne pouvant plus compter sur l'Empereur, il s'adresse à la Prusse et sollicite son appui pour résister aux exigences du gouvernement Français. Mais, lente à venir, la réponse de la Prusse est évasive. Clément Venceslas de Saxe se sent de plus en plus isolé sous les menaces qui deviennent de jour en jour plus redoutables, au fur et à mesure que Bigot de Sainte-Croix, à l'exemple de ses collègues accrédités auprès des autres princes de l'Empire, se fait plus pressant.

Malgré tout, cependant, les princes parviennent à ranimer le courage de leur oncle. Sous leur influence, il se prodigue en bravades. C'est en vain que la France veut lui arracher la promesse de ne plus tolérer dans ses États des rassemblements armés et se dit prête à se contenter de cette satisfaction ; il ne veut rien promettre. Bien plus, il fait injure à Bigot de Sainte-Croix, en reculant sans cesse sa réception officielle et la remise de ses lettres de créance. Les princes lui ont persuadé que quoiqu'à Paris, Jacobins et Constitutionnels désirent la guerre, les premiers avec l'espoir

qu'elle les relèvera dans l'opinion, les seconds avec l'espoir qu'elle consommera la chute du parti violent, ils sont hors d'état de la faire (1), n'ayant ni argent, ni troupes sûres et qu'en conséquence, on peut les braver impunément.

Mais bientôt, le ministre de France réclame avec hauteur sa présentation à la cour. On consulte alors l'Électeur de Mayence. Sur son conseil, Bigot de Sainte-Croix est reçu le 3 janvier 1792, et c'est dans cette audience qu'il déclare à l'Électeur que si le 15 de ce mois, il y a encore dans l'Electorat des rassemblements armés, les Français y entreront. Cette fois, l'Électeur se croit perdu. Dans son affolement, il oublie que les princes auxquels depuis une année il donne asile sont ses neveux, qu'il les a toujours encouragés et soutenus dans leur résistance contre Paris. Il leur adresse une note par laquelle, après avoir exposé que ses sujets déjà, travaillés par la propagande démagogique, sont menacés d'une invasion et que pour leur en épargner les maux, il a pris l'engagement de ne plus tolérer de corps armé dans ses Etats, il intime aux frères du roi de France l'ordre formel de disperser leurs troupes.

En même temps que cette impérieuse réclama-

(1) Calonne écrivait à la comtesse de Chabannes, le 9 janvier : « Ne craignez pas la guerre. Peuvent-ils la faire sans armes ni argent ? »

tion leur est remise, Monsieur et le comte d'Artois reçoivent de l'Empereur un dur avertissement. Léopold affirme que le roi son beau-frère a accepté « sérieusement » la Constitution, qu'il répugne à toute tentative contre-révolutionnaire et que lui, Léopold, sait que les princes ne l'ignorent pas. En conséquence, les manœuvres auxquelles ils se livrent sont contraires à ce qui a été convenu à Pilnitz. Elles ne peuvent qu'entraver le rétablissement de l'ordre en France. L'Empereur ajoute que toutes les cours pensent comme lui. Quant à la protection à assurer aux émigrés, il estime qu'elle ne laisse rien à désirer et ne peut être poussée plus loin, une protection plus active devant être réservée pour le roi s'il en avait jamais besoin. C'est une leçon cette lettre, et bien humiliante. Mais les princes doivent courber le front et la subir. Cette fatale année 1791 s'achève ainsi dans les colères et les larmes. L'hiver va s'écouler sans améliorer cette situation désespérée.

Quand arrive le 15 janvier, la physionomie de Coblentz s'est déjà transformée, car il a bien fallu se résigner à obéir. Les exercices militaires ont cessé, les troupes soldées ont dû quitter l'uniforme ou sortir de l'Electorat derrière les gardes du corps, dont les princes ont été contraints de se séparer. Ces malheureux ont pris le parti, les uns de se cantonner dans des villages perdus et de s'y faire ou-

blier, en attendant qu'on ait décidé de leur sort, les autres d'aller rejoindre à Worms l'armée de Condé.

Mais, celle-ci n'a pas une meilleure fortune à espérer. On l'a chassée de la ville ; on ne veut même plus tolérer sa présence dans les environs. Condé n'a pas un sou à donner à ses soldats. Par ce rigoureux hiver, ils sont sans feu, sans pain, sans abri. On les voit errer hâves et déguenillés, objet de répulsion et d'horreur, rarement de pitié, de la part de ceux auxquels ils tendent la main. On en rencontre étendus sur les routes, épuisés par la fatigue ou même morts par suite des privations, lorsqu'ils n'ont pas eu le courage de mourir volontairement. Pour créer des ressources à ceux qui sont restés autour de lui, Condé songe à les jeter sur l'Alsace et avec eux, à prendre possession de cette province où deux villes, Strasbourg et Colmar, sont prêtes, à ce qu'il assure, à lui ouvrir leurs portes.

Tandis que se déroule cette morne épopée, à Coblentz, un peu de calme semble revenir. Bigot de Sainte-Croix, au nom de son gouvernement, se déclare satisfait des concessions qui lui ont été faites. Il donne aux princes comme aux émigrés l'assurance que, s'ils restent paisibles, s'ils renoncent à s'agiter et à conspirer, on les laissera résider à Coblentz. Il en prend même l'engagement formel vis-à-vis de l'Électeur. Mais, les conditions qu'il y

met sont telles qu'assurés de ne pas les remplir, résolus de favoriser de tout leur pouvoir des provocations qui rendront la guerre inévitable et obligeront l'Autriche et la Prusse à intervenir par les armes, les princes se préoccupent de trouver une retraite où ils pourront se fixer, quand ils auront été contraints de quitter le pays qui leur donne asile.

Dans cette détresse, c'est encore vers l'Autriche, malgré les humiliations et les affronts qu'elle leur à infligés, que les frères du roi se retournent. Le refuge qu'ils cherchent, c'est d'elle ou par elle qu'ils espèrent l'obtenir. Pour le solliciter, ils recourent au prince de Nassau à qui son nom, son rang, son crédit assurent un accueil favorable de la part de la cour de Vienne.

Dans un conseil auquel il assiste, il est décidé qu'il se rendra sans retard auprès de l'Empereur. Il ne s'agit plus maintenant de décider Léopold à déclarer la guerre à la France. Plus modestes sont les prétentions. Il faut seulement qu'il permette aux princes et à leur armée, quand le séjour de Coblentz leur aura été interdit, de se rendre dans le Brisgau, de se cantonner à Bâle et à Ettenheim qui sont territoire impérial. Là, ils seront respectés et certains de n'être pas attaqués. Si Léopold leur refuse cet abri, Nassau devra lui demander, le supplier au besoin, d'intercéder auprès du roi de

Prusse, afin qu'il leur ouvre son duché de Clèves ou tout autre partie de ses États du Bas-Rhin (1).

Dès le lendemain, le prince de Nassau quitte Coblentz. Mais si faible est l'espoir qu'on fonde sur ses démarches qu'aussitôt après son départ, Calonne écrit au comte de Las Cases, ambassadeur d'Espagne à Venise. Il le prie de s'informer si dans le cas où l'Empereur Léopold et le roi de Prusse refuseraient de donner asile aux frères du roi et à la noblesse française, le monarque Espagnol voudra les recevoir. Dans le même but, il s'adresse au duc d'Havré représentant des princes à Madrid et mande au cardinal de Bernis réfugié à Rome de tâcher de mettre dans leurs intérêts l'ambassade d'Espagne. « L'Espagne, dit-il, c'est notre seule ressource, en attendant les secours du Nord qui ne viendront qu'au printemps. »

Après l'expédition de ces lettres, qui a suivi de près le départ de Nassau, Coblentz retombe dans

(1) « Le temps presse. Condé n'est pas en état de tenir quinze jours. Il est sans ressources, il en demande et on ne peut lui en donner. C'est à cela seulement qu'il faut songer. On n'a perdu que trop de temps aux petites questions. Il faut que Nassau parte ce soir pour Vienne ou demain à la pointe du jour. Le temps et le défaut d'argent nous écrasent. Au nom de votre gloire, prince adorable, soyez tout à l'objet qui presse et n'écoutez que vous-même ou ceux qui ne sont dévoués qu'à vous. » — Calonne au comte d'Artois. — 5 janvier 1792. — Correspondance inédite.

la torpeur. Les nouvelles de Paris se font de plus en plus alarmantes. Les princes ne peuvent jeter un regard autour d'eux sans constater le pénible abandon dans lequel les laissent les cours. « C'est une chose bien étrange et bien révoltante, s'écrie Calonne, que les Bourbons soient traités comme gens sans aveu et ne trouvent pas où reposer leur tête tranquillement... Nous sommes dans un moment bien critique et bien cruel. On traite les Bourbons et les gentilshommes français comme des Juifs Errants. Le prince de Condé n'a plus ni feu ni lieu. Il est exactement courant les chemins, par vaux et montagnes, depuis qu'il a été successivement congédié de Worms et d'Ettenheim. La noblesse donne l'exemple d'une résignation héroïque et touchante au milieu des tourments contraires et des déplacements pénibles qu'on lui fait subir. Quand donc cela finira-t-il? Si nos augustes en étaient victimes, ce serait la honte de tous les trônes et vraisemblablement le signal de leur renversement. »

En décrivant la misère des émigrés, Calonne n'exagère pas. La situation de ceux qui se sont réfugiés en Allemagne est devenue intolérable, et malheureusement, elle va s'aggraver de jour en jour, de mois en mois, d'année en année, en grossissant sans cesse le cortège de maux, attaché à leurs pas.

CHAPITRE VIII

La situation s'aggrave entre Paris et la Cour de Vienne. — Propos belliqueux et notes comminatoires. — Les résolutions de l'Assemblée nationale. — Le prince de Nassau voit l'Empereur Léopold. — Curieux entretien. — Opinion des ministres et leur malveillance pour les émigrés. — Une lettre de Calonne. — Nassau se rend auprès de Catherine. — Ses instructions. — On apprend la nouvelle de la mission Talleyrand à Londres. — Calonne y envoie son secrétaire pour contrecarrer les faits et gestes de l'agent français. — Son mémoire à Pitt. — Démarche pressante à Berlin. — On apprend brusquement l'arrivée à Saint-Pétersbourg du marquis de Bombelles.

Au commencement de cette année 1792, s'échangeaient entre la France et la cour de Vienne, des propos belliqueux. Dès les premiers jours de janvier, en réponse à une communication de l'ambassadeur Français, le marquis de Noailles, l'Empereur lui faisait remettre une note comminatoire. Il y était dit en termes hautains qu'il ne tolérerait pas qu'une insulte fût faite aux princes de l'Empire non plus qu'à lui-même. A la première menace dirigée contre

leur territoire, son armée franchirait la frontière, appuyée sur les forces russes et prusiennés.

Conformément à ce langage, il négociait avec la Prusse et la Russie, en invitant à s'associer à elles la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Sardaigne et la Saxe. Il voulait réunir, de Bale à Dunkerque, cent quatre-vingt mille hommes, sous le commandement du duc de Brunswick. En attendant, il ordonnait à sa sœur, l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, de faire avancer vers la France le maréchal Bender avec un corps d'avant-garde de trente mille soldats. Quoique le mauvais vouloir de l'archiduchesse retardât l'exécution de ses ordres, il était clair que, s'attendant à voir la France lui déclarer la guerre, lui-même s'y préparait, en ayant soin de tenir les émigrés dans l'ignorance de ses desseins.

A Paris, l'Assemblée nationale, après un ardent débat provoqué par la note remise à Noailles, protestait solennellement. Le 14 janvier, elle déclarait « traître et infâme » quiconque prendrait part à un Congrès ayant pour objet d'imposer à la France la réforme de sa Constitution, d'intervenir entre elle et les rebelles ou de défendre les droits des princes de l'Empire, possessionnés en Alsace. Le 25 du même mois, elle décidait qu'un ultimatum serait envoyé à la cour de Vienne. Mais, antérieurement à cette décision, le ministre des affaires étrangères,

De Lessart, en avait expédié un. Le 28, le roi en avertissait l'Assemblée en protestant de nouveau de sa volonté d'observer la Constitution, loin de se douter que sa fermeté sincère ou jouée envers l'Empereur allait hâter la conclusion des arrangements proposés à la Prusse par ce prince. (1)

C'est au cours de ces événements que Nassau, parti de Coblentz le 6 janvier, arrivait le 12 à Vienne, était reçu par l'Empereur le même jour, lui remettait les lettres des frères du roi et celle de l'Électeur. Après les avoir lues, Léopold parla de son dévouement à la maison de France. Il en donna pour preuve les instructions envoyées à l'archiduchesse. Nassau ayant observé que ces instructions n'avaient pas été suivies et que la malveillance de Marie-Christine pour les émigrés venait de se manifester une fois de plus par cet acte de désobéissance aux ordres de l'Empereur, celui-ci répliqua qu'il saurait bien se faire obéir, dût-il rappeler sa sœur, si elle persistait à ne pas tenir compte de sa volonté.

L'entretien qui suivit roula exclusivement sur les émigrés, sur leurs prétentions, leurs malheurs, les

(1) En recevant l'ultimatum de la France, l'Empereur ne put contenir sa colère. — Puisque les Français veulent la guerre, s'écria-t-il, ils l'auront et ils verront que Léopold le Pacifique sait la faire quand il le faut. Ils en payeront les frais et ce ne sera pas en assignats

moyens de leur venir en aide (1). En ce qui touchait le séjour des princes à Coblentz, l'Empereur déclara qu'ils pouvaient rester dans cette ville, à la condition de s'abstenir de toute manifestation hostile à la France. A ce propos, il se plaignit des mouvements militaires du prince de Condé qu'on disait prêt à faire marcher sur Colmar ses troupes concentrées en ce moment à Etteinheim. L'Empereur blâmait ce projet qui ne pouvait que déranger les siens. Et comme Nassau objectait, ce qu'il savait d'ailleurs n'être pas vrai, qu'en cette circonstance, Condé agissait contre le gré de Monsieur et du comte d'Artois :

— Qu'ils exigent donc qu'il se soumette à leurs désirs, reprit Léopold. Cela est d'autant plus facile que Colmar n'est pas une position militaire.

— Eh ! Sire, il n'en est pas de meilleure pour le prince de Condé, s'il est attaqué.

— Attaqué ! Par qui ? Les Français l'oseraient-ils après mes déclarations et celles du roi de Prusse !

— Je ne le crois pas, tout en souhaitant qu'ils le fassent.

— Je pense comme vous, dit alors l'Empereur, car il vaudrait mieux qu'ils commençent. Cependant, ce n'est pas à nous à y donner lieu et c'est

(1) Les détails qui suivent sont tirés des rapports que le prince de Nassau envoyait à Calonne et que nous avons trouvés dans le copie de lettres de ce dernier.

pourquoi, il faut disperser tout ce qui est à Ettenheim.

— Mais, que deviendra l'armée des princes? Que Votre Majesté l'autorise au moins à se réfugier dans le Brisgau.

— Soit, mais c'est à la condition qu'elle y restera dans une rigoureuse inaction. Qu'on prenne à cet égard un engagement formel et j'écrirai à tous les princes Électeurs pour les inviter à tolérer la présence des émigrés dans leurs États. Ce que je ne veux pas, c'est que le prince de Condé se livre à quelque coup de tête, se jette en Alsace.

— Même si les populations l'appelaient?

— Elles ne l'appelleront pas.

— Je puis affirmer le contraire à Votre Majesté. Strasbourg a offert déjà de le recevoir.

— Peu importe! s'écria l'Empereur. L'intervention des émigrés gâterait tout.

Il n'en voulut pas démordre, tout en se déclarant prêt à agir, au premier prétexte qui lui serait fourni, à la première manifestation des Français contre le territoire de l'Empire. La note qu'il avait reçue de Noailles, bien qu'il la trouvât impertinente, ne suffisait pas selon lui à justifier une entrée en campagne. Il fallait un acte, une démarche injurieuse de l'Assemblée. Alors, il n'hésiterait pas à faire avancer une armée et le roi de Prusse n'hésiterait pas plus que lui.

— Et je n'en serais fâché qu'à cause de la saison, ajouta-t-il. S'ils se tiennent tranquilles et nous laissent faire nos préparatifs, nous pourrons bientôt mettre le roi Louis XVI à même de se prononcer entre les révoltés et nous.

Ainsi se révélait à Nassau le projet de Léopold, ce projet jusque-là soigneusement dissimulé aux princes, qui consistait à assurer le salut de leur frère, en dehors d'eux, sans leur concours, en l'appelant à jouer un rôle de médiateur entre le peuple Français et les armées étrangères et à le remettre par ce moyen en possession de sa puissance. Mais, tout en se laissant aller à ces confidences, l'Empepereur ne cessait de répéter que son entreprise ne pourrait réussir que si le prince de Condé s'abstenait de toute manifestation.

— Que Votre Majesté, en l'autorisant à se réfugier dans le Brisgau, lui intime l'ordre d'y rester immobile, conseilla Nassau.

— Je ne veux rien avoir à faire avec lui, répliqua vivement l'Empereur ; mais, je m'adresserai aux princes qui leur feront tenir leurs ordres.

Pendant ce long entretien, l'Empereur s'était dérobé aux sollicitations de Nassau qui n'avait rien obtenu, ou presque rien, pour la cause des frères du roi. Aussi, tout en le constatant avec tristesse, se laissa-t-il aller à insinuer qu'il serait peut-être plus heureux s'il s'adressait directement à Berlin et à

Pétersbourg. L'Empereur le prit au mot et, soit qu'il n'eût pas saisi le sens de l'insinuation, soit qu'il fût heureux de se débarrasser des obsessions des princes, il encouragea Nassau dans son dessein, l'engagea à se rendre auprès du roi Frédéric-Guillaume et de l'Impératrice Catherine et lui promit même des lettres pour ces deux souverains. Enfin, en le congédiant, il l'invita à s'aboucher avec ses ministres pour régler la question relative à l'armée de Condé.

Ce que Nassau emporta de plus clair de l'audience impériale, ce fut la certitude que la cour de Vienne détestait les émigrés, se défiait d'eux et ne voulait pas les secourir. Il en eut la conviction plus nette encore en causant avec Kaunitz et Cobenzl. Kaunitz « radota », ne parla que de la Constitution française qui excitait son enthousiasme. Il rappela que le roi l'avait acceptée (1). Cobenzl déclara nettement que

(1) C'était là le grand argument de l'Autriche, celui qu'au moment même de la mort de Léopold, au mois de mars suivant, les princes s'efforçaient encore de détruire. On lit dans une lettre du maréchal de Castries à Breteuil, écrite le 4 mars, mais qui ne fut pas expédiée, par suite même de l'événement : « L'Empereur veut toujours partir de la base que le roi a accepté librement et franchement la Constitution. Il se fonde sur une prétendue lettre de la reine, lorsqu'il sait à n'en pouvoir douter, que le roi ne l'a acceptée que le couteau sur la gorge. Cependant, la réponse qu'il vient de faire suppose toujours la même base et consacre une constitution qui anéantit le trône en commettant la reine parce qu'il rapporte sa con-

les frères du roi et leurs partisans ne seraient tolérés dans les États de l'Empire qu'autant qu'ils n'y provoqueraient aucun rassemblement; que s'ils entendaient se mêler des affaires de France, l'Empereur s'abstiendrait de toute intervention en faveur de la cause royale et il le pria de le leur faire savoir. Mais Nassau déclina cette pénible mission. Il ne consentit à s'en charger que si la communication était formulée par écrit.

Les autres hommes d'Etat, qu'il eut occasion de voir à Vienne, lui parurent encore plus malveillants pour les princes et pour les émigrés. Plus d'une

duite à l'impulsion qu'il a reçue par sa lettre. Il convient de mettre sous les yeux de la reine la part qu'elle aurait dans l'opinion par la cruelle conduite de l'Empereur qui, en paraissant vouloir la mettre à couvert des entreprises des Jacobins, l'enchaîne au parti des constitutionnels, qui perdra également la couronne et tout ce qui y est attaché. »

La lettre de la reine à laquelle il est fait allusion avait été expédiée à Vienne, au mois de juillet précédent, par le canal du ministre Montmorin, et remise à l'Empereur par Noailles. L'Empereur s'en servit pour détourner les cours d'agir et Breteuil, averti, dut donner à celles-ci des explications. Après avoir exposé dans quelles conditions elle avait été écrite et expédiée, il disait au maréchal : « Vous jugez de ce que vaut une lettre confidentielle à laquelle on donne un pareil cours. La reine s'était trouvée obligée de l'écrire et l'Empereur l'avait fait bien sentir dans le temps, de sorte que c'est un procédé auquel on ne saurait donner de nom que d'avoir fait usage de cette lettre pour persuader aux principales cours que le roi était dans le sens de la Constitution. »

fois, il dut craindre d'être obligé de partir sans avoir rien obtenu de ce qu'il était venu demander. Enfin, comme il se préparait à s'éloigner, les dispositions de la Cour parurent s'adoucir. Cobenzl revint sur ses précédentes déclarations. A l'en croire, ce n'était que « pour ce seul moment » que l'Empereur désirait voir les princes s'abstenir de toute participation aux affaires de France; plus tard, tout ce qui était Français serait placé. Des assurances formelles furent données pour un emprunt de deux millions que les princes voulaient contracter et pour lequel ils demandaient la garantie de l'Autriche. On promit le rappel de l'archiduchesse Marie-Christine si malveillante aux Français. Il fut également affirmé que trente mille hommes des garnisons des Pays-Bas se tiendraient prêts à marcher contre la France.

Telles furent les seules satisfactions qu'obtint Nassau et encore ne laissaient-elles pas d'être assez platoniques. Il ne s'y trompa point et les princes, en recevant le rapport dans lequel il leur rendait compte de sa mission, ne s'y trompèrent pas plus que lui, bien qu'il eût essayé de dissimuler sa déception et son découragement.

« Les perfidies qu'on vous fait éprouver, écrivait à cette occasion Calonne au comte d'Artois, me portent à la rage comme Vaudreuil, mais, plus encore aux partis décisifs et je crois que le temps de

la douceur est passé, qu'il n'y a plus que la fierté, la fermeté et le caractère qui puissent nous sauver. J'avoue que les dernières dépêches de Vienne, quoique de meilleur augure que les précédentes, ne me satisfont pas encore. Ce sont des conversations, des causeries ; et parce qu'elles ne sont pas contrariantes, on les croit favorables. Nous avons été souvent payés de cette monnaie-là, sans en avoir un sol de plus, et je crains que ce ne soit encore la même chose au sens propre comme au sens figuré (1). »

Mais, si Calonne considérait la mission de Nassau comme ayant échoué à Vienne, en revanche, il accueillit avec enthousiasme l'idée de la continuer à Saint-Pétersbourg. En réalité, c'était là, là seulement que pouvait être cassé, par la grande Catherine, le jugement si défavorable aux princes et aux émigrés qu'avait rendu le rusé Léopold. Le voyage en Russie fut donc approuvé, un mémoire rédigé sur-le-champ, résumant tous les arguments les plus propres à décider l'Impératrice à s'interposer pour sauver les émigrés d'un irrémédiable désastre.

Ce document, dont j'ai le texte original sous les

(1) Correspondance inédite de Calonne. A signaler dans la même lettre, le passage suivant : « Ce qui m'afflige le plus, c'est que je crains que les braves Jacobins qui nous ont si bien servis jusqu'à présent ne soient bientôt écrasés par les monarchiens qui tueront tout, amortiront tout, réduiront tout en putréfaction. En vérité, sans Jacobins, point de salut. » — 3 février 1792.

yeux, traçait au prince de Nassau et au comte Eszterhazy dont on l'invitait à s'assurer le concours, la conduite et le langage qu'ils devaient tenir. Il s'agissait de démontrer à l'Impératrice combien étaient injurieuses pour les princes, la politique égoïste, les exigences de la cour de Vienne, sa persistance à exclure de toute participation aux affaires de France les frères du roi. On observait que Léopold ne nourrissait pour eux que des sentiments de bienveillance, mais qu'il se laissait dominer par ses ministres et que ceux-ci voulaient annuler l'influence des émigrés. On en tirait la preuve des propos du vice-chancelier autrichien, le comte de Cobenzl. On lui reprochait de vouloir interdire aux princes de participer à la défense des droits de leur frère, d'avoir osé déclarer que leur présence dans les armées coalisées exciterait une animosité funeste, que la contre-révolution s'opérerait plus facilement sans eux et l'on s'appliquait à prouver l'injustice de ce langage.

« Disons-le avec tout le respect que les princes auront toujours pour le roi leur frère, s'écriait le rédacteur du mémoire, il n'y a qu'eux dans l'état actuel des choses, qui puissent le sauver de la séduction qui l'obsède, des perfidies qui le trahissent et de sa propre faiblesse, qu'une suite de malheurs capables de lasser le courage le plus ferme, rend bien excusable. Il n'y a que les princes qui puissent démasquer les intrigues, et repousser les

efforts de ce parti monarchien ou constitutionnel qui, malgré leur vigilance, ne fait déjà que trop de progrès dans le royaume, et dont le triomphe deviendrait complet par leur entier éloignement. Il n'y a qu'eux qui, par sentiment comme par devoir, soient appelés à épargner le sang français, et à tempérer les horreurs de la guerre prête à s'allumer. Il n'y a qu'eux enfin, qui aient pris l'engagement solennel et irréfragable de défendre la religion de leurs pères et le trône héréditaire dans leur maison, de rétablir les vrais pasteurs dans leurs fonctions, et tous les citoyens dans leurs propriétés, d'affermir par l'ordre la liberté détruite par la licence, et de soutenir les droits légitimes de cette valeureuse noblesse dont ils s'honorent d'être les chefs. »

Après cette tirade où s'exprimait, en une forme véhémente et concise, la funeste doctrine des émigrés, qui n'admettait pas que le roi pût et dût être sauvé par d'autres que par eux, les princes continuaient en suppliant l'Impératrice de leur prescrire ce qu'ils devaient faire pour échapper à l'extrémité humiliante autant que douloureuse de licencier leurs troupes, de disperser les gentilshommes réunis autour d'eux. Mais tout en sollicitant ses conseils et son secours, ils lui suggéraient d'obtenir pour eux du roi de Prusse, dans son duché de Clèves, un asile où ils pourraient se retirer avec toutes leurs forces sans désarmer.

Ce qu'ils voulaient sans oser le dire trop ouvertement, c'est qu'en quelque endroit qu'ils fussent contraints de se réfugier, ils y trouvassent la faculté de reprendre leurs armements interrompus et le cours de leurs intrigues, de se réorganiser, de se mouvoir, en un mot de se préparer à jouer leur partie dans l'action où l'Europe paraissait prête à se jeter. Si l'égoïsme des puissances leur refusait cette faculté, prétendait engager la guerre sans eux, il ne leur resterait d'autre ressource que de s'enfuir en Espagne, en laissant le prince de Condé à portée du théâtre des opérations militaires pour les y représenter, et au besoin les y appeler. C'est dans ces inconstances qu'ils demandaient à l'Impératrice de se faire l'arbitre de leur sort.

« De tous les développements de la politique, disait Calonne, le plus important serait de connaître si l'Empereur se bornera à protéger les frontières de l'Empire et l'intérêt des princes possessionnés en France ; si au contraire, il étendra sa protection sur les princes et la noblesse, ou si enfin il n'emploiera ses forces qu'à son profit. » Et il ajoutait : « Les princes sans puissance n'ont pas le droit d'exiger de l'Empereur qu'il s'explique. Mais l'Espagne et son alliée l'Impératrice le peuvent. »

Cet appel à l'Espagne prouvait une fois de plus les illusions de Calonne. Ni le ministère Florida-Blanca qu'une intrigue de cour venait de renverser,

ni le ministère du comte d'Aranda qui lui succédait n'étaient disposés à intervenir pour les émigrés. Les princes, en dépit de leurs efforts, n'avaient pu même obtenir à Madrid la promesse d'un asile pour le cas où ils seraient chassés de l'Allemagne. Le ministère de Godoï, prince de la Paix, ne devait pas leur être plus favorable.

En même temps, Calonne rêvait de recourir de nouveau à l'Angleterre bien que ses premières démarches auprès d'elle eussent été stériles. Il en cherchait depuis quelque temps l'occasion, quand tout à coup, elle se présenta. Vers la fin de janvier, le bruit se répandait que le Cabinet français, ayant à sa tête M. de Narbonne, venait d'envoyer à Londres, l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, pour essayer de jeter entre la République française et le gouvernement britannique, les bases d'une alliance ou tout au moins pour obtenir du ministère Pitt sa neutralité, si la guerre éclatait entre l'Autriche et la France.

Calonne saisit la balle au bond, et s'empressa d'intervenir. A la mission Talleyrand, il opposa la mission Christin. Christin était son secrétaire. Il le chargea de porter à Pitt un mémoire, une lettre au prince de Galles, et de surveiller en même temps les menées de l'envoyé français (1.)

(1) Pour la mission Talleyrand, lire le récit qu'en a fait M. Albert Sorel dans son livre l'*Europe et la Révolution fran-*

Dans le mémoire à Pitt, après avoir constaté l'imminence de la coalition « de toutes les souverainetés, contre les ennemis de tous les souverains », il exprimait l'espoir que le gouvernement Anglais, quoiqu'il en eût dit, ne voudrait pas rester neutre. « Les usurpateurs du gouvernement français, continuait-il, se figurent le contraire... C'est dans cette persuasion que la faction dominante a pris le parti d'envoyer à Londres quelques-uns de ses agents pour négocier avec les ministres, semer dans les peuples ses contagieuses erreurs, intriguer partout, corrompre la populace et semer l'esprit de sédition. Ces émissaires sont MM. Jarry, de Talleyrand de Périgord, le duc de Biron et Rabaud Saint-Étienne, peut-être aussi le sieur de Bonne Carrere, revenant de Hollande, où il est allé à même intention. Alors, la mission serait de cinq personnes (1).

« Le sieur Jarry qui a été déjà employé à quelques besognes politiques et qui ne manque pas d'habileté, doit être le seul accrédité, comme le

çaise (t. III) et la correspondance diplomatique de Talleyrand (mission de 1792), publiée par M. G. Pallain. Quant à la mission Christin, elle n'a pas d'histoire et vraisemblablement, on n'en saura jamais plus que ce qui est raconté ici.

(1) Calonne était mal informé. La mission se composait uniquement de Talleyrand et du duc de Biron, et encore, ce dernier était-il chargé d'un achat de chevaux pour dissimuler le véritable objet de son voyage.

seul chargé d'affaires de France à Londres ; M. de Talleyrand de Périgord, ancien évêque d'Autun, emploiera pour le seconder tout l'esprit et toute la souplesse dont, depuis deux ans, il a si honteusement abusé; M. Rabaud Saint-Étienne, protestant, aura le département d'échauffer les non-conformistes ; le duc de Biron, autrefois Lauzun, qui a un grand nombre de connaissances en Angleterre, sera l'introducteur de ses collègues; Bonne Carrere conduira les manœuvres subalternes et les distributions d'argent, car, il ne faut pas douter que la corruption, ce moyen favori de l'Assemblée, ne soit employée à Londres, comme elle l'est partout en son nom...

« Je ne suis pas inquiet de l'effet que doit produire cette caravane diplomatique, moitié incendiaire, moitié astucieuse. Si le gouvernement britannique, qui aujourd'hui plane tranquillement sur la politique de l'Europe, voulait abandonner son système d'immobilité, au moment que toutes les autres Cours s'ébranleront, s'il tournait ses regards sur les avantages que l'Angleterre pourrait se ménager au milieu de ce mouvement général, soit par quelque alliance, soit par des stipulations utiles à son commerce, s'abaisserait-il à traiter avec une horde séditieuse couverte de mépris, qui n'a pas un an à subsister et dont la prescription anéantira tout ce qu'elle aura fait? Ne serait-il pas plus digne

de lui et plus solide en soi de s'entendre avec les frères du roi, qui, au moment actuel, ont seuls le libre exercice de son autorité. »

C'est cette idée que développait Calonne, en comparant les avantages « illusoires » que procurerait à l'Angleterre son alliance avec un régime condamné à périr et ceux qu'il pourrait tirer d'un accord avec les princes. « Sur tous les points que l'Angleterre pourrait avoir en vue, disait-il, la conciliation ne sera pas difficile, dès qu'il y aura en France un gouvernement ; elle est impossible quand il n'y en a pas et c'est notre état actuel. »

Et pour conclure, il demandait à Pitt de veiller sur la conduite des émissaires français, d'éclairer leurs intrigues, « de les empêcher de siéger au Club de la Révolution ou à ceux des non-conformistes. » Il espérait même que, vu la circonstance, le roi d'Angleterre donnerait aux princes français quelque témoignage public de ses sentiments pour eux, afin de prévenir les fausses interprétations, et « de fermer la bouche à ceux qui font à une nation trop fière pour ruser et à un souverain trop loyal pour tromper, l'injure de supposer que l'Angleterre entretient sourdement les désordres de la France et en désire la prolongation. »

Je me suis étendu sur ce document parce qu'il établit qu'à la date où il fut écrit, le 28 janvier 1792, les émigrés qui devaient trouver plus tard en An-

gleterre des ressources précieuses et un concours actif n'en avaient encore rien obtenu, ce qui revèle clairement que Pitt attendait son heure et une occasion propice pour se prononcer dans un sens ou dans un autre. Telles étaient si bien ses dispositions à ce moment, que la mission de Talleyrand n'allait pas mieux réussir que celle de Christin et que l'obscur bourgeois envoyé par les princes et le brillant gentilhomme envoyé par la Révolution, en quittant Londres quelques semaines plus tard, s'en retournaient l'un à Coblentz, l'autre à Paris, sans être plus avancés l'un que l'autre.

En même temps qu'il dépêchait Christin en Angleterre, Calonne écrivait lettres sur lettres au baron de Roll, agent des princes auprès du roi de Prusse, et au fidèle Nassau qui s'était rendu dans cette capitale en quittant Vienne, avant d'aller à Saint-Pétersbourg. A Berlin aussi, il fallait faire pièce à la diplomatie de la Révolution. Le ministre Narbonne qui rêvait en même temps que l'alliance anglaise l'alliance prussienne, venait d'y expédier le comte de Ségur avec une mission analogue à celle de Talleyrand. Et non seulement, il importait de paralyser ces démarches, mais encore obtenir de la Prusse « notre divinité tutélaire », comme l'appelait Calonne, qu'elle permît aux princes, s'ils étaient chassés de Coblentz de se réfugier dans le duché de Clèves, afin d'y attendre, l'Autriche persistant à se

dérober, le secours que malgré tout, ils espéraient des Russes et des Suédois.

Les demandes pressantes de Nassau et de Roll ne devaient pas aboutir. La Prusse avait pris le parti de marcher avec l'Autriche et d'éloigner les émigrés de toute action décisive. Mais Ségur ne fut pas plus heureux auprès d'elle que Talleyrand auprès de l'Angleterre. Il eut même à subir la honte d'un affront personnel et dut quitter Berlin, chassé en quelque sorte par les impertinences du souverain et de sa Cour (1).

Telle était la situation à la fin du mois de janvier 1792. Mais, à ce moment, et comme Calonne attendait avec anxiété les résultats des négociations que, contrairement aux ordres de Louis XVI, et sans en faire part au baron de Breteuil, il continuait simultanément auprès des grandes puissances, éclatait à Coblentz la nouvelle la plus imprévue, celle de l'arrivée à Saint-Pétersbourg d'un agent du roi de France, envoyé directement à Catherine par le prisonnier des Tuileries.

Que ce prince eût osé une telle démarche, à l'insu de ses frères, quand ceux-ci alléguant qu'il n'était pas libre, lui contestaient le droit d'ordonner, c'était

(1) Je suis obligé de passer rapidement sur ces incidents qui appartiennent bien plus à l'histoire de la Révolution qu'à celle des émigrés. Ils sont racontés tout au long, avec documents à l'appui, dans le livre de M. Albert Sorel déjà cité.

déjà grave. Mais, ce qui vint greffer une violente colère sur leur stupéfaction, c'est que cet envoyé secret n'était autre que le marquis de Bombelles, l'ancien ambassadeur du roi à Venise, Bombelles objet des ressentiments du comte d'Artois depuis la querelle qui s'était élevée entre eux, quelques mois avant (1), et auquel il reprochait d'être un des favoris de Marie-Antoinette et l'âme damnée de Breteuil.

(1) Voir plus haut, page 69.

CHAPITRE IX

Confiance de la famille royale dans le baron de Breteuil. — Elle lui fait tenir diverses lettres destinées aux souverains et le charge de les leur faire parvenir. — Le maréchal de Castries désigné pour servir d'intermédiaire entre les princes et Breteuil. — Négociations difficiles et malentendus volontaires. — Défiances mutuelles. — Ce que Calonne pense de son rival. — Le marquis de Bombelles envoyé par Breteuil à Saint-Pétersbourg par ordre du roi. — Mission de Bombelles. — Accueil malveillant de l'Impératrice de Russie. — Elle fait connaître à Coblentz que Bombelles est dans ses États. — Fureur des princes, leurs récriminations et leurs plaintes. — Le maréchal de Castries envoie son fils à Breteuil pour obtenir des explications. — Breteuil refuse d'en fournir. — Le maréchal écrit au roi. — Découragement de Calonne.

La confiance ancienne de Louis XVI et de Marie-Antoinette dans le baron de Breteuil survivait à la dramatique aventure de Varennes. Dès qu'il fut possible à Louis XVI ramené dans Paris de communiquer avec le dehors, il fit avertir Breteuil fixé à Bruxelles de se tenir prêt à recevoir ses

ordres. Bientôt après, il lui envoyait le baron de Vioménil porteur d'un paquet de lettres que les malheureux souverains avaient pu écrire et confier à ce fidèle serviteur de leur cause.

Parmi ces lettres, il y en avait une pour l'Empereur Léopold, une autre pour l'Impératrice Catherine, sollicitant leur appui. D'autres étaient adressées, dans le même but, au roi de Prusse, au roi d'Espagne, au roi de Suède. Le roi et la reine, dans cette correspondance qu'ils s'étaient partagé la peine de rédiger, y revenaient sur l'idée d'un congrès, un congrès appuyé d'une force armée, qu'ils considéraient comme un moyen propice d'arrêter les factieux et d'établir en France un état de choses tolérable. Breteuil était chargé de faire parvenir ces lettres à leurs destinataires et d'appuyer, par des moyens du choix desquels on le laissait juge, les demandes qu'elles formulaient.

Mais, ce n'était pas tout. Le courrier qu'il avait reçu lui apportait encore autre chose, une pièce destinée à faciliter la création d'un «modus vivendi» entre le roi et ses frères, en apparence pour mettre un terme à leurs dissensions, en réalité pour contenir et paralyser l'action compromettante des princes, tout en ayant l'air de les associer plus étroitement à la politique du roi. C'était une lettre écrite par Louis XVI au maréchal de Castries alors retiré à Cologne. Dans cette lettre, le roi de-

mandait au vieux soldat de prendre une importante part dans la conduite des affaires de la Monarchie et d'assurer les relations des princes avec le baron de Breteuil, en s'en faisant l'intermédiaire.

A ne considérer que la forme de cette communication, elle constituait un appel du roi à ses frères, un hommage à leur dévouement, et pour tout dire, une preuve de son désir de voir renaître la confiance qui, depuis si longtemps, manquait à leurs rapports. C'était cependant un tout autre but que poursuivait Louis XVI. Attribuant à Monsieur et au comte d'Artois une partie de ses malheurs, impuissant à leur imposer ses ordres, las de leur légèreté, de leur étourderie, s'irritant de les voir commencer à tout instant des pourparlers avec les puissances amies de sa couronne et compromettre ainsi les négociations qu'il engageait lui-même avec elles, il s'était imaginé qù'en feignant de vouloir désormais ne rien faire sans eux, il obtiendrait qu'ils ne fissent rien sans lui. C'est dans ce dessein qu'après avoir désigné Breteuil comme son représentant, il demandait au maréchal de Castries de devenir celui des princes, comptant que ces deux personnages se mettraient bientot d'accord pour le service de ses intérêts et pour dérober à ses frères les projets qui devaient rester secrets, ou que tout au moins, si le second ne se prêtait pas aisément à ce qu'on attendait de lui, l'habileté du pre-

mier saurait bien, tout en ménageant ses scrupules, le lui imposer. La lettre du roi au maréchal de Castries cachait donc une petite supercherie. Mais, il n'en fut jamais de plus excusable, puisqu'il s'agissait après tout du salut d'une cause que les fautes des princes compromettaient chaque jour d'une manière plus irrémédiable (1).

Entrant dans les vues du roi, disposé même à en accentuer la portée, Breteuil chargea d'abord le marquis d'Autichamp de porter à Cologne la lettre destinée au maréchal. Il lui adjoignit le marquis de Vioménil qui devait rapporter à Paris la ré-

(1) On ne saura jamais assez avec quelle étourderie les princes et leurs agents ouvraient des négociations sur les sujets les plus graves. C'est ainsi qu'à Vienne, à la fin de 1791, Polignac prit sur lui de présenter aux ministres de l'Empereur le vieux projet de la régence de Monsieur, précédemment abandonné sur l'ordre formel du roi. Calonne lui-même dut désavouer son agent. Le 2 janvier 1792, il écrivait à la duchesse de Polignac : « Divine amie, le cher duc a cru, pour proposer à l'Empereur plus d'un moyen de manifester en ce moment des sentiments dignes de lui, devoir, entre autres, lui retracer l'idée de la régence dévolue au frère du roi pendant sa captivité. Je vous dirai sans détour et avec toute la franchise qu'autorise l'amitié, qu'il eût mieux valu qu'il n'ait pas fait revivre cette ancienne proposition qui est perdue de vue depuis qu'elle a paru déplaire au roi, et que Sa Majesté Impériale a fait plus que désapprouver. N'hésitez donc pas, mon cher duc, (pardon, mon aimable amie, si je vous quitte un moment pour lui parler), n'hésitez pas de rétracter la partie de votre proposition qui se rapporte à la régence. » — Correspondance inédite de Calonne.

ponse du vieillard dont Louis XVI, d'une façon bien inattendue, solicitait le zèle. Lui-même lui écrivait : « Je désire avec vous tout ce qui pourrait donner les moyens de ne pas voir les idées et les mesures de Coblentz faire fausse route militaire et politique. J'ajoute avec la sincérité de l'amitié combien le partage avec vous de cette difficile direction m'animerait et me tranquilliserait » (1).

Quand le maréchal de Castries reçut cette déclaration d'amour, il avait auprès de lui Mgr de Conzié, l'évêque d'Arras. Comme beaucoup de membres du haut clergé de ce temps, cet homme d'Église était friand d'intrigues politiques. Il en avait le goût et

(1) Le 20 décembre, il lui écrivait encore : « Ce que M. d'Autichamp vous a porté de la part de Sa Majesté vous aura prouvé combien c'est le vœu qu'Elle forme pour s'assurer franchise et discrétion dans ses rapports intimes et fraternels avec les princes par rapport à vous. Le désir général vous rend absolument le maître de prononcer. Vous sentez à quel point votre présence serait nécessaire à Coblentz, tout ce qu'elle ajouterait à la confiance réciproque du roi et des princes... Dès que les princes auront voulu me faire connaître directement leur volonté, vous correspondrez avec moi comme avec l'homme de confiance du roi. J'espère que vous serez facilement ma caution auprès d'eux sur le soin que j'apporterai à mériter leurs suffrages et à leur inspirer toute la confiance que le roi est bien décidé à leur montrer, dès qu'ils auront fait preuve de tout vouloir concerter avec Sa Majesté. Je suppose que le baron de Vioménil rapportera au roi un prononcé positif sur cette entière déférence des princes. »

aimait y être mêlé, ce qui devait faire de lui, par la suite, un des agents les plus actifs de l'Émigration. Le maréchal le fit partir aussitôt pour Coblentz, en le chargeant d'y présenter et d'expliquer une note dans laquelle il rendait compte de l'événement qui venait de se produire et demandait des ordres pour répondre à Breteuil.

Conzié négocia avec tant d'habileté qu'il obtint des princes une décision telle que la souhaitait le maréchal. Sincères ou non, ils avaient accueilli avec un bruyant empressement les désirs de leur frère, et commencé à s'y conformer, en se déclarant prêts à entrer en rapports avec Breteuil par l'intermédiaire du maréchal. Ils avaient même annoncé la nouvelle autour d'eux, sous la forme la plus propre à relever leur autorité. « Le rapprochement que nous désirions tant avec les Tuileries est enfin opéré. Le roi et la reine nous rendent justice. »

C'était toujours, on le voit, la même disposition à traiter avec leur frère d'égal à égal, tandis que dans la pensée de ce dernier, et plus encore dans celle de Breteuil, les relations qui se renouaient, devaient avoir pour effet de substituer à cette disposition l'obéissance que des sujets doivent à leur souverain. Breteuil, surtout, l'entendait si bien ainsi que, dans la crainte que l'opinion fût trompée par le rapprochement du roi et de ses frères et y vît une concession arrachée à la faiblesse de celui-ci, il dé-

clarait que rien de leur entente ne devait transpirer au dehors et qu'il valait mieux qu'on crût toujours aux dissentiments de la famille royale : « Il est important de ne rien dire ni faire pour ramener dans le public l'idée d'une parfaite intelligence entre le roi et les princes. »

Dès que le maréchal eut connaissance des intentions de Monsieur et du comte d'Artois, il s'empressa de les communiquer à Breteuil. Il lui donna l'assurance que, comme lui, il voulait des relations franches, propres à ramener la concorde entre le roi et ses frères, à cimenter l'union qui, seule, pourrait les empêcher de succomber.

Il fallait, à son avis, que les opérations ostensibles des princes et les négociations secrètes du roi ne marchassent pas en sens contraire, quant aux moyens, car elles ne pouvaient différer quant au but. Il espérait que les puissances, en présence de cette réconciliation de famille, ne marchanderaient plus leur concours.

Enfin, il posait en principe, que si c'était au roi et à la reine à imprimer la direction, c'était aux princes à agir : « Sous quelque aspect que ce soit, écrivait-il à Breteuil, plus vous vous montrerez, plus vous apporterez d'embarras dans les fonctions du roi de la Constitution. Vous avez l'influence que le roi vous donne quant au fond ; c'est la seule part désirable à avoir. Vous donnerez le plan, le mouve-

ment et la direction et c'est aux princes d'agir secrètement dans les cours... Si vous l'entendez différemment, expliquez-vous (1). »

Breteuil ne se hâta pas de s'expliquer. Mais, son silence ne signifiait pas qu'il acceptait l'interprétation du maréchal. Toute différente était la sienne. Il savait qu'en s'adressant à ses frères, le roi n'entendait pas que ses affaires leur fussent désormais communiquées sans réserve et voulait surtout qu'eux-mêmes n'entreprissent rien sans l'avoir concerté avec son représentant.

Celui-ci exagéra encore ces dispositions. Se défiant également de Condé et de Calonne, dont il connaissait l'influence néfaste sur Monsieur et le comte d'Artois, il interpréta ses instructions dans le sens le plus restrictif. Il les considérait comme obligeant les princes à lui révéler tous leurs projets et le laissant libre lui-même de leur taire ceux du roi. Il le fit connaître lentement, peu à peu, et quand, à Coblentz, on s'en fut convaincu, il ne resta plus rien de l'accord dont on avait espéré au moins quelques bons effets. On ne saurait cependant blâmer Breteuil. Sa défiance envers les princes, envers leur entourage n'était que trop fondée. D'autres la partageaient, le roi de Suède lui-même, qui quoique convaincu que les princes pouvaient

(1) Ces fragments sont tirés des papiers inédits du maréchal de Castries.

seuls diriger l'action, se plaignait « du peu de secret de leur conseil. »

A Coblentz, on n'avait pas attendu, pour se méfier de l'agent du roi, qu'il eût donné des preuves de ce que l'on appelait « sa duplicité. » Les arrangements entre Louis XVI et ses frères étaient à peine arrêtés que Calonne écrivait à l'abbé Maury retiré à Rome, en lui rendant compte de la situation politique : « Le gros baron veut se rapprocher ou paraît vouloir se rapprocher de ce côté-ci. On ne se recule pas et ce que l'on vous a dit du maréchal de Castries intermédiaire est vrai. Ce dernier est loyal et nous nous y fions. Il voit déjà de lui-même de quel bois on se chauffe à Bruxelles et il n'en est pas plus édifié que nous (1). »

Le même jour, il répondait au baron de Talleyrand qui représentait les princes à la cour des Deux-Siciles : « On veut éloigner les princes, à quelque prix que ce soit, et les mettre hors la chose pour pouvoir en disposer à son gré. Bruxelles semble particulièrement s'acharner à ce dessein et

(1) 9 janvier 1792. Correspondance inédite de Calonne. — Le maréchal de Castries étant allé à Coblentz, le 1[er] janvier, on doit supposer que dans les entretiens qu'il eut avec les princes, il s'associa, dans une certaine mesure, à leurs préventions contre Breteuil, car rien, dans ses notes manuscrites, ne révèle qu'il eût mis encore en doute, à cette époque, la sincérité du représentant du roi, comme semble l'indiquer Calonne.

la maudite influence de l'intrigant baron de Breteuil se fait encore sentir. »

C'est ainsi qu'on préludait à l'alliance. En de telles conditions, elle ne pouvait porter d'heureux fruits. De nouveau, les cours de l'Europe allaient recueillir les preuves des dissentiments aggravés et envenimés de la famille royale. Il reste à raconter dans quelles circonstances ils éclatèrent.

Breteuil, encore en possession des lettres écrites par le roi et la reine à divers souverains, était tenu de les expédier. Mais, leur teneur l'obligeait à suivre, à l'insu des princes, les négociations qu'elles comportaient. Dans celle destinée au roi de Suède, Louis XVI, après avoir énuméré les avantages d'un congrès, ajoutait : « Cela vaudrait mieux qu'une attaque des princes qui, malheureusement, entourés de personnes aigries, ne sont pas libres de faire ce qu'ils veulent, ni de garder le secret de leurs projets. » Et il en tirait cette conclusion que leur intervention devait être évitée et Breteuil chargé seul de négocier. Une recommandation analogue était faite à l'Impératrice Catherine.

Rien ne pouvait être d'un plus fâcheux effet, alors surtout que les souverains auxquels on demandait d'exclure de toute participation aux affaires concernant la France les frères du roi, les tenaient en haute estime, et que sans dissimuler leur vanité, leurs préventions, tous ces défauts dont la famille royale

avait si cruellement souffert depuis 1789, ils étaient d'avis que le roi devait abandonner à ses parents émigrés, la direction de ses intérêts au dehors.

Quoi qu'il en soit, ces diverses lettres furent successivement expédiées, sauf celle que Marie-Antoinette avait écrite, le 3 décembre, à l'Impératrice de Russie. L'importance qu'on attachait à celle-ci, les développements verbaux qui devaient y être donnés nécessitaient qu'elle fut portée à Saint-Pétersbourg par un personnage important et habile. Aussi, pour remplir cette mission, le roi avait-il désigné son ancien ambassadeur à Venise, le marquis de Bombelles.

On s'étonnera qu'il n'eût pas songé à y employer le comte Eszterhazy qui se trouvait alors en Russie, après avoir donné à la reine des preuves de dévouement, propres à justifier le choix de sa personne. Mais, Eszterhazy était soupçonné d'être devenu l'homme des princes et quoique disposé à recourir à son zèle, si besoin était, le roi ne voulut pas que dans la démarche qui allait être tentée auprès de Catherine, il fût l'unique et principal négociateur.

A défaut de lui, on alla chercher le personnage qui devait le plus déplaire au comte d'Artois. N'était-ce pas Bombelles, en effet, qui dix mois plus tôt avait encouru la disgrâce de ce prince, en se montrant trop dévoué au roi? Bombelles, depuis cette époque,

vivait à Naples. C'est là que vint le trouver le pressant appel de Breteuil. Il s'y rendit sans hésiter.

Le 30 décembre, il était à Bruxelles. Il en repartait le surlendemain, 1er janvier 1792, porteur de la lettre de la reine de France à Catherine, d'une lettre et d'un long mémoire de Breteuil pour cette souveraine et pour le comte Ostermann, ministre des affaires étrangères, d'une copie des pouvoirs donnés par Louis XVI à son agent général à l'étranger, d'une recommandation du comte de Fersen pour le baron de Stedingk ministre de Suède en Russie et enfin d'une lettre de ce même Fersen à son ami le comte Eszterhazy, l'engageant à quitter Saint-Pétersbourg sur-le-champ et à venir à Bruxelles : « Je vous en expliquerai les raisons à votre passage ici et vous verrez que je n'avais pas tort. »

En distribuant ce volumineux courrier, Bombelles devait exposer à l'Impératrice l'importance d'un congrès armé, tel que le demandaient le roi et la reine et la supplier d'agir auprès des princes « afin qu'ils subordonnent leurs démarches et leurs actes à ceux de leur frère (1). »

(1) Dans sa lettre à l'Impératrice, Marie-Antoinette disait, en la finissant : « Si Votre Majesté a quelque chose à nous communiquer, que cela ne soit que par M. le baron de Breteuil qui a toute notre confiance, et il est bien essentiel pour nous que le secret soit absolu pour tout autre. » Ce secret n'était connu que de Breteuil, Vioménil, Bombelles et Fersen.

Si la reine à Paris et Breteuil à Bruxelles, avaient connu les dispositions de Catherine, ils se seraient abstenus de donner à leurs démarches une forme blessante pour Monsieur et pour le comte d'Artois, dont les déclarations chevaleresques lui avaient fait illusion au point de la décider à leur ouvrir le trésor de ses États et auprès desquels, comme gage de ses promesses de secours, elle entretenait un représentant. A Saint-Pétersbourg, Bombelles allait se heurter contre la sympathie non dissimulée que l'Impératrice professait pour les frères de Louis XVI et contre le souvenir défavorable qu'elle avait conservé de ses anciennes relations avec Breteuil.

Il arriva dans cette capitale, le 26 janvier. Sa première visite fut pour le comte Eszterhazy auquel l'unissait une vieille amitié. Il lui remit une lettre de Fersen. Puis, résolu à ne pas feindre avec lui, il lui confia, sous le sceau du secret, l'objet de sa mission, en y apportant les plus grands ménagements pour l'amour-propre de son interlocuteur.

Eszterhazy eut le bon goût de ne pas trahir la surprise et la peine qu'il éprouvait à se voir supplanté. Préoccupé surtout de servir la cause royale, il se mit à la disposition de Bombelles pour faciliter ses démarches. Mais, il lui déclara qu'il ne pouvait obtempérer à la requête de Fersen et se résoudre à quitter Saint-Pétersbourg. Abandonner son poste, c'eût été tromper la confiance des princes de qui il

le tenait. Il ne voulait pas partir sans leur ordre.

Il fit observer que s'il se rendait auprès d'eux, il serait contraint, pour expliquer son retour, de leur confesser la vérité, alors qu'on lui demandait de la leur taire. Bombelles comprit ces scrupules et n'eut pas à regretter la résolution qu'ils avaient dictée à Eszterhazy car, dès ce moment et jusqu'au départ de ce dernier, qui eut lieu quelques semaines plu tard, il trouva en lui un concours actif et dévoué.

Il lui dut d'être reçu, le jour même de son arrivée, par le comte Ostermann. Ce ministre commença par émettre des doutes, quant au degré de confiance qu'il convenait d'accorder à Breteuil et à son envoyé, alors que le comte Eszterhazy était à Saint-Pétersbourg comme représentant de la monarchie française. Bombelles dut lui rappeler que dès longtemps, Breteuil avait été choisi par le roi pour négocier, en son nom, avec les puissances, que Calonne le jalousait et n'avait pu le cacher depuis qu'il savait par une déclaration de l'Empereur quelle confiance Louis XVI avait en Breteuil.

— Maintenant, ajouta Bombelles, le pouvoir de Breteuil a pris une nouvelle force par suite d'un avis du roi, faisant connaître à ses frères que ce gentilhomme était seul chargé de défendre ses intérêts auprès des cours.

En parlant ainsi, Bombelles ne faisait que paraphraser le mémoire qu'il était chargé de remettre à

l'Impératrice et en travers duquel, deux jours après, elle jetait cette phrase significative : « Dans tout ce mémoire, je ne vois que la haine de Breteuil contre Calonne. Il faudrait envoyer au diable des conseillers tels que Breteuil qui donne d'aussi mauvais conseils, et Calonne, parce qu'à la lettre, c'est un éventé. »

Convaincu ou non par la chaleur avec laquelle lui parlait Bombelles, le comte Ostermann lui promit de remettre à l'Impératrice les diverses pièces et de solliciter pour lui une audience. Cette audience se fit attendre, fut plusieurs fois ajournée et avant même qu'elle eût été accordée, Bombelles comprit qu'on aurait préféré qu'il ne vînt pas. Et c'était vrai. On pensait à la cour qu'il eût mieux valu qu'Eszterhazy fût chargé de présenter la lettre de la reine et qu'à défaut de lui « un simple courrier eût fait meilleur effet. »

Bombelles retrouva ces dispositions auprès de l'Impératrice, quand il put enfin être mis en sa présence. Elle l'accueillit avec sécheresse et hauteur. Elle n'aimait pas Breteuil. Elle le connaissait de vieille date, depuis 1762, alors que du vivant de son mari, le tzar Pierre III, il était chargé d'affaires de France en Russie. A cette époque, les Orlof s'étaient ouverts à lui de leur projet de renverser le tzar, au profit de la tzarine, et lui avaient demandé son concours pour contracter un emprunt.

Breteuil s'était dérobé. Il avait quitté Saint-Pétersbourg à la veille de la révolution de palais qui mit Catherine sur le trône. Elle avait gardé de ce refus un ressentiment inoubliable. Bombelles en éprouva les effets.

A son tour, tout en adoptant le principe d'un congrès et en promettant d'en écrire aux cours européennes, elle se déroba, quand son interlocuteur voulut obtenir d'elle un formel engagement. Comme il mettait sous ses yeux la copie des pouvoirs délivrés à Breteuil par le roi de France, elle répliqua froidement :

— Les princes en ont de tout pareils.

Puis, révélant ce qu'elle avait déjà fait à leur prière, les services rendus par elle à leur cause, elle s'étonna qu'on voulût se passer d'eux. Toutes ses réponses furent évasives, rendues presque impertinentes par la persistance malicieuse qu'elle mit à traiter sur le pied d'une égalité parfaite Louis XVI et ses frères. Ni dès ce moment, ni plus tard, Bombelles ne put la fléchir et la décider à se prêter aux vues des Tuileries.

Du reste, après avoir lu la lettre de Marie-Antoinette, elle avait écrit en marge les réflexions suivantes qui révèlent toute sa pensée : « Qu'attendre de gens qui agissent sans discontinuer avec deux avis parfaitement contradictoires, l'un en public, l'autre en secret ? C'est elle qui a tout perdu,

cette contradiction continuelle; c'est elle qui empêche d'aller en avant. Le seul parti qui le pourrait, celui des princes, on le voudrait en arrière. Pourquoi? On est faux avec eux et avec tout le monde en vérité, car ce Breteuil a toujours haï cordialement la Russie et votre servante plus qu'âme qui vive. »

Ce n'est pas seulement par le décourageant accueil fait à Bombelles qu'elle manifesta ses rancunes contre Breteuil et son dédain pour les vues politiques du malheureux roi de France. Elle poussa cette manifestation jusqu'à la plus cruelle indélicatesse. Au mépris des pressantes recommandations de la reine prisonnière, elle fit part au prince de Nassau et au comte de Romanzof de l'arrivée de Bombelles à sa cour et de l'objet de son voyage, de telle sorte qu'à l'heure où Breteuil se flattait que le secret de la mission ordonnée par le roi était bien gardé, la nouvelle en arrivait à Coblentz. C'était dans les derniers jours de janvier. A ce moment déjà, les relations à peine ébauchées du baron de Breteuil avec la petite cour des princes avaient pris une tournure aigre-douce et donnaient naissance à des querelles épistolaires.

Le maréchal de Castries, soit qu'entre les lignes de la correspondance de l'agent du roi, il devinât ce qu'à dessein, celui-ci négligeait d'y mettre, soit que les constantes plaintes de Calonne eussent

éveillé ses soupçons, commençait à se méfier, à trouver qu'on ne lui révélait que des choses sans importance. Écho des récriminations de Calonne, suspectait les actes de Breteuil et surtout son silence « Je suis fâché du silence que vous gardez », ui écrivait-il. De son côté Breteuil remarquait que lorsqu'il sollicitait des renseignements, il ne les obtenait jamais qu'incomplets, altérés par des réticences. Or, s'il revendiquait pour lui le droit de parler ou de se taire à son gré, il ne reconnaissait pas ce droit aux princes. Il ne tardait pas à s'impatienter de leur prétention à traiter avec leur frère d'égal à égal et un jour, le 28 janvier, il écrivait au maréchal de Castries.

« Je crois, monsieur le Maréchal, qu'il faut une petite explication entre vous et moi pour nous bien entendre sur la manière d'établir solidement cette confiance réciproque de la famille royale, afin d'aller au-devant des doutes et des soupçons qui ramèneraient bientôt à Coblentz le même esprit d'inquiétude, de défiance et d'injustice qui a si fort écarté de la marche simple et uniforme que les affaires auraient dû prendre dès le premier moment entre le chef de la famille et ses frères...

« Il est donc nécessaire que les princes veuillent bien vous faire passer le résumé de leurs vues, de leurs mesures, de leurs moyens de tout genre chez les puissances étrangères ou dans le royaume, afin

que, d'après la communication que vous aurez eu la bonté de m'en faire, je puisse instruire assez le roi pour qu'il conspire cet état de choses avec celui qui est particulier aux mesures de Sa Majesté. Quand j'aurai fait ce rapprochement, je vous dirai ce qui paraîtra au roi devoir être suivi ou abandonné par les princes. »

Ainsi, Breteuil affirmait nettement le droit du roi de se réserver la connaissance de certains objets, tout en exigeant que ses frères lui révélassent la totalité de leurs intentions et ne fissent aucune démarche sans son aveu. Si contraire à leurs idées était cette doctrine que le Maréchal n'avait pas osé leur communiquer la lettre de Breteuil et l'avait gardée pour lui, se contentant d'insister encore pour obtenir « une égale communication, une égale confiance. » Mais, Breteuil ne cédait rien de son interprétation et ce dissentiment commençait à s'envenimer quand la nouvelle de la mission de Bombelles vint tout à coup consacrer, par un acte décisif, l'opinion de l'agent du roi.

C'est par le comte de Romanzof que les princes en eurent connaissance. A peine averti par une lettre du ministre Ostermann, il s'était empressé de la leur apporter. Cette révélation inattendue les exaspéra. Voilà donc à quoi tendait et devait aboutir « la relation franche » que le roi avait chargé Breteuil de créer. On l'inaugurait en engageant en

Russie, à leur insu, une négociation qui faisant double emploi avec les pourparlers engagés déjà par eux, menaçait de compromettre les avantages qu'ils en espéraient. Et quel négociateur avait-on choisi pour le substituer à des serviteurs aussi éprouvés que Nassau et Eszterhazy ? Un homme dont avait à se plaindre le comte d'Artois, qu'il accusait de lui avoir fait injure en lui cachant des ordres qu'il tenait directement du roi. Sur qui compter désormais puisque Louis XVI lui-même se servait des ennemis de ses frères, les employait à des missions louches et dirigées contre eux ? Etait-ce par de tels procédés qu'on espérait réconcilier les membres divisés de la famille royale ?

La correspondance inédite à laquelle sont empruntés ces détails trahit la stupéfaction des princes, la fureur de Calonne. Il y a notamment un mémoire à l'Impératrice, rédigé par ce dernier, exposant toute l'affaire et les griefs de la cour de Coblentz contre Bombelles. Il y a aussi une lettre de Monsieur à la reine et ce cri de colère poussé par le comte d'Artois contre Breteuil :

— L'existence de ce maudit homme est par trop funeste et nuisible (1).

(1) Voir aux pièces justificatives.

Il est intéressant de noter que la reine eut la conviction que le comte Eszterhazy était le révélateur du voyage de Bombelles et en conçut contre lui une vive irritation. L'infortunée

Ces pièces comme les plaintes adressées au Maréchal, pour être transmises à Breteuil, accusent le caractère aigu du conflit qui s'éleva à cette occasion entre Coblentz et les Tuileries. Il devint même si bruyant, par suite des récriminations des princes, que le fameux secret cessa d'en être un et fut bientôt connu de toutes les cours.

Si le maréchal de Castries traduisit avec moins d'éclat que les princes la pénible surprise que lui causait l'événement, il ne put cependant la dissimuler. Il écrivit à Breteuil. Il se plaignait du défaut de confiance dont celui-ci venait de faire preuve à l'heure même où il parlait si haut de la nécessité d'un bon accord entre le roi et ses frères. Il lui en voulait d'autant plus qu'il s'était livré entièrement à lui, allant jusqu'à reconnaître que « Calonne étant un danger et son influence sur le comte d'Artois désastreuse, il fallait, non l'ôter, ce qui eût été impossible, mais l'annuler. » Non content de lui écrire, il chargea son fils, le duc de Castries, d'aller à Bruxelles pour remettre sa lettre à Breteuil et lui demander verbalement des explications. Elles furent brèves et hautaines.

— Si je n'ai pas parlé aux princes de la mission du marquis de Bombelles, dit Breteuil, c'est que le roi et la reine m'avaient ordonné le secret. M. de

souveraine mourut sans avoir su que Catherine était la seule coupable.

Bombelles est allé à Saint-Pétersbourg par leur volonté, y appuyer des démarches que, depuis dix-huit mois, les princes n'ont pu faire aboutir. Il était temps que le roi intervînt et parlât.

Gardant le plus absolu silence sur le fond même de cette mission diplomatique, il se contenta de répéter au duc de Castries, ce qu'il avait déjà dit dans ses lettres au maréchal, à savoir que « la suprématie royale exigeait qu'avant de l'interroger, on lui fît part des vues, des plans, des négociations et qu'on promît surtout de ne pas s'opposer au congrès. » En un mot, il maintint fermement le droit supérieur du roi, sans faire aucune confidence au fils du maréchal. « La confiance du roi en M. de Breteuil, écrivait le duc à son père, ajoute à sa disposition naturelle pour la bouffissure et l'importance. Je ne l'ai pas trouvé tel pour mon père ni pour moi. Mais, vis-à-vis des princes, il est premier ministre et plein de la suprématie royale. »

Désolé de n'avoir rien appris, l'envoyé du maréchal, avant de quitter Bruxelles, alla voir le comte de Fersen dans lequel il avait deviné le correspondant intime de la reine et l'auxiliaire de Breteuil. Il espérait recueillir de lui quelque précieuse information. Mais, Fersen ne lui ayant rien dit, il n'osa l'interroger, connaissant bien « son caractère en arrière et la pédanterie de sa discrétion. »

Les réponses que lui rapportait son fils n'étaient

pas pour satisfaire le maréchal. Mais, il ne se tint pas pour battu. Il écrivit directement au roi : « Sire, la correspondance qui devait assurer la communication de toutes choses et que vous avez prescrite venait de s'établir, lorsque les princes ont appris, par voie étrangère, qu'on avait fait passer, à leur insu, deux personnes chargées d'ordres particuliers de Votre Majesté pour Saint-Pétersbourg et pour Berlin (1). C'est ainsi qu'en débutant et suivant les directions que vous aviez tracées, Sire, à Bruxelles comme à Coblentz, une démarche cachée pourrait renverser l'organisation que Votre Majesté a établie, si elle pouvait se renouveler. Au fond de votre prison, Sire, vous ne pouvez apprécier les inconvénients et les dangers de pareilles démarches (2) ».

Quant à Calonne, à la suite de cette affaire, il adressait au maréchal de longues lamentations : « L'espoir de l'avenir, disait-il en terminant, m'avait toujours soutenu contre l'horreur du présent. Mais, depuis que je n'aperçois plus que des inten-

(1) La lettre destinée au roi de Prusse et remise à ce prince par le comte de Caraman, alors fixé à Berlin, ne donna lieu a aucun incident.

(2) Je n'ai trouvé nulle part trace de réponse à cette lettre, d'où l'on peut conclure que le maréchal, après l'avoir écrite — elle existe en minute dans ses papiers — ne l'expédia pas, ou qu'elle n'arriva pas aux Tuileries, ou enfin que le roi ne put ou ne voulut pas y répondre.

tions perfides ou au moins suspectes dans ceux qui semblent avoir le plus d'influence, je n'arrive pas plus à prévoir qu'à voir et tout me donne une humeur noire qui me fatigue plus que le travail même dont je suis excédé : »

Telle est l'histoire de ce qu'on a appelé la mission de Bombelles. Cette mission étant restée sans résultats, il n'y aurait pas eu lieu d'en écrire longuement le récit, si elle ne faisait ressortir les déplorables fruits qu'engendrait la rivalité de Calonne et de Breteuil et la triste influence qu'exerça cette rivalité sur les destinées de la Monarchie. Toute cette intrigue finit par s'apaiser. Mais, elle accrut le ressentiment des princes contre leur frère. Jusqu'à la fin, leurs relations eurent à en souffrir et tandis que Louis XVI et Marie-Antoinette emportaient dans la tombe la certitude qu'ils expiaient les fautes des émigrés, le comte de Provence et le comte d'Artois demeuraient convaincus que, si on les eût écoutés au lieu d'écouter Breteuil, cette tragique aventure eût été épargnée à la famille royale.

CHAPITRE X

Échecs de la diplomatie des princes. — Les ressources matérielles s'épuisent. — Souffrances des émigrés en Allemagne. — La guerre imminente. — Bases d'un accord entre l'Autriche et la Prusse. — Traité du 7 février 1792. — Mort de l'Empereur Léopold. — Effets de cet événement. — François II succède à son père. — Gustave III de Suède est assassiné. — Le gouvernement Suisse et l'Espagne refusent de prendre part à la guerre que préparent l'Autriche et la Prusse. — Les espérances des émigrés ranimées. — Le baron de Goguelat à Vienne. — Ultimatum de la France. — A Coblentz, les princes profitent de ce que le gouvernement français paraît cesser de s'occuper d'eux pour reformer leur armée. — Brusque déclaration faite à l'Électeur. — Il supplie les princes de quitter Coblentz. — Les princes ne cèdent pas à ses sollicitations. — Ils sont convaincus que, dans la guerre qui s'engage, les Français seront battus. — Leurs inquiétudes quant aux exigences des vainqueurs. — De toutes parts, les frères du roi sont priés de ne pas faire parler d'eux. — La mission de Mallet du Pan.

Vers la fin de février 1792, partout où elle avait tenté des démarches, la diplomatie des princes

était en échec. A Vienne, elle rencontrait la versatilité de Léopold, le mauvais vouloir de ses ministres, la crainte qu'il nourrissait de perdre dans la guerre ses provinces des Pays-Bas ; à Berlin, l'implacable égoïsme des Hohenzollern, qui ne voulaient entrer en ligne qu'après s'êtres assuré des dédommagements; à Londres, l'inébranlable volonté de Pitt de rester neutre dans les conflits qui menaçaient le continent, tant que l'intérêt national ne lui commanderait de s'y mêler; à Saint-Pétersbourg, les desseins ténébreux de Catherine contre la Pologne ; à Madrid, le désarroi du pouvoir royal tombé en quenouille ; partout enfin, l'invincible défiance qu'inspiraient les émigrés.

A cette détresse morale, s'ajoutait la détresse matérielle. Les fonds successivement prêtés par les maisons régnantes s'épuisaient. A grands pas, s'avançait la misère. Le crédit personnel du maréchal de Castries, venait d'obtenir d'un banquier de Cologne cent mille florins pour les princes ; mais, en recevant cette somme, le 24 janvier, Calonne écrivait avec mélancolie : « C'est toujours un petit secours pour en attendre de plus grands qui viennent bien lentement. Nous n'avons rien touché de Naples et, quoique l'Empereur dise partout qu'il a prêté aux princes deux millions, le fait est que ces deux millions sont encore réduits à zéro. » Le 30, Flaschlanden ajoutait : « L'Empereur met de telles

conditions aux secours accordés aux Électeurs qu'il fait journellement tourmenter les princes dans leur asile. Si son projet était de déshonorer ses co-États en les livrant à une terreur indécente, en même temps qu'il veut écarter absolument les princes de la coalition, il ne se conduirait pas différemment. Ajoutez à cela que nous commençons à manquer d'argent et vous verrez que nous ne sommes pas sur des roses. »

La dispersion de l'armée des princes, le piteux état de celle de Condé rendaient plus lamentable cette situation. J'ai déjà décrit l'infortune des émigrés qui s'étaient enrôlés au service de la cause royale. Chaque jour y ajoutait quelque trait poignant. Ce n'était pas seulement, comme aux débuts de l'émigration, la ténacité de leur dévouement qui les retenait en Allemagne, ni leur haine invétérée contre cette Révolution qui les avait dépouillés après les avoir forcés à fuir; c'était maintenant la peur trop justifiée de rencontrer dans leur patrie, s'ils se résignaient à y rentrer, des périls plus grands que ceux contre lesquels ils se débattaient.

Et puis, en dépit de leurs maux, un espoir les soutenait encore. Ils ne voulaient pas croire que l'Europe persisterait à les laisser dans un si misérable abandon. Ils pensaient que, même en ce cas, la guerre deviendrait tôt ou tard inévitable, et que faite sans eux ou avec eux, elle tournerait nécessai-

rement à leur profit, quel que fût le mauvais vouloir des puissances. Ils puisaient dans cette conviction le courage de supporter leurs maux. Mais, ces maux n'en étaient pas moins effroyables et les princes, témoins impuissants des souffrances de leur fidèle noblesse, en avaient le cœur déchiré.

Sur un point, les émigrés ne se trompaient pas. Oui, la guerre tendait à devenir inévitable. Mais, ce n'était pas en vue de les secourir que voulaient la faire les puissances qui la préparaient. L'Empereur Léopold et le roi de Prusse leur en cachaient dédaigneusement le véritable but, à l'heure même où ils arrêtaient d'importantes résolutions. Une intervention armée dirigée par le duc Ferdinand de Brunswick (1) était décidée. Les deux souverains devaient fournir chacun quarante mille hommes et Léopold, en plus, ses troupes des Pays-Bas. Un appel serait fait par eux aux autres puissances pour les inviter à prendre part à l'action qui, d'ailleurs, ne serait pas

(1) C'était le plus illustre soldat de son époque. Il avait cinquante-six ans. Au moment où la confiance des souverains allemands allait mettre dans ses mains les destinées de la coalition, il venait de repousser les offres du ministère Narbonne, qui avait eu l'étrange idée de lui proposer, par l'intermédiaire du général de Custine, de se mettre à la tête des affaires de France, en faisant luire à ses yeux qu'il était le seul homme en Europe capable de diriger et de contenir la Révolution et qu'il pourrait devenir par là « l'idole des Français et le bienfaiteur de la postérité. »

subordonnée à leur réponse, la défense des princes possessionnés et des pays rhénans exigeant une marche rapide.

Mais, il était bien entendu que la guerre n'aurait pas pour objet la restauration de la monarchie absolue. Cette restauration propre à rendre à la nation française son ancienne puissance, n'était désirable ni pour la Prusse, ni pour l'Autriche. Elles réclameraient seulement justice au nom des possessionnés et la cessation des préparatifs belliqueux auxquels se livrait la France, depuis le 14 décembre. Quant au congrès proposé par Louis XVI, il ne se réunirait que si « la nation française exprimait le vœu que le roi se portât médiateur entre elle et l'Europe. »

Ces bases avaient été posées le 17 janvier à Vienne. Modifiées dans quelques détails secondaires, elles se retrouvèrent dans le traité qui fut conclu à Berlin le 7 février, sous le coup de l'émotion qu'y causèrent les solennels débats consacrés, en janvier, par l'Assemblée nationale, aux affaires d'Allemagne et dont le ton général, comme le vote qui les couronna, équivalait à une déclaration de guerre. Mais, en tout cela, les souverains contractants songeaient surtout à des accroissements de territoire et à conjurer les desseins pressentis ou devinés de l'Impératrice Catherine sur la Pologne. C'était encore plus contre cette princesse que

contre la France qu'ils s'unissaient. Les intérêts de la maison de Bourbon n'occupaient, dans le traité du 7 février comme dans leurs préoccupations, que la seconde place.

Le fait suivant en fournit la preuve éclatante. Le représentant de Catherine à Paris, M. de Simolin, étant venu à Vienne, au nom de Marie-Antoinette, pour laquelle il professait un dévouement analogue à celui du comte de Fersen et ayant sollicité des secours urgents pour la famille royale, il lui fut déclaré par le vieux Kaunitz « que les puissances étrangères ne pouvaient s'immiscer ni en droit, ni en fait dans les affaires domestiques d'une nation indépendante sans en être requises et qu'elles ne l'étaient pas. » Ce n'était donc ni dans l'intérêt du roi ni pour faire le jeu des émigrés que les Cabinets de Vienne et de Berlin se décidaient à la guerre, mais pour se défendre et avec l'espoir, après la victoire, d'opérer quelques conquêtes aux dépens du vaincu.

Du reste, rien de ces projets, bien qu'on les eût mis depuis longtemps à l'étude, n'était connu des princes français. Aussi, ne cessaient-ils de se lamenter sur leur triste état dont ils attribuaient à Léopold et à ses longs atermoiements toute la responsabilité, quand le décès de ce prince, survenu inopinément, parut devoir modifier l'état général des affaires.

L'Empereur était mort le 1er mars, après une courte maladie dont, d'abord, personne, autour de lui, ne s'était inquiété. Il avait quarante-cinq ans et semblait devoir vivre de longs jours. Aussi, les circonstances de son trépas parurent-elles extraordinaires et donnèrent-elles lieu aux rumeurs les plus étranges. On alla jusqu'à prétendre qu'il avait été empoisonné. On accusa de ce crime tour à tour les Jacobins et les émigrés. Les premiers le considéraient comme le plus redoutable ennemi de leurs idées. Les seconds lui reprochaient de ne vouloir pas les admettre dans la coalition. Mais, ni les uns ni les autres n'étaient coupables de sa mort prématurée. « C'était un voluptueux, dit un de ses contemporains ; il avait mené la vie vivement », si vivement, ajouterai-je, que c'est sans doute de cela qu'il mourut.

L'effet de l'événement fut considérable. Quelques serviteurs fidèles et la cour des Tuileries en furent consternés. Marie-Antoinette, sous l'empire de ses angoisses renaissantes, suspendit toutes les négociations engagées entre elle et ses amis, pour la délivrance de la famille royale. En revanche, bon nombre de gens se réjouirent, même à la cour de Vienne. Dans Paris, on fut convaincu que le parti de la guerre avait perdu son plus ardent champion en Europe, ce en quoi on se trompait, car Léopold s'était constamment efforcé d'éviter la guerre. C'est

même à cause de cela que les émigrés l'avaient en horreur.

A Coblentz, en apprenant sa mort, on se félicita, dans l'espoir que son successeur serait plus actif et plus entreprenant que lui. Cet espoir cependant n'empêchait pas Calonne d'écrire : « J'espère que cette mort ne nous jettera pas dans une stagnation nouvelle. Le roi de Prusse est bien disposé et veut que nos princes jouent le rôle qui leur appartient (1). Est-il vrai, comme on le dit, que la dernière réponse de l'Empereur consacre les principes constitutionnels ? C'est avoir fait ses adieux à l'honneur en même temps qu'au genre humain. »

Le successeur de Léopold était son fils. Il montait sur le trône, à vingt-quatre ans, sous le nom de François II, comme roi de Bohême et de Hongrie, en attendant l'élection qui devait le faire Empereur et qui eut lieu au mois de juillet. Il passait pour un esprit honnête, judicieux et froid, passionné surtout pour l'art militaire, disposé en politique, tant en dehors de ses États qu'au dedans, à ne rien changer à ce qu'avait fait son prédécesseur, et à suivre les mêmes voies. Il le prouva en reprenant,

(1) Cette affirmation exprimait précisément le contraire de la vérité. Mais, il n'est pas rare, dans la correspondance de Calonne, de le surprendre en flagrant délit de mensonges et d'illusions

à peine le maître, les négociations commencées par Léopold avec la Prusse.

Les princes français se hatèrent de renouer avec lui les rapports qu'ils avaient eus avec l'Empereur défunt. Mais, auprès du fils, ils allaient se heurter aux mêmes difficultés qu'auprès du père, recueillir les mêmes réponses, rencontrer la même opposition, une égale volonté de tenir les émigrés à l'écart. C'est cette volonté qu'ils s'attachaient à contrecarrer, invinciblement résolus à s'imposer à la coalition qui se formait et qui ne voulait pas d'eux.

Aux Tuileries, sur le conseil du comte de Fersen, on se préoccupait aussi d'entrer en relations avec François II. La reine lui écrivit, pour lui faire part de l'affreuse situation de la famille royale et lui révéler l'imminence de la guerre que préparait contre l'Allemagne le gouvernement français. Le baron de Goguelat, employé déjà à ces missions secrètes qui exigent du sang-froid, du courage et du dévouement, fut chargé de porter cette lettre à Vienne où il devait se faire recommander par Breteuil et par Mercy.

Mais, se produisait alors un événement encore plus grave pour les émigrés que la mort de Léopold. Le roi de Suède, Gustave III, avait été assassiné dans un bal masqué, le 16 mars, à Stockholm où il venait de rentrer après un assez

long séjour à Aix-la-Chapelle. Il était tombé sous les coups d'une poignée de conjurés obscurs, poussés à ce crime par la noblesse suédoise, qui dans la guerre qu'il préparait contre la France pour y rétablir l'absolutisme, voyait une menace contre ses propres immunités. Avec lui s'éteignaient ses anciens projets, au moment où, peut-être, ils allaient se réaliser. Son fils, Gustave-Adolphe, devenait roi à sa place. Mais il avait treize ans, et devait être pourvu d'une régence. Elle fut dévolue au duc de Sudermanie qui n'entendait pas engager la Suède dans une guerre contre la nation française.

A ces faits lamentables ne se bornaient pas les motifs de désorganisation, de désarroi et d'impuissance par lesquels était gravement atteinte la cause des princes. En même temps qu'ils sollicitaient les secours de l'Europe, ils s'étaient adressés à la Confédération suisse, avec l'espoir d'obtenir d'elle des soldats qui viendrait grossir leur armée. Quelques cantons avaient accueilli favorablement ces ouvertures. Afin de témoigner de leur bon vouloir pour la Monarchie, ils s'étaient prodigués en procédés courtois envers les émigrés réfugiés sur leur territoire. D'autres s'étaient montrés plus réservés dans leur réponse, moins disposés à entrer dans les vues des royalistes français. Il n'était pas néanmoins téméraire d'attendre de la Confédération un appui efficace.

Tout à coup, vers le milieu du mois de mai, on apprenait à Coblentz que le gouvernement français exigeait du gouvernement fédéral le renvoi des émigrés, et, le mois suivant, ce dernier faisait connaître qu'il était résolu à observer la plus stricte neutralité. Bientôt après, l'Espagne sur laquelle on avait tant compté en faisait autant, refusait d'entrer dans la coalition, et cet exemple entraînait à une résolution analogue les diverses puissances d'Italie.

L'Émigration était donc cruellement éprouvée et semblait irréparablement affaiblie par l'ensemble des faits qui viennent d'être résumés. Sans argent, sans alliés, sans asile, tenue en défiance par le roi, traitée avec dédain par les cours, impuissante sous les terribles lois qu'avait votées contre elle l'Assemblée nationale, elle était sans moyens d'action. Il ne lui restait d'autre ressource que celle de se disperser ; les princes n'avaient plus qu'à disparaître, à chercher un refuge en Espagne, à s'y faire oublier, et telle était la cruelle perspective qui se déroulait devant eux, quand les événements, en se précipitant, vinrent ranimer de nouveau leurs espérances ébranlées.

Ces réveils sont fréquents dans l'histoire des émigrés, aussi fréquents que leurs déceptions. Du commencement à la fin de leur triste épopée, ce n'est qu'une suite de conceptions caressées avec enthousiasme et d'amers découragements, une

succession de jours où l'ombre et la lumière ont une égale place, qui voient les projets de la veille emportés par les incidents du lendemain, la certitude du succès s'évanouir brusquement dans celle de la défaite, pour renaître encore et se dissiper après, sous la poussée de malheurs imprévus. Jamais il n'y eut autour d'une cause tant d'espoirs conçus et détruits.

A la fin du mois de mars 1792, une période d'espoir commençait à Coblentz, où l'on ne doutait plus de l'intention des Français, de déclarer la guerre à l'Allemagne. C'est sur cette guerre que l'on comptait pour relever les affaires de l'Émigration ; on ne comptait même que sur elle. « Mes espérances, écrivait à Calonne le maréchal de Castries, ne sont fondées en ce moment que sur les insolences de l'Assemblée. » Il est vrai que « ces insolences » dépassaient toute mesure et que l'Autriche en arrivait au point de ne pouvoir plus reculer.

Cependant, le maréchal éprouvait encore des doutes à cet égard. On lit dans ses notes, à la date du 26 mars : « On mande de Paris que l'intention de Dumouriez (le successeur de De Lessart aux Affaires étrangères) est de couvrir d'or les princes possessionnés en Alsace et de conjurer la guerre de l'Empire, persuadé que la cour de Vienne ne la fera pas, si elle n'y est pas obligée. Il suit de cette sup-

position la nécessité d'échauffer les princes intéressés, tels que les Électeurs ecclésiastiques et autres pour faire consacrer leurs réclamations dans la nouvelle capitulation qui sera présentée au nouvel Empereur. »

Donc, c'est la guerre qu'on voulait, qu'on appelait, qu'on provoquait, car, par elle seulement, on pourrait arriver au but opiniâtrément poursuivi, la chute du gouvernement révolutionnaire et la restauration de la Monarchie par les émigrés. A cette même époque, c'est-à-dire aux derniers jours de mars, l'émissaire de la cour de France, Goguelat envoyé par la reine à François II pour le presser d'agir, arrivait à Vienne. Il était porteur de lettres de Breteuil et de Mercy, que ceux-ci lui avaient remises à son passage à Bruxelles et qui confirmaient par avance tout ce qu'il dirait pour émouvoir l'Autriche et la Prusse, pour les intéresser au sort de la famille royale.

Par ces lettres, par le langage de Goguelat, on sut à n'en pouvoir douter ce qui se passait à Paris. En réponse aux observations de l'Autriche, Dumouriez allait adresser à cette puissance un ultimatum exigeant la cessation des armements du gouvernement impérial. Il préparait en même temps une mise en marche de troupes contre la Savoie, les pays Rhénans et la Belgique. Quant au roi et à la reine, ils sollicitaient de prompts secours. Pleins de

défiance pour leurs frères, pour le prince de Condé et pour Calonne, ils s'en fiaient à Breteuil du soin de régler la direction de la politique qu'il convenait d'adopter et de suivre.

L'ultimatum annoncé par Goguelat, arriva à Vienne, le 4 avril. L'ambassadeur français, Noailles, après avoir hésité à le remettre, s'y décida le 5 et ce que n'avaient pu les supplications du roi et de la reine captifs, les démarches des princes, de longues négociations, fut obtenu en quelques instants par le langage hautain de Dumouriez. En le lisant, le prince de Kaunitz « fut mis hors de lui ». Sous son influence, l'Empereur se décida à la guerre, intéressant dans sa détermination la Prusse qui, depuis longtemps, s'y préparait. Ce n'était plus, maintenant, qu'une affaire de six semaines ou deux mois, le temps de faire marcher les troupes. Les Français avaient voulu la guerre. Qu'ils attaquassent ou n'attaquassent pas, ils l'auraient. Il s'agissait seulement de les « amuser » jusqu'à l'heure où l'on pourrait agir. Une lettre de Fersen, envoyée dans une caisse de biscottes, fit connaître cette décision à la famille royale, qui attendait, dans une angoisse affreuse, le résultat de ses démarches.

Ces choses s'étaient passées à l'insu de la petite cour de Coblentz. Jusqu'au dernier moment, les princes avaient tout ignoré. Mais, dans l'attente des événements qu'ils pressentaient, profitant de

ce que l'attention de l'Europe semblait s'être détournée d'eux (1), par suite de la gravité des communications échangées entre Vienne et Paris, ils avaient, peu à peu, laissé rentrer dans Coblentz et se reformer autour d'eux, leur armée dispersée. De nouveau, les uniformes se montraient dans les rues; de nouveau, on distribuait des grades, on achetait des munitions et des armes; avec plus d'ardeur que jamais, on sollicitait à Vienne et à Berlin un rôle pour les émigrés, sans être encore assuré que ces préparatifs et ces démarches ne seraient pas en pure perte. Le maréchal de Castries étant venu à Coblentz, pour tâcher d'avoir des nouvelles, constatait que l'argent était rare, qu'on n'y savait rien.

« Nous attendons M. de Nassau avec impatience. Nous espérons qu'il viendra tirer le voile qui nous sépare du reste de l'Europe. »

Le voile fut tiré, au moins en partie, le 28 avril. Déjà, la veille, le chargé d'affaires de France remplaçant Bigot de Sainte-Croix absent, s'était plaint à l'Électeur dans une note rédigée au nom de son

(1) A Paris même, on les traitait maintenant avec dédain : « On n'a rien à craindre des princes émigrés, écrivait Dumouriez à Barthélemy, agent français en Suisse. Ils n'ont ni argent ni appui. Même en cas de guerre, l'Autriche veut les laisser de côté, parce que son plan est d'une profondeur politique dans laquelle il est impossible de caser les projets de ces chevaliers errants. » (9 mai.)

gouvernement de ce que les « mesures prises contre les émigrés avaient été illusoires, et de ce que les rassemblements et armements recommençaient. » Mais, le lendemain, il lui faisait passer un document bien autrement grave qu'une note diplomatique. C'était la déclaration de guerre adressée, le 20 avril, par le roi de France, au roi de Bohême et de Hongrie.

Enfin, cinq jours après, l'Électeur, dans une note officielle, transmettait aux princes l'exposé des griefs du gouvernement français. Il les suppliait de quitter le territoire de Trèves et de se diriger dans le bas archevêché, au delà du Rhin, « où il préférait recevoir les émigrés, même en plus grand nombre, parce qu'ils ne pourraient faire ombrage dans cet éloignement des frontières, que de les laisser même en petit nombre près des frontières de la France. »

Ce n'était là qu'une communication de pure forme, arrachée à l'Électeur par l'effroi de ses sujets qui redoutaient une invasion. Les princes ne s'y soumirent pas. Loin de s'y soumettre, ils activèrent leurs démarches à Vienne et à Berlin, afin d'obtenir l'autorisation de reformer leur armée et la promesse qu'elle aurait une place dans la campagne qui maintenant ne pouvait plus être évitée.

Ce qui encourageait leur résistance, ce qui em-

pêcha l'Électeur de Trèves d'exiger qu'elle cessât, c'est qu'à Coblentz, pas plus que dans aucune des villes où les émigrés étaient dispersés, on ne croyait à la victoire des Français. On était convaincu qu'au premier choc, ils seraient refoulés et détruits. Les tragiques incidents qui marquèrent l'ouverture des hostilités, le 28 avril, étaient bien faits pour justifier cette opinion. Au seul aspect de l'ennemi, l'armée du Nord, qui marchait sur la Belgique, prit la fuite avant d'avoir combattu, massacra Dillon, un des généraux qui la commandait. La lenteur des alliés empêcha seule cette déroute de devenir irréparable. Mais les émigrés crurent qu'elle l'était.

Le maréchal de Castries lui-même, en dépit de son expérience des choses de la guerre, s'y trompa. Tandis que les princes prenaient prétexte de cette défaite pour résister aux objurgations de l'Électeur de Trèves et pour le rassurer, le vieux soldat qui s'était couvert de gloire au service de la France, laissait tomber de sa plume cette phrase dans laquelle on regrette de ne pas trouver au moins un patriotique regret : « La déclaration de guerre que l'Assemblée a fait la folie de rendre, les échecs que les troupes ont essuyés immédiatement après, tout a prouvé qu'il ne fallait pas de grandes forces pour abattre les factieux qui se sont emparés du royaume. » Le malheur est que les « factieux »

n'étaient pas abattus et qu'ils allaient le prouver bientôt à la coalition animée, au premier moment, d'une si téméraire confiance.

Du reste, tous les émigrés, ou presque tous, partageaient l'opinion du maréchal de Castries. De même qu'ils avaient cru que l'Émigration aurait une durée de trois mois, de même, ils croyaient à la brièveté de la guerre et à l'effondrement de la Révolution. Ils formaient déjà des projets, se préparaient à rentrer en France, discutant la conduite à tenir, en y rentrant. Ils ne savaient encore rien des dispositions des cours alliées, des plans du duc de Brunswick, commandant en chef des forces de la coalition. Mais, ils s'en entretenaient comme s'ils les eussent connus, attribuant au généralissime ceux qu'ils inventaient eux-mêmes.

Une ombre, cependant, passait sur leur joie. Ils redoutaient le démembrement de la France. Ils se disaient tout bas que l'Alsace deviendrait territoire impérial ; que la Lorraine serait annexée au Luxembourg, les Pays-Bas français aux Pays-Bas autrichiens, que la Corse serait offerte à Catherine et que d'autres remaniements territoriaux auraient lieu en Allemagne et en Pologne. Aucun de ces dires ne reposait sur une base plus sérieuse que les prétendus plans de Brunswick. Mais, à Coblentz et partout où il y avait des émigrés, ils alimentaient leurs fiévreux entretiens.

Ils se demandaient encore si l'Impératrice Catherine entrerait dans la coalition. La plupart d'entre eux, serrant cette fois de plus près la vérité, craignaient que cette princesse refusât de s'associer aux cours du Nord afin d'être libre, quand elle les verrait occupées en France, d'agir en Pologne à son gré. Et telle était bien en effet la conduite qu'elle entendait tenir. Elle avait d'abord feint d'être disposée à envoyer à la coalition un corps de quinze à dix-huit mille hommes, offert ensuite d'y substituer une somme égale au coût d'entretien de ces troupes, et finalement, prétextant qu'elle avait à se plaindre de la légèreté des princes et de leur prodigalité, des prétentions et de la vanité de Calonne, critiquant la faiblesse du roi et la défiance qu'il témoignait à ses frères, elle se borna à d'assez précaires secours, gardant son argent et ses soldats pour sa campagne de Pologne, qu'elle avait longuement étudiée.

Mais, ces desseins divers n'étaient pas encore avoués et les émigrés à Coblentz, Breteuil à Bruxelles avaient les yeux fixés sur Saint-Pétersbourg où Nassau, Bombelles et Eszterhazy essayaient en vain d'obtenir de l'Impératrice une déclaration franche et décisive. Elle ne s'était prêtée qu'à seconder un de leurs désir. A leur requête, elle avait consenti à demander, à la cour de Vienne, d'employer les émigrés et de leur permettre de s'or-

ganiser, en attendant qu'on recourût à eux. Mais, la cour de Vienne faisait la sourde oreille et tout en se disant prête à acquiescer à ces demandes, n'y répondait pas. A la faveur de ce silence qui ne signifiait ni oui, ni non, Coblentz, de nouveau, devenait un camp, comme avant le mois de décembre. Abandonnés à eux-mêmes, les princes se préparaient à combattre. Se passant de l'autorisation de l'Autriche vainement sollicitée, ils reformaient leur armée et celle de Condé.

De toutes parts, cependant, leur arrivaient de pressants avis, par lesquels ils étaient invités à ne rien faire qui pût indisposer les puissances et troubler leur action. Breteuil ne cessait de leur recommander la prudence. De Paris, on les suppliait de se montrer discrets et surtout de s'abstenir de proférer des menaces contre l'Assemblée.

Le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, intervenait secrètement dans ce sens. Il mandait au maréchal de Castries : « Tout ce qu'il y a ici de gens raisonnables, et le roi plus que personne, redoutent, par-dessus tout, de voir les émigrés jouer un rôle quelconque dans la malheureuse guerre où nous avons été entraînés. Je ne doute pas que vous ne fassiez comme moi tout ce qui dépendra de vous pour engager ceux avec lesquels vous pouvez avoir quelques relations à ne se mêler en aucune ma-

nière de cette querelle. Ils doivent sentir combien une conduite contraire compromettrait dans ce moment-ci leurs familles et leurs propriétés et comme elle rendrait difficile toute espèce d'arrangement définitif à leur égard. »

En même temps, un publiciste déjà célèbre, défenseur intrépide de la Monarchie, quoique sujet suisse, Mallet du Pan, était arrivé à Genève, le 22 mai, venant de Paris et se mettrait aussitôt en rapport avec le maréchal de Castries. Il était chargé, lui écrivait-il, de conférer avec lui au sujet d'une mission que le roi lui avait confiée.

« Elle consiste à détourner les émigrés de prendre aucune part aux hostilités. Le roi a des agents dans tous les départements, des informations sûres et multipliées, qui lui font craindre que la guerre étrangère entraîne une Jacquerie. Sa Majesté désire qu'afin d'en prévenir les horreurs dont on rejette trop légèrement la possibilité, les royalistes s'abstiennent et cela dans l'intérêt du roi, de l'État, de leurs propriétés et qu'ils préparent ainsi un traité de paix dans lequel les puissances étrangères et Sa Majesté seront les arbitres de la destinée des lois et de celle des nations. Voilà le désir du roi. Tout sera facile dans le présent comme dans l'avenir si l'on s'attache à ce plan de conduite. Tout se compliquera de périls, d'incertitudes, de difficultés si l'on s'en écarte. »

Mais ces avis, ces démarches, ces invitations réitérées devaient être en pure perte. Les princes ne voulurent rien entendre. Leur parti était pris. Ils avaient toujours dit et répété que le roi ne pouvait être sauvé que par eux, qu'une guerre entre la France et les souverains du Nord leur fournirait l'occasion de le sauver et de rétablir son autorité. Ce n'est donc pas quand les événements leur offraient la possibilité de jouer ce rôle, objet, depuis trois ans, de leur ardente ambition, qu'on pouvait espérer qu'ils y renonceraient.

Loin d'y renoncer, ils trouvaient, tous les jours, des accents d'une énergie plus éloquente pour réclamer leur place dans les événements. Ils ne reconnaissaient à personne le droit de les en écarter, ni au roi leur frère qui, n'étant pas libre, avait perdu celui d'exprimer une volonté, ni aux puissances qui n'étaient pas en état de décider quelle conduite leur traçaient leur naissance, leur rang, le sang des Bourbons.

C'est ainsi qu'après avoir, durant si longtemps, ameuté contre la France les nations étrangères, ils briguaient le triste honneur de marcher à la tête des armées coalisées et considéraient comme une offense, le mauvais vouloir et les refus opposés à leurs prétentions. Et le jour où ils pouvaient croire qu'ils en auraient raison, un de leurs partisans, Vaudreuil, écrivait :

« L'horizon paraît enfin s'éclaircir et quoique j'y aperçoive encore quelques nuages, je ne doute pas qu'ils se dissipent dès que le soleil aura commencé sa marche. » Le soleil dont parlait Vaudreuil, c'était la coalition.

CHAPITRE XI

Le roi de Prusse et les émigrés. — Bouillé à Magdebourg. — Son entrevue avec le duc de Brunswick. — Il obtient pour les princes et leur armée une place dans les opérations. — Mauvais vouloir de l'Autriche. — Irritation du prince de Condé. — On apprend à Coblentz les événements du 20 juin. — Louis XVI et les projets de manifeste. — Mission de Mallet du Pan. — Instructions du roi. — Mallet du Pan et le maréchal de Castries. — Il va à Coblentz et à Francfort. — Echec de sa mission. — Lettre de Malouet. — Le couronnement de François II à Francfort. — Le roi de Prusse à Mayence, à Bingen et à Coblentz. — Il se laisse émouvoir par les émigrés. — Brunswick les prend en mépris. — Nouvelle proposition de régence. — Dutheil envoyé à Paris. — Breteuil fait avorter la proposition. — Découragement de Brunswick. — Il songe à battre en retraite.

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, même lorsqu'il considérait que les intérêts de sa couronne lui défendaient de prendre parti pour les émigrés, n'avait cessé de leur donner des témoignages de bienveillance.

De cette bienveillance, les princes, à diverses

reprises, avaient ressenti les effets. Le baron de Roll qui les représentait à Berlin leur répétait fréquemment que Frédéric-Guillaume était disposé à les servir, et que si sa bonne volonté, trop souvent, restait en défaut, il n'en fallait accuser que ses ministres.

Les apparences confirmaient cette assertion. Non seulement les princes avaient, en plusieurs circonstances, trouvé auprès du roi bonne grâce et courtoisie, mais, à diverses reprises, sa bourse s'était ouverte ponr leur venir en aide. En outre, les émigrés venus à Berlin, y recevaient un favorable accueil, des distinctions, des emplois et des grades.

Indépendamment de ces Français assez nombreux à qui était ainsi offert un asile et assuré un secours, le général, marquis de Bouillé, s'était vu, après l'aventure de Varennes, mandé à Berlin par une flatteuse lettre du roi dont d'autres traits encore révélaient les dispositions.

Aussi, quoiqu'ils eussent subi du côté de la Prusse comme du côté de 1'Autriche, d'assez vives déceptions, les princes ne laissaient pas d'espérer qu'ils la rendraient favorable à leur cause. A la fin du mois de mai, elle paraissait vouloir les laisser se rapprocher d'elle et leur permettre de discuter la part qu'ils auraient dans la guerre. Le gouvernement prussien était-il sincère? On peut en douter. Mais, il jugeait tout au moins qu'avoir l'air de con-

sentir à employer les émigrés, était encore le meilleur moyen de les contenir.

Un Français réfugié à Berlin où il avait pris du service et obtenu un grade, le comte de Caraman (1), s'attachait depuis longtemps à préparer le terrain des pourparlers et secondait puissamment les démarches faites dans le même but par le baron de Roll, agent des princes. D'autre part, un lieutenant-général, le marquis de Lambert, agissait, dans le même sens, auprès du duc de Brunswick. Que les dispositions prussiennes fussent dues aux efforts combinés de ces personnages ou à d'autres causes, ce fut Bouillé, qui le premier, en recueillit les témoignages. Le 30 mai, il vit le roi de Prusse à Magdebourg. Il lui fit part des craintes conçues

(1) Voir pour le rôle ultérieur du comte de Caraman, mon livre : *Les Bourbons et la Russie.* A Berlin, il avait été chargé par Louis XVI, comme d'autres ailleurs, d'engager le roi de Prusse à hâter l'entrée en campagne. Cette mission choqua le vieux de Castries. Il écrivait à Louis XVI : « Je ne peux m'empêcher de dire au roi que d'employer un négociateur auprès de lui (le roi de Prusse) lorsque le baron de Roll a déjà sa confiance et que M. de Lambert, officier général, a déjà celle du duc de Brunswick, c'est compliquer les affaires, c'est donner à un jeune homme un avantage sur deux personnes qui ont acquis et mérité de la considération ; c'est enfin marquer de la défiance à deux bons serviteurs dans lesquels le roi peut prendre confiance. Personne n'a pu prendre le change dans l'armée prussienne sur le masque qu'on a donné à M. de Caraman. On sait parfaitement le motif du grade de major qui lui a été accordé. »

par beaucoup de Français sur les intentions des alliés, en ce qui touchait les suites de leurs victoires probables et les prétentions qu'ils manifesteraient après les avoir remportées. Il l'entretint aussi du manifeste qu'il convenait d'adresser à la France avant d'ouvrir les hostilités, du fond et de la forme de ce document.

Sur tous ces points, le roi de Prusse le rassura. Pas plus après la victoire qu'avant, il ne serait question de démembrer la France. Dans le manifeste, il n'y aurait d'autre dessein affirmé, que celui de rendre à Louis XVI son autorité et de lui laisser, cette autorité rétablie, le soin de régler les conditions d'existence du gouvernement qui lui paraîtrait le mieux convenir à son royaume. Il ajouta, en présence du duc de Brunswick, qu'il désirait que les princes jouassent un rôle convenable dans les opérations militaires. Mais, il entendait que ces arrangements demeurassent secrets, et que si les frères du roi de France adressaient pour leur compte un manifeste à la nation française, ce document lui fût communiqué avant d'être envoyé.

Dans ce même entretien, Bouillé ayant affirmé qu'aussitôt après l'entrée des alliés en France, toutes les populations se soulèveraient pour les acclamer et chasser du pouvoir les Jacobins, et que des régiments entiers passeraient du côté des princes Français, le roi de Prusse s'engagea à

prendre à sa solde ces régiments, à la condition vainement combattue par Bouillé qu'ils prêteraient serment de fidélité, pour la durée de la campagne, à lui ou à l'Empereur.

Une discussion s'ouvrit ensuite sur les positions qu'occuperaient les légions des émigrés. Brunswick était d'avis de mettre ces troupes derrière le Rhin, ou de les diviser entre les armées alliées, étant entendu que le corps de Condé qui ne devait marcher qu'après celui des princes, formerait l'arrière-garde. Bouillé demandait, au contraire, que les émigrés fussent placés en tête de l'armée d'invasion. C'était, disait-il, une condition de succès, le meilleur moyen de prouver aux Français que la guerre n'avait d'autre but que le rétablissement de l'autorité du roi.

Les deux généraux ne parvinrent pas à s'entendre. Brunswick étant seul maître des opérations qui allaient s'engager, son opinion prévalut. Plus tard, lorsque pour justifier la retraite incompréhensible et non encore expliquée, qui suivit la prise de Verdun, il se plaignit d'avoir été trompé sur les dispositions des Français, par les rapports des émigrés, Bouillé eut le droit de lui rappeler leur entrevue de Magdebourg et de lui reprocher de n'avoir pas voulu faire aux soldats qui marchaient sous les ordres des princes Français, une meilleure place, car, selon lui, s'ils avaient été les premiers à entrer

en France, toute autre eût été l'issue de la campagne.

Bouillé ne fut pas plus heureux, quand il demanda pour le comte de Provence un rang d'honneur auprès des souverains alliés et le titre de lieutenant-général du royaume. Cette satisfaction lui fut également refusée. On se sépara sans avoir rien décidé, sinon que les émigrés seraient admis à combattre. Malgré tout, c'était déjà beaucoup d'avoir fait accepter le principe de leur participation à la guerre. Les princes parurent disposés à se contenter de ce résultat. Condé lui-même, bien qu'il souffrît de se voir relégué au dernier rang, alors qu'il brûlait de jouer un grand rôle, n'hésita pas à déclarer que le roi de Prusse était « charmant. » Il est vrai que pour la première fois, on semblait prendre au sérieux les princes et leurs soldats et vouloir compter avec eux.

Malheureusement, si précaires que fussent ces satisfactions, elles ne se réalisèrent pas. L'Autriche refusa de ratifier ce qu'avait promis la Prusse. Frédéric-Guillaume, lui-même, parut l'oublier, se dérober et ne plus se souvenir qu'il s'était engagé à prendre à sa solde, sous la condition du serment, les régiments français qui passeraient du côté des alliés (1).

(1) Il est à peine besoin de faire remarquer qu'aucun régiment français ne passa du côté de l'ennemi. Quelques offi-

Les princes protestèrent. Le comte d'Artois reprit avec Brunswick les pourparlers entamés par Bouillé. Il y eut entre eux d'aigres querelles. Ces questions finirent par se régler, mais non selon le vœu des princes. Leurs troupes, jusqu'à la fin de la campagne, furent réduites à l'immobilité et durent rester étrangères à presque toutes les opérations.

C'est toujours à l'influence autrichienne que les émigrés attribuaient non sans raison leurs déboires et à celle de Marie-Antoinette. Selon Condé, l'Empereur François II qu'il maltraitait par ses propos plus encore qu'il n'avait maltraité de son vivant Léopold n'était qu'un « mandrin. » Quant à la reine de France, il l'accusait d'être à la tête « du Comité autrichien de Paris », formulant ainsi contre elle, lui, prince de sang royal, la même accusation que les Jacobins, accusation que l'infortunée souveraine devait payer de sa vie.

Voilà dans quelles conditions se préparait la guerre au camp des alliés, tandis qu'à Paris se précipitaient les événements. Désormais, ils allaient

ciers seulement désertèrent. M. de Toulongeon, commandant militaire de Franche-Comté, parut mieux disposé à accepter la condition du serment imposé par la Prusse. Il est vrai que les princes le lui reprochèrent sévèrement, et quand il menaça d'agir dans ce sens sur les troupes qu'il commandait, ils lui envoyèrent l'ordre de n'en rien faire.

y marcher parallèlement avec ceux du dehors et la Révolution victorieuse à l'intérieur, répondre aux menaces de la coalition comme aux intrigues des émigrés, par de nouveaux coups portés à la Monarchie

Le 20 juin, le peuple envahissait les Tuileries, insultait à la famille royale, coiffait Louis XVI du bonnet rouge, préludait ainsi aux journées tragiques qui, maintenant, allaient se succéder. Ce sanglant affront infligé à leur frère exaspéra les princes et leurs courtisans. Leur fureur, c'est à peine croyable, s'exerça tout autant contre le souverain vaincu, qui s'était vu contraint de le subir, que contre ceux qui le lui avaient infligé. Leur ardeur s'exalta et les confirma dans cette conviction que le roi étant impuissant à dompter la révolte déchaînée autour de lui, c'était à eux qu'il appartenait de sauver l'Etat et la Couronne.

Mais, loin d'être prêt à céder à son impuissance, loin de vouloir abdiquer au profit de la régence de Monsieur, Louis XVI, soutenu par son héroïque femme, persistait à se croire encore roi, à se préoccuper de l'intérêt de ses sujets. Au moment où allait éclater la guerre, il cherchait le moyen de les rassurer, les ayant vus, aux premières menaces de l'Autriche, prendre peur. Quoique l'espoir de vaincre eût dicté et soutînt les résolutions de l'Assemblée qui déclarait la guerre en leur nom, ils re-

doutaient, en prévision d'une défaite, le démembrement du pays, les vengeances des émigrés et l'influence que la coalition victorieuse prétendrait exercer sur le gouvernement royal qu'elle aurait établi.

Vainement, la diplomatie impériale déclarait que la guerre avait pour unique objet la défense du sol germanique et des princes allemands, les Français, à l'instigation de l'Assemblée nationale, attribuaient aux alliés d'autres calculs, des intentions de conquête.

C'était aussi, on l'a vu, la crainte de beaucoup d'émigrés. Ils soupçonnaient l'Empereur d'Autriche et le roi de Prusse d'être, malgré leurs déclarations, moins soucieux de délivrer la famille royale que d'agrandir leurs États au détriment de la France. Chez quelques-uns, s'éveillait peut-être le remords d'avoir favorisé, sans le vouloir, ces ambitions, et le patriotisme reprenait ses droits ; chez d'autres, il dégénérait en véritable fureur.

Ces faits rapportés au roi le disposaient à redouter que, sous l'empire d'un entraînement patriotique, ces émigrés rentrassent en France, au péril de leur vie, pour aller grossir le nombre des défenseurs de la patrie, parmi lesquels le malheur des temps voulait qu'il ne vît plus que des ennemis, pendant que les Parisiens affolés par la peur, incités à accuser la famille royale d'avoir appelé

l'étranger, se porteraient contre elle aux pires excès de la terreur et du désespoir.

Il était urgent de conjurer ces périls. Rien n'y paraissait plus propre, dans l'entourage du roi, que deux manifestes à la nation française, signés l'un par les princes ses frères, l'autre par les souverains alliés et dont les termes seraient concertés entre eux et le monarque pour le salut duquel ils entreprenaient la guerre.

Ces projets de manifeste, au moment où l'on s'en occupait à Coblentz comme à Berlin et à Vienne, furent conçus à Paris par ceux des partisans de Louis XVI qu'il se plaisait à consulter et qui pouvaient encore communiquer avec lui. Deux d'entre eux, le constitutionnel Malouet et l'ancien ministre Montmorin en prirent l'initiative. Sur leur conseil, le roi chargea le publiciste Mallet du Pan, qui se préparait à s'enfuir de Paris où il n'était plus en sûreté, de se rendre auprès de ses frères et des souverains alliés et de leur suggérer à chacun l'idée d'une proclamation.

Celle des princes devait avoir pour uniques bases : 1° la sûreté du roi, de la reine et de la famille royale ; 2° la liberté franche et entière du roi et de sa famille ; 3° la sûreté des membres du clergé et de la noblesse et de tous les bons citoyens restés dans le royaume et la conservation de toutes les propriétés ; 4° le rétablissement de l'ordre et le

maintien de la religion catholique, apostolique et romaine (1).

Les instructions du roi portaient en outre : « Les princes doivent déclarer qu'ils se sont armés pour assurer ces différentes bases.

« Le roi pense que, pour y parvenir, le manifeste doit mettre tous ces objets sous la responsabilité de l'Assemblée nationale, du maire de Paris, des commandants et officiers de la garde nationale parisienne et autres, et de tous les départements, districts et municipalités de Paris et du royaume.

« Pour se conformer au vœu du roi, le manifeste doit menacer les factieux et non pas la France. Il ne doit laisser percer aucun sentiment d'animosité, ni de vengeance; on doit éviter toutes les expressions, qui, à différentes époques, ont pu occasionner des divisions entre les ordres.

« Sa Majesté désire qu'on tende les bras à tous les gens faibles ou douteux qu'une foule de circonstances ont pu retenir dans les provinces, ou empêcher de se déclarer. Les dispositions et menaces de rigueur doivent être bornées aux crimes et aux actes de résistance.

« Enfin, Sa Majesté demande particulièrement que les princes s'attachent, par le style et le ton de

(1) J'ai trouvé cette pièce importante dans les papiers du maréchal de Castries à qui elle fut remise par Mallet du Pan, au mois de juin 1792, lorsqu'ils se virent à Cologne.

leur manifeste, à persuader à la multitude qu'aucun ressentiment personnel ne les anime, non plus que la noblesse, et qu'ils n'entrent en France que dans l'intention de rétablir la Monarchie, de remettre le roi sur son trône, de faire renaître l'ordre, la justice et la paix. »

Quant à la proclamation des alliés, elle devait avoir pour principal objet de déclarer qu'ils ne faisaient pas la guerre pour démembrer la France, mais pour y remettre le roi en possession de son autorité. Pour le reste, le roi s'en référait aux instructions envoyées à ses frères, lesquelles indiquaient l'esprit qui, dans l'intérêt de sa sûreté, devait inspirer le langage à tenir au peuple français. Mallet du Pan était encore chargé de demander aux princes et aux émigrés, au nom du roi, de s'abstenir de toute immixtion dans les hostilités qui allaient s'engager (1).

Il quitta Paris dans la seconde quinzaine de mai et se rendit à Genève d'où le 24, il écrivit au maréchal de Castries pour lui annoncer sa visite. Puis, il partit pour Cologne. Sur son chemin à travers la Suisse, il rencontra nombre d'émigrés qu'il avait connus à Paris et notamment le comte de Montlosier, le chevalier de Panat, Cazalès. Par eux, par les étrangers, il connut mieux qu'avant de sortir

(1) Voir plus haut, page 249.

de France, l'état d'esprit de Coblentz, les dispositions des puissances. Il put se rendre compte aussi de la lenteur des préparatifs de cette guerre qu'en France, on croyait devoir être immédiate. Il fut consterné par tout ce qu'il apprit.

Le maréchal le reçut d'abord assez froidement. Quand il l'eut écouté, le vieux soldat parut lui accorder confiance, mais s'étonna que, pour une mission si grave, le roi n'eût pas fait choix d'un personnage plus important. Sans mettre en doute son caractère d'envoyé de Louis XVI, il lui insinua que ni les princes, ni les souverains alliés ne voudraient croire à cette mission, s'il n'en était donné des preuves formelles. Mallet comprit à demi-mot. Il en demanda de nouvelles à Paris, d'où bientôt, il recevait le billet suivant, écrit de la main du roi.

« La personne qui présentera ce billet connaît mes intentions, et on peut y avoir confiance. »

Tandis qu'il attendait cette réponse, il apprit les événements qui s'étaient passés à Paris le 20 juin. Ses angoisses devinrent plus vives. Il supplia le maréchal de faire sentir aux puissances combien leur lenteur, leur silence, l'incertitude où elles laissaient les émigrés aggravaient les maux de l'intérieur, désespéraient les royalistes et le roi lui-même. Puis, quand il fut en possession de l'autographe royal, il se mit en route pour Coblentz, convaincu que toutes les portes allaient s'ouvrir devant

lui. Ce qui le lui faisait croire, c'est que le maréchal de Castries avait écrit aux princes pour leur faire connaître les désirs du roi et la venue prochaine de son envoyé (1).

Le 4 juillet il était à Coblentz et demandait une audience en descendant de voiture. Mais, le 6, il attendait encore qu'on lui répondît. « Tout est à Coblentz dans la confusion, écrivait-il, et j'ai été perdu au milieu des embarras, des déplacements de l'arrivée du duc de Brunswick et du prince de Nassau. Cette circonstance m'aura sans doute fait oublier. »

C'était vrai. Les princes se préparaient à recevoir le duc de Brunswick généralissime des armées alliées et le prince de Nassau qui venait de Russie, apportant un nouveau million envoyé par Cathe-

(1) Voici un extrait de cette lettre : « Je supplie Monsieur et Monseigneur de trouver bon que je prenne la liberté de leur observer qu'il pourrait être utile de réparer dans la pièce qu'ils feront publier, ce qu'ils ont déjà manifesté sur leur soumission pour le roi et d'aller ainsi au-devant de tout ce qui a été dit sur leur esprit d'indépendance et sur le désir qu'ils avaient de la prolonger.

» Les princes pensent, sans doute aussi, qu'un appel à l'armée et l'ordre de se rallier au parti du roi, en l'éclairant sur les devoirs et sur la force de ses premiers serments, interprétant d'ailleurs les derniers comme ils peuvent l'être, pourrait déterminer l'indécision des consciences timides, qui ont besoin d'être soutenues pour se remettre dans la voie dont elles se sont écartées. »

rine aux frères du roi de France. D'autre part, ils s'apprêtaient à quitter Coblentz pour se rendre à Francfort et y assister au sacre de François II comme Empereur, dont la date avait été fixée au 19 juillet. Ils voulaient y assister, entourés de leur cour et c'était encore pour eux une cause de soucis pressants. Quand ils étaient tout entiers à ces préparatifs, quelle place pouvait tenir dans leurs préoccupations l'envoyé du malheureux Louis XVI et les commissions dont il était chargé? N'avaient-ils pas résolu de ne plus écouter les avis ni les ordres d'un souverain dépossédé de tout pouvoir et de tout prestige ?

Ils finirent cependant par recevoir Mallet du Pan. Mais, exaltés par l'imminence de la guerre, par l'enthousiasme des gentilshommes qui se pressaient autour d'eux, par l'agitation qui régnait à Coblentz, ils l'accueillirent avec une dédaigneuse hauteur. Ils se dérobèrent à toute explication sur leur manifeste dont leur frère prétendait régler le fond et la forme. Ils alléguèrent qu'ils n'en avaient encore arrêté ni la date ni l'esprit.

Quand Mallet du Pan leur fit connaître que le roi leur ordonnait de se tenir, eux et les émigrés, à l'écart des opérations militaires, ils bondirent comme sous une insulte. Ils répliquèrent que lorsque l'Europe s'armait pour le salut de la monarchie française, que lorsqu'en France, en Vendée, dans

les Cévennes, les royalistes fidèles n'attendaient qu'un signal pour se soulever, eux-mêmes se déshonoreraient en ne s'associant pas à ces généreux efforts. Ils ne furent pas ébranlés par le tableau que traça Mallet du Pan, des périls auxquels ces soulèvements exposeraient les jours du roi, s'il était avéré que ses frères y prenaient part.

Il eut bientôt discerné, dans leur langage, la ferme volonté de ne pas obéir. Il ne lui restait donc plus qu'à se rendre à Francfort et à poursuivre sa mission auprès des souverains alliés. Mais, il ne put se dissimuler que les princes s'appliqueraient à la contrecarrer.

Ce fut ensuite un autre embarras. Il attendait de Paris des lettres qui devaient l'introduire auprès de l'Empereur. Ces lettres n'arrivaient pas. Finalement, il dut se résigner à solliciter du comte de Romanzof le moyen de parvenir jusqu'à François II pour lui présenter le projet de manifeste qu'il avait à l'avance préparé.

A Francfort, l'attendaient des déceptions nouvelles. D'abord, il ne put obtenir une audience de l'Empereur. On le renvoya aux ministres Autrichiens et Prussiens. C'est à eux qu'il communiqua son projet. Ils en approuvèrent les idées, les déclarèrent conformes à celles des cours alliées, s'engagèrent à en tenir compte comme de tous les désirs exprimés par le roi de France et à proclamer en des termes

clairs et précis que les puissances n'étaient animées d'aucun sentiment d'ambition ni d'intérêt personnel.

Malheureusement, derrière lui, arrivaient les princes. Quand ils surent qu'il voulait un manifeste « qui inspirât autant de confiance que de terreur » et propre à rassurer tous ceux qui redoutaient le retour de l'ancien régime, ils objectèrent que c'était là « une doctrine monarchienne » et que les adversaires de l'ancien régime étaient des factieux desquels il n'y avait rien à attendre que par la force.

Eux aussi, d'ailleurs, apportaient un projet. Composé par le marquis de Limon, personnage compromis à Paris et à la cour dans des affaires véreuses et des intrigues inavouables, il avait, grâce à sa violence, excité l'admiration de Calonne, puis celle des princes qui s'y étaient ralliés en l'adoptant comme leur œuvre. Cette question de manifeste, si grave aux yeux des Tuileries que Mallet du Pan déclarait « tout perdu » si elle n'était pas résolue au gré du roi, les alliés la considéraient comme secondaire. Ils prirent à la légère le projet du marquis de Limon, mirent de côté celui de Mallet du Pan, et le duc de Brunswick fut invité à publier le premier. Il hésita durant quelques jours, comme s'il eût compris tout ce que contenait de malhabile et d'impolitique ce document. Puis, il se décida à le lancer, sans deviner que le coup des-

tiné aux Jacobins allait atteindre la famille royale en imprimant une impulsion nouvelle aux furieuses ardeurs de ses ennemis.

Quant à Mallet du Pan, devant l'échec de sa mission et de son impuissance à servir le roi, il se borna à presser les alliés de porter secours à son maître. Il colportait, dans leur entourage, les lettres qu'il recevait de Paris et qui dépeignaient l'affreuse situation de la famille royale.

L'une de ces lettres, écrite probablement par Malouet, disait : « Le peuple, la populace, la petite bourgeoisie sont intimement persuadés que la Constitution étant faite et les lois écrites, le roi seul est la cause directe ou indirecte qu'elle ne réussit pas. Aucun raisonnement ne peut faire changer leurs idées là-dessus. » Et plus loin : « Ils sont toujours dans la même sécurité sur les armées étrangères.. Les Parisiens chanteront et danseront lorsque l'ennemi sera à vingt lieues d'eux ; ils creuseront des fossés, des retranchements ; ils s'amuseront encore à la construction du Champ-de-Mars, parce qu'ils sont persuadés qu'aucune armée ne peut prendre une ville qui renferme sept cent mille âmes. ....Des soldats ! des soldats ! Et encore des soldats ! Qu'on ne se flatte plus ! Si les forces étrangères n'entrent pas au plus tôt, il me paraît impossible que le roi et les siens ne succombent incessamment. On n'obtiendra rien en proposant et en parlementant,

car, c'est faute d'actions et non de paroles, que le royaume a péri. »

Les alliés se préparaient à exaucer les vœux exprimés dans cette lettre. L'armée prussienne se concentrait aux entours de Coblentz. Chaque jour, les princes allaient voir arriver ces régiments destinés à combattre la France et qu'acclamaient les émigrés, en demandant à marcher avec eux. Ils s'arrachèrent à ce spectacle, le 12 juillet, pour se rendre à Francfort, aux fêtes du couronnement de François II.

Grâce au dernier million envoyé par Catherine, ils avaient doré leur cour sur toutes les coutures. Une nombreuse et brillante suite les accompagnait. On y pouvait voir Condé, son fils, son petit-fils, le prince de Nassau, les maréchaux de Broglie et de Castries, Bouillé, tout un flot de courtisans, et, taciturne au milieu d'eux, Calonne qui, certain de n'avoir inspiré que défiance aux alliés, songeait que son rôle était fini et parlait mélancoliquement de retraite et d'oubli. Les gardes du corps escortaient les frères du roi, ainsi que des soldats d'élite détachés du camp de Worms.

La semaine suivante, mêlés au cortège impérial, les princes partaient pour Mayence où le roi de Prusse venait se réunir à l'Empereur. Ils assistèrent a l'entrevue des deux souverains. Pendant trois jours, ce ne fut que bals, concerts, spectacles, illu-

minations. Le palais électoral, témoin de ces magnificences, était devenu le rendez-vous de tous les princes allemands, de leur noblesse, de la noblesse française émigrée. On s'amusait le soir ; le jour on négociait.

Là, fut adopté définitivement le texte du manifeste des alliés, rédigé par le marquis de Limon. Brunswick y mit sa signature et le document, tiré à des millions d'exemplaires, fut livré aux agents qui devaient le répandre en France. Puis, on décida du sort de l'armée des émigrés. Elle fut divisée en trois groupes et répartie entre les trois corps de celle de Brunswick, cinq mille hommes, sous les ordres de Condé, dans le corps du général de Wallis ; trois mille commandés par le duc de Bourbon dans le corps du général Clayrfait, et l'armée des princes forte de douze mille hommes, les frères du roi à sa tête, dans le corps prussien et sur sa gauche.

Ces troupes furent passées en revue par le roi de Prusse, dans les plaines de Mayence. Il leur adressa une allocution vibrante, promit aux émigrés de les rendre à leurs familles et de sauver Louis XVI. Ses paroles furent couvertes par des acclamations : « Vive le roi ! Vive les alliés ! A bas les Jacobins ! » Enfin, le 30 juillet, Frédéric-Guillaume fit aux princes l'honneur d'aller dîner chez eux à Bingen.

Après le repas, ils l'entretinrent de leur détresse, de celle de leurs soldats. Ils décrivirent en termes

si touchants la misère qui se dissimulait sous les uniformes français qu'il en fut tout ému. Ils lui demandèrent douze ou quinze cent mille francs. Il allait les promettre. Mais, un de ses ministres veillait afin de le garder contre les entraînements de son cœur et, sous un prétexte, coupa l'entretien avant que la promesse eût été faite.

Il fallut reprendre cette négociation le lendemain. Elle aboutit en partie, mais seulement grâce au prince de Nassau qui donna sa caution pour huit cent mille francs. Ce secours arriva fort à propos, car les princes en étaient à ne plus pouvoir nourrir l'armée qui venait de défiler devant le roi de Prusse. Par malheur, il allait être vite épuisé.

En quittant Mayence, Frédéric-Guillaume, toujours suivi des princes Français, descendit le Rhin jusqu'à Coblentz où l'attendait sa propre armée campée à Rubenach. Il y fut reçu par toute la société émigrée, les femmes de la cour, les courtisans de l'exil, les généraux, les hauts membres du clergé. Tout ce monde s'attacha à lui inspirer confiance, à lui démontrer que la France était monarchique, qu'elle accueillerait comme des libérateurs les alliés qui viendraient lui rendre son roi ; qu'il ne fallait pas s'attarder aux sièges des places, mais, marcher droit sur Paris.

— Je réponds de la prise des forteresses, disait Bouillé, car j'en ai toutes les clés dans ma poche.

Frédéric-Guillaume se laissait prendre à ces excitations, y lisait le présage de ses futures victoires, et y associait volontiers les émigrés. Mais Brunswick qui jugeait plus froidement ce qu'il voyait et entendait, qui « consultait les femmes d'émigrés plus que les maris », ne tarda pas à discerner ce qu'il y avait d'exagéré, de léger, de factice dans les propos enthousiastes qu'on tenait au roi et se fit une conviction toute contraire. Par la pénurie et la désorganisation des troupes royales dont un tiers à peine avait des armes, où pour un soldat on comptait jusqu'à deux domestiques, il comprit qu'elles ne pouvaient lui être bonnes à rien. Son attitude, d'abord bienveillante, se modifia peu à peu. A l'aménité des premiers jours, succéda une sorte de dédain, à peine dissimulé sous des formes courtoises et bientôt le désir d'en finir au plus vite avec cette guerre qu'il entreprenait sans confiance, uniquement pour plaire au roi de Prusse (1).

Du reste si les émigrés n'eussent été aveuglés par leurs illusions et leurs espérances, ils se seraient aperçus qu'en dépit de ce qui se passait, la ferme volonté des alliés était de sauver le roi de France,

(1) Il suffit de dix jours pour confirmer ces impressions. Le 7 août, de Bruxelles où elles étaient connues, Fersen écrivait à la reine : « Les émigrés sont tellement dépourvus de tout qu'un quart à peine pourra suivre les opérations. Le duc de Brunswick en est déjà bien fatigué. »

en s'abstenant, autant que possible, de recourir à eux. Longtemps, ils avaient accusé l'Autriche et la Prusse, l'Autriche surtout, d'être résolue à paralyser leur action. Maintenant trompés par les apparences, ils n'accusaient plus. Mais la réalité restait toujours la même. On ne voulait ni les mettre en avant, ni les laisser combattre. Malgré le patronage que leur avait accordé l'Impératrice de Russie, les deux souverains allemands, François II plus encore que Frédéric-Guillaume, y étaient décidés, parce que tel était le désir que leur avait fait exprimer par Breteuil le roi Louis XVI. Seulement, dans l'impuissance où on était de se débarrasser d'eux et de les contenir, on se donnait le mérite de paraître prêt à les satisfaire ; on les leurrait de belles promesses qui ne devaient jamais être réalisées.

Au moment même où l'armée des alliés allait se mettre en marche, — c'était durant le mois d'août, — une grave question se posa. Elle n'était pas nouvelle. Aussitôt après Varennes, elle avait été discutée entre les princes et les puissances étrangères, toujours ajournée par le mauvais vouloir de l'Autriche, puis abandonnée ; c'était la question de la régence de Monsieur. Cette fois, la présence des souverains alliés et de leur ministres, permettait de la résoudre, et les circonstances exigeaient qu'elle le fût sur-le-champ. Il s'agissait de décider si, en

entrant en France, les alliés ne trouveraient pas avantage à avoir auprès d'eux un prince français, investi de tous les pouvoirs du roi captif, et s'il ne convenait pas que, pour remplir le rôle qu'on attendait de lui, Monsieur fût revêtu de ce titre de régent qu'il avait si souvent réclamé sans l'obtenir.

Ce fut Calonne qui suggéra la reprise de cette ancienne proposition dont il était l'auteur et Monsieur qui en entretint d'abord le roi de Prusse. Il eut le bonheur de le conquérir à son idée. Le duc de Brunswick consulté ne se montra pas contraire à l'avis du roi. Il parut même y souscrire. Mais, soit que dans le fond, il ne l'approuvât pas, soit qu'il trouvât de stricte justice de consulter Louis XVI avant de rien décider, il objecta qu'on ne pouvait proclamer la régence, sans connaître le sentiment personnel de ce souverain. Frédéric-Guillaume se rendit à cette opinion. Toutefois, afin d'éviter les récriminations que ne manquerait pas d'y opposer Monsieur, il résolut de ne pas lui en faire part. En même temps, il décidait d'envoyer aux Tuileries un homme de confiance, dont la véritable mission serait dissimulée sous des prétextes.

On se mit donc à la recherche de cet homme de confiance. On le trouva dans la personne d'un émigré du nom de Dutheil, ancien administrateur

de l'intendance de Paris (1). « Il fut convenu, est-il dit dans une note rétrospective du maréchal de Castries, que le prétexte vis-à-vis des princes serait l'approvisionnement des armées et c'est sous ce seul point de vue que M. Dutheil parla de son voyage à leurs Altesses royales. Les différents objets dont M. le duc de Brunswick le chargea furent :

« 1° De connaître d'une manière précise l'état de Sa Majesté, afin de lui en rendre compte, ainsi qu'au roi de Prusse.

« 2° De savoir du roi de France, s'il consentait à ce que Monsieur prît le titre de régent, en entrant en France, et de lui dire qu'ils pensaient qu'il y aurait beaucoup d'avantages à ce que ce prince s'en revêtît.

« 3° D'annoncer à Sa Majesté et à la Reine que les armées Prussiennes et Autrichiennes allaient entrer en France, et qu'ils espéraient pouvoir bientôt les délivrer de leur captivité.

« 4° De faire imprimer et afficher dans toute la capitale la déclaration des puissances alliées.

« 5° De monter une machine pour faire passer et imprimer tous les écrits, qui pourraient préparer et changer l'opinion publique.

(1) Dutheil devint un des principaux agents de l'Émigration. Voir : *Les Bourbons et la Russie; Les Émigrés et la seconde coalition.*

« 6° De préparer des magasins et des approvisionnements pour les armées à une vingtaine de lieues à la ronde de Paris.

« 7° Enfin, de rendre un compte exact de l'état de Paris et de celui des esprits en France.

« M. Dutheil ajoute, qu'il lui fut remis par le roi de Prusse, et M. le duc de Brunswick, un mémoire pour Sa Majesté, dans lequel il était dit qu'ils pensaient l'un et l'autre que le titre de régent donné à Monsieur, aurait beaucoup d'avantages en entrant en France, pourvu que Son Altesse Royale se laissât conduire par eux, par le baron de Breteuil, et le maréchal de Castries, exigeant d'ailleurs que M. de Calonne fût écarté.

« M. Dutheil fit sa commission, et exécuta ponctuellement tous les ordres qui lui avaient été donnés.

« Il revint le 10 ou le 11 septembre 1792. Il rendit compte à M. le duc de Brunswick et au roi de Prusse, chacun en particulier, que Sa Majesté consentait à ce que Monsieur prît le titre de régent, à la condition qu'il suivrait les avis du roi de Prusse, s'en rapportant d'ailleurs à ce que M. le baron de Breteuil, et M. le maréchal de Castries pourraient juger utile et convenable, ainsi qu'à ce que M. Dutheil pourrait leur dire de sa part. Sa Majesté ajoutait qu'on ne le calculât pour rien, et qu'il sacrifierait toujours sa vie à la Monarchie.

« M. Dutheil remit, le 12 ou le 13 septembre, une

lettre de Sa Majesté à M. de Breteuil, dans laquelle il lui marquait de ne mettre aucune opposition à la régence de Monsieur. »

C'est à Verdun où se trouvaient alors le roi de Prusse, Brunswick, le maréchal de Castries, Breteuil, que Dutheil rapporta ses réponses et conféra avec chacun d'eux, à l'insu des princes français. Après l'avoir entendu, Frédéric-Guillaume, pressé par le maréchal de Castries, estima que rien ne s'opposait plus à ce qu'on laissât Monsieur prendre le titre de régent qu'il ne cessait de réclamer. Mais sans tenir compte de la lettre du roi, rapportée par Dutheil, négligeant d'en parler, convaincu qu'elle avait été arrachée à la faiblesse du malheureux monarque, prisonnier depuis le 10 août, Breteuil exprima une opinion toute contraire.

Puis, quand il vit qu'on allait passer outre, il fit intervenir le prince de Reuss, représentant de l'Autriche. Ce diplomate exigea qu'aucune décision ne fût prise sans l'agrément de sa cour. La question fut donc ajournée. Les événements, en se précipitant, allaient en rendre inutile la solution et on l'oublia (1). C'était pour les émigrés un nouveau et cruel échec.

(1) On sait que, même après la mort du roi et de la reine, Monsieur, qui s'était déclaré régent du royaume, ne parvint pas à se faire reconnaître en cette qualité par les puissances.

A ce moment la Terreur ouvrait la longue série de ses forfaits. Les sanglantes journées de Septembre étaient venues épouvanter l'Europe. La famille royale avait été conduite au Temple. La Convention, nouvellement élue, organisait la défense du territoire, lançait sur la coalition les armées de la France. Les généraux, après les premiers revers, commençaient à remporter des victoires, et Brunswick, quoiqu'il se fût avancé jusqu'à Verdun et que son entourage le pressât de marcher sur Paris, se laissait décourager par ce soulèvement de tout un peuple. Il n'osait plus aller en avant et songeait à battre en retraite.

CHAPITRE XII

Les princes quittent Coblentz. — Campagne de 1792. — Calonne, percepteur d'impôts. — Embarras financiers des princes. — Nouveaux prêts de la Russie et de la Prusse. — Misères des émigrés. — Breteuil à Verdun. — Départ de Calonne. — Tergiversations du duc de Brunswich. — Sa défaite à Valmy. — Il conseille au roi de Prusse de battre en retraite. — Il négocie sans succès avec Dumouriez. — La retraite est décidée. — Les horreurs de la fuite. — Licenciement de l'armée des princes. — Celle de Condé passe à la solde de l'Autriche. — Une lettre de Thugut. — Custine dans les Électorats Rhénans. — La débâcle. — Les princes français se réfugient à Liège, puis à Hamm. — La mort de Louis XVI. — Monsieur se proclame régent de France. — Ses déclarations. — La politique des émigrés.

Avec la guerre qui commence, finit l'histoire de l'Émigration à Coblentz, de ces premières années de l'exil, durant lesquelles, avec une ténacité digne d'une cause meilleure, pleins d'illusions et d'espoirs, les émigrés n'avaient cessé d'ameuter l'Europe contre la France, sans se laisser décourager par

les contretemps ni par les épreuves. Dans le courant du mois d'août, les princes quittaient Coblentz, à la suite du roi de Prusse et de son armée. Maintenant, la lutte était engagée. Mais, comme ce n'est pas l'histoire de la Révolution que je raconte, il ne me reste plus qu'à résumer les événements qui allaient clore par d'éclatants revers la période des débuts de l'Émigration.

La campagne s'ouvre ; les armées alliées franchissent la frontière, s'emparent en quelques semaines de Longwy qui se rend à l'Autriche, de Verdun qui se rend à la Prusse. Ils mettent le siège devant Thionville et convient les émigrés à l'honneur de prendre part aux opérations. Le quartier général est à Étanges. C'est là que s'installe Calonne. Il y organise, au nom du roi, la perception des impôts.

Il n'a d'autre préoccupation que celle de se procurer des ressources. Les huit cent mille francs qu'à Bingen, le roi de Prusse a prêtés aux frères du roi, sous la garantie du prince de Nassau et sur la promesse formelle que cette somme suffira à tout, n'ont été qu'un déjeuner de soleil. Il y avait tant d'exigences à satisfaire, tant d'affamés autour des princes, tant de créanciers, de si pressants besoins que du prêt de la Prusse, en quelques jours, il ne reste plus rien.

Monsieur et le comte d'Artois sont sans le sou.

Condé tire sur ses derniers écus et n'existe plus que par le dévouement de la princesse de Monaco qui fait argent de tout. Nassau lui-même a donné tout ce dont il dispose : « sa vaisselle d'argent, ses diamants, les épées qu'il avait reçues de l'Impératrice Catherine. » Il n'a gardé « que ce qui lui est nécessaire, pour arriver jusqu'à Paris. »

A peine la frontière franchie, Calonne est obligé de confesser aux alliés que ses moyens sont épuisés, que les princes ne peuvent plus payer leurs soldats. « Heureusement, ajoute-t-il, on est maintenant en pays Français. Les populations vont se soulever contre la Révolution, acclamer leurs libérateurs, apporter des trésors aux frères du roi captif. »

Cet espoir est bientôt déçu. On traverse des contrées hostiles à la Monarchie. Les populations ne témoignent que malveillance aux envahisseurs, se dérobent, s'enfuient, les gens des villes cachant leur argent, les paysans chassant devant eux leur bétail.

La perception des impôts ne donne rien. Et Brunswick de demander dédaigneusement, où sont ces Français enthousiastes dont on lui avait promis le concours, ces secours en argent et en nature que devaient fournir les campagnes. Où sont-ils les royalistes fidèles qui devaient ouvrir aux armées étrangères la route de Paris ?

Il faut cependant sortir de cette impasse. Puisqu'on

a commis la faute d'accueillir les émigrés parmi les troupes alliées, on ne peut les laisser mourir de faim. A regret, la Prusse consent à faire de nouvelles avances ; la Russie, de son côté, donne des preuves éclatantes de sa générosité. Mais, ce n'est pas encore assez pour tout ce qui reste à faire.

Quand le maréchal de Castries, en prévision de l'arrivée des fonds attendus, cherche à en déterminer l'emploi, il conçoit les plus cruelles perplexités. « A qui donnera-t-on ces fonds, écrit-il. Aux créanciers? Mais, alors, comment secourir cinq mille gentilshommes sans ressources ? » Les Prussiens ayant versé un acompte de soixante et quinze mille francs, il propose de les donner à la noblesse. Avec le reste, on assurera l'état des princes, en réduisant toutefois leurs dépenses (1) ; on calmera les créanciers en soldant les engagements échus et on constituera une réserve pour les secours urgents.

Ce projet est sage ; les princes y adhèrent. Mais, les retards apportés dans l'envoi des fonds promis par la Russie et la Prusse ne permettent pas d'y donner suite. On en est réduit à vivre au jour le jour,

(1) En l'année 1792, la dépense totale des princes s'élève à 25.361.298. L'entretien de leur maison entre dans ce chiffre pour 1.300.000 francs, celui de l'armée pour 19 millions. L'escompte des valeurs et les frais de change ont absorbé le reste. — (Papiers du maréchal de Castries.)

comme on peut. Les soldats maraudent, irritent les paysans, n'obtiennent nourriture ou logement que le pistolet au poing, excitent contre l'invasion la colère et les malédictions de ce peuple qu'on est venu délivrer.

Pour ajouter à l'horreur de ces choses, la pluie ne cesse pas. Elle est torrentielle ; elle change en des marais de boue les pays qu'on traverse. La dysenterie se déclare parmi les troupes, devient épidémique ; les soins manquent, les armées laissent sur leur passage des traînées d'agonisants et de morts, que, derrière elles, les paysans viennent dépouiller.

Les émigrés cependant ne se découragent pas. Ils sont convaincus qu'ils arriveront à Paris, qu'en approchant de la capitale, leurs maux cesseront et qu'ils y entreront en triomphateurs. Les premiers succès les ont électrisés, la prise de Longwy surtout « la première bonne nouvelle depuis trois ans ». Lorsqu'à cette bonne nouvelle, « les enragés de Paris » répondent par les massacres de Septembre, les émigrés s'enragent à leur tour. « La position du roi et de la reine fait frémir. On ne pourra les tirer du gouffre que par la terreur et si on menace de la mort quiconque, dans l'infâme Assemblée ou la municipalité de Paris, oserait porter la main sur eux. » Incidemment le correspondant inconnu qui adresse ces réflexions au maréchal de Castries révèle le fond de son cœur : « Le départ de La

Fayette est un bien. Il servait de centre au parti monarchien bien plus à craindre pour la monarchie que les Jacobins. »

En même temps, des gentilshommes se travestissent pour aller faire de la propagande royaliste dans l'armée républicaine et démontrer aux officiers gentilshommes, qui n'ont pas déserté, que le gouvernement de Paris n'étant plus qu'un gouvernement d'assassins, ils ne peuvent continuer à le servir sous peine d'encourir les mêmes responsabilités que lui et de s'exposer aux mêmes légitimes représailles.

A ce moment, tandis que Calonne est aux environs de Thionville, Breteuil arrivé à Verdun est mandé par le roi de Prusse qui veut le consulter sur le point de savoir s'il convient de laisser partir Nassau qui s'est offert pour aller négocier à Paris la liberté du roi. Ce projet est abandonné. Mais, on espère de rapides victoires. Les Prussiens se sont présentés devant Verdun, le 1er septembre au matin. La ville a capitulé le lendemain, à la suite de dramatiques et inoubliables péripéties. Ils en ont pris possession au nom du roi de France, contrairement aux Autrichiens qui, dans la Flandre française où ils opèrent, occupent, au nom de l'Empereur, les places dont ils s'emparent. Breteuil presse Brunswick de tirer parti sur-le-champ de ce premier succès et de marcher sur Châlons. Autour du géné-

ralissime, tout le monde est convaincu que c'est ce qu'il va faire, que le 22 ou le 24 septembre, il apparaîtra devant Paris et que ce sera l'instant critique et décisif pour la famille royale.

Mais, ce n'est pas seulement pour exciter un zèle qu'il trouve bien refroidi que Breteuil est venu. C'est aussi pour en finir avec Calonne. Il fait connaître à Monsieur qu'il souscrira au projet de régence, si Calonne est écarté. Monsieur sacrifie Calonne qui, d'ailleurs, « a lassé tout le monde par son orgueil et son incapacité. » Calonne part pour l'Angleterre. Breteuil triomphe. Mais Monsieur n'est pas régent. Bientôt même, il doit renoncer à l'être. Il se plaint amèrement d'avoir été trompé par Breteuil dont l'influence cependant va subsister jusqu'à la mort du roi.

Au cours de ces événements, il s'en déroule d'autres qui vont modifier tout à coup ce qu'on croyait être les plans de Brunswick. Après la prise de Verdun, Brunswick a eu trois jours pour s'emparer des défilés de l'Argonne. Mais, il a tergiversé, préoccupé du mauvais état de ses troupes, du défaut des subsistances, de la destruction de ses équipages. Et voici qu'il apprend que Dumouriez, en marche sur Sainte-Menehould, s'est retranché entre Grand-Pré, la forêt de l'Argonne, et la Croix-de-bois, que Kellermann est arrivé aussi et a pris position aux Islettes dont lui-même a négligé de s'em-

parer. C'est dans ces conditions si défavorables pour lui qu'est livrée, le 20 septembre, la bataille de Valmy.

Les émigrés ont la douleur d'y assister de loin sans y prendre part. Brunswick est battu. Alors, exploitant le désarroi causé par sa défaite, il démontre au roi de Prusse que la campagne doit être considérée comme terminée, et que, vu le déplorable état de son armée et la forte position des généraux français, il ne reste plus qu'à battre en retraite, à se porter sur Sedan et Montmédy où on sera inexpugnable et à y prendre les quartiers d'hiver, en attendant de recommencer la campagne au printemps.

L'histoire n'a pu découvrir encore les causes de cette résolution. Plus tard, le ministre autrichien Thugut écrira : « C'est à nos généraux d'expliquer la cause de nos malheurs sans exemple ; c'est à eux d'expliquer surtout les moyens de concilier la réputation brillante dont le duc de Brunswick a toujours joui avec les fautes inouïes qu'on lui impute. » Mais les généraux autrichiens ont été tout aussi impuissants que l'histoire et n'ont rien expliqué.

Quoi qu'il en soit, le roi de Prusse se laisse influencer par les raisons que lui expose Brunswick. Elles sont à peine connues dans son entourage qu'elles y soulèvent d'unanimes protestations. Un conseil est tenu. Y assistent Brunswick, le maré-

chal de Castries, Clayrfait, Hohenlohe, Kallkreuth, Nassau, d'Autichamp et M. de la Rozière. Le roi de Prusse le préside. Le conseil, après un vif débat où Brunswick paraît être seul de son avis, ne résout rien.

Mais, Brunswick, dès le lendemain, entre en négociations avec Dumouriez. Il offre de rendre Verdun, si on lui garantit que le roi de France aura la vie sauve et pourra venir au camp des alliés pour ratifier les arrangements. Dumouriez répond à ces offres en exigeant la reconnaissance de la République, l'abolition de la royauté, la suppression de la noblesse et la soumission du clergé à la Constitution. A ce prix, il admet que le roi pourra vivre où il voudra, y recevoir une pension et que les propriétés des émigrés leur seront rendues. Brunswick rejette ces propositions, prépare brusquement la retraite, en dépit de ceux qui prétendent qu'il a des chances de vaincre et encourt, ce jour-là, un soupçon dont, malgré tout, sa mémoire ne s'est jamais lavée, quoique la preuve de sa trahison n'ait pu être faite.

Partout, les alliés reculent. Le 2 octobre, le maréchal de Broglie, qui est resté devant Thionville avec l'infanterie des princes, reçoit l'ordre de se réunir au reste de leur armée pour revenir en arrière. Le 12, la ville de Verdun est évacuée, et tandis que Brunswick répond aux objurgations qu'on

lui adresse, en reprochant aux émigrés de l'avoir trompé sur le véritable état de l'opinion en France, le roi de Prusse console Breteuil en lui disant :

— Soyez sûr que nous ferons l'an prochain ce que nous aurions dû faire cette année. L'hiver sera employé en négociations pour concourir au but général. Il faudra que M. le comte d'Artois aille à Saint-Pétersbourg solliciter l'Impératrice.

Les émigrés, désespérés par le désastre qui les accable, se résignent pour la plupart au destin qui leur est fait. Quelques exaltés s'abandonnent au plus bruyant désespoir. Mais ils ne sont pas au bout de leurs maux. Coup sur coup, arrivent du dehors des nouvelles lamentables. Une armée française commandée par le général de Montesquiou a franchi la frontière de Savoie, est entrée à Chambéry, marche sur Turin. Le général de Custine a envahi les Electorats Rhénans. Les princes français sont obligés de s'enfuir, vaincus, exténués et dénués de tout. Ils apprennent en route que l'Autriche veut que leurs soldats se dispersent. Ils sont impuissants à l'empêcher. Il ne leur reste qu'à courber le front.

Oh ! cette retraite de Brunswick ! Elle est pour les émigrés l'horreur des horreurs. Jusque-là, ils conservaient l'espoir. Ils comptaient sur les victoires des coalisés pour se frayer un chemin vers Paris. Cette perspective leur donnait la force de supporter leur misère. Maintenant, les ténèbres s'épaississent

autour des infortunés proscrits. L'armée des princes est brutalement licenciée. Les soldats qui la composaient s'en vont de toutes parts, vendant à bas prix leurs chevaux à des Juifs, se demandant ce qu'ils deviendront quand leurs maigres ressources seront épuisées.

Ils sont pieds nus, vêtus de haillons. Objet de répulsion, partout où ils se présentent, on refuse de les recevoir. On les accuse d'avoir provoqué la guerre. On les chasse et ceux qui retournent en Allemagne peuvent lire au coin des routes des écriteaux où est inscrite l'interdiction qui leur est faite d'y séjourner. On les traite comme des chiens errants.

Transis sous la pluie qui ne cesse pas, perdus, le soir venu, dans le brouillard qui se lève, il en est qui se donnent la mort pour mettre un terme à leurs maux. D'autres parviennent à rejoindre l'armée de Condé.

Aux soldats de Condé, il n'a pas été donné de combattre. Pendant que leurs frères étaient à Longwy, à Thionville, à Verdun, ils erraient dans le Margraviat de Bade et dans le Brisgau, recevant de temps en temps leur solde, ayant au moins de quoi manger, grâce à la sollicitude, à l'énergie du général qui les commande. Si dure que soit l'existence pour eux, elle l'est moins cependant que celle de ces autres fugitifs qui ne savent où reposer leur

tête et dont quelques-uns viennent leur demander asile.

Condé reçoit ces infortunés. Il apprend par leurs récits que Brunswick bat en retraite. Il se cantonne à Willingen. Là, vient le trouver un ordre de l'Empereur lui ordonnant de licencier son armée. Mais, il résiste. On le menace de désarmer ses soldats :

— Il faudra donc les tuer jusqu'au dernier, répond-il fièrement.

Sa fermeté en impose à l'Autriche. Elle recule devant une extrémité, le prend à sa solde lui et ses quelques milliers d'hommes. Ce n'est pas qu'elle veuille les utiliser dans la prochaine guerre. Elle ne croit pas à l'efficacité de leur concours, n'en pèse que les inconvénients. Mais, en se chargeant d'eux, elle évitera des malheurs plus grands.

Pour le même motif, elle se décide à recueillir les débris de l'armée des princes, poussée non par l'humanité, mais, par la crainte d'avoir à passer au fil de l'épée ces malheureux dont l'excès de leurs maux va faire des furieux et qui deviendront un danger pour les Etats allemands où ils ont fini par se réfugier, hors de l'atteinte des Français qui opèrent sur le Rhin.

« L'expérience de cette campagne, écrit Thugut, le 23 octobre, paraît avoir prouvé que toute la manière d'être des émigrés les rend peu combinables avec nos troupes et ne les rend que trop sujets à

causer souvent des embarras dans les subsistances, la mobilité et les opérations des armées de Sa Majesté, de sorte qu'en considérant le peu de service qu'on en a tiré et qu'on pouvait s'en promettre pour l'avenir, il semble évident qu'à cet égard, toute dépense ultérieure pour eux, fût-elle même des moins considérables, serait toujours mal employée.

» Il paraît, en conséquence, qu'on ne saurait hésiter à leur retrancher, pour l'avenir, tout espoir quelconque de secours, si jusqu'ici, il était impossible d'imaginer quelque moyen pour les dissoudre ou pour en débarrasser en autre manière quelconque les cours alliées.

» Mais ces émigrés se trouvent dans une misère si déplorable qu'une grande partie, prête à périr de faim dans toute la force du terme, sans habits, sans souliers, serait, je crois, physiquement hors d'état d'exécuter l'ordre qui leur pourrait être donné pour les disperser. Il est à craindre que le désespoir et le dénûment absolu de toutes choses ne les portent bientôt à de grands excès, à se jeter dans les bois, à infester les grands chemins, et si on voulait prendre le parti de les expulser à main armée, les États voisins refusant de les recevoir, l'on finirait par être forcé de les exterminer.

» Comme il paraît désirable qu'on puisse éviter d'en venir à de si fâcheuses extrémités, je ne puis

que soumettre aux lumières de V. E. s'il serait possible de convenir d'un arrangement avec la cour de Prusse pour subvenir dans ces moments encore, avec l'économie la plus stricte et la plus sévère, aux besoins les plus pressants des émigrés qui composent la ci-devant armée royale jusqu'à ce qu'on puisse se fixer à un projet quelconque d'en déblayer les États de Sa Majesté. »

Ainsi, la retraite de Brunswick précipite les malheurs des émigrés sans en marquer la fin. A cette heure, Custine a pris Worms, Spire, Francfort, Wurtzbourg, Mayence. Il menace Coblentz. Alors c'est la débâcle. Monsieur qui était revenu dans cette ville en sort au milieu d'une révolte des habitants qui ne veulent pas laisser partir l'Électeur affolé. Par des chemins détournés, il gagne Liège d'où bientôt il devra s'éloigner pour se réfugier à Hamm, en Westphalie. Son frère, le comte d'Artois, erre un peu partout avant de l'y rejoindre et, pour que rien ne manque aux péripéties de cette déroute, des créanciers impitoyables font saisir à Trèves les équipages des princes.

Du reste, partout la fuite est générale. Ce n'est plus seulement des soldats vaincus qu'elle entraîne, c'est aussi des femmes, des enfants, des vieillards, Français et Allemands confondus, que chassent de leurs demeures les victoires de Custine et ses rigueurs. De toutes parts, les routes sont couvertes de voi-

tures, de cavaliers, de piétons, de charrettes chargées de meubles et de malles que, parfois, il faut abandonner en chemin, quand les chevaux harassés tombent, et quand les relais de poste ne peuvent plus en donner. De Mayence à Cologne, le Rhin est animé et vivant comme une rue de grande ville. Il charrie des bateaux de toute taille, où ont pris place des émigrés et des nobles allemands, qui se dérobent à l'invasion. Les bateliers font fortune.

Après Jemmapes, des faits analogues se passent à Bruxelles. L'effroi des émigrés n'a d'égal que celui des Autrichiens. A minuit, la gouvernante des Pays-Bas, archiduchesse Christine, le duc de Saxe-Teschen son mari, leur cour, les membres du gouvernement sortent à la hâte de la capitale belge, menacés par les Français. Au petit jour, les émigrés se pressent en foule dans les rues en quête de moyens de partir, et emporter leurs bagages. Mais, privés de transports, ils sont contraints de se mettre en route, en abandonnant les épaves de leur ancienne opulence. Ainsi, de tous côtés, dans un inénarrable désastre, s'effondre l'Émigration.

Après tant de navrantes infortunes, les princes cependant n'avaient pas encore épuisé toutes celles qu'ils devaient subir. Une épreuve suprême leur était réservée. Le 21 janvier 1793, la tête de leur

frère roulait sur l'échafaud. C'est à Hamm que leur fut apportée la nouvelle de ce tragique événement. Monsieur songeait alors à se rendre en Espagne et le comte d'Artois en Russie. Ces projets furent ajournés et Monsieur, après s'être proclamé régent du royaume, sans prendre conseil de personne, ne s'occupa plus que de se faire reconnaître en cette qualité par les puissances. C'est à ce but qu'il allait tendre désormais, sans toutefois y parvenir, car il ne fut jamais régent que pour sa petite cour et ses partisans, et n'obtint pas des souverains la reconnaissance de ce titre qu'il avait pris, la reine vivante, et sans son consentement.

Le 28 janvier, il rédigeait une déclaration dans laquelle, après avoir proclamé le Dauphin, roi de France, sous le nom de Louis XVII et s'être octroyé, à lui-même, la régence, il affirmait en ces termes sa ferme volonté de rétablir en son entier l'ancien régime détruit par la Révolution :

« Je m'emploierai premièrement à la liberté du roi, de sa mère, de sa sœur et de sa tante, et simultanément au rétablissement de la Monarchie, sur les bases inaltérables de sa Constitution, à la réformation des abus introduits dans le régime de l'administration publique, au rétablissement de la religion de nos pères dans la pureté de son culte et de la discipline canonique, à la réintégration de la magistrature pour le maintien de l'ordre public et

la bonne dispensation de la justice, à la réintégration des Français de tous les ordres dans leurs droits légitimes et dans la jouissance de leurs propriétés envahies et usurpées, à la sévère et exemplaire punition des crimes, au rétablissement de l'autorité des lois et de la paix et enfin à l'accomplissement des engagements solennels que nous avons voulu prendre conjointement avec notre cher frère, Charles-Philippe de France, comte d'Artois, et auxquels se sont unis nos très chers neveux, petits-fils de France, Louis-Antoine, duc d'Angoulême et Charles-Ferdinand, duc de Berry et nos cousins, princes de sang royal Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon, et Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Enghien, par nos déclarations adressées au feu roi, notre frère, le 10 septembre 1791 et autres actes émanés de nous. »

Comme pour accentuer le défi qu'il jetait à la Révolution, sans tenir aucun compte de ce qu'elle avait fait, ni de la déclaration des droits de l'homme, ni de l'égalité des citoyens proclamée, ni d'aucune des lois par lesquelles avait été détruit à jamais l'ancien régime, il écrivait le même jour aux gentilshommes de la coalition d'Auvergne, après avoir, par lettres patentes, créé le comte d'Artois lieutenant général du royaume : » Quant à moi, venger le sang du roi mon frère, briser les fers de ma

famille, replacer mon neveu sur son trône et rendre à ma patrie son antique Constitution ou périr avec vous sur ses ruines, tel est mon vœu, tel est l'unique objet de mon ambition. »

Toute la politique des émigrés et du prince qui fut plus tard Louis XVIII est résumée dans ce langage. C'est de celle-là qu'avec des réserves partielles, des réformes conditionnelles ou de rares adoucissements dictés par les circonstances, il ne cessa de poursuivre le triomphe durant les longues années de son exil. A Hamm, à Vérone, à Blankenberg, à Mitau, à Hartwell, avant comme après la mort de la reine et du Dauphin, comme régent et comme roi, il ne rêva rien autre chose que des vengeances qu'il jugeait nécessaires et le rétablissement des « antiques privilèges de la noblesse. » Il est même vrai de dire que ce n'est qu'à Saint-Ouen, en 1814, qu'il comprit clairement la nécessité d'y renoncer.

Au moment où se termine ce récit, ce n'était qu'un pauvre prince sans patrie, proscrit, dépouillé, vaincu, tellement abandonné et oublié que Condé pouvait écrire à un ami qui recommandait aux princes de se défier des assassins : « Rassurez-vous pour nous. Des princes sans armée, des Bourbons sans noblesse autour d'eux, sont des êtres si nuls qu'ils ne valent pas les honneurs de l'assassinat. »

Réfugié à Namur, le comte de Provence en était

à se demander si les puissances consentiraient à lui conserver cet asile et à lui fournir les moyens d'y subsister. Et cependant, dans cette détresse, il ne désespérait pas, aussi confiant en son droit, après tant d'amers soucis et de si cruelles épreuves, que si ce droit eût été reconnu de tous et incontesté, certain que, tôt ou tard, il le ferait triompher. Trois années d'infortunes, couronnées par la plus effroyable catastrophe, n'avaient pu le décourager.

C'est là le trait caractérisque qu'entre beaucoup d'autres, il convient de retenir, car il se retrouve à toutes les pages de l'histoire des émigrés et, dans une certaine mesure, permet de comprendre leurs incorrigibles illusions et de les excuser.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je ne pouvais songer à publier ici les innombrables documents manuscrits que j'ai compulsés. J'en reproduis cependant quelques-uns qui m'ont paru d'un haut intérêt et propres à justifier certaines assertions contenues dans mon récit, à en éclairer divers passages et à faire saisir sur le vif la vanité, les illusions et les rivalités qui furent la grande plaie de l'Émigration.

Ces pièces sont publiées pour la première fois.

LETTRES DES PRINCES

Monsieur et le comte d'Artois à l'Impératrice de Russie.

15 janvier 1792.

Depuis la dernière lettre que nous avons eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté, il s'est passé des événements trop importants pour que nous ne lui en rendions point compte. Le Roi notre frère, ou plutôt, la faction qui le tyrannise et qui gouverne sous son nom, a rappelé le comte de Vergennes, ministre plénipotentiaire près l'Électeur de Trèves, et nommé à sa place M. de Sainte-Croix, le même qui eut, il y a quelques années, une mission près de Votre Majesté. Le nouveau ministre, dont l'Électeur n'apprit la nomination que par son arrivée imprévue, a fait révolution, non dans le sens des jacobins, mais dans celui de la faction que l'on appelle monarchiens ou constitutionnelle, et qui pour être un peu moins sanguinaire que l'autre, n'en est peut-être que plus dangereuse. Son arrivée ici causa, parmi toute la noblesse, une fermentation qui aurait pu être dangereuse pour lui. Nous crûmes devoir en arrêter les effets. Nous parlâmes, et tous ces braves chevaliers sacrifièrent leurs justes ressentiments

au désir qu'ils nous virent d'épargner de l'embarras à notre respectable oncle. Cependant, ce prince était embarrassé, de son côté, de la conduite qu'il avait à tenir sur M. de Sainte-Croix; il eut la bonté de venir chez Monsieur, qui était encore convalescent et ne pouvait se rendre chez lui, d'y amener son ministre et d'y faire appeler toutes les personnes qui composent ordinairement notre conseil, le comte de Romœnzow et le baron d'Oxenstiern. La question fut d'abord débattue. Mais, avant de pousser plus avant ce récit, il nous est impossible de ne pas nous interrompre pour payer à M. le comte de Romœnzow le juste éloge qui lui est dû. Il traita cette grande question avec tant de netteté d'idée, de chaleur de sentiments, de force de raisonnement, de profondeur de jugement; il développa si bien toutes les qualités d'un homme d'État et d'un orateur éloquent, que nous crûmes tous entendre Catherine II elle-même. Il fut décidé qu'avant d'admettre le nouveau ministre, l'Électeur consulterait celui de Mayence, qui se trouvait dans le même cas que lui. Nous comptions, il faut l'avouer à Votre Majesté, trouver dans l'Électeur de Mayence plus de fermeté qu'il n'en montra; mais, ayant répondu qu'il ne pourrait se dispenser d'admettre le nouveau ministre qui lui était envoyé, l'Électeur de Trèves reçut M. de Sainte-Croix. Depuis ce temps, nous n'avons pas eu un seul instant de repos. L'Empereur, qui avait écrit à l'Électeur qu'il le soutiendrait en cas d'hostilité ou même de menaces immédiates, a écrit deux lettres, où il se rend plus difficile. Le gouvernement de Bruxelles a refusé d'envoyer même des patrouilles de cavalerie sur les frontières de l'Électeur, pour faire mine de les défendre. L'Électeur, affligé des menaces que l'on lui fait, d'un côté se sentant abandonné, de l'autre voyant l'esprit même de terreur s'emparer de ses sujets, est forcé, contre les vœux de son cœur, de nous faire des difficultés sur tout; il signe en gémissant les ordres les plus rigoureux. Les corps, les compagnies de noblesse, que leur zèle avait réunis près de nous, sont contraints de se disperser, pour imiter, dit-on, ce qui se

passe aux Pays-Bas, où cependant il y a des rassemblements de plus de six cents gentilshommes dans le même endroit. Ces braves et fidèles gardes-du-corps, l'honneur et l'exemple de l'armée française, sortent de l'Électorat sans savoir seulement s'ils seront reçus ailleurs. Nous avons écrit au Landgrave de Hesse-Cassel, pour le prier de nous recevoir dans son comté de Hanau, avec la noblesse qui nous entoure, et au roi de Prusse de lui demander de l'y engager, ou de nous recevoir dans les margraviats de Spire et Bayreuth. Les réponses de ces deux princes, sans être absolument négatives, sont tellement dilatoires qu'elles valent à peu près un refus. Enfin, le chargé d'affaires de l'Empereur a déclaré au ministre de l'Électeur, non pas officiellement, à la vérité, mais de manière à lui faire voir qu'il était autorisé par le gouvernement des Pays-Bas, que l'Électeur n'aurait de repos du côté de la France, et ne pourrait compter, en cas d'attaque, sur un secours efficace de la part de l'Empereur, que lorsqu'il aurait satisfait aux vœux de l'Assemblée, en nous faisant même sortir de ses États. L'Électeur a écrit à l'Empereur si telle est son intention, en lui déclarant que jamais, il ne consentirait à chasser ses neveux de chez lui, mais que, s'il était attaqué par la France et abandonné par Sa Majesté Impériale, il résignerait son Électorat et en sortirait avec nous, aimant mieux vivre simple prévost de..... avec honneur, qu'Électeur de Trèves déshonoré.

Le prince de Nassau a bien voulu se charger de porter lui-même cette lettre, et en même temps de demander à l'Empereur, ou de nous recevoir dans le Brisgaw, ou ses bons offices auprès du roi de Prusse, pour qu'il nous reçoive dans les États sur le bas Rhin. Si l'Empereur accorde la première de ces demandes, ou s'il refuse à toutes les deux, le prince de Nassau viendra aussitôt nous rejoindre; mais il se rendra à Berlin pour négocier avec le roi de Prusse, si l'Empereur n'accorde que la deuxième demande. Il est parti samedi dernier, et, avec l'activité que Votre Majesté lui connaît, nous recevrons sûrement bientôt de ses nouvelles.

Mais, Madame, c'est trop longtemps entretenir Votre Majesté de notre position personnelle ; nous serions bien peu dignes des bontés dont elle nous honore, si nous nous laissions abattre par l'adversité, et nous osons affirmer que notre constance n'en est pas ébranlée. Sûrs de la justice de notre cause, fiers du suffrage, plus encore, s'il est possible, que du généreux appui de Catherine II, nous supporterons toutes les infortunes, et nous ne les regarderons que comme des épreuves destinées à faire mieux connaître la pureté de nos sentiments. Après cette profession de foi, nous prendrons la liberté de fixer les regards de Votre Majesté sur des objets plus intéressants.

Le rapprochement, que nous désirions tant avec les Tuileries, est enfin opéré; le Roi et la Reine nous rendent, nous osons le dire, justice. Ils daignent nous accorder leur confiance; ils nous ont indiqué Breteuil. Votre Majesté connaît notre opinion sur ce ministre; elle n'est pas changée. Mais qu'importe l'opinion qu'on peut avoir d'un homme quand il s'agit de si grands intérêts? Il ne nous est plus permis de douter que la façon de penser du Roi et de la Reine, que tous les actes qu'ils ont faits depuis la fatale journée de Varennes, leur ont été arrachés par la violence la plus adroite; mais ils croient que leur sûreté est attachée à paraître de bonne foi dans les sentiments qu'ils professent; et Votre Majesté sentira facilement combien il importe que ce secret soit religieusement gardé. Du reste, ils soupirent après une seconde évasion; mais, surveillés comme ils le sont, ils la regardent en ce moment comme impossible, et mécontents, comme ils le sont, de l'Empereur qui les abandonne, au moins en apparence, ils n'attendent leur salut que des sentiments de Votre Majesté pour nous.

Le parti monarchien, dont nous venons de parler à Votre Majesté, ne s'endort pas; il a formé un plan, qui est l'objet d'une note sur laquelle nous supplions Votre Majesté de vouloir bien jeter les yeux. Le plan est l'ouvrage du trop fameux Mirabeau; il l'avait tracé quinze jours avant sa mort, et le

Roi feignit alors de l'adopter, pour mieux tromper sur son projet d'évasion; et s'il paraît le reprendre aujourd'hui, c'est toujours dans la même vue. Nous avons cependant cru devoir le mettre sous les yeux de Votre Majesté, pour lui faire voir quel est le but secret du plus rusé de nos ennemis; car, pour les autres, ils avouent seulement qu'ils veulent faire de la France une république. Nos intelligences dans l'intérieur du royaume continuent avec la même activité.

Nous sommes peut-être à la veille de voir éclater le grand projet sur l'Alsace (1); mais nous n'avons pas oublié les sages leçons que Votre Majesté a daigné nous donner, et, si le projet ne réussit pas, nos mesures sont tellement prises que cela ne sera pas un échec que nous aurons reçu. S'il réussit, nous aurons, comme Votre Majesté nous l'a recommandé, le plaisir de débuter par un succès; mais c'est alors que les secours qu'elle nous a promis, conjointement avec le roi de Suède, nous seront plus nécessaires que jamais, et que notre juste confiance en elle nous fait espérer qu'elle prendra les mesures convenables pour que ces secours arrivent le plus tôt possible.

Nous serait-il permis, Madame, en finissant cette lettre, d'entretenir Votre Majesté des sentiments aussi tendres que respectueux avec lesquels, Madame, nous sommes, de Votre Majesté.....

(1) Il s'agissait d'un coup de main de Condi sur Strasbourg et Colmar. L'affaire n'eut pas de suites.

Au Prince de Neuwid.

17 janvier 1792.

Mon cousin, nous avons appris, avec beaucoup de sensibilité, les marques d'intérêt et de bienveillance que vous avez données aux François qui se sont réfugiés à Neuwid. Nous vous prions d'en excepter, et même de chasser de vos États le nommé Suleau, auteur d'un journal dont la coupable licence a offensé plus d'une tête couronnée, et dont le dernier numéro parle avec mépris du Roi, notre frère, outrage sans pudeur une partie de la noblesse françoise, nous impute des sentiments très contraires à ceux qui nous unissent, et suppose que le despotisme le plus dur doit être le terme de nos efforts pour le rétablissement de l'ordre dans notre malheureuse patrie.

Nous vous envoyons un exemplaire de cet écrit, vrai libelle diffamatoire, qui semble avoir principalement pour but de jeter parmi nous des germes de discorde et de trouble. Vous verrez aisément, par les endroits que nous avons fait souligner, que l'auteur semble n'avoir quitté le séjour de Bruxelles, pour revenir dans nos environs (où il nous avait promis de ne plus paraître), que dans des intentions perverses, et nous espérons que vous voudrez bien nous délivrer le plus tôt possible du voisinage de cet homme, d'autant plus dangereux, qu'il joint une audace excessive à une grande véhémence de style et à un talent désordonné. Ne doutez jamais, mon cousin, de nos sentiments et de notre affection.

Le comte d'Artois à l'Empereur.

26 janvier 1792.

Monsieur notre frère et cousin,

Le prince de Nassau nous a rendu compte des conversations importantes qu'il a eu l'honneur d'avoir avec Votre Majesté, et il nous a envoyé par courrier la lettre de Votre Majesté en date du 13 janvier. L'Électeur de Trèves a bien voulu nous communiquer en même temps celle qui lui était adressée.

Si Votre Majesté est fidèlement instruite de nos démarches, elle aura la certitude que nous employons tout ce qui est en nous pour nous conformer à ses intentions et pour éviter tout prétexte à une agression, en adoptant et en faisant exécuter tout ce que les ordonnances de Votre Majesté ont prescrit pour les Pays-Bas.

Nous désirerions y mettre encore plus d'activité; mais les moyens d'argent nous manquent, et nous ne dissimulons pas à Votre Majesté que nous éprouverons tous les jours de nouvelles difficultés pour toucher les deux millions qu'elle a bien voulu promettre au comte d'Artois, si elle ne daigne pas consentir à nous adresser directement sa caution en blanc ou à envoyer des ordres positifs à ses banquiers pour qu'ils nous remettent promptement la somme que Votre Majesté a voulu cautionner. La crainte d'importuner Votre Majesté nous empêcherait d'insister autant sur cet article; mais nous la supplions de daigner réfléchir que tous nos moyens sont épuisés, que nous sommes obligés de soutenir plus de quinze mille émigrés, que leur nombre augmente tous les jours, que dans quinze jours ou trois semaines au plus, nous n'aurons plus aucunes ressources, et que les puissances sont toutes persua-

dées que nous avons touché les deux millions de Votre Majesté et que nous sommes encore loin du besoin. Mais notre confiance entière dans la bonté, la justice et la générosité de Votre Majesté, nous oblige à ne lui rien dissimuler et à lui soumettre le tableau exact de notre embarrassante position. Nous osons donc conjurer Votre Majesté de daigner se pénétrer de notre situation, de secourir des sujets fidèles à l'honneur et au devoir, et de prévenir les violents effets de leur désespoir, qui pourraient contrarier involontairement les projets et les plans de Votre Majesté. C'est principalement par ce motif important qu'il est de notre devoir strict de supplier Votre Majesté de daigner s'empresser de céder à nos vives prières.

Nous aurions attendu le second courrier que M. de Nassau et M. de Polignac doivent nous envoyer pour nous faire connoître les résolutions de Votre Majesté, et, nous osons l'espérer, les plans qu'elle combine avec les cours de Berlin et de Pétersbourg, si nous avions pu résister au désir de parler à Votre Majesté du bonheur parfait que nous éprouverions de voir enfin renaître une confiance que nous n'avons jamais cessé de mériter, et si l'urgence des circonstances ne nous obligeait pas de mettre sous les yeux de Votre Majesté notre véritable position et celle encore plus pénible où se trouve M. le prince de Condé. En examinant le mémoire que le duc de Polignac aura l'honneur de présenter à Votre Majesté, elle daignera se rappeler que nous soutenons la cause du Roi, son beau-frère et son allié, que cette même cause est celle de tous les souverains, que Léopold est celui qui le premier a excité l'Europe en notre faveur, et que nous mettons notre gloire à suivre et à exécuter les plans que sa grande âme, sa justice et sa sagesse auront conçus pour le bonheur de la France et l'honneur de tous les princes.

Nous ne demandons que de ne pas reculer, et cette juste demande est fondée sur la nécessité de ne pas relever l'audace de nos ennemis et de les intimider par l'assurance que Votre Majesté protège ceux qui ne connaissent pour loi que l'honneur

et le devoir. Nous attendons la réponse de Votre Majesté avec la plus vive impatience, mais avec la plus entière confiance, et nous la conjurons de recevoir avec bonté l'hommage de tous les sentiments aussi sincères que respectueux avec lesquels nous sommes, Monsieur notre frère et cousin.....

P. S. — Nous recevons à l'instant la lettre de Votre Majesté en date du 16 janvier. Le duc de Polignac aura l'honneur de lui rendre compte que nous employons la plus grande activité pour nous conformer à ses intentions. Nous attendons avec la plus vive impatience que Votre Majesté veuille bien nous communiquer les plans qu'elle a concertés avec les puissances, afin de nous soumettre à leurs intentions justes et généreuses, et afin de donner à Votre Majesté de nouvelles preuves de notre entière confiance et de notre absolu dévouement.

Monseigneur le comte d'Artois à madame Elisabeth.

4 février 1792.

Je n'aurai rien à ajouter à ce que nous écrivons aujourd'hui au roi, ma bien chère sœur, il jugera sans peine de tout ce que nous devons éprouver.

Il est bien cruel de se voir payer ainsi de notre soumission et de notre abandon, mais mon projet n'est pas de me plaindre. Monsieur, qui écrit en mon nom comme au sien, a dit tout ce que je sais et tout ce que je pense.

A présent, il faut que je vous détaille les motifs que j'ai de me plaindre de M. de Bombelles, et la juste douleur que j'éprouve de le voir employer dans ce moment même et à notre insu.

Je pourrais dire, et avec raison, qu'il a été pénible pour moi d'apprendre par l'Empereur lui-même que le roi avait donné des pouvoirs au baron de Breteuil et que M. de Bombelles était employé d'après ces pouvoirs.

Je suis loin de contester le droit que le roi avait de partager sa confiance, mais ce dont je suis également convaincu, c'est que, dans la condition où nos malheurs m'avaient placé, il était de mon devoir de ne reconnaître aucun pouvoir quelconque émané du roi, à moins que j'en fusse prévenu par lui ou que j'en visse la preuve signée de sa main. Je suis obligé de le reconnaître maintenant. Au moment où M. de Calonne vint me rejoindre à Venise après avoir vu l'Empereur à Florence, j'ignorais encore tout ce qui avait rapport au baron de Breteuil, et je comptais sur la fidélité de M. de Bombelles au point que j'étais convenu avec lui que si M. de Calonne n'obtenait point que je puisse voir l'Empereur, je renverrais sur-le-champ M. de Bombelles à Florence.

M. de Calonne m'apprit en arrivant ce que l'Empereur lui avait dit ; cela me donna des soupçons sur M. de Bombelles, mais, comme je le croyais honnête homme, je le fis venir chez moi et je lui racontai ce dont on venait de m'informer; il balbutia sans me dire ni oui, ni non. Alors, je lui dis : « Monsieur, ne connaissant pas les pouvoirs de M. le baron de Breteuil, je ne puis les reconnaître ni, à plus forte raison, donner une mission à quelqu'un qui agirait d'après ces pouvoirs. Parlez-moi franchement; si vous avez une mission du baron de Breteuil, je ne pourrais pas vous charger de mes affaires, mais en plaignant votre erreur, j'estimerai votre bonne foi. »

Là-dessus, M. de Bombelles me répondit qu'il acceptait d'autant plus volontiers la mission dont je voulais le charger, qu'il n'en avait pas d'autre, et qu'il était bien sûr que mes intérêts ne faisaient qu'un avec ceux du roi. Je crus à sa bonne vérité et il partit pour Florence.

Je joins ici la copie exacte de la lettre qu'il écrivit à l'Em

pereur. Un hasard, ou plutôt uue étourderie de M. de Bombelles là fit passer dans mes mains; on peut juger de la fausseté et de la scélératesse de cet homme, car, non-seulement il avoue la double mission, mais il ne craint pas de laisser entendre que mes intérêts sont séparés de ceux du roi.

M. de Bombelles revint à Vicence ; je le fis convenir de tout, je le traitai comme il le méritait de l'être et je le chassai de ma présence.

Tous ces faits sont connus du roi et de la reine, et c'est dans le moment où nous sacrifions opinion, amour-propre pour céder à leurs désirs qu'on envoie M. de Bombelles à notre insu, et où ? en Russie. J'avoue que jamais mon cœur et mon âme ne furent plus douloureusement affectés.

Mais, mon amie, croyez-moi, ce n'est pas au roi et à la reine que nous pouvons en vouloir, nous connaissons leurs sentiments et nous y compterons éternellement. Mais ce dernier événement achève de déchirer le voile perfide dont un traître cherchait à se masquer. Il apprendra qu'on n'offense pas impunément les deux frères de son maître, et surtout, il apprendra que nous ne savons pas pardonner à l'homme qui, pour satisfaire sa vile ambition, ne craint pas de compromettre la sûreté du roi, celle de la reine, et de vouloir jeter la division dans la famille de son souverain.

La trop juste douleur que nous éprouvons ne fera que redoubler le dévouement sans bornes et la vraie tendresse que nous portons à nos malheureux parents ; mais nous vouons une haine éternelle au monstre qui n'a jamais cessé de tromper et le roi et nous, et nous déclarons avec une respectueuse fermeté que jamais nous n'aurons aucune communication quelconque avec un homme aussi vil et aussi infâme.

Le roi sentira la force de nos raisons, il approuvera notre conduite et il cessera d'exiger ce qui ne serait plus en notre pouvoir de promettre, et ce qui nous est défendu par notre devoir autant que par notre tendre intérêt pour la sûreté de ceux auxquels nous avons dévoué notre existence.

Nous avons fait sur-le-champ partir un courrier pour la Russie afin de bien éclairer la grande âme de l'Impératrice contre cette nouvelle infamie, et pour désavouer d'avance tout ce que pourra dire ou faire M. de Bombelles; mais nous aurons soin de prouver en même temps à notre illustre protectrice que le baron est seul coupable et que le roi ne tardera pas à désavouer ce qu'un ministre perfide a fait sans son approbation.

Adieu, adieu, ma bien chère sœur, mon âme est cruellement affectée, mais je suis et je serai toujours le même et rien ne pourra m'aigrir assez pour nuire aux devoirs qui me sont dictés par l'honneur et par les sentiments qui sont gravés dans mon cœur.

Copie de la lettre de M. de Bombelles.

Florence, le 6 mai 1791.

Sire,

Je supplie Votre Majesté de n'être point étonnée si je me trouve ici chargé *d'une double mission* de la part de M. le comte d'Artois et de celle de M. le baron de Breteuil, mais je conjure Votre Majesté d'être bien convaincue que, *malgré mon attachement pour M. le comte d'Artois,* mon devoir *de fidèle sujet passe avant tout.*

LE MARQUIS BOMBELLES.

La fin de la lettre ne contient que des compliments pour l'Empereur.

Monsieur et le comte d'Artois à M. le prince de Condé.

5 février 1792.

» Nous sentons vivement, notre cher cousin, l'extrême embarras de votre situation, et nous y prenons beaucoup de part; mais il ne faut pas qu'elle vous fasse préférer les conseils de votre courage à ceux de la prudence, et de médiocre importance, telle que serait la prise de possession d'une place comme Huningue ou Fort Louis quelque facilité que vous eussiez à vous rendre maître, parce que cela ne mènerait à rien, et pourrait déranger le plan général ou donner prétexte de nous imputer d'y avoir nui ; il est vrai que l'Impératrice de Russie ne pense pas de même, et qu'elle croit qu'il serait toujours avantageux de prendre poste en France, ne fût-ce que dans une petite place ; mais nous savons que cela déplairait à celui de qui nous avons à cœur de suivre les intentions, il désapprouve également toute entreprise dont le succès ne serait pas assuré, ou qui serait de peu de valeur.

» La reddition de Strasbourg ne serait pas de ce genre : comme elle nous procurerait un point d'appui très solide, et qu'elle entraînerait bientôt la soumission de toute la province, même aussi celle des provinces adjacentes, on ne pourrait pas la regarder comme une entreprise partielle ou hasardée, et si cette ville nous ouvrait ses portes, si la garnison fidèle à son roi, nous y appelait, si nous étions sûrs de nous rendre maîtres, il ne nous serait pas permis de nous y refuser, ni d'hésiter à remettre une place aussi importante au pouvoir de Sa Majesté, s'y établir serait un coup de partie décisif et qui aurait pour tout le Royaume, les suites les plus avantageuses. La crise actuelle en augmenterait le prix ; car la guerre pa-

raissant inévitable, il serait bien intéressant que la première ouverture se fît par des Français, pour que les mouvements des puissances étrangères conservassent le caractère *d'auxiliaires*.

Ce serait aussi le moyen d'épargner bien du sang, et le seul peut-être qui pût prévenir la bizarre fatalité qui ferait paraître le roi réuni à toute la nation contre ceux qui viendraient le secourir.

Jamais une explosion intérieure ne pourrait éclater plus à propos, et il serait possible de la faire passer pour une *agression;* puisque la jonction des Français fidèles rentrant dans leur patrie, aux Français fidèles qui les y auraient appelés n'a certainement rien d'hostile, et que la soumission d'une ville à son légitime souverain, représenté par ses frères, n'est que le retour à l'ordre par voie pacifique, on ne saurait y voir l'apparence d'une *provocation*, surtout de la part des puissances étrangères qui n'y auraient même aucunement participé.

Pénétrés de cette vérité, et d'après ce que nous tenons de la personne de confiance que vous connaissez, nous regardons comme certain et nous vous autorisons à assurer, s'il était nécessaire, qu'autant aux Tuileries on est contraire à toute entreprise partielle, petite et douteuse, autant on y serait satisfait de nous voir maîtres de prendre tranquillement possession de la capitale de l'Alsace, et que tous ceux qui auraient contribué à cette heureuse possession, à plus forte raison ceux qui l'avaient décidée, recevraient un jour de Sa Majesté les applaudissements dus à leur zèle et des récompenses honorifiques proportionnées à la grandeur d'un tel service.

Si cette favorable conjecture se présente, nous nous en rapportons pour le temps et les moyens d'exécution à votre sagesse et habileté, étant bien persuadés que vous saurez mettre les circonstances locales à profit sans rien compromettre. Nous approuvons extrêmement et nous vous recommandons de plus en plus la bonne idée que vous avez d'envoyer, le cas arrivant, en toute diligence et avant tout autre départ quelconque, un courrier à Paris pour prévenir ceux

qui veillent à la sûreté de Leurs Majestés de redoubler en ce moment d'attention et de rassembler autour d'elles toutes les forces disposées à les secourir. Elles sont heureusement assez grandes aujourd'hui pour qu'il n'y ait rien à craindre; d'ailleurs, cet événement serait plus propre à déconcerter les séditieux qu'à enhardir leurs attentats, surtout lorsqu'ils sauraient ce qui serait alors public, la confédération des plus grandes puissances contre leurs criminelles usurpations, et qu'ils verraient des armées nombreuses s'avancer sur nos frontières déjà accessibles. Les résolutions de l'Empereur et celles du roi de Prusse ne sont plus douteuses. Ces deux souverains, assurés des dispositions de la Russie, de la Suède et de l'Espagne qui les ont même prévenus, combinent présentement avec ces cours coalisées le plan de leur marche, et déjà ils ont donné des ordres à leurs troupes. L'Empereur, outre celle qu'il a en Flandre, une autre armée commandée par un prince de Hohenlohe ; le roi de Prusse fera marcher la sienne vers le moyen Rhin, les Hessois disposent leur cordon depuis Hanau jusqu'au Rhinsfelds.

Les Suisses se joindront aux troupes piémontaises vers les Alpes, et celles de l'Espagne se rassemblent en Catalogne.

Ainsi les fidèles serviteurs du roi auront appui, et la sûreté du roi aura pour garant le développement des forces les plus formidables; tout cela doit être d'un grand encouragement pour les chefs de la garnison de Strasbourg.

Servez-vous-en pour ranimer leur zèle, et assurez-les qu'à l'instant que nous vous saurons à leur tête, nous irons jouir avec vous du triomphe de leur fidélité, et procurer aux habitants tous les avantages sur lesquels ils auraient droit de compter.

Vous connaissez, notre cher cousin, les sentiments avec lesquels nous sommes vos bien affectionnés cousins.

Monsieur et le comte d'Artois à l'Impératrice de Russie.

18 février 1792.

Madame notre sœur et cousine,

Quoi qu'instruits pour ainsi dire par Votre Majesté elle-même de la mission du marquis de Bombelles auprès d'elle, nous osons nous flatter qu'elle n'aura pas improuvé le silence que nous avons gardé à cet égard jusqu'à ce qu'il ne nous ait plus été possible de douter d'une nouvelle aussi affligeante pour nous. Votre Majesté sait avec quelle ardeur nous avons désiré un rapprochement entre le Roi notre frère et nous ; elle a été instruite des sacrifices d'opinions et de plaintes personnelles que nous avons fait à ce grand objet, elle ne doit donc pas être surprise de notre douleur en apprenant une mission qu'on avait soin de nous cacher et des efforts faits pour repousser loin de nous cette triste vérité. Votre Majesté jugera facilement combien l'imprudence de M. le baron de Breteuil compromet en cette occasion les jours du Roi et de la Reine. Cette considération est celle qui nous touche le plus ; assurés des bontés de Votre Majesté, nous croirions manquer à la reconnaissance qu'il nous est si doux de lui devoir, si nous conservions un moment d'inquiétude sur les manœuvres de nos ennemis près d'elle, mais en même temps, nous osons la supplier de consoler par un redoublement de bontés, le comte Esterhazy qui n'a pu qu'être infiniment sensible à cet événement. Cette nouvelle marque de la protection de Votre Majesté est bien importante pour nous, mais en même temps elle ne l'est pas moins pour le Roi et la Reine.

Si Votre Majesté retirait ses bontés au comte Eszterhazy, s'il quittait Pétersbourg, l'objet de la mission du marquis de

Bombelles ne serait plus équivoque et les jours de nos infortunés parents seraient plus exposés que jamais ; au lieu que tant qu'on pourra ne considérer le marquis de Bombelles que comme un simple voyageur attiré par le désir bien légitime d'admirer de près les grandes qualités de Catherine II, leur danger ne sera pas si grand. Nous devons même dire à Votre Majesté que nous avons pris le parti de nier absolument la mission et que nous avons recommandé au comte Eszterhazy d'en agir de même ; nous aimons bien mieux paraître trompés que d'exposer, en avouant la vérité, des jours que nous voudrions défendre au prix de tout notre sang.

Lettre écrite par Monsieur à la reine (1).

Ce 20 février 1792.

Il y a déjà plus de quinze jours, ma chère sœur, que je vous aurais écrit au sujet d'une chose qui m'affecte vivement, si nous n'avions voulu, le comte D. et moy, en avoir la certitude absolue avant d'y croire ; vous devinez sans doute que je veux vous parler de la mission de M. de Bombelles à Pétersbourg : Croyez bien d'abord, ma chère sœur, que c'est pour votre intérêt que je vais vous parler, et que la douleur que nous avons ressentie en apprenant cette mission qu'il vous a plu de nous cacher, au moment même où le baron de Vioménil venait de nous tenir un langage si différent, serait une trop petite consolation pour entrer dans la balance ; mais je considère, primo, la mission en elle-même; secundo, une lettre que M. de Bombelles a apportée à M. D'Eszterhazy, où un de ses

(1) Portée par M. de Bonnay, à Paris.

amis lui conseille de revenir promptement de Tournay, lui faisant entendre que cela vous serait personnellement agréable : pour le premier article, toute mission suppose un objet, quel peut donc être celui de la mission de M. de Bombelles? Je n'en vois que deux : celui d'aiguillonner le zèle de l'Impératrice en faveur de la bonne cause, ou celui de la ralentir. — Dans le premier cas, qûe répondrez-vous aux Jacobins qui viendront vous reprocher d'embrasser tout haut la Constitution et de travailler à la renverser; et s'ils apportaient la preuve de cette assertion... écartons cette image ! elle est trop horrible. — Dans le second cas, et en supposant la réussite, si l'Impératrice qui, dans ce moment, imprime le mouvement à toute l'Europe, vient à se refroidir, tout se refroidira avec elle, la machine prête à agir se désorganisera, ce qui reste de bons Français, ou perdra courage et se soumettra au monstre de la Constitution, ou, réduits au désespoir, ils tenteront de vains efforts, et donneront à leur patrie, en périssant pour elle, un triste et dernier témoignage de leur attachement, sans que vous puissiez même honorer leur mémoire d'une seule larme. Nos tyrans ne vous en laisseront pas la satisfaction. Ainsi, je vois un danger égal, dans l'un ou l'autre cas, pour votre vie ou pour votre honneur, et si l'amitié peut s'alarmer davantage pour le premier, ou je connais mal votre âme, ou vous craignez bien plus pour le second. — Mais, dira-t-on, la mission de M. de Bombelles peut rester secrète, et il ne passera que pour un voyageur, et dès lors, le premier danger est nul; il ne tiendra pas à nous qu'il n'en soit ainsi; mais comment ce moyen, déjà fort difficile à employer avec le conseil donné à M. d'Eszterhazy. S'il le suivait, s'il quittait Pétersbourg, qui y suivrait vos intérêts dont nous sommes seuls dépositaires publics, ostensibles et autorisés par la nature même des choses. Sera-ce M. de Bombelles? Mais, dès lors, sa mission est publique, et le premier danger dans toute sa force. Sera-ce M. Genet ou tel autre envoyé de l'Assemblée nationale sous le nom du roi?

En supposant que l'Impératrice l'écoute, ce qu'assurément je suis bien loin de supposer, le second danger reparaît. Tous ces arguments nous mettent dans la nécessité de combattre le système que le baron de Breteuil a donné au maréchal de C. pour être le vôtre. — A Dieu ne plaise que nous voulions jamais empiéter sur l'autorité du roi, tous nos efforts ne tendent qu'à la lui rendre pleine et entière, et si quelqu'un osait nous accuser, en la rétablissant, d'en garder une partie pour nous, ce serait celle qui me permet de l'appeler mon amie que nous choisirions pour notre avocat. — Mais, dans l'affreuse captivité où vous êtes réduits, qui peut vous remplacer que nous? L'Impératrice et le roi de Suède ont bien senti cette vérité. — Ce n'est pas une vaine comédie que jouent MM. de Romanzof et d'Oxenstiern.

Ce n'est pas auprès de Monsieur et du comte d'Artois qu'ils sont accrédités, c'est auprès des seuls organes légitimes du roi de France, retenu en captivité par ses sujets rebelles, et si la plupart des autres souverains n'ont pas suivi cet éclatant exemple, ils ont presque fait la même chose en recevant nos agents et en traitant ministériellement avec eux. Certainement nous ne désirons rien tant que d'agir d'après vos vues; mais il est mille cas pressés où il faut nous décider par nous-mêmes sans attendre vos ordres, que le moindre incident peut, non seulement retarder, mais nous faire perdre tout à fait; et, s'il y a des choses qui nous sont cachées, qui peut répondre que nos démarches ne contrarieront pas les vôtres ; si cela arrivait, le moindre inconvénient serait de montrer une désunion funeste à tous égards. — M. le baron de Breteuil propose un remède qui est que nos agents publics servent de voile à nos agents secrets, et qu'ils ne fassent rien que par leur direction : Je m'en rapporte à vous-même, ma chère sœur, ce moyen est-il admissible? Y aurait-il au monde un homme capable de lier deux idées ensemble, qui pût consentir à un pareil rôle ? Et, si nous n'envoyons que des imbéciles, ils seront d'abord très certainement bafoués dans la cour où ils

résideront, ce qui sera fâcheux pour la cause qu'ils plaideront, ensuite les ministres de cette cour chercheront, découvriront et dévoileront peut-être l'agent secret — et je viens de vous en développer tous les inconvénients.

Après vous avoir dit ce que votre intérêt, votre sûreté, votre gloire, qui seront toujours nos premiers mobiles nous engagent à dire à votre raison, permettez à votre ami d'interroger votre cœur et de lui demander si deux frères qui ne respirent que pour vous servir, qui y travaillent depuis le matin jusqu'au soir, si ce n'est avec succès, toujours avec zèle, méritaient d'être payés de leur dévouement par une réserve au moment même où ils auraient tout lieu de se flatter du contraire. Je ne suis pas en peine de la réponse.

Pour finir cette lettre déjà bien longue, nous vous supplions d'ordonner au baron de Breteuil d'abandonner son système et de tout dire au maréchal de C.., comme celui-ci lui dira tout de notre part; mais, s'il persiste dans un système qu'il nous est impossible de regarder comme le vôtre, et que vous croyiez devoir continuer à vous servir de lui, permettez au moins que notre correspondance n'ait plus d'autre intermédiaire que le maréchal de C... Quand celui-là nous parlera, au moins serons-nous sûrs que ce seront vos volontés qu'il nous transmettra. Si enfin cette dernière grâce nous est refusée, plus affligés de ce refus pour vous-même que pour nous, nous continuerons à vous instruire de tout, plus ou moins souvent, suivant que les occasions seront fréquentes ou rares, et nous vous servirons toujours avec le même zèle, bien sûrs que tôt ou tard, et quelque chose qu'on fasse, vous rendrez justice à ce zèle.

Adieu, ma chère sœur, chère amie, je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime,

L. S. X.

Vous sentez bien, ma chère sœur, que tout ce que je vous écris ici est au nom du comte D. comme au mien, et pour le roi comme pour vous.

LETTRES DU ROI DE SUÈDE

Aux princes.

Stockolm, le 17 décembre 1791.

Mes frères et cousins,

Je me flatte que le baron d'Ecart (1) ait rendu un fidèle compte à Vos Altesses Royales ; avec combien de plaisir et de sensibilité j'ai reçu les marques de votre souvenir, par les deux lettres qu'il m'a remises de votre part, du 14 septembre et 30 octobre. Mes sentiments pour vous sont trop connus, et j'espère que vous rendrez la justice d'être très persuadés de leur constance pour ne pas douter du sensible plaisir que m'a fait la constance de votre courage, votre dévouement pour les vrais intérêts du Roi, votre frère, et le rétablissement de votre patrie. La lettre, que vous lui avez adressée en lui communiquant la déclaration de Pilnitz, est digne des petits-fils d'Henri IV. Elle est remplie de trois qualités, qui caractérisent ce héros, loyauté, fidélité, constance, et puisque le destin avait résolu de faire éprouver à la France des maux pareils,

(1) J'ai cru devoir respecter l'ortographe de cette correspondance. — Le lecteur comprendra qu'il s'agit ici du baron d'Escars.

et plus cruels que ceux qui marquèrent son siècle, je suis au moins heureux de vivre pour voir briller dans ses petits-fils les vertus dont le seul récit remplissait dans ma jeunesse mon cœur d'enthousiasme pour le grand Henri, et de pouvoir espérer de rendre aux dignes héritiers de son sang et aux nobles descendants de ses compagnons, les services que la plus ancienne alliance entre les rois et la plus longue fraternité d'armes entre deux magnanimes et valeureuses nations, m'imposaient, si mes sentiments personnels et mon amitié pour vous et le roi avaient besoin d'aiguillon. C'est aussi par une suite de ces sentiments que j'ai accrédité le baron d'Oxenstiern auprès de Vos Altesses Royales, et que je ne reconnais à ma cour pour agent de France, que le digne chevalier français que vous m'avez envoyé, qui, par son dévouement et zèle, soutient la fidélité pour son roi, aussi ancien appanage de sa famille que l'illustration qui la distingue. — Mais je vous dois des excuses de ce que je vous entretiens si longtemps de mes sentiments ; ils vous sont connus depuis longtemps ; et les tristes, mais doux moments que nous passâmes ensemble à Aix-la-Chapelle, vous en avaient déjà persuadés. Notre situation est bien changée depuis. Oh ! si, en beaucoup d'objets elle paraît moins favorable, en d'autres, elle est bien meilleure. Les sentiments connus et manifestes de l'Impératrice de Russie, l'alliance qui vient d'être signée entre elle moi et qui me donne une sûreté et une force de vous secourir (ce que je n'avais pas alors), joints aux justes espérances qu'on peut fonder sur l'Espagne, sont autant de combinaisons propices, qui n'étaient alors que présentées en espérances. D'un autre côté, étant incertains de la liberté du Roi, votre frère, qui, quoique entièrement illusoire, sert de prétexte favorable aux mauvaises, ou du moins aux tièdes intentions de cœur de certains, les votes qui compromettent cette assemblée, qui décrète des proscriptions, dans le manège des Tuileries, la tiédeur de l'Empereur et la saison qui ne permettent pas à vos vrais amis, d'agir, joints à la juste

mais embarrassante impatience de tant de fidèles Français émigrés, de pouvoir rentrer dans leur patrie, leur nombre, l'embarras de les nourrir et de soutenir leurs rassemblements dans un pays étranger, augmentent les inquiétudes de vos âmes.

Mais je me flatte que votre patience égale votre courage, et que vos soins de ne pas risquer un échec, contiendront l'ardeur des nobles chevaliers et ne feront rien risquer qui pourrait rendre leur situation plus fâcheuse ; il me paraît donc qu'il faut tâcher de gagner la fin de l'hiver, puisque vos amis du nord ne trouvent aucun empêchement de venir à votre secours ; qu'il faut tâcher d'endormir l'Assemblée pour qu'elle ne prenne pas des précautions de défense qui augmenteraient l'effusion du sang : ou si vous vous croyez à l'abri de tout coup de main, de pousser par vos agents secrets et qui auraient l'avis d'être les plus forts démagogues, à faire faire à cette Assemblée un acte d'hostilité contre le territoire de l'Empereur, qui devient un nouveau grief pour animer le corps germanique et rendre l'Assemblée aggressive.

Si j'en dois croire les dernières nouvelles, les esprits exaltés y sont déjà fortement portés, et si votre position locale, (que je ne connais point), vous permet de ne rien craindre, je crois que ce serait un coup de parti très favorable qui forcerait l'Empereur surtout de sortir de l'état de tergiversation où il paraît qu'il souhaite de rester ; il donnerait un grand avantage aux dispositions personnellement favorables du roi de Prusse pour vos intérêts; pour cette opération il faut un grand secret, qui est l'âme des grandes entreprises, et vos Altesses Royales me permettront de leur recommander la plus grande précaution pour la conservation du secret. Je crains que la nécessité où vous êtes de communiquer vos desseins à beaucoup de gens considérables, dont vous êtes entourés, et qui croient par leur dévouement avoir droit à cette sorte de confiance, ne nuise beaucoup à vos négociations. Je sens bien que cet abandon est une nécessité pour vous dans votre posi-

tion actuelle, une espèce de récompense dont vous payez le zèle de vos partisans, et cette sorte de monnoye dont l'âme noble des gentilhommes françois est si intéressée d'obtenir, et qui, en les assurant des sentiments de leurs princes, les paient de leur privations; mais ne serait-il pas possible d'allier une confiance apparente, et même réelle pour toutes les choses qui ne peuvent vous nuire, à un profond secret sur les projets d'exécution; vous avez une entière confiance dans un homme que je vous vis à Aix-la-Chapelle, à l'évêque d'Arras et à monsieur de Calonne ; bornez à ces deux personnes vos secrets et vous rassurerez infiniment vos amis qui craignent les suites de la publicité de bien des affaires, où des personnes importantes pourraient être compromises. J'espère que Vos Altesses Royales, connaissant la pureté de mes intentions et la loyauté de mon amitié, n'attribueront qu'à ce sentiment la franchise avec laquelle je leur parle de cet article et qu'elles voudront bien y faire quelque attention. Je dois leur confier que le prétexte des lettres de la Reine, votre sœur, dont se sert l'Empereur pour colorer sa conduite est faux, et je puis vous assurer, foi de gentilhomme, que la Reine de France est innocente, et qu'il entre même dans le calcul de vous brouiller avec elle, et que si des personnes en qui vous avez chacun un degré de confiance peuvent par des combinaisons personnelles, ne pas s'écarter et voir par conséquent si différemment les choses, dans tout ce qui est essentiel, votre sœur est digne de vous, et que peut-être le même sentiment qui fait agir l'Empereur, ne lui fait pas regarder avec plaisir que l'harmonie entre les Tuileries soit aussi peu établie dans la réalité qu'il est nécessaire pour la position périlleuse du Roi votre frère, quelle le paraisse peut-être. Je ne dois donc assez vous exorter à l'union, et je vois avec un sensible plaisir qu'elle est parfaitement établie entre vos Altesses Royales. C'est là le moyen qui sauvera la France, et si j'ose vous donner un conseil, c'est de ne pas laisser même la moindre apparence que l'inti-

mité la plus grande puisse un moment cesser entre vous, et pour cette cause jamais vous quitter avant que le moment des opérations militaires porte votre courage aux différents points où la gloire et le devoir vous appellent. Les deux conseils que je crois devoir vous donner, c'est de porter tous vos soins à faire agir l'Espagne, en lui faisant fournir les fonds nécessaires et en se la conciliant pour chef de la ligue, et par là écarter l'Empereur de ce rôle, qu'il n'a embrassé que pour ralentir le zèle de vos vrais amis; il faut cependant faire pousser ce prince par les princes d'Allemagne et par l'Impératrice de Russie, dont je ne peux mieux louer le zèle qu'en vous disant qu'il est digne d'elle. Le roi d'Espagne m'a fait donner des assurances les plus fortes et les plus positives de secours; mais il s'est encore borné à des paroles, et il est essentiel que l'argent vienne à temps avant la fin de l'hiver pour être prêt d'agir.

Le baron d'Ecart pourra vous dire que mes troupes et mes vaisseaux étaient prêts, et je vais même faire construire des bâtiments pour faciliter le projet que vous connaissez; mais, comme toute cette expédition ne peut avoir lieu cette année, je crois utile d'endormir l'Assemblée pour l'empêcher de prendre des précautions; c'est pourquoi je dois vous prévenir d'avance du bruit qui courra que les desseins que mon attachement pour vous avait formés, étaient abandonnés, et que les préparatifs étaient contremandés. C'est par suite de cette résolution que nous avons gardé la lettre qu'on a fait écrire au Roi, votre frère, et qui a été de nouveau envoyée en Suède. Le chargé d'affaires de France l'a fait témoigner au secrétaire d'État qui a les Affaires étrangères. Celui-ci a reçu le paquet sans rien répondre, sans rien en lire, ni même donner le reçu. Mais lorsqu'un certain temps sera passé, je suis résolu de renvoyer le paquet comme je l'ai déjà fait; en attendant, le baron de Stael va partir de Paris pour Copet au même moment que le ministre de Russie quittera la France, et lorsque je le croirai à l'abri des insultes des révoltés, le paquet cons-

titutionnel sera renvoyé ; c'est ainsi que j'en suis convenu avec l'Impératrice de Russie, qui fait tous ses efforts pour donner plus de force aux bonnes dispositions du roi de Prusse, que vous ne sauriez trop animer. Voilà, je crois, le seul parti et le seul plan à susciter dans ce moment. Si, au contraire, Vos Altesses Royales ne peuvent retenir la fougue de leurs serviteurs, si elles voient la possibilité de s'emparer d'une place forte, il faudra alors se borner à ce succès, à tâcher de bien se fortifier dans le pays recouvert et attendre les secours de vos amis; car, autrement, vous pourrez bien disputer le terrain aux factieux, mais répandre trop de sang; vous serez forcés à plus de dévastation dans votre patrie, et c'est un sang qui est précieux, tout coupable qu'il soit, pour des descendants du héros d'Arques et d'Ivry. Au reste, vous devez être persuadés que mon amitié et mon zèle, mes soins et mon activité ne s'en ressentiront pas, et que je regarderai pour le plus beau jour de ma vie, où je pourrais prouver au petit-fils de Louis XV la reconnaissance que je garde à sa mémoire et l'amitié personnelle que je vous porte; c'est avec ces sentiments et la plus haute considération que je suis, messieurs et mes chers frères et cousins,.....

Signé du roi de Suède.

Extrait fait de mémoire par le maréchal de Castries d'une lettre du roi de Suède à M. le baron de Steding, son ministre à Saint-Pétersbourg.

Drottnengholm, 24 septembre 1791.

M. le comte de Stakelberg m'a remis la lettre de l'Impératrice, relative aux affaires de France, qui est parfaite; la seule

chose fâcheuse, c'est qu'elle remet au printemps pour agir, et, malheureusement, le temps s'est tellement perdu en négociations, en courriers envoyés et reçus, que la saison nous défend d'agir ; reste à se bien préparer pour ouvrir la campagne de bonne heure.

Je chargerai le général Van der Pallen de mémoires et de cartes relativement à cet objet pour les remettre à l'examen de l'Impératrice. Sa Majesté me parle dans sa lettre de la mésintelligence entre les Tuileries et les princes. C'est un point que j'ai su depuis longtemps et auquel je ne vois d'autres remèdes que d'agir pour les deux partis et de les servir malgré eux. Je me flatte cependant que le comte de Fersen, qui est maintenant à Bruxelles, aura assez de crédit pour faire sentir à Paris le tort qu'on se fait en séparant des intérêts qu'on ne peut assez réunir. Je désapprouve hautement la conduite de ces gens-là et tout ce qu'ils ont fait depuis le 14 septembre, ainsi que leur démarche et l'affiche de contentement qu'ils ont montré, très fait pour les desservir aux yeux de leurs agents et de leurs partisans, et cela, dans le sens moral et politique.

Il est fâcheux qu'à Coblentz, on n'aie pas voulu franchement se réconcilier avec le seul homme en qui le roi de France avait une confiance marquée, et qui avait de ce prince un plein pouvoir entre les mains, qui leur eût été d'un grand secours.

Il est certain aussi que ce même homme a de grands torts vis-à-vis du comte d'Artois, surtout dans les formes, et qu'il eût dû ménager, surtout avec plus de respect, le frère de son souverain, et surtout un prince qui a tant de titres est fait pour mériter le respect et l'amour des Français. Il a eu encore le tort de ne pas se réconcilier avec M. de Calonne qui, à son retour d'Angleterre, paraissait le désirer. Je puis vous en parler savamment, car ce fut moi qui fis tous mes efforts pour les rapprocher au point même de me brouiller avec M. de Matignon.

Toutes ces tracasseries peuvent nous causer, à nous autres, plus d'embarras que les gardes nationales, le terrible Luckner et le prudent Rochambeau, mais tout cela ne m'empêchera pas d'aller mon train, et puisque voilà l'alliance entre l'Impératrice et moi, nous pourrons, j'espère, réussir.

LETTRES DU COMTE DE CALONNE

A la duchesse de Polignac.

Coblentz, le 2 janvier 1792.

Revenant de faire de sottes visites du jour, divine amie, j'apprends un peu tard que c'est aujourd'hui à trois heures que part d'ici le courrier de Vienne, que je ne veux pas manquer, ne fût-ce que pour vous remercier de l'extrême bonté qui vous a fait dès le 21 du dernier mois de la vieille et maudite année, m'adresser vos souhaits pour celle-cy. J'y crois et je suis sûr de leur sincérité et je vous jure que personne n'en fait, de plus vrais, de plus vifs, j'ai envie de dire de plus touchans pour vous, pour qu'enfin vous retrouviez un peu de bonheur et pour que tout ce qui vous entoure le partage avec vous.

A présent, vite un mot d'affaire pour le cher duc parce que c'est sur un point essentiel, et plus essentiel que je ne puis vous dire en ce moment. Il a cru pour proposer à l'Empereur plus d'un moyen de manifester en ce moment des sentiments dignes de lui, devoir, entre autres, lui retracer encore l'idée de la régence dévolue au frère du roy pendant sa captivité. Je vous dirai sans détours et avec toute la franchise qu'autorise

l'amitié, qu'il eût beaucoup mieux valu qu'il n'eût pas fait revivre cette ancienne proposition qui est perdue de vue depuis qu'elle a paru déplaire au roi et que Sa Majesté Impériale a fait plus que de la désaprouver; il serait fâcheux qu'elle pût croire que les princes vous eussent chargé d'y inviter après avoir écrit au roi leur frère que plutôt de rien faire contre son gré, ils y renonçaient. Il serait plus fâcheux encore qu'il écrivît de nouveau à ce sujet, comme s'ils y invitaient en ce moment et qu'il eût pris occasion de faire naître des doutes sur la pureté de leurs sentiments, qui, en vérité, ne peuvent plus être suspects qu'aux yeux de la malignité. Je suis bien éloigné d'en soupçonner l'âme de Léopold, mais je ne répondrai pas que parmi ceux qui l'entourent et qui tous n'ont pas l'âme aussi loyale que leur chef, il ne se trouverait des hommes capables d'abuser de votre demande. N'hésitez donc pas, mon cher duc (pardon, mon aimable amie, si je vous quitte un moment pour lui parler), n'hésitez pas de retracer la partie de votre proposition qui se rapporte à la Régence, et de déclarer que, n'en ayant parlé que de vous-même, et d'après d'anciens examens dont vous savez qu'il ne doit pas être question, au moins jusqu'à nouvelle résolution, vous demandez que ce vous en avez dit soit regardé comme non avenu. Quant au cautionnement, il vous a été facile de prévoir quel en serait l'effet ou plutôt le non-effet, et pourquoi vous avez fort bien deviné ; ce n'est pas un petit mécompte dans les calculs et vous avouerez qu'on ne devait pas s'y attendre. Je ne peux croire encore que l'intention personnelle de Léopold, soit que ses promesses et ses écrits soient frustratoires comme ils le sont et que la faveur dont il a reçu les remerciements soit proprement égale à zéro; voilà cependant ce qui arrive et le respect interdit de dire pourquoi.

Notre ami a dû ce matin vous envoyer un effet de 12.000, payable à vue, en attendant que notre situation permette plus. Vous l'auriez reçu plus tôt sans la difficulté que nous trouvons à avoir les traites sur Vienne.

Recevez, chère duchesse, nos hommages, nos vœux, l'expression indélébile de tous nos sentiments, et dites à ma divinité combien son cavalier servant est sensible à son aimable souvenir.

On veut nous chasser de partout, ce qui ferait grand plaisir à la cohorte scélérate, mais ne serait ni gracieux, ni commode pour l'élite de la noblesse françoise, marchant sous les étendarts des Bourbons. Je dis encore, je ne puis croire que ce soit l'intention de l'Empereur.

Au baron de Talleyrand à Naples.

9 janvier 1792.

Vous avez à présent, mon cher ami, vos enfants auprès de vous, et vous avez reçu par eux nos dépêches du 7 décembre, dont nous espérons que nous aurons bientôt réponses ; l'article le plus pressé est celui de l'argent. Avouez qu'il est étrange que trois mille ducats napolitains annoncés par votre lettre du 14 novembre, et pour l'envoi desquels vous me marquiez qu'il avait été donné des ordres à un banquier de Gênes, ne nous soient pas encore parvenus. Comme toutes les autres ressources, sur lesquelles nous avions droit de compter à cette époque, nous ont manqué en même temps, ou sont retardées, notament les deux millions promis par l'Empereur au mois de mai, dont nous n'avons pas encore touché un écu, nous nous sommes trouvés dans un tel embarras depuis huit jours pour tenir nos engagements, que j'ai été obligé d'employer tout ce qui me restait de crédit personnel, pour y faire face. Les secours de Naples nous se-

raient aujourd'hui si précieux, qu'ils seraient doublés par les frais qu'ils épargneraient. Tâchez donc, cher ami, si cela n'est pas encore fait, de le rendre effectif sans le moindre délai; nous avions eu dessein de destiner une partie de la somme aux dépenses exigeant préparatoirement les vues relatives aux provinces méridionales, et si vous m'aviez donné le nom du banquier de Gênes, je lui aurais écrit de réserver à cet effet une partie de la somme pour la tenir à la disposition du sieur Froment, avocat à Nismes, dont le fils qui est un homme de grand mérite, et aussi intéressant par son courage que par ses malheurs, vous remettra ma lettre. S'il est trop tard pour prendre cette mesure, c'est à dire si les trois cent mille ducas, faisant douze à treize cent mille livres, sont enfin délivrés par expédition sur Bruxelles, ou sur Francfort, quoique nous n'en aïons pas d'avis, alors, mon cher ami, voici ce que je vous demande et vous prie de solliciter pour le soutien de notre projet du Midi ; je voulois sur les treize cent mille livres, que devoient produire environ les trois cent mille ducats napolitains, laisser deux cent soixante mille livres à Gênes, payables au sieur Froment à mesure qu'il auroit besoin de tirer des à-comptes sur cette somme. Mais en cas que tout soit envoyé ici, je voudrois que sur les autres secours que leurs Majestés Siciliennes ont fait espérer aux princes, il fut fait une réserve de cent mille écus environ de notre monnoïe pour être destinée aux despences des provinces méridionales sur les demandes du sieur Froment de Nismes, qui en fera connoitre les objets de manière que le gouvernement napolitain pourra être instruit par vous de l'emploi de cette somme ; Leurs Majestés Siciliennes informées présentement du projet des princes pour cette partie, contribueront bien utilement à son succès, si elles vouloient faire transporter à Nismes ou dans les pêcheries d'Aigues-Mortes par les moyens qu'indiquera le sieur Froment, quelques milliers de fusils, de cartouches en proportion et même s'il étoit possible, quatre pièces de canon de campagne En tout, je vous prie, mon cher ami, de conférer

sur toute cette affaire avec le brave Froment, qui est fort instruit et très sage quoique animé du plus juste ressentiment, car son frère et une partie de ses parents ont été massacrés à Nismes lorsque les protestants y firent l'horrible carnage de catholiques en 1790. C'est lui qui a fait les *délibérations* et *pétitions* des catholiques de Nismes insérées à la fin de mon ouvrage et il est l'âme du camp de Jalès. Vous pouvez lui donner confiance et recevoir de lui des connaissances exactes sur l'état de provinces méridionales, ainsi que sur les dispositions de l'Espagne où il a été, on y a fort bonne opinion de lui. Vous lui donnerez ou ferez donner une autorisation pour toucher sur le banquier la somme accordée qui fera partie de l'obligation des princes, qui ne la donnent eux-mêmes, parce qu'il paraîtra à propos que le banquier ne soit pas instruit des destinations.

Notre situation, cher baron, est revenue plus embarassante et plus critique qu'auparavant, depuis que les menaces et les bravades de l'Assemblée dont le Roi n'a pu éviter de se rendre l'écho, ont jeté l'alarme dans les États de l'Électeur et de l'Empire, qui ont donné un azile aux princes et aux François émigrés. Les dispositions trop connues malheureusement du souverain sur lequel nous comptions le plus, il y a six mois, et qui a rudement déçu nos espérances, ont inspiré une telle inquiétude à nos hôtes que ceux mêmes dont nous avions le plus à nous louer, ne sont pas sûrs de pouvoir nous garder, et regrettent vraisemblablement de nous avoir reçus. L'Empereur, le roi de Prusse, ont fait faire à l'Assemblée des notifications défensives qui ont suffi pour amortir sa jactance ; mais en même temps, ils ne promettent leurs secours aux Électeurs qu'à des conditions fort gênantes pour les princes frères du roi, et fort décourageantes pour les François. La bonne politique exige cependant qu'on s'y soumette, et on le fait franchement pour ne laisser aucune ombre de prétexte qu'on ait provoqué l'attaque. Mais plus on montre de déférence, plus on enhardit à de nouvelles chicanes et on voit déjà que le

vrai but est de former à l'éloignement des princes, qu'on veut les écarter à quelque prix que ce soit et les mettre hors de la chose pour pouvoir en disposer à son gré. Bruxelles semble particulièrement s'acharner à ce dessein, et la maudite influence de l'intrigant baron de Breteuil se fait encore sentir dans le moment même ou de ce côté-ci l'on vient de consentir avec la meilleure grâce du monde, à tout ce que le baron de Vioménil a proposé pour moyen de rapprochement. Le maréchal de Castre a été choisi pour l'intermédiaire de la correspondance, il est venu ici, il a été édifié des sentiments qu'il y a trouvés, et nous fort contents de lui, mais tout cela ne sert à rien, ce qui a nui, nuira ; notre dernier mot adressé tant à l'Empereur qu'au roi de Prusse, a été de leur dire par l'organe de M. de Nassau qui est parti pour Vienne il y a trois jours et qui est parfait à tous égards : Décidez vous-même où nous sommes, si vous refusez des secours efficaces, aux princes, chez qui nous attendons les événements. Soit que l'Empereur veuille nous recevoir dans le pays bordant le Rhin, qu'on appelle le Brisgaw, soit qu'il préfère notre retraite dans les États qui appartiennent au roi de Prusse sur le bas Rhin, tel que le pays de Clèves, nous nous y porterons, et si contre toute aparance, l'on poussait la mauvaise volonté jusqu'à ne vouloir ni nous laisser notre azile actuel ni nous donner un autre, il faudrait alors ou en prendre un en France l'épée à la main quelque put être le danger, ou partir pour l'Espagne avec une nombreuse suite, qui ne s'y transporterait pas aisément, y ayant aujourd'hui plus de douze cents gentilhommes ou militaires avec les princes sans compter trois mille qui sont encore dans le Pays-bas autrichien. Tous ces déplacements sont ruineux et agravent le besoin d'argent qui est toujours notre refrein ; avec lui nous pourrions tout; sans lui nous devenons le jouet des événements. Adieu mon cher baron, je vous quitte pour causer un moment avec ma chère comtesse qui est toujours adorable pour moi et avec qui j'enrage bien de ne pouvoir corres-

pondre plus assidument, adieu, je vous embrasse. M. de Sainte-Croix se rend bien haïssable.

L'insurrection s'annonce comme prête à éclater en Alsace, et au premier moment, elle peut y devenir générale en France en faveur des princes pour qui plusieurs garnisons entières semblent vouloir se déclarer; ce serait un excellent dénouement et un vrai coup du ciel dans la crise actuelle, on ne s'y livrera pas imprudemment, mais si le succès est assuré et infaillible, il aura les suites les plus décisives; huit jours nous apprendront si l'on peut y compter.

A la comtesse de Chabannes.

11 janvier 1792.

Vous aimez un peu les châteaux en Espagne, chère amie, et ils vous amusent, quand vous voulez promener votre imagination sur l'avenir. Eh bien en voici un qui a quelquefois occupé la mienne dans mes dégoûts pour la France et tout ce qui y est relatif; je me suppose jouissant pendant un moment d'assez de crédit pour recouvrir mes pertes de fortune, réaliser mes fonds d'une manière qui les rende disponibles partout et avoir en même temps assez de faveur dans les cours étrangères, spécialement en Russie pour me faire accorder une île de l'archipel, des plus saines et des plus agréables à habiter; j'ai conçu des moyens d'intéresser à cette idée les puissances les plus capables d'y déterminer les Turs, et de protéger mon établissement; c'est là, chère amie, où nous fonderions une colonie charmante, un peuple nouveau, une société mieux organisée qu'aucune autre existante, ce serait l'île fortunée et le mo-

dèle des gouvernements; j'y serais souverain en même temps que législateur. Riez, riez de ma folie : mais je vous la donne pour telle, et cependant j'avoue qu'elle influe un peu sur le penchant que je me sens à faire adopter une proposition dont je viens de faire part au baron, celle de prendre à notre solde, peut-être même à la mienne personnellement un corps de cinq mille Illyriens, les plus braves gens du monde, qui s'offre aux princes avec un chef qu'il nous envoie.

On avait crié ici à l'extravagance. Mais en approfondissant ce projet tout singulier qu'il paroisse, j'y trouve plus d'un avantage et je voudrois qu'il fut agréé à Naples pour le transport de cette troupe en Provence, où je commence à croire qu'il faudra diriger tous nos efforts, tant on nous traite mal ici. Ce corps serait divisé en plusieurs régiments. Frédéricque auroit le commandement avec le comte de Witte; les baronets auraient chacun un régiment, et après la contre-révolution achevée, ce serait dans notre charmante colonie où il faudrait nous rendre inattaquables à tout l'univers. Choisissez mon île, chère amie, et préparez-vous à y régner; traitez bien le comte de Witte.

Dites au baron, mais pour lui seul, qu'il n'est pas invraisemblable que nous passions en Espagne d'ici à quelques mois.

A monsieur Suleau à Neuwid.

19 janvier 1792.

M. de Nagel vient, Monsieur, de me transmettre, comme vous l'avez désiré, la copie de votre lettre d'hier adressée aux princes frères du roi. Je doute fort que vous en obteniez l'audience particulière que vous leur demandez dans la vue de vous

justifier auprès d'eux. Leurs Altesses Royales jugent qu'il n'y a, ni peut y avoir aucun moyen de se disculper d'avoir écrit et fait imprimer des choses aussi injurieuses au roi, à la reine, à la famille royale et à la noblesse françoise, que le sont certains passages de votre dernier numéro. L'indignation, qu'ils ont excitée, dans le public et particulièrement dans tout ce qui environne les princes, a été si violente, qu'elle a porté même un contre-coup sur l'estimable et malheureux secrétaire du Conseil, pour avoir donné ou laissé prendre chez lui quelques uns des exemplaires que vous lui aviez envoyés ; vous lui rendez un témoignage juste et vrai dans votre lettre aux princes, mais deviez-vous y joindre un reproche direct d'injustice adressé à leurs Altesses même ? Ayant reconnu que monsieur Christin n'avait rien fait qui s'écartât des sentiments d'honneur et de probité dont il est rempli, elles lui ont donné une marque de bonté et de confiance particulière, au moment même qu'une circonstance, où l'on n'a pu voir qu'un peu d'inadvertance, les a déterminées à changer le genre de ses occupations. Quant à vous, Monsieur, ce qui a irrité leurs Altesses, et ce qui leur a fait écrire au prince de Neuwid la lettre dont vous vous plaignez, ce n'est pas ce qui les concerne personnellement dans votre ouvrage, quoique ils aient bien droit d'être offensés de la manière dont vous vous exprimez à leur égard, et que monseigneur le comte d'Artois soit particulièrement très choqué des sarcasmes calomnieux que vous vous êtes permis à l'égard de Monsieur ; mais ce qui leur a paru bien plus impardonnable, c'est l'irrévérence avec laquelle vous parlez du roi leur frère ; ce sont les insultes grossières que vous avez accumulées contre les personnes qui sont auprès d'eux ; et c'est surtout l'intention, que plusieurs endroits de votre ouvrage semblent dénoter, de semer la plus funeste division, où règne l'union la plus inaltérable ; de faire apercevoir des sentiments opposés où il n'y en a que de concorde ; et de présenter des sujets de défiance sous une constance de résolution qui ne souffre aucun doute. Si l'on vous a inspiré un tel

dessin, ce ne peut être que dans des intentions perverses, et vous ne devez pas être étonné qu'on regarde comme telles, celles qui se montrent dans le premier écrit que vous avez fait paraître à l'instant de votre retour de Bruxelles où vous avez annoncé que vous ne feriez que passer en allant à Londres.

Vous dites aux princes que vous êtes prêt à leur exposer *avec candeur les motifs qui vous ont égaré*, et *que vous rétablirez les faits la preuve à la main*. Pourquoi ne l'avoir pas fait dans la lettre même que vous leur avez écrite? quelles preuves pouvez-vous avoir qui puissent détruire celles que votre propre ouvrage donne contre vous? Cela ne s'imagine pas et il me semble que vous ne deviez pas hésiter à vous expliquer davantage, s'il est vrai, comme vous l'assurez à leurs Altesses royales, *que vous avez de quoi les convaincre irrésistiblement*, *que vous n'avez pas cessé de mériter* leur estime, et peut-être, ce qui est plus étonnant, leur reconnaissance.

Au reste, Monsieur, n'étant pas chargé de vous expliquer les raisons de ce qu'ont fait les princes, je n'entre dans ce détail que par une suite de la bonne opinion que vous m'avez inspirée, et qui me porte encore aujourd'hui à vous faire sentir que vous avez à réparer plutôt qu'à vous plaindre ; je vous crois même déjà à demi convaincu de vos torts, puisque dans votre lettre à leurs Altesses royales, vous vous reprochez *l'incontinence de votre plume et de ne pas savoir réfréner la fougue de vos vivacités;* ce qui est plus surprenant, c'est qu'avec autant d'esprit que vous en avez, vous fassiez précisément le contraire de ce qui peut être utile à la bonne cause pour laquelle vous avez montré énergiquement votre zèle et votre dévouement. Il n'est pas moins inconséquent de forcer ceux qui avaient le plus d'envie de vous obliger à vous désavouer hautement et à se déclarer contre vous. Je suis de ce nombre; vous m'avez loué beaucoup trop dans vos numéros précédents, et quoiqu'aujourd'hui, j'aie déjà passablement à me plaindre de la manière dont vous me faites parler dans le dialogue où il vous a plu de me rendre interlocuteur, je désire que désormais

vous me ménagiez encore moins, et que vous disiez assez de mal de moi, pour qu'on ne puisse me soupçonner de conniver en aucune façon à celui que vous dites de plusieurs personnages que je respecte autant que je le dois. Voilà, Monsieur, où vous m'avez réduit, ; je ne puis plus rendre justice à vos talents sans déclarer que je gémis de l'abus que vous en faites, et je me trouve obligé de vous prier de n'avoir à l'avenir aucune relation avec celui qui regrette de ne pouvoir plus prendre votre défense, ni se dire encore affectionné à vous servir.

DE CALONNE.

Au Prince de Nassau, à Berlin.

Coblentz, 28 janvier 1792.

Vous vous êtes conduit comme un dieu, mon cher prince, quand vous êtes dans l'enfer de la politique autrichienne; à présent que vous avez le bonheur d'être auprès de notre divinité tutélaire, vous ne pouvez pas être moins qu'un ange de lumière. C'est ce qui fait qu'en vous envoyant notre *ultimatum* sur l'avenir auquel Vienne voudra nous réduire, je ne me suis pas mis en peine d'en soigner le style, ni d'environner nos propositions de beaucoup de motifs, étant bien persuadé que vous saurez y suppléer parfaitement, et qu'il suffit de vous indiquer ce que vos propres réflexions vous ont déjà fait apercevoir.

Il est certain, et vous l'avez vu si clairement dans vos conversations avec M. de Cobenzl, que le cabinet de Vienne a déterminé d'annuler nos princes et de les tenir à l'écart, en arrière, et même tout à fait hors de l'affaire qui les intéresse

plus que personne, affaire dans laquelle leur influence a seule armé, et qu'il est impossible de terminer sans eux. Votre judicieuse et sublime souveraine l'a bien senti; et dans ses plans, analogues à ceux de l'Espagne, nos princes joueront le rôle qui leur convient. Ils défendront le trône, et attireront à eux la nation ainsi que les troupes, sans qu'il y ait beaucoup de sang à verser. Dans le système de Léopold, c'est tout le contraire : on aliènerait toute la nation, on se priverait du ralliement des bons serviteurs, et on marcherait, à travers des milliers de cadavres, à la ruine entière de l'État, à des démembrements funestes, à un chaos universel. Non, plus j'y réfléchis, moins je puis croire que, malgré tous les sophismes et les artificieuses suppositions, que le cabinet autrichien fera employer par l'Empereur pour ramener Catherine à son plan, plutôt que de se rendre au sien, elle cède jamais sur cela, et qu'elle consente que des princes adoptés par elle, des princes qui seuls, en ce moment, représentent la France et les Bourbons, soient réduits à l'humiliation de la nullité, à la honte de l'inertie, à l'impatience désespérante d'une stagnation passive, pendant que des étrangers s'occuperaient de relever le trône de leurs ayeux et de sauver leur patrie. Si l'Empereur persistait dans son incroyable système; s'il voulait tout faire sans eux, faire tout à sa guise, il leur serait plus aisé, sans doute, de se passer de son secours que de se laisser anéantir par ce secours même. Ils se réuniraient aux Suédois, appuyés par les invincibles Russes, et, pour les attendre, il suffirait qu'ils aient un asile franc et libre où ils puissent se tenir avec tous les gentilshommes militaires et régiments émigrés attachés à leur destinée. Ce ne serait qu'à défaut et dans l'impossibilité absolue de ce plan, qu'ils croiraient être forcés d'aller exercer au Midi l'activité qu'on leur refuserait au Nord. Quel autre parti pourrait convenir au désespoir où les jetterait la nécessité de licencier les troupes et de disperser la Noblesse qui les environne? Mais, cher prince, faites bien sentir que ce serait la dernière extrémité, et qu'on a trop de confiance dans

la constante magnanimité de Catherine pour craindre d'y être réduit.

Je vous embrasse, cher prince, de tout mon cœur.

N'omettez pas d'observer qu'aujourd'hui, 27 janvier, nous n'avons reçu aucune nouvelle du baron de Breteuil, quoique M. de Viomenil lui ait écrit le 26 décembre, les princes le 6 janvier et le maréchal de Castries le 8 janvier.

Au maréchal de Castries.

21 mars 1792.

Je suis chargé par les princes, monsieur le maréchal, de vous renvoyer la lettre de M. le baron de B..., en date du 5 de ce mois. Les réflexions qu'elle contient sont fort raisonnables, mais n'apprennent rien. Il n'y a pas de doute qu'il soit nécessaire de faire à Pétersbourg, à Berlin et à Madrid toutes les démarches et demandes qui peuvent servir à maintenir sans altération ce qu'il y avait de favorable dans les résolutions antérieures à la mort de l'Empereur, et à rendre, s'il est possible, celles de Vienne plus actives, sans témoigner aucune confiance sur leur but. Mais il ne peut y avoir rien de décisif ni de clairement aperçu avant le retour de M. de Nassau, et jusqu'à ce que nous soyons instruits par lui des plans combinés; c'est alors qu'il faudra nécessairement arrêter une marche quelconque; car la stagnation ne peut pas être éternelle, et j'ai bien peur que des circonstances fâcheuses n'en préviennent le terme. Ne vaudrait-il pas mieux qu'au lieu de divaguer sur les dispositions politiques des cours à l'égard desquelles le baron n'en sait vraisemblablement pas plus que

nous, il nous communique ce qu'il peut savoir des désirs, des vues ou des plans qu'on a aux Tuileries, dans l'abominable position où l'on s'y trouve. Je ne crains pas de dire qu'elle en est en grande partie le résultat des mauvais conseils, des tempéraments pusillanimes, et des faux espoirs de conciliation dont on a leurré notre infortuné souverain. On a dégradé sa considération, avili sa dignité et aggravé ses dangers, en le rendant le jouet de tous les partis, en attirant sur sa tête tout l'odieux, auquel il se livre, sans lui conserver le soutien de celui qui lui était dévoué. Je ne puis voir sans horreur, et sans une profonde affliction, par quelle suite de faiblesse, d'inconséquences, de démarches humiliantes, on l'a précipité d'abîme en abîme, jusqu'a l'affreuse et indéfinissable situation où il se trouve aujourd'hui. Tantôt on lui a fait repousser et arrêter les secours qui s'offraient à lui; tantôt on a paru en accuser la lenteur; quelquefois on lui a fait envisager son salut dans la fuite; d'autres fois on l'a détourné du dessein d'échapper des mains de ses oppresseurs. *On a commis l'inexcusable faute de placer la sûreté d'un roi dans des déguisements ignominieux*, et on a cru que pour se dérober aux attentats des factieux les plus forcenés, il fallait qu'il se jetât dans les bras des plus astucieux. Politique aveugle et stupide, qui ignore que la vraie sauvegarde des souverains est le maintien du respect de leur peuple, et que les rendre méprisables, c'est les égorger. Au milieu de ce déplorable enchaînement d'erreurs funestes et de projets incohérents, je n'y ai vu de constance que dans l'injuste défiance qu'on n'a pas cessé d'inspirer à Leurs Majesté, contre des frères tendrement dévoués, contre les véritables défenseurs du trône, contre les seuls qui le fussent avec désintéressement.

Pardonnez, monsieur le maréchal, si, au moment que je vois le roi et la reine plus exposés qu'ils ne l'ont jamais été aux poignards des scélérats et à l'insolence de la canaille, je laisse éclater sans réserve les aveux de la douleur et de l'indignation dont vous êtes sûrement tout aussi pénétré que je le suis.

J'ai encore, ainsi que vous, les vieux sentiments qui attachaient les Français à leurs maîtres, et, sans mélange d'aucune personnalité, je hais à mort ceux par qui je crois fermement qu'ils ont été conduits à leur perte. Il ne m'eût rien coûté de les exalter jusqu'aux nues si, même par leurs fausses marches, ils étaient parvenus à les sauver; mais, où en sont-ils aujourd'hui? et comment sortir du labyrinthe fangeux et bondé de principes où l'on s'est jeté? On a séparé le roi des royalistes, en le livrant à une secte plus détestée qu'eux par le parti qui commande les crimes et dirige les piquets des brigands! Au milieu des noires et lugubres pensées que cette situation fait naître, et quand tout annonce l'éruption prochaine des volcans intérieurs, comment spéculer froidement sur ce qui doit arriver d'ici trois mois de la part des différents cabinets de l'Europe? Je l'écrivais il y a trois jours, à Berlin, à notre féal baron de Roll, qui est un peu trop confiant au dehors: *On compte pour rien les semaines, tandis qu'au-dedans chaque jour, chaque heure, fait éclore un nouveau danger mortel!* Ne soyez donc pas surpris, monsieur le maréchal, si, dans la triste préoccupation où je m'abîme, sans en voir le fond, je me borne à vous rendre compte, fort en bref, des détails de nouvelles extérieures, dont les princes m'ont ordonné de vous tracer le tableau que peut-être vous connaissez déja aussi bien que nous.

L'arrivée de M le duc de Luxembourg ne nous a rien appris sur le dernier état des choses en Espagne. Il en est parti, il y a six semaines, et rien ne présageait alors, à beaucoup près, la révolution ministérielle dont on ne nous a pas encore appris les causes secrètes, ni fait pressentir les suites apparentes. Les dernières dépêches de M. le duc d'Havré sont du 13 février, quoique nous ne les ayons reçues qu'hier seulement, et il croyait alors le Florida Blanca au plus haut degré de pouvoir et de faveur. Il nous parle encore de ses bonnes intentions pour les princes et semble s'en rendre garant, quoique de Paris on nous mande que ce ministre s'entendait avec l'Assemblée

et était en relations avec cet abominable Condorcet, qui se rend dénonciateur de la reine. On n'a sur M. d'Aranda que des présomptions, et il y en a de contradictoires. Il y a seulement lieu de croire, d'après son caractère ferme, qu'il ne conseillera pas des résolutions molles, et qu'il ne trahira pas l'autorité souveraine par lâcheté. Du reste, la cour de Madrid continue d'entretenir des rapports avantageux avec nos provinces méridionales ; elle paraît disposée à en diriger les mouvements, et elle y verse des secours. On nous mande même qu'elle vient d'autoriser, sur la frontière de Catalogne, les rassemblemens d'émigrés qu'elle avait d'abord interdits. Son appui devient d'autant plus précieux et plus pressant que la guerre entre les protestants et les catholiques commence à se déclarer vers les Cévennes. Vous savez, monsieur le maréchal, l'échauffourée que des séditieux lyonnais ont été faire à Mende, et on écrit qu'elle ne restera pas sans suite. M. de Courmeray arrivera dans ce pays fort à propos; il y faudrait plus d'argent. Nous y avons ménagé quelques ressources, mais il en faudrait de plus considérables ; et c'est par là que nous manquons. Cependant, les trois mille ducats napolitains commencent à nous arriver; mais c'est une goutte d'eau pour notre extrême altération. L'autorisation formelle, promise par l'Espagne depuis le 12 novembre, n'est point encore arrivée, et le cautionnement de l'Empereur a besoin d'être ratifié par le nouveau roi, pour devenir effectif. D'autres ressources, très probables, se présentent dans la perspective d'un ou deux mois; mais, en attendant, nous éprouvons le supplice de Tantale. Cependant, il ne sera pas manqué aux engagements.

M. de Nassau aura appris, étant encore à Pétersbourg, la mort de l'Empereur. Il a dû attendre le courrier de Sa Majesté Impériale qui, au lieu de partir à la fin de janvier, comme elle l'avait promis, n'était pas encore expédié le 7 mars, et ne devait l'être que le lendemain. M. de Nassau ne pourra donc partir que dans les premiers jours du mois prochain, et nous ne comptons sur lui que vers les commencements de mai.

Nous avons touché au moment de conclure le traité des fusils, avec le landgrave de Hesse-Cassel. Les espérances qu'on en avait conçues m'avaient fait aller à Cassel, ayant d'ailleurs à faire à Francfort pour l'argent. Le landgrave m'a reçu parfaitement, mais une lettre du roi de Prusse, arrivée au moment que je me croyais sur le point de conclure, a fait évanouir mes espérances. On l'y conjure de ne rien faire quant à présent avec les princes ou pour les princes, mais de tout suspendre; en même temps, on y applaudit à ses bonnes intentions en leur faveur.

Le cercle de Bavière continue les persécutions contre la légion de Mirabeau, devenue légion de Hohenloë Waldenburg : mais nous gagnerons du temps jusqu'à la réponse aux dépêches envoyées à Berlin, tant sur cet objet que par rapport aux troupes du landgrave, dont les princes promettent de ne se servir que conformément aux plans et aux époques concertés avec la majesté prussienne.

Nous allons expédier un courrier pour la Russie, et il aura principalement deux objets: le cautionnement promis, et son appui pour avoir des troupes hessoises, sans omettre tout ce qui est à dire sur les stimulations à donner au jeune roi. Il faut sans doute dissimuler tout ce qu'on a lieu de craindre des vues du cabinet de Vienne, et faire bonne mine au mauvais jeu. Mais plus on chemine en conjectures et en découvertes, plus on a de sujets de méfiance. Il y a de l'accord avec l'Électeur de Bavière, et vous pouvez juger, monsieur le maréchal, sur quoi il peut porter.

La situation intérieure a inspiré à nos généreux princes la pensée d'engager les puissances auxiliaires, principalement Vienne et Berlin, comme les plus voisines, à faire quelques déclarations communes qui soient propres à en imposer aux crimes et à enchaîner les fureurs. Mais en applaudissant à l'intention, je ne vois pas trop comment l'exécuter.

Obtiendra-t-on que la cour de Vienne parle de son propre mouvement, d'une manière opposée à ce qu'elle a dit jusqu'à

present en réponse? Et celle de Berlin dira-t-elle plus? Dira-t-elle autrement? Il faudrait des termes fort énergiques et une détermination fort prononcée pour qu'on puisse s'en promettre quelque effet. Mais, combien de temps ne faudrait-il pas pour en faire prendre une résolution concertée entre les deux cours qui voudraient peut-être l'action simultanée de celles de Madrid et de Pétersbourg. Nous avons déjà observé plus d'une fois, qu'à de telles distances, on mange en allées et venues de courriers le tems qui devrait être celui de l'exécution. Cependant, monsieur le maréchal, je vous prie de me faire savoir ce que vous en pensez, et comment vous croyez qu'il faudrait s'y prendre, si vous voyez jour à proposer en ce moment quelque acte favorable à la sûreté de Leurs Majestés, dont il est bien juste de s'occuper.

Les princes font revenir à eux, ou du moins se rapprocher, les gentilshommes et militaires des cantonnements de la Flandre, dont partie sera dirigée sur Hanelot, pays de Liège et Cologne, et partie sur le haut électoral de Trèves, quoique ce ne soit pas sans peine qu'on en obtienne ici le consentement, car à chaque pas, le chemin se hérisse de difficultés sans cesse renaissantes.

En France, bientôt, personne ne voudra être ministre, et c'est alors, dit-on, que pour redonner de la force au pouvoir énervé entre les mains du monarque, on le confiera sous forme de dictature à un comité central qui gouvernera directement pendant que les fonctions sociales seront suspendues; et c'est ainsi, à ce qu'on prétend, qu'on accoutumera la nation à se passer du roi. Tout cela est bien absurde ; mais c'est ce qui fait qu'on peut le craindre. Voulez-vous bien agréer l'hommage de mes sentiments les plus sincères?

LETTRES DU MARÉCHAL DE CASTRIES

ET

DU BARON DE BRETEUIL

Le maréchal de Castries aux princes en leur envoyant les lettres ci-jointes de M. le baron de Breteuil.

De Cologne, le 29 janvier 1792.

Monsieur et Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser aux princes une lettre de M. le baron de Breteuil, qui répond à celle dont ils m'avaient chargé pour lui. L'une et l'autre ont éprouvé des retards que la prudence a occasionnés, mais qui, j'espère, ne se renouvelleront plus. Je joinds ici l'extrait d'une lettre du 20 et du 24 de ce mois, que M. de Breteuil m'a écrite ; il y a quelques articles sur lesquels je diffère d'opinion, sur lesquels je vais m'expliquer avec lui et dont j'aurai l'honneur de rendre compte dans le temps à Monsieur et à Monseigneur.

Les princes verront par la lettre du 20 que celle de la reine, dont l'Empereur a tant parlé, avait été dictée et envoyée par

M. de Montmorin ; ainsi ce prince n'a pu se tromper sur l'esprit dans lequel elle a été écrite.

Il est pénible d'avoir à se contenir sur son caractère, mais l'intérêt du roi, celui des princes et de la noblesse en imposent l'obligation. Il est également nécessaire d'apporter de la discrétion dans la manière de ramener les puissances, que l'ennemi a prévenues (à la verité) afin de ne pas compromettre la personne du roi ; j'avais écrit sur ce sujet à M. de Breteuil, qui pense que la prudence que les princes emploieront dans cette explication est très nécessaire aux personnes qu'ils employent.

M. de Breteuil est dans l'opinion que l'Assemblée ne portera pas les choses si loin qu'elle l'a annoncé; cette opinion se trouve traitée par ses dernières délibérations. Je crains cependant que, n'ayant pu en imposer à l'Empereur, elle sera effrayée de l'idée d'ajouter une guerre à toutes les calamités qui détruisent la France, et qu'elle attendra, avant de violer le territoire de l'Empire, de savoir si toutes ces commissions extraordinaires qu'elle vient de donner pour les principales puissances de l'Europe, produiront les effets qu'elle en espère, ou non.

Quoi qu'il en soit, je serais fâché que le système que M. de Narbonne a fait approuver au conseil du roi ne fût pas suivi ; il paraît que, sans de grandes infractions à la tranquillité publique, l'Europe ne prendra pas les armes, et que l'Empereur nous laissera périr si ses secours ne sont pas grandement payés.

Obligé de considérer ces mauvaises dispositions de l'Empereur comme une base dont on ne doit pas s'écarter (quelle que chose qu'on puisse écrire de Vienne qui y soit contraire), il faudrait, de préférence à tout, chercher à agir indépendemment de ce prince. Or, Monsieur et monseigneur ne peuvent y parvenir qu'en obtenant, ou la libre disposition des dix-huit mille Hessois, ou en attirant sur le Rhin les Suédois et les Russes.

M. de Breteuil qui, de Bruxelles, peut être bien mieux instruit de l'esprit qui règne dans le conseil de Vienne, que de tout autre point de vue, est fondé à penser que l'Empereur, s'il opère, ne voudra rien associer à son armée. En effet, des troupes bien ordonnées, et particulièrement des troupes allemandes, ne pourront jamais se porter à la grande consommation et au désordre inséparable à la nature des corps qui entourent les princes. Il est cependant impossible que 10.000 à 12.000 gentilshommes restent les bras croisés, lorsqu'on combattrait pour leur cause; ainsi, tout sollicite leur réunion à un corps d'infanterie, et ce corps ne peut être autre, ainsi que je l'ai déjà dit, que les troupes de la maison de Hesse ou celles du Nord.

Nous sommes restés depuis près de six mois sur les bonnes dispositions du Nord, au même point où nous étions, car nous ignorons encore comment et à quelle époque nous pourrons espérer d'en être secourus.

Je regrette beaucoup que M. le prince de Nassau aille à Berlin et à Pétersbourg, sans être convenu avec les princes d'un plan d'opérations à proposer à l'Impératrice. Il pourra sans doute remplir d'autres vues importantes. Mais l'intérieur du royaume a une marche si rapide, qu'il est préférable à tout de se mettre en état d'en profiter. Or la noblesse seule, ou les corps d'infanterie qu'on a voulu créer, sont trop insuffisants pour remplir ce grand objet, et on ne saurait trop presser par cette raison le mouvement des troupes qui peuvent seules les suppléer. Le printemps, auquel nous touchons, exigeroit la connoissance des dispositions définitives des Cours de Pétersbourg, et de Stockolm, et de Madrid. Si on avait seulement quelques bases, on pourrait essayer l'esquisse d'un plan général d'opérations; mais l'ignorance la plus absolue de ce que l'Espagne veut faire, et de ce que Sa Majesté catholique peut faire, ne permet pas de hazarder.

Pour assurer l'arrivée des dépêches que je joins ici, je fais partir le comte de Castries. Je supplie de le renvoyer avec

leurs ordres, s'ils en ont à me faire passer ou à transmettre à Bruxelles. Je suis avec respect, etc., etc.

Je supplie Monseigneur de garder ma correspondance et celle de M. le Baron dans son cabinet et de ne la renvoyer dans aucun bureau.

Extrait de la lettre de M. le baron de Breteuil
A M. le Maréchal de Castries,
Reçue le 30 janvier à Cologne.

De Bruxelles, 20 janvier 1792.

Je n'ai pas reçu, monsieur le maréchal, avant le 14 janvier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er de ce mois, et dont vous avez chargé M. de Bonnay; j'ai trouvé dans votre paquet la lettre collective, que Monsieur et Monseigneur le comte d'Artois ont bien voulu m'écrire. Je vous prie de leur faire passer la lettre ci-jointe qui est ma réponse. Il a été pourvu dans différentes cours à l'explication de la lettre de la reine, dont l'Empereur a instruit les cours. Cette lettre est du mois de juillet; elle fut envoyée alors par le canal de M. de Montmorin, à M. le marquis de Noailles, qui l'a remise à l'Empereur.

Vous jugez de ce que vaut une lettre confidentielle, à laquelle on donne un pareil cours. La reine s'était trouvée obligée de l'écrire, et l'Empereur l'avait fait bien sentir dans le temps, de sorte que c'est un procédé auquel on ne saurait donner de nom, que d'avoir fait usage de cette lettre pour persuader aux principales cours que le roi était parfaitement

dans le sens de la Constitution ; mais ce n'est pas la seule démarche peu fraternelle de l'Empereur, et sur laquelle la prudence veut que dans la position actuelle du royaume, il faille se contenter de faire note. Vous ne sauriez trop, je crois, monsieur le maréchal, conseiller aux princes ce système de conduite avec la cour de Vienne, ni trop les exhorter à renfermer les justes plaintes dans leur ressouvenir. Je conviens avec vous qu'il faut détruire absolument les fausses idées d'opposition de la part des Tuileries pour arrêter l'Empereur, ou d'autres cours dans leur empressement de venir au secours de la monarchie, mais je dis aussi que le roi et la reine n'ayant jamais rien fait pour autoriser une aussi odieuse et aussi folle inculpation, leurs Majestés n'ont rien fait pour la déraciner; il doit leur suffire de n'y avoir pas donné lieu. Je dis que les princes ne pouvant plus se tromper sur les vues générales et particulières du roi, il est important pour la sûreté de Sa Majesté, de ne rien dire, ni faire pour ramener le public à l'idée d'une parfaite intelligence entre les rois et les princes; il doit suffire de faire connaittre aux cours amies, et de pouvoir y compter de part et d'autre.

Je suis frappé comme vous, monsieur le maréchal, de la pénible situation des princes et de la noblesse depuis tout ce qui a dû suivre la déclaration de guerre, mais les princes ne peuvent que s'applaudir de s'être promptement exécutés sur toutes les mesures que la prudence autant que la nécessité exigeaient. On peut croire que par cette conduite ils ont acquis du repos pour le temps qui permettra d'atteindre un autre but. Je suis bien persuadé que la pusillanimité de l'Électeur de Trèves n'ira pas jusqu'à vouloir que les princes ses neveux, quittent son Électorat, et qu'il y laissera de même es Français qui y sont dispersés, si on s'attache à rassurer ses craintes, celle de ses États, par tout ce que peut suggérer le raisonnement et la manière d'être qu'on doit à son appui.

Sans doute, on ne saurait songer aujourd'hui, à renvoyer en France la brave et vertueuse noblesse, qui est sortie pour

se rallier à l'étendard royal. Ce malheur ajouterait trop à tous ceux qui nous accablent, et il faut, sans revenir sur les effets des événements passés, ne songer qu'aux moyens d'empêcher qu'ils se multiplient tous les jours. Le gouvernement autrichien me paraît satisfait de la déférence que les Électeurs et les princes ont eue pour son avis. Je crois d'après cela qu'on peut se flatter, que l'Empereur cherchera maintenant plutôt à tranquilliser qu'à effrayer les Électeurs et princes de l'Empire sur l'azile qu'ils nous accordent. Il paraît aussi qu'on peut croire que l'Assemblée nationale ne poussera pas les démarches hostiles pour le moment aù-delà de ses menaces. Ainsi tout concourt à faire penser que le calme a pris la place des secousses. Les agents que l'Assemblée a à Londres et à Berlin avec publicité, permettent aussi de penser qu'elle voudra connaître l'effet de ses négociations avant d'attacher un plan d'hostilité, de sorte qu'une partie de la mauvaise saison doit s'être écoulée dans ce travail des factieux, plutôt politique que militaire. Je voudrais pouvoir vous dire que pendant ce temps, les puissances, qui s'intéressent véritablement à nos affaires, auront bien employé le leur pour concerter de sages et vigoureuses mesures, mais je ne vois encore rien, qui s'y porte avec franchise et activité. Le congrès continue à rencontrer des obstacles de la part de l'Empereur; il dit que, puisque on le veut armé fortement, il serait plus simple de s'armer de même sans congrès, mais il n'ajoute pas : « *J'armerai, j'aurai tant de troupes aux ordres de la circonstance* » ; en ne se prononçant point ainsi, il ne provoque, ni ne force le roi de Prusse à tenir un langage positif. Ces deux puissances rejettent leur inaction sur leur respective inquiétude de se prêter le flanc.

Si elles n'agissent pas en même temps et dans une proportion en faveur de la monarchie française, elles cachent sous le voile des principes d'indifférence ou de perfidie, que l'Angleterre peut allumer. Le roi d'Espagne, l'impératrice de Russie de concert avec le roi de Suède, cherchent à éclairer cette

marche et à ramener le roi de Prusse dans cette voie, comme l'Empereur dans leurs mesures. Le temps seul peut nous donner la solution de ce problème; il faut bien que malgré nos pressants besoins, nous sachions revenir à la patience sans rien perdre toutefois des soins actifs que demandent nos embarras. Je pense volontiers avec vous, monsieur le maréchal, qu'il n'y aurait qu'avantage pour nous dans la violation de l'Empire par les troupes nationales. Je n'ai d'objections à cet avis que pour le moment; car dès que les puissances, qui nous montrent bonne volonté, auront pu concerter des mesures et des mouvements, dès que la saison aura rouvert les eaux du nord pour donner passage aux effets de l'amitié russe et suédoise, je serai empressé de voir ranimer les inquiétudes de l'Assemblée jusqu'à la colère, afin de le porter à l'injurieuse audace d'entrer sur le territoire de l'Empire et je croirai que nous aurons toujours les moyens de ramener leur bouillante file, en reprenant alors les rassemblements et les exercices militaires, mais aujourd'hui notre grand objet politique devant être d'empêcher le dedans du royaume d'aller plus vite que le dehors, nous ne pouvons trop nous contenir; sans doute que le plan des princes ne doit être reculé pour mieux sauter.

Vous avez vu, monsieur le maréchal, par la lettre du roi que vous avez reçue, que l'intention où est Sa Majesté d'avoir la correspondance la plus confiante avec les princes ses frères par votre canal et par le mien.

Sa Majesté éprouvera une grande satisfaction en apprenant que les princes se conforment à sa volonté sur la marche qu'elle a voulu faire prendre à ses relations fraternelles avec eux. Nous ne pouvons douter, vous et moi, que le roi ne soit résolu de ne rien taire aux princes de tout ce qu'il jugera devoir aider et fixer leur conduite au milieu de la situation aussi cruelle qu'embarrassante des affaires de Sa Majesté. Vous êtes, j'espère, bien sûr que de mon côté je contribuerai soigneusement aux preuves de la confiance du roi

pour les princes, ses frères, et que je mettrai dans le devoir que m'en fait la volonté du roi, la recherche de mon respect pour les princes, ainsi que de ma conviction que c'est du rapport parfait entre le roi et ses frères que peuvent naître les vrais et grands moyens de maîtriser les factieux.

Vous me dites « que pour réaliser la confiance si nécessaire entre le roi et les Princes, il faut mettre de la suite, et ne rien laisser ignorer des démarches confidentielles et secrètes, qu'on fera dans les cours étrangères ».

Rien n'est plus convenable, rien n'est plus juste que de tenir cette conduite, et elle est bien dans le plan de Sa Majesté; mais vous conviendrez qu'il faut laisser le Roi juge de ce qu'il voudra et devra communiquer aux princes pour le bien commun, tandis qu'il est absolument nécessaire que les princes ne se permettent pas la moindre démarche sans auparavant l'avoir soumise à Sa Majesté et avoir reçu l'autorité de l'entamer comme de la suivre. Le Roi se croit fondé, s'il est possible, à réclamer cette entière déférence de messeigneurs ses frères tant à cause de sa difficile position qu'en raison de son droit de donner seul le mouvement aux démarches importantes pour son royaume et pour sa réponse.

Je ne cacherai sûrement rien aux princes de tout ce qui me semble concourir au but commun, ou pouvoir leur donner satisfaction particulière.

Mon respect, mon dévouement pour le Roi et pour les princes me tiennent loin de la coupable pensée de vouloir éloigner les princes un instant de la connaissance du fond des affaires, et des événements qu'elles peuvent produire ; mais ces mêmes sentiments de mon respect et de mon zèle me font aussi dire d'avance, qu'il est impossible à la confiance la mieux établie, au milieu des affaires compliquées de ne pas quelquefois taire différentes circonstances, ou mesures, qui, intéressantes par leur succès, veulent rester enfermées entre les agents qui s'en trouvent saisis. Voilà pourquoi, monsieur le maréchal, la prépondérance, qui appartient au Roi, doit être

assez reconnue pour ne pas être attribuée à la défiance de Sa Majesté pas plus que le silence, que de telles circonstances peuvent paraître exiger; je vous dirai d'ailleurs que jusqu'ici, excepté en Espagne, où monsieur de La Vauguyon a continué à travailler, les affaires les plus intéressantes n'ont été conduites partout que par le roi de Suède, et que ce n'est que depuis peu, que Sa Majesté se propose d'avoir dans quelques cours des personnes de sa confiance.

Le prix que j'ai mis, monsieur le maréchal, non seulement à votre amitié, mais aussi à me trouver le plus souvent réuni à votre opinion, dans le conseil du roi, m'assure que dans un moment aussi extraordinaire dans toutes ses conséquences, il est important que nous n'ayons qu'une même manière de voir sur le fond et la forme de tout ce que nous avons à faire chacun de notre côté.

Autre lettre du 24 Janvier, de Bruxelles.

Je vous ai accusé hier, monsieur le maréchal, la réception de votre lettre du 21 de ce mois. Je ne suis pas étonné que mon silence vous ait paru long et qu'il soit démérité aux yeux de vos correspondants. J'en suis fâché, mais je vous assure que je ne suis pas coupable de négligence; je vous prie de m'excuser.

Vous voyez par ma lettre du 20 que l'Empereur est loin de vouloir s'occuper de nous, comme on nous l'a mandé; je puis vous dire qu'il n'a encore donné d'autres ordres que d'annoncer ici, qu'incessamment on y recevra l'ordre de compléter sur le pied de guerre ses troupes dans les provinces belgiques. Les François prennent cette mesure pour eux seuls,

mais on peut croire que son pays la lui inspire et d'ailleurs qu'elle ne sera pas d'une prompte exécution; c'est au reste une bonne montre pour les uns comme pour les autres. Vous ne sauriez vous faire d'idée de la peur que le gouvernement d'ici a de la guerre depuis deux jours; j'ai eu avec les chefs des conversations sur les mesures des factieux, qui me prouvent combien leurs insolentes démarches impriment d'inquiétude et de crainte. On peut croire que s'ils osent pousser le ton jusqu'à l'attaque, ils seront fort imposants dans leurs premiers pas; malgré cela, je verrais néanmoins commencer sans peine les mesures violentes dans l'assemblée sur le territoire impérial, parce que la querelle de l'Empereur une fois engagée, il faudra bien qu'il la poursuive; mais je voudrais toujours plus volontiers qu'elle se différât assez pour que nos amis du Nord puissent y figurer.

Vous ne devez pas douter que l'Empereur ne soit décidé à ne pas vouloir que l'armée des princes s'incorpore aux siennes. J'ai tiré de mes entretiens avec le ministre autrichien, que si les troupes autrichiennes agissaient et entraient en France, qu'alors il faudrait que les princes et leurs troupes prissent une position intermédiaire pour exister ou agir séparément; je ne sais, monsieur le maréchal, si ce plan vous paroitroit mauvais, ou s'il déplairoit aux princes, mais si on vous laissait choisir une bonne position, il me semble que vous seriez mieux seuls qu'avec des alliés, à moins cependant que ce ne fût ceux du Nord, auxquels vous pourriez tôt ou tard vous unir; je crois que vous pouvez tourner vos réflexions d'après l'idée autrichienne ci-dessus.

Je ne sais qui a pu vous dire que le Roi avait eu le projet de partir de Paris à la fin du mois dernier, mais je vous proteste que ce projet n'a pas existé un moment et que cette nouvelle est aussi fausse que la plupart de celles qu'on se plaît à imaginer tous les jours; je n'en suis pas moins de votre avis sur l'avantage et la nécessité dont serait la liberté du Roi; sans doute ce qu'elle ajouterait à nos moyens serait incalculable.

J'en suis bien fâché, mais ce qu'on vous dit de l'Empereur, plus communicatif, mieux disposé pour la France, ne signifie rien, s'il est vrai, et quant aux préparatifs militaires faits à Vienne, rien n'est plus faux, de sorte que, si ces deux avis viennent du même endroit, ils ne méritent pas plus de confiance l'un que l'autre.

Note des princes pour le roi, relative à un projet d'évasion de la famille royale (1).

18 février 1792.

On sent combien il y a de difficultés présentement à s'en aller, et combien de danger à le risquer; mais on croit qu'il est encore plus dangereux de rester et qu'il est même impossible de sortir, autrement que par une fuite courageuse, de l'état où l'on est réduit; c'est ce qui engage à demander attention et résolution très prompte, sur un projet proposé par des serviteurs très fidèles, duquel on assure que Sa Majesté a déjà quelque connaissance; on l'a soigneusement examiné et discuté dans toutes ses parties; il paraît avoir des avantages qui le rendent préférable à tous ceux dont il avait été question jusqu'à ce moment.

La sortie à l'étranger n'est qu'à la distance de 47 lieues, on ne passerait par aucune ville, ni par aucun lieu où il y ait garnison, garde nationale ou bureaux ; la route est facile et connue dans les 22 premières lieues qu'il faut faire avec grande vitesse ; elle est ensuite détournée et ne rentre dans aucune des parties sur lesquelles on a eu l'éveil, et à l'égard

(1) Ce projet n'eut pas de suite. Il n'en est pas moins extrêmement curieux.

desquelles on peut avoir des soupçons ; d'ailleurs tout se ferait par des relais, et sous la conduite de gentilshommes sûrs qui périraient tous plutôt que de laisser manquer l'entreprise ; les agents sont connus du roi et de la reine, ils sont dignes de leur confiance; les seuls qui aient le secret sont MM. d'Ervillié, du Puget, de Menonville, de Luxembourg et de Beauharnais. Il sera probablement dans l'intention de Leurs Majestés, si elles adoptent le projet, qu'il soit aussi confié au baron de Vioménil dont le zèle, l'attachement, et la fermeté d'âme leur sont connus ; la dame qui est aussi dans le secret, et que les frères du roi envoyent pour en rendre compte et recevoir les ordres de Leurs Majestés est connue pour avoir autant de courage que de discrétion et de dévouement ; les princes qui savent la confiance que monsieur de Menonville a en elle, qui d'ailleurs ont déja éprouvé une première fois son zèle ont accepté avec plaisir l'offre qu'elle leur a faite d'aller rendre compte à la reine de ce nouveau projet, des moyens de concerter son exécution très secrète et des motifs de ne pas différer de se décider pour ou contre ; ils n'osent pas la charger d'exprimer toute la vivacité de leurs désirs parce qu'ils n'osent prendre sur eux un tel événement : mais comme ils frémissent encore plus de ce qui est à craindre si l'on ne hâte de prévenir la scélératesse poussée à l'extrême, ils conjurent Leurs Majestés d'écouter, d'examiner, de peser tout et de juger ensuite d'après la connaissance qu'ils ont du local, ainsi que de la position actuelle des choses, si ce n'est pas le vrai moment de tout hasarder, pour tout sauver ; ils les supplient de considérer qu'il paraît qu'on est à la veille des derniers excès, et fort loin encore d'un secours salutaire ; qu'il y a tout lieu de croire que les troupes des puissances confédérées, de celles surtout dont le désintéressement est assuré, n'agiront pas plus tôt que dans trois mois, mais qu'avant ce terme, et bientôt la certitude de la guerre et l'espérance de ces approches produira dans l'intérieur des explosions formidables, qu'elle peut d'un instant à l'autre faire éclater la banqueroute, et les actes de

désespoir qui doivent en être la suite, que d'ailleurs l'Assemblée et le club des forcenés jacobites se voyant rudement menacés et réduits aux abois, tant par les effets des monarchistes que par le mécontentement des provinces, croiront n'avoir de ressources que dans les dernières violences et voudront se sauver par une catastrophe sanglante dont ils annoncent déja les affreux présages. Qu'au milieu de ce choc de deux partis également redoutables, l'un par ses artifices, l'autre par ses fureurs, et tous deux également acharnés à leur ruine, il n'y a aucun moyen d'attendre ni d'espérer rien de modéré, qu'il ne faut plus qu'une seule étincelle pour faire crever la bombe suspendue sur les têtes sacrées, et que cette étincelle doit sortir, soit de la guerre, soit de la banqueroute, soit de la rage du parti régicide, soit même de ses alarmes, en un mot on est présentement au bout de toutes les lignes au delà desquelles est le précipice et l'abîme; si on le cache au roi et à la reine on les trompe; en leur disant cette cruelle vérité, on ne prétend pas les décider à un parti plutôt qu'à un autre; mais on s'acquitte du devoir de les mettre en état de choisir le moins mauvais et de saisir le meilleur moment; celui-ci paraît d'autant plus favorable que la province vers laquelle Leurs Majestés dirigeraient leurs pas, est dans les meilleures dispositions du monde, et qu'il est indubitable qu'à l'instant où elle saurait son roi à portée d'elle, l'empressement à le recevoir, à lui ouvrir toutes les portes de la ville, et à se soumettre à ses ordres seront également vifs de la part des troupes et des habitants; les princes déclarent qu'ils sont fondés à en répondre, et il est également vrai que, pour peu que l'on différât, la même occasion ne se trouverait plus avec les mêmes avantages: quatre mille gentilshommes qui, jusqu'au deux mars, pourront être employés à rendre la sortie de Leurs Majestés plus sûre et leur rentrée dans le royaume aussi facile qu'immédiate, ne seront plus au delà de ce terme à portée d'offrir le même service au prix de tout leur sang : cette observation ne peut s'entendre qu'en voyant le détail du plan; il sera ci-joint.

Détail du plan.

On suppose que la proposition pourra être faite le 23, qu'elle sera examinée le 24 ; que le parti sera pris le 25 ou le 26 — qu'en conséquence le 26 au soir, on fera partir un courrier pour avertir à Mons, monsieur de Beauharnais. Que le départ sera dans la nuit du 29 février au 1er mars, afin que, recevant ce courrier le 28 de grand matin, monsieur de Beauharnais puisse, de ce jour-là et le lendemain, disposer la partie confiée à ses soins, ainsi qu'on va l'expliquer, en traçant toute la marche avec ses moyens d'exécution.

Les mesures pour la sortie de Paris ne peuvent être réglées que sur les lieux mêmes, et par ceux qui sont à portée de connaître toutes les positions locales et les circonstances du moment. Messieurs d'Ervillé, du Puget, de Menonville, de Viomenil et de Brige, paraissent devoir être les principaux agents et directeurs de l'entreprise.

Ils ont en vue de se servir du sieur Pannelier les quatre premiers relais; et ils l'avertiront à temps, mais pas trop tôt.

La voiture qui doit être unique sera une diligence large, légère et simple, avec un bon siège de cocher à l'allemande ; le roi et la reine seront dans le fond, une seule dame sur le strapontin tenant M. le Dauphin.

Madame Élisabeth et madame Royale sortiront séparément par une autre route qui doit être indiquée par une personne chargée de les accompagner et que madame de la Salle fera connaître, M. de Viomenil ou M. de Brige sur le siège, deux gentilshommes servant de postillons conduiront les quatre chevaux attelés sur la diligence, un autre suivra à cheval sans s'en écarter jamais, et un autre courra devant pour préparer les relais, qui moyennant cela, ne seront que de six chevaux en tout

La route que l'on doit suivre, est celle qui mène à Compiègne, où l'on n'entrera pas, ensuite vers Laon qu'on évitera également, et de là par les bois, à Chimay, Beaumont et Mons; on entre dans le pays autrichien à un endroit appelé Marquenoise, qui est à 47 ou 48 lieues de Paris, de là, il n'y a que 5 lieues jusqu'à Chimay, 4 de Chimay à Beaumont, et 6 de Beaumont à Mons; mais depuis Marquenoise, on est toujours en pays étranger.

Position de relais.

Le premier relais doit être un peu au-dessus de Louvres, le second au-delà de Senlis sans y entrer; le troisième à la Croix Saint-Ouen, forêt de Compiègne, le quatrième, après avoir passé l'Oise au pont de Compiègne, sans entrer dans la ville; le cinquième près de Coucy, où il y a une petite garde nationale; le sixième près Laon, au faubourg, sans entrer dans la ville; le septième à Lugni après avoir passé près de Méry.

Nota. — Les relais doivent être ordonnés de Paris par M. Pannelier jusqu'à Compiègne, et depuis Compiègne jusqu'à Lugni par M. d'Ervillé qui connaît les gentilshommes qui doivent les fournir; à Lugni, on trouvera M. de Beauharnais qui est chargé du reste de la route, ayant à ses ordres bon nombre de gentilshommes et de contrebandiers sûrs qui connaissent le pays, et des chevaux convenables.

Il faudra monter à cheval à minuit et faire huit lieues en prenant le premier relai auprès de la Tenaille, on repasse l'Oise au moulin de Musson; on passe ensuite le Ton à la Héri et on arrive à Marquenoise, pays autrichien, le tout en vingt-six heures; on prend à Marquenoise une voiture qui y sera préparée avec le neuvième relai qui conduira en trois ou quatre heures à Chimay; le dixième relai sera à la poste de Chimay

qui conduira à Beaumont ; le onzième relai est pareillement la poste de Beaumont et il y a un douzième relai qui est la poste pour aller jusqu'à Mons; il faut presque cinq heures pour faire les six lieues de Beaumont à Mons.

On peut compter que si l'on part de Paris à minuit, la nuit du 29 février au premier mars et qu'on aille sans s'arrêter, on sera le 2 à Mons vers deux heures après-midi au plus tard : on peut encore compter qu'après s'y être arrêté pour s'y reposer, on apprendra à son réveil que les villes du Hainaut français et de la Flandre invitent leur roi à s'y rendre et lui ouvrent leurs portes.

Il est aisé de sentir de quel avantage il est que le roi ne soit que quelques heures hors de son royaume et y rentre sans employer la force.

Au surplus, il y aura des escortes suffisantes depuis Lugni jusqu'à Chimay où l'on trouvera, ainsi qu'à Beaumont, des houlans autrichiens qui accompagnent la voiture ; à Beaumont, de plus grandes forces qui auront été préparées secrètement par M. de Beauharnais viendront au-devant du roi, et le suivront jusqu'à Mons ; le lendemain il aura quatre mille gentilshommes à ses ordres et bientôt après toutes les garnisons de la Flandre.

Ainsi finira en un seul instant la contre-Révolution qui, si elle se faisait par le seul secours des forces étrangères, serait beaucoup plus lente, beaucoup plus hasardée, remplie de mille inconvénients et peut-être chèrement achetée.

Si l'on pèse toutes ces considérations, on ne doit pas être étonné qu'on soit fort séduit par les avantages du plan proposé, et qu'on en désire le succès avec une ardeur fondée sur les sentiments les plus purs et l'affection la plus tendre.

On donne un chiffre sûr pour les courriers à envoyer.

Notes du maréchal de Castries sur la politique des princes.

Depuis le couronnement de l'Empereur, dernière époque où il s'est expliqué sur l'état du Roi et sur le désir qu'il avait de le servir, il paraît que la partie politique que les princes dirigeaient à Turin a été comme suspendue jusqu'au mois de janvier. Dans cet espace de temps, qui a été d'environ trois mois, on n'a été occupé que de travailler, dans les provinces, à augmenter les mécontents et à s'y faire des partisans.

On pressait en même temps le Roi de sortir de Paris, tant par tous les avantages qui devaient naturellement résulter de sa liberté que parce que tous les princes avec lesquels on était entré en négociations avaient demandé, pour conditions préalables, que le Roi se mît en état de les requérir; qu'il ne le pouvait que dans l'état de liberté, et qu'ils ne pouvaient agir tant que les ambassadeurs de France dans les cours de l'Europe tiendraient un langage opposé aux réquisitions secrètes que M. le comte d'Artois leur faisait.

Il paraît constant que la correspondance du Roi et de la Reine avec M. le comte d'Artois n'a jamais été franche, sur l'époque de leur départ : ils avaient marqué successivement que dans un mois, puis dans six semaines, ils seraient prêts à partir; mais on assure qu'une lettre de Madame Élisabeth disait positivement que le roi partirait avant le 15 décembre. Voilà ce que dit le côté des princes.

On ne décidera pas si le Roi se trompait ou s'il trompait M. le comte d'Artois; mais, soit dans la confiance de la lettre de Madame Élisabeth, soit pour forcer le Roi à sortir de Paris, il paraît qu'on a précipité l'explosion du feu dans les provinces, qu'on aurait dû se borner à entretenir, et on avait

indiqué le 15 décembre pour l'époque de l'explosion générale.

Pendant que M. le comte d'Artois correspondait par plusieurs canaux, en diverses provinces, M. le prince de Condé, impatient et voulant presser les opérations dans l'intérieur, y avait pratiqué des menées sourdes. Il correspondait particulièrement dans les mêmes lieux où M. le comte d'Artois avait des agents.

Toutes les lettres qui arrivaient de l'intérieur étaient portées chez M. le comte d'Artois; et tout ce qu'on en a su, c'est que les succès étaient improbables en France, en assurant qu'une fois dans le royaume, une explosion générale se manifesterait dans toutes les parties de l'Empire. Lyon, Aix, Toulouse, et plusieurs autres villes des provinces méridionales, avaient été en effet travaillées de manière à ce qu'un parti assez considérable s'était formé. On n'en connaît pas assez la juste mesure pour prononcer s'il était de force suffisante pour soutenir leurs entreprises, dès lors qu'un point d'appui solide ne fixait pas dans les provinces du Nord la plus grande partie des forces de l'armée, ou que le Roi, ne se dérobant pas aux chaînes qui l'arrêtaient, ne pouvait opposer des ordres à ceux de l'Assemblée, et ne pouvait se mettre à la tête des troupes et de ceux de la noblesse que Sa Majesté eût appelés à son secours en quittant Paris.

C'est dans cet état de choses que M. de Calonne, après avoir négocié à Londres, publia un ouvrage qui commença à forcer l'Assemblée à une plus grande surveillance sur tout ce qui se préparait dans les provinces méridionales, et qu'il se rendait, par l'Allemagne, de Londres à Turin.

Nota (1). — Le roi de Sardaigne eut d'abord de la peine à admettre que M. de Calonne entrât dans ses États. Il ne céda qu'à la sollicitation de son gendre, et souffrit qu'il vînt in-

(1) Ceci écrit en marge.

cognito près de Turin, d'où il pourrait communiquer avec M. le comte d'Artois. Enfin, d'acte de faiblesse en acte de faiblesse, il parvint à se faire présenter à la cour, vis-à-vis de laquelle il avait prétendu avoir l'autorisation du Roi et de la Reine, afin de négocier à Londres, et que l'un et l'autre avaient approuvé son départ pour Turin. J'ignore jusqu'à quel point il en a imposé; peut-être que quelques expressions indirectes ont autorisé l'interprétation qu'il y a donnée, et elle a suffi apparemment au roi de Sardaigne. — M. de Vaudreuil est parti de Venise de manière à arriver à Turin en même temps que M. de Calonne; et, dès leur arrivée, ils ont repris sur M. le comte d'Artois l'empire funeste qu'ils avaient eu à Versailles, et qui a eu des suites si malheureuses pour le corps de la noblesse en particulier.

Le premier emploi qu'ils ont fait de leur crédit a été d'écarter le conseil intime que M. le comte d'Artois s'était formé, composé de MM. d'Autichamp, de Vintimille, et de l'abbé Marie. Ils ont voulu rester seuls avec le prince, et ils ont associé à ce conseil l'évêque d'Arras.

Bien des circonstances m'ont fait juger que différentes intrigues avec le clergé et la noblesse de Flandres et d'Artois avaient engagé M. de Calonne à se lier de correspondance avec l'évêque d'Arras; que cette correspondance l'avait conduit à engager M. le comte d'Artois à écrire à l'évêque à Turin, sous le prétexte de ses affaires personnelles, et qu'il n'y était pas plutôt arrivé, que lui, évêque d'Arras, avait pressé ce prince d'appeler auprès de lui M. de Calonne. Aussi, c'est à cette intrigue particulière qu'on peut rapporter la source de l'entreprise qui a été près d'éclater, et non aux suites d'engagements résultant d'aucun plan.

Jusqu'à l'arrivée de M. de Calonne, M. le comte d'Artois s'était défendu des propositions déréglées de M le prince de Condé.

NOTA (1). — Ce prince les faisait succéder sans cesse l'une à

(1) En marge.

l'autre, et ce n'était pas sans peine que M. le comte d'Artois les avait éludées.

L'arrivée de MM. de Vaudreuil et de Calonne lui a présenté une voie pour satisfaire son ardeur.

Il s'est lié en conséquence étroitement à eux, pour faire admettre les idées qui, jusqu'à ce moment-là, avaient été rejetées; et sans connaître encore ce que l'Espagne, qui venait de faire sa paix avec l'Angleterre, voudrait ou pourrait faire; sans savoir précisément si les puissances d'Allemagne soutiendraient ou abandonneraient la France; dans le doute si l'armée française favoriserait les princes ou les repousserait; sans vouloir attendre ni les effets de la résistance du clergé sur les consciences, ni les suites de l'établissement de l'impôt, M. de Calonne a appuyé la proposition que M. le prince de Condé faisait, d'aller se jeter dans Lyon, sur l'espérance d'une insurrection qui devait lui être favorable, et sur l'espérance la plus frivole. Cette insurrection, qui devait s'étendre de Lyon dans toutes les provinces, n'a jamais été appuyée que sur des bases fausses, sur des données incertaines, sur des extraits de lettres dont on n'a jamais vu les originaux, et sans savoir positivement quel jour le Roi sortirait ou non de Paris, quoiqu'on se soit permis de dire faussement que Sa Majesté avait promis positivement de partir le 15 décembre; de connaître, préalablement à tout acte de désespoir, si le Roi obtiendrait quelque appui étranger, ou si les yeux de ses sujets étaient ouverts à la lumière, avant de former une entreprise d'autant plus dangereuse qu'elle ne présentait aucune espérance de succès; ou, si on en obtenait de momentanés, ils ne pourraient être que d'une courte durée, et compromettraient d'ailleurs cruellement tous les individus qui y auraient concouru.

L'arrestation à Lyon de trois agents de MM. les ducs de Condé, et les assassinats commis sur quatre personnes à Aix, firent connaître aux princes que leurs projets étaient découverts. Tous les moyens qu'ils avaient employés ne pouvaient être connus sans juger que l'excès de l'ignorance et de la té-

mérité avait présidé au conseil qui avait déterminé l'entrée des princes en France. Il est vrai qu'on allumait une guerre civile, où tous les malheurs étaient probables d'un côté, et les succès de l'autre, pour avoir voulu opérer avec une précipitation aussi contraire à l'intérêt du parti qu'en opposition avec les règles de la guerre : ce qui autorisait à penser qu'on voulait une guerre civile.

Malgré les événements arrivés dans les deux villes sur lesquelles on comptait le plus, M. de Calonne voulait toujours qu'on entrât en France. M. le duc de Condé appuyait cette opinion, qu'il avait inspirée, et demandait à y aller, sans M. le comte d'Artois, lorsque deux courriers, envoyés successivement par le Roi, avec des ordres précis pour suspendre toutes les entreprises, arrivèrent de Paris.

Le premier, qui était le sieur ***, ne produisit pas un grand effet; on insista sur ce que l'affaire était trop avancée pour reculer. Enfin, M. de Bourut, ancien premier valet de chambre de M. le Dauphin, porta non-seulement des ordres positifs à M. le comte d'Artois, mais une instante prière du roi de Sardaigne, pour qu'il arrêtât, par son autorité, toute entreprise en France.

M. de Bourut parla à M. le comte d'Artois et le persuada, mais ni MM. les ducs de Condé, ni M. de Calonne, ne voulaient pas se départir de l'entreprise. Il y eût un comité pour y discuter la matière ; persuadé que le roi n'aurait jamais le courage de tenter de sortir de Paris et qu'il fallait profiter des dispositions préparées, malgré tous ces motifs, M. de Bourut parla de manière que MM. de Calonne et d'Arras cédèrent, et que M. le comte d'Artois prononça qu'on obéirait au roi.

Il reste à éclaircir si le roi avait promis ou non de sortir de France et s'il en avait fixé l'époque; je ne crois pas; je suis même sûr que, depuis que l'Empereur avait dit à Francfort à M. de... qu'il ne pouvait être utile au roi, qu'au printemps, Sa Majesté a constamment parlé de cette époque, et a éludé par des propos vagues, toutes les propositions qui anticiperaient

sur elle. Toutes les nouvelles de France ayantjustifié la détermination qui avait été prise, de suspendre l'emploi des moyens partiels qu'on avait mis en mouvement dans l'intérieur, le comité s'est déterminé à reprendre la marche que la politique lui traçait, et on est revenu à un plan qui aurait dû préférer celui qui avait été préféré.

En conséquence, les princes ont abandonné le Piémont; M. le prince de Condé a été attendre, à Stuttgard, le succès des négociations qui vont être reprises en Allemagne. M. le comte d'Artois a été à Venise, et a dû aller attendre, le 21 janvier, à Inspruck, un courrier de M. de Calonne, qu'il a envoyé à Vienne annoncer son arrivée, tout instruit de l'accueil qu'il y recevrait.

S'il est bien reçu, il cherchera à y constater les secours sur lesquels il faut compter et à en fixer l'époque : après quoi, il ira à Berlin pour en obtenir, et si Vienne ne répond pas à ses vues, il ira directement en demander à Berlin, sans passer par la cour de l'Empereur.

Note remise à M. le baron de Breteuil, à Verdun.

Le 23 septembre 1792.

Dans la position où le roi se trouve, rien de plus important que de ne pas aggraver les dangers qui le menacent.

Or, tout délai à la proclamation de la régence aggrave ces dangers et rend de plus en plus critique la situation du roi.

Il est notoire en effet que le principal obstacle à la régence provient originairement des Tuileries, dont M. le baron de Breteuil est l'organe.

Il est notoire aussi que les cours de Vienne et de Berlin n'auraient opposé aucune résistance au projet de reconnaître Monsieur pour régent, si M. le baron de Breteuil ne les eût constamment engagés à suspendre l'exécution de cette mesure.

Il est notoire enfin que ces deux cours n'ont aucun intérêt personnel à différer cette proclamation.

Elles ont même un intérêt contraire, parce que tout ce qui tend à retarder en France le retour de l'ordre, est absolument opposé au succès de leur grande entreprise.

Or, on ne peut se dissimuler que, dans l'état effroyable où nous sommes, l'autorité d'un régent est le seul moyen indiqué par nos lois pour rallier les sujets fidèles et pour rendre quelque vigueur aux différentes parties de l'administration.

Si donc, les cours de Vienne et de Berlin persistent dans leur opposition au juste désir de Monsieur, ce n'est évidemment que par condescendance pour l'avis que le roi leur aura fait connaître, par M. le baron de Breteuil, pour qu'il n'y eût pas de régent. Cette condescendance est une preuve manifeste des négociations secrètes du roi avec ces deux cours, et il est de toute évidence que la preuve, pour ne pas dire le simple soupçon de ce fait peut exposer cet infortnné monarque aux derniers excès de la rage des factieux.

Il paraît donc que M. de Breteuil qui est, au vu et au su de toute l'Europe, le seul ministre accrédité du roi, n'a rien de mieux à faire pour l'intérêt du roi même que de s'effacer en quelque sorte en qualité de ministre du roi pour travailler efficacement à le sauver en qualité de ministre du régent.

Plus M. le baron de Breteuil tardera à prendre ce parti, plus il aura de regrets un jour, et ce jour n'est malheureusement pas éloigné. M. le baron de Breteuil se conduit à l'égard des princes, frères du roi, comme s'ils étaient ambitieux et avides de l'autorité royale. Il sait pourtant bien que leur cœur est pur et que le désir de sauver l'État en sauvant le roi est foncièrement celui qui les occupe. Pourquoi donc se

donner, à leurs yeux, ce démérite et prolonger un tort difficile à pardonner?

Cette considération paraît être très faible; je vais en présenter une plus grande.

Le royaume va périr de fond en comble, si on ne se hâte d'accourir de toutes parts pour empêcher de concert qu'il ne s'écoule entièrement. Les progrès des armes étrangères sont beaucoup plus lents qu'on n'avait imaginé. L'hiver approche; la famine nous menace, plus d'autorité légale en France, il n'en existe pas vestige. L'anarchie est partout et l'incertitude la plus alarmante ébranle tous les esprits.

Que M. le baron de Breteuil pense bien qu'on lui imputera, soit à tort, soit à raison, une grande partie de ces malheurs et que les inculpations, même les plus injustes, nuiront infiniment au succès de son administration.

Ce n'est pas l'homme des princes qui lui parle en ce moment : c'est plutôt le sien qui lui ouvre son cœur, où il ne tient qu'à M. le baron de voir les vœux les plus sincères, pour le salut de l'État d'abord, et puis pour la gloire de ceux qui y auront concouru.

Les cours de Vienne et de Berlin ont déclaré ne vouloir s'insinuer en rien dans le gouvernement intérieur de la France; cependant le peu qui se fait à cet égard ne se fait que par l'intervention des agents du roi de Prusse, sollicités en sous-ordre et clandestinement dirigés par deux ou trois particuliers français, (*en marge*) le chevalier de Brevet, le comte de Moustier et le sieur Rey.

Les frères du roi ne sont pour rien dans tout cela, et M. le baron de Breteuil lui-même ne donne pas un seul ordre au nom du roi. Cet état de choses n'est pas supportable.

Il faut remettre les tribunaux en activité; il faut accélérer à mesure le rappel des parlements, il faut s'occuper des subsistances pour l'hiver prochain; il faut rétablir le Clergé et la Noblesse dans la possession de leurs biens; il faut donner des ordres pour prévenir la dilapidation ultérieure des de-

niers publics, dans les provinces mêmes qui ne sont pas encore soumises ; il faut encore tâcher de redonner à la France une existence politique, en nommant des ministres qui aillent dans les cours étrangères solliciter des secours, traiter de nos intérêts et prévenir notre ruine totale, s'il en est temps encore.

Certainement les puissances étrangères ne s'occuperont pas de la plupart de ces objets : et avec la meilleure volonté du monde, M. le baron de Breteuil ne parviendra pas seul à faire marcher une machine aussi compliquée, dans l'état de désorganisation où elle est. Il faut donc en revenir à l'autorité d'un régent du royaume : et quoique je sois bien éloigné de voir la fin de nos maux, dans la proclamation de la régence, je n'en conclus pas moins que c'est la seule ressource qui nous reste.

Car je répète ce que j'ai dit et prouvé dans un mémoire antérieur : C'est une illusion de plus en plus fatale, que de croire trouver le roi à Paris, lorsque les armées étrangères y arriveront.

Note sur les déclarations des princes et de Monseigneur le régent, et observations sur les conséquences naturelles qu'on peut en tirer.

Les princes depuis leur réunion à Coblentz ont cru devoir manifester à l'Europe, et surtout à la France, les sentiments qui les animaient, dans l'entreprise aussi périlleuse que louable qu'ils avaient formée de briser les fers de leur infortuné frère.

Tel a été le but de leur lettre à S. M. écrite de Shonbornlüst, le 10 septembre 1791, à laquelle les princes de sang ont adhéré par une lettre particulière ; et celui de la déclaration en forme de manifeste, faite, tant à leur nom, qu'au nom des princes du sang, joints à eux le 8 août 1792.

La lettre du 10 septembre est la pièce la plus essentielle ; celle qui paraît avait servi de base, aux autres actes émanés de l'autorité circonstancielle et temporaire des princes. Elle renferme l'exposé de leurs griefs contre l'Assemblée Constituante ; leurs protestations contre ses prétendus décrets, et l'intention dans laquelle ils sont, en rendant le sceptre à Louis XVI avec le secours des Puissances Etrangères, de l'aider à rétablir un gouvernement sage et modéré.

La déclaration du 8 août 1782, confirme en partie les mêmes principes, en partie les alterne. La déclaration de la régence ne les relate pas explicitement, et les expressions qui s'y remarquent peuvent faire naître des incertitudes préjudiciables et contraires aux intentions pures de monseigneur le régent.

Pour mettre à même de juger ces différents actes, on va en donner l'analyse raisonnée.

Lettre du 10 septembre 1791.

Les princes, dans la lettre du 10 septembre, instruisent le roi, leur frère, du traité de Pilnitz, signé par L. L. M. M. l'Empereur et le roi de Prusse. Quel est le but de ce traité ? En voici la clause relative à l'administration de la France. Le projet est d'employer « les moyens les plus efficaces pour mettre le roi de France, en état d'affermir par la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, *également convenables aux droits des souverains et au bien-être de la nation française.* »

Les souverains qui parlent dans ce traité, n'entendent point concourir au rétablissement de tel ou tel gouvernement, ou rétablissement direct et exclusif de celui dont Louis XVI a été dépouillé ; mais en indiquent un, digne de la majesté royale qui doit le diriger et des suffrages du penple qui doit y être soumis.

Les princes annoncent l'adhésion des autres puissances à ces

dispositions ; ils assurent le roi, que les intentions des « puissances sont aussi pures, que le zèle qui leur a fait solliciter leurs secours, qu'elles n'ont rien d'effrayant, ni pour l'Etat, ni pour les peuples. Vous vouliez, disent-ils au roi, assurer plus que jamais la liberté de vos sujets, quand des factieux vous ont ravi la vôtre : ce que nous faisons pour parvenir à vous la rendre avec la mesure d'autorité, qui vous appartient légitimement, ne peut être suspect d'une volonté oppressive.

Revendiquer une mesure d'autorité, et une mesure qui ne peut être suspecte d'oppression, c'est assurer encore bien positivement que cette autorité ne sera pas illimitée ; qu'elle sera renfermée dans des bornes plus étroites que celles de la volonté.

Les princes terminent cet article, en garantissant au roi que les puissances n'ont d'autres désirs que de le mettre en possession du gouvernement de ses États, pour que ses peuples puissent jouir en paix des bienfaits qu'il leur a destinés. »

Les princes ont été plus loin, ils n'ont parlé jusqu'ici, que du vœu du monarque, de celui des puissances, du leur ; ils citent celui de la nation exprimé par l'unanimité des « cahiers » ; ils en réclament l'effet, en protestant contre les décrets d'une Assemblée usurpative, diamétralement contraire à ce vœu.

Invoquer ce vœu pour l'opposer aux excès des factieux c'est en reconnaître le pouvoir ; c'est sanctionner tout ce que ce pouvoir avait prescrit aux mandataires, pour assurer le bonheur et la liberté du peuple. S'il sert à défendre les prérogatives du monarque contre la rébellion, il doit défendre aussi les privilèges résultant des vœux des cahiers.

Enfin, en protestant pour les maximes fondamentales de la monarchie, les princes disent « qu'elles seraient spécialement renversées par ceux des Décrets, qui, en excluant le roi de tout exercice du pouvoir législatif, abolissent la royauté même. »

L'on voit que les princes ne disent point de l'exercice, mais de tout exercice ; ce qui établit que les dits princes ne revendiquent qu'une part dans la formation de la loi.

Déclaration du 8 août 1792 : LL. AA. RR. commencent par l'exposé des attentats qu'elles se disposent à venger.

Les premiers reproches qu'ils adressent à l'Assemblée, c'est d'être réfractaire à ses mandats, parjure à ses serments. Ils lui représentent la sage liberté qu'un monarque avait offerte à ses peuples ; ils opposent des attentats contre le trône, au respect que la nation avait prescrit le vœu unanime des cahiers. Les mandats, les cahiers, la liberté, sont répétés ici, dans le sens de la lettre du 10 septembre. Le motif et le but sont absolument les mêmes. Les princes transcrivent ainsi la déclaration du duc de Brunswick dans laquelle il annonce au peuple français « que les puissances qui lui ont confié leurs forces, ne le veulent uniquement, que pour procurer à Sa Majesté très chrétienne la sûreté nécessaire, pour qu'elle puisse faire sans danger et sans obstacles, ce qu'elle jugera à propos, dans la vue d'assurer le bonheur de ses sujets suivant ses promesses. » Or, on conçoit tout ce que le roi avait promis à ses sujets, avant le 1er mai 1789 ; on en trouvera l'énumération cy à côté.

1° L'Assemblée des États généraux.

2° De n'imposer ses peuples que de leur consentement.

3° De rendre un compte public de l'emploi des fonds accordés.

4° Il y a encore quelques autres concessions que je n'ai pas présentes.

Les princes garantissent encore ici l'identité des vues des autres puissances et des leurs. Ce sont les promesses du roi que l'on veut mettre en état d'exécuter. Ils renouvellent l'expression des sentiments consignés dans la lettre du 10 septembre dont on a donné l'extrait et dans la promulgation du 30 octobre, sentiments dans lesquels ils sont inébranlables.

Il est dit dans la lettre du 10 septembre qu'une sage mesure dans l'autorité, assure seule l'observation exacte des lois. L'autorité suprême circonscrite dans de justes bornes, n'ayant que la part qui lui appartient, dans l'exercice du pouvoir législatif, est la première soumise aux lois.

Déclaration de la régence : L'on va rendre compte de la déclaration de la régence, qui parait être, à certains égards, une conséquence des derniers principes de la déclaration du 8 août 1792.

Dans le détail que Monseigneur le Régent donne de ses vues, en prenant le timon de l'État, il parle du rétablissement de la monarchie « Sur les bases inaltérables de la Constitu-
» tion ; de la réformation des abus, introduits dans le ré-
» gime de l'administration publique. »

Mais de quelle constitution a-t-on entendu parler ? il est difficile de le deviner par l'épithète inaltérable.

Depuis Louis XVI. En remontant à la minorité de Louis XIII

Le pouvoir législatif et exécutif exclusivement renfermé dans la même main, et soumis, pour la forme à l'obligation illusoire d'un enregistrement que l'on forçait quand il était refusé, succède au consentement des États.

Depuis la minorité de Louis XIII en remontant jusqu'à Philippe-le-Bel

Ces États eux-mêmes formés des trois ordres, depuis que les combinaisons politiques des rois et la nécessité des secours pécuniaires y avait fait admettre les représentants du Tiers-État, avaient remplacé la féodalité, en servant d'intermédiaires entre les rois et le peuple.

Depuis Philippe-le-Bel en remontant jusqu'à la troisième génération de Charlemagne

La féodalité qui était devenue la tyrannie de quelques-uns, et l'esclavage de tous les autres, s'était élevée, par la faiblesse des rois de la deuxième race et l'engourdissement des peuples, sur les ruines du gouvernement originaire.

Depuis Charlemagne en remontant à la première race

Les grands parlements et le Champ de mai, avaient été forcés par la féodalité. C'était dans ces assemblées où le roi, les évêques, les grands réunis ensemble, sans se disputer le rang, consultaient les intérêts de l'État qui leur étaient communs. C'était là que le monarque, fort des suffrages d'une nation qui venait de les accorder, prononçait avec raison ces mots : « Voulons et nous plaît », puisque l'expression qu'ils rendaient était réellement l'expression de la volonté générale.

Lequel de ces quatre régimes monseigneur le Régent a-t-il fixé en parlant des bases de la Constitution ?

La féodalité fut une monstruosité de gouvernement, dont les rois doivent plutôt s'occuper d'anéantir les restes que d'en relever les ruines. Elle leur fut plus préjudiciable qu'aux peuples. La catastrophe affreuse dont nous éprouvons les sinistres effets, a dû convaincre les princes que le régime du pouvoir établi depuis Louis XIV était aussi dangereux pour le peuple que redoutable aux souverains.

L'on doit donc présumer que monseigneur le Régent, en annonçant le rétablissement de la monarchie sur ses bases inaltérables, de la Constitution, n'a pu avoir en vue que le rétablissement des États généraux, avec les principes dont les données sont traitées dans les différents actes que L. L. A. A. R. R. ont souscrits.

Nota. — L'objet que je me suis proposé dans les recherches et dans les engagemens que les princes ont pris, et des instructions que j'ai reçues, ont été de fixer mes doutes, d'obtenir des explications pour les articles de cette instruction qui m'en ont paru susceptibles, afin d'en mieux saisir l'esprit et de mieux exécuter leurs ordres.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

